This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 493096

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AS
162
.P363
v. 61-70

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

Soixante-Neuvième Volume

ANNÉE 1880-1881 — Nos 1 — 2

Chaque année, 4 numéros trimestriels

PRIX D'ABONNEMENT : HUIT FRANCS

REIMS

A L'IMPRIMERIE DE L'ACADÉMIE

Rue Pluche, 24

ET CHEZ DELIGNE ET RENART, LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE

Rue du Cadran-Saint-Pierre, 5

MDCCCLXXXI

Digitized by Google

Digitized by Google

Pennington
Rainoff
8-22-30
22443

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

Séance publique du 7 Juillet 1881

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

Par M. V. TOURNEUR, président annuel.

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

Il y a deux ans à pareil jour, une plume fine et délicate traçait devant vous le portrait d'un chanoine de Reims au XVIIIe siècle, Gabriel de Lattaignant (1). Né à Paris en 1697 d'une famille noble, il dut, parce qu'il n'était pas l'aîné, accepter la tonsure et le petit collet afin de se créer une position. Aussi, jusqu'à l'âge de 40 ans, il cherche sa voie dans la diplomatie, dans les relations mondaines, semant partout les jolis

(1) Séance du 3 juillet 1879, discours de M. Jullien, Président annuel. — *Séances et Travaux*, t. 65, p. 1.

Digitized by Google

vers, les gracieuses épîtres, les chansons joyeuses et ce refrain si gai : *j'ai du bon tabac dans ma tabatière...* dont notre enfance à tous a été bercée. Enfin, en 1740, il devient chanoine de Reims; il ne recevra toutefois la prêtrise que 4 ans plus tard, à 47 ans. Alors, son temps s'écoule à Paris, à Saverne, on dit même quelquefois à Reims, jusqu'à ce que, devenu en 1750 conseiller général du clergé, il se fixa dans la capitale, et le canonicat ne lui laissa plus d'autres soucis que celui d'en percevoir les revenus. Pourtant, les pensées sérieuses eurent leur tour, et Lattaignant fut assez heureux pour les écouter. En 1769, ayant atteint ses 72 ans, il se retire chez les Pères de la doctrine chrétienne (1), et va s'y préparer à bien mourir. Il avait résigné depuis trois ans son canonicat à l'un de ses neveux, quand il s'éteignit, le 10 janvier 1779, entraîné jusqu'à la fin par la frivolité du siècle et voyant avec insouciance s'avancer *la Révolution*.

Telle est en raccourci l'aimable figure qui nous fut présentée et que nous accueillîmes tous avec le plus vif intérêt. Mais M. de Lattaignant est-il le type de notre clergé à son époque? Et s'il y avait, ici ou là, quelques abbés peu sérieux comme lui, nos paroisses n'en ont-elles pas beaucoup d'autres à nous offrir qui nous montreront ce qu'était encore, au XVIIIe siècle, la portion la plus nombreuse de nos prêtres rémois sachant utiliser leurs studieux loi-

(1) Les *Doctrinaires*, fondés par César de Bus au commencement du 17e siècle, avaient à Paris leur maison rue des *Fossés-S.-Victor*.

Digitized by Google

sirs? — Leurs noms se présentent en foule. Sans quitter les bords de la rivière d'Aisne, nous ne dirons : ni Batteux, d'Alland'huy; ni Copette, de Rethel; ni Coffin, de Buzancy; ni Blanchard, de Tourteron; ni Desmonts, de Novy, illustrant à la fois l'enseignement et le cloître par leurs succès dans les lettres. Nous ne citerons que les prêtres voués au ministère paroissial et pour qui le travail littéraire ne pouvait être qu'un accessoire et une distraction.

Nous trouverons : Nic. CABRISSEAU, né à Rethel, et tour à tour curé de Lavannes puis de Château-Porcien, en attendant que, chanoine, il aille mourir à Tours où l'a fait exiler son jansénisme; on a de lui onze volumes compactes d'instructions sérieuses sur les principaux sujets du dogme et de la morale chrétienne. — LAIGNIER, né à Château-Porcien, curé de Nanteuil-sur-Aisne, publie un savant traité de *l'Art campanaire*. — Pierre THUILLIER, curé de Givry, né à Reims comme Pluche son élève et son ami. On lui doit la *Concorde de la Géographie* (1). — A Châtel, c'est J. PIERQUIN, loué par le *Journal des savants*. De lui nous vient une *Vie* curieuse de *S. Juvin*, le pâtre de l'Argonne. — C'est Henri LOISSON, né à Vrizy, curé de sa paroisse natale, où il meurt en 1783, laissant une *Réfutation des Erreurs de Voltaire*. — Enfin, à Rilly-aux-Oies, paroisse la plus voisine de Vrizy,

(1) Un savant article de notre collègue M. H. Jadart, dans le *Moniteur Ardennais*, complète les quelques mots insérés par Boulliot dans son tome 2, p. 489.

Digitized by Google

Jean Bardou, dont nous voudrions nous occuper aujourd'hui, parce qu'il est né à Torcy-Sedan, nom qui nous attirera toujours, parce qu'il vécut à Rilly, paroisse historique entre toutes et qui nous rappelle Clovis, S. Vaast et S. Remi; enfin et surtout parce qu'il nous a paru le type remarquable d'un grand nombre de curés du XVIIIe siècle. Chanoine pendant quelques jours comme Lattaignant, c'est Bardou lui-même qui se met en regard avec son confrère en lui décochant au tome II de ses *Amusements*, cette phrase peu gracieuse : « l'abbé de Saint-Lattaignant, chanoine de Reims, connu par ses poésies galantes, et rien de plus. » — Ce n'est donc point un *éloge* que je viens vous offrir, c'est une *étude;* et si j'ose mettre en pendant l'aimable Lattaignant et le rude J. Bardou, ce n'est pas parce qu'ils se ressemblent, c'est au contraire parce qu'ils ne se ressemblent pas.

Jean Bardou (1) naît à Torcy (aujourd'hui Torcy-Sedan), le 27 juillet 1729, de J. Bardou, maréchal-ferrant, et de Rachel Dalot, protestante, à ce qu'il parait (2). Il est le quatrième des sept enfants de J. Bardou. Celui-ci occupait un certain rang dans la paroisse, car en 1738

(1) Un ancien élève du Petit Séminaire de Reims, né à Rilly-aux-Oies, M. Tassot, a composé avec le plus grand soin une notice sur J. Bardou. Son beau travail nous a été confié avec une obligeance extrême par le R. P. Dom Noël, de l'abbaye de Solesme, le savant le plus instruit de l'histoire religieuse des Ardennes. Une personne d'Aubenton (Aisne) nous a remis le complément de la même notice. Qu'ils reçoivent l'un et l'autre nos sincères remerciements.

(2) Voir aux notes la copie de l'acte de baptême de J. Bardou (note 1).

Digitized by Google

il était capitaine de la milice bourgeoise de Torcy.

Trouvant chez son fils une remarquable aptitude, le père l'envoie au collége des Jésuites de Sedan pour y suivre les classes de grammaire et d'humanité. Après quoi le jeune Bardou, désirant devenir prêtre, se rend au séminaire de Reims, dirigé depuis 1702 par les Génovéfains, et fréquente les cours de théologie de l'Université, fondée par le Cardinal de Lorraine. Il est pauvre, aussi ne s'attardera-t-il pas à conquérir des grades; dès qu'il possède ses vingt-quatre ans accomplis il reçoit la prêtrise (1754) et commence en divers postes l'exercice du saint ministère. Il est tour à tour aumônier de la chapelle des trépassés, à Dun-sur-Meuse; vicaire à Mouzon; desservant d'Amblimont, secours de Mairy; et enfin en 1764, curé de Vivier-au-Court, où il résidera six ans.

Durant ces premières années, il s'applique avec ardeur à la prédication, et les principales chaires du diocèse l'accueillent avec empressement. Rethel, Charleville, Reims, l'ont entendu; partout on admire dans ses discours un plan bien ordonné, un raisonnement clair et solide, une diction correcte, un débit entraînant et soutenu. Il est connu et apprécié; aussi, deux nominations flatteuses lui arrivent à la fois. Le prince Ferdinand de Rohan, archevêque de Bordeaux, agissant comme abbé de Mouzon, présente Bardou pour la cure de Rilly-aux-Oies, pendant que son propre archevêque, Mgr de la Roche-Aymon, l'a nommé chanoine titulaire

Digitized by Google

de la Métropole, où il occupera la 61e prébende du côté gauche. On l'installe le 30 août 1770, en remplacement de Messire Emmanuel Framont de Gréze, du diocèse de Mende, démissionnaire.

Toutefois, les splendeurs de la grande cathédrale ne l'éblouissent pas! Il regrette l'air vif, les vertes prairies de l'Aisne.. et sa liberté d'allures. Il séjourne à Reims moins d'un mois, car nous le retrouvons à Rilly le 27 septembre, signant avec son titre de chanoine les baptêmes et les enterrements, jusqu'à ce qu'il devienne curé de Rilly pur et simple, par l'installation de son successeur, Vivent Bida, le 11 mars 1771 (1).

Ce n'est point une paroisse indifférente, que Rilly. Érigée en cure depuis 1688, et détachée de Voncq, on l'appelle vulgairement *Rilly-aux-Oies*, mais son vrai nom est *Rilly-aux-Oseraies*, car la culture de l'osier est une des richesses du pays. Au pied de la colline sur laquelle s'étale le village, coule la rivière d'Aisne; c'est là, *Ad flavigeras Axonœ fluminis ripas* (2), dit Alcuin, que saint Vaast amenant Clovis de Toul à Reims, a miraculeusement guéri un aveugle. Une croix en marque encore aujourd'hui la place, un pèlerinage s'y est établi de temps immémorial, et l'église a pour patron, saint Vaast de Toul, mort évêque d'Arras. L'église est belle, le presbytère en est tout voisin, la vie matérielle y est facile, car le curé est seul

(1) Voir *Series prœbendarum capituli remensis*, par Seb. — René Lecomte. Bibl. de l'Archevêché.

(2) Bollandistes, t. 1 de fév., p. 801.

Digitized by Google

décimateur, et il trouve au Mont-de-Jeux la société la plus sympathique. Mais surtout le peuple y est religieux et bon. Aussi Bardou s'attache à ses ouailles, et quand en 1774 on le nomme curé de Saint-Lambert, poste beaucoup plus riche, il multiplie ses instances pour conserver Rilly.

Le procès-verbal officiel de la visite de Rilly en 1773, est gardé aux archives de Châlons; voici ce qu'il constate (1) : Les offices sont exactement célébrés et régulièrement suivis. Catéchisme chaque dimanche trois quarts d'heure avant les vêpres (hors le temps des moissons). — Prédication simple, familière et développant avec ordre le dogme et la morale. — Aucun abus n'est à signaler dans la paroisse. — L'église est un peu petite et le curé « la fait mettre en état, « et même embellir à ses seuls frais en la pré- « sente année 1773 (2). » — L'heureux curé que Jean Bardou! Il aime et il est aimé; il est le conseil et l'ami de tous ses paroissiens, mais surtout de son instituteur Nicolas Ronsin, dont le dévouement ne se démentira jamais et chez qui Bardou viendra mourir. A l'un il paie l'apprentissage d'un métier, à tous il prête des livres utiles. Du produit de ses ouvrages, il élève deux de ses neveux; l'un sera prêtre, et l'autre

(1) Nous en devons la communication à Monsieur l'abbé Pannet, vicaire général de Châlons, notre vénéré collègue, qui a bien voulu le transcrire entièrement pour nous; nous sommes heureux de le remercier ici. (Voir l'extrait, note II.)

(2) Voir note III. Description de l'église de Rilly par M. Jean Hubert de Charleville.

Digitized by Google

nommé Collignon, exercera la médecine dans un bourg du voisinage (1). — Les revenus de son patrimoine restent à Torcy, pendant que de ses dîmes, il fait aux pauvres de larges aumônes. Plusieurs fois l'an, on leur annonce au prône que des distributions gratuites seront faites à la grange du presbytère et ils accourent chercher des pailles, des lentilles, de l'avoine, de l'orge, du blé, — que le curé leur abandonne.

Ses privilégiés sont les jeunes gens. Chaque dimanche après les vêpres, ils les réunit dans sa modeste chambre. Il est heureux quand il y a plus de visiteurs que les chaises ou les bancs ne contiennent de places. On s'assied alors sur le lit. Le bon curé n'en sera pas plus doucement couché... Mais qu'importe, pourvu qu'il fasse du bien à ses jeunes amis?... On cause, on rit, on joue, on boit sobrement et gaiment le vin du presbytère, mais surtout on aime à entendre les compositions charmantes écrites par M. le curé pour ces réunions. Nous en avons un spécimen, copié sur les manuscrits de l'auteur par M. L. H. Bruge d'Attigny, qui a bien voulu nous les communiquer (2). Ces pièces ne sont pas toujours assaisonnées de sel attique et le bon goût y brille quelquefois par son absence, mais comme elles vont bien à leur adresse! Écrites pour la plupart dans ce patois naïf, qui ajoute tant de grâce à la diction. (Des poésies revêtues

(1) A Voncq.

(2) *Opuscules de Jean Bardou*, copiés sur les manuscrits autographes et inédits. 1 vol. in-4° de 187 pages. (Attigny 1855. L. H. Bruge.)

Digitized by Google

de ce curieux idiôme et partant du presbytère le plus voisin de Rilly, nous en offrent souvent la preuve). Le titre seul des compositions de Jean Bardou suffira pour nous donner l'idée de ce qu'elles renferment : 1° *Éloge de très-bel esprissime messire Pampapipoufan de Mirliflor;* — 2° *les Philosophes de Pignon (MM. Bavardeau, Hurluberlu, etc.)*; — 3° *Le Chapitre* (c'est-à-dire l'Assemblée) *des Gueux;* — 4° *Le Sot berné ou la débauche d'esprit*, etc. Quel que soit le mérite de ces amusettes, elles produisirent leur effet : resserrer l'amitié entre le bon curé et la jeunesse, éloigner celle-ci des cabarets, l'instruire de ses devoirs. Longtemps après la mort de Jean Bardou on remarquait encore chez les jeunes gens de Rilly une tenue que l'on ne trouvait pas toujours ailleurs.

Quand il a rempli toute sa tâche de curé, il reste à J. Bardou bien des loisirs ; à quoi les emploiera-t-il ? actif, laborieux, avide de tout lire et de tout savoir, il lui était bien difficile de ne point se laisser entraîner par les courants qui emportaient le XVIIIe siècle. Nous en remarquons deux : le premier, c'est la manie de tout critiquer, de tout vouloir refaire du haut en bas de la société, au nom des idées philosophiques. Ecoutons un compatriote de J. Bardou, M. Taine, né à Vouziers, à quelques kilomètres de Rilly-aux-Oies : « Au premier « étage de la maison, dit-il,... les idées n'ont « été que des illuminations de soirées ;.. on a « joué avec elles, on les a lancées, en riant, « par les fenêtres. Recueillies à l'entre-sol et

Digitized by Google

« au rez-de-chaussée.. elles y ont trouvé des « matériaux combustibles... il semble qu'il y « ait un commencement d'incendie. Non, disent « les gens d'en-haut, ce sont-là des feux de « paille, avec un sceau d'eau froide, on les « éteint !

« Prenez garde, continue M. Taine, dans les « caves de la maison... il y a un magasin de « poudre ! (1) »

Jean Bardou, membre du clergé, habitait bien le premier étage ; ses idées incendiaires mêlée à une foule de bons mots et d'anecdotes plaisantes, il les accumule dans son livre intitulé : *Laurent Marcel*, ou l'observateur sans préjugés (2), et dans quatre éditions successives, dont la première est de 1770, l'année de son entrée à Rilly, il les lance incessamment à la foule. On réimprimait encore ce livre à Bouillon, plus de dix ans après, en 1781. Le thème de l'ouvrage est fort simple : un enfant né à Château-Renault, en pleines Ardennes, est élevé par un vieux curé très-sage, mais gâté par un magister inintelligent. Il passe chez les jésuites et chez les bénédictins, il devient précepteur dans un château, puis intendant de l'évêque de Gand. Celui-ci a un neveu de vingt ans, et pour finir l'éducation de ce jeune homme, il lui fait entreprendre, sous la conduite de L. Marcel,

(1) *Les origines de la France contemporaine*, p. 427, 428. — Paris, Hachette, 1877, in-8°.

(2) *Histoire de Laurent Marcel* ou *l'observateur sans préjugés*. Lille, Le Houcq, 1770. (Bouillon, soc. typ.), 1770, 4 vol. in-12, *Id.*, *ibid.*. 1779, 4 vol. in-12 : *id.*, *ibid.*, 1781, 4 vol. in-12.

Digitized by Google

un tour de France et d'Italie, *à la recherche des abus!* Dieu sait s'ils en trouveront ! Les Evêchés et les Chapitres, la Sorbonne et tous les ordres de religieux ou de religieuses, la prédication, le chant, la décoration des églises. Le théâtre, l'opéra, l'académie, le parlement, la douane, le commerce, etc., etc., en un mot tout ce que l'on peut imaginer d'institutions civiles, militaires, politiques ou religieuses, tout y passe. Quelquefois il tombe juste. Il réclame des prélats la résidence, et il ajoute : « Si les pères des fidèles « résidaient, les diocèses seraient visités, les « sanctuaires décorés, les peuples instruits. Un « évêque résidant connaît tout par lui-même, il « aime ses fonctions, il choisit ses ministres, il « annonce la parole, il soulage l'indigence, il « encourage les faibles... il se fait obéir, écouter, « aimer. » Vraiment Bardou avait vu juste (1), et il était prophète, nous le voyons tous. Mais souvent il est exagéré jusqu'à la calomnie, surtout quand il s'agit des moines. Il invoque une charte de 1168, donnée par l'archevêque de Reims, Henri de France, pour prouver que l'abbaye d'Elan frustre les pauvres d'un revenu légitime (2). Or, la charte n'en dit pas un mot. Il attaque surtout les chartreux, cet ordre qui n'a jamais eu besoin d'être réformé et que M. Le Tellier aimait tant à visiter au Mont-Dieu, lui, si sévère pour les couvents ! Aussi, tout en reconnaissant à *Laurent Marcel* quel-

(1) Laurent Marcel, t. II, p. 157, éd. Lille 1779.

(2) Laurent Marcel, t. IV, p. 101. — Il s'agit de la ferme de *Forest*, près de Rilly-aux-Oies.

Digitized by Google

ques mérites, nous n'hésitons pas à le blâmer, pour le fond, comme pour la forme, style incorrect, critiques exagérées, anecdotes et aventures de mauvais goût. Je n'en citerai qu'une, parce qu'elle a pour théâtre une auberge de Sedan. Contrarié de souper seul, un plaisant (un curé) invite un savetier voisin, le grise, le couche, le coud dans les draps et part, en abandonnant le malheureux à une femme acariâtre qui lui fait payer à coups de bâton son souper de la veille (1).

Laurent Marcel acquiert une certaine notoriété. Mgr de la Roche-Aymon s'en émeut et il mande à l'archevêché le téméraire auteur. Bientôt il a reconnu en lui une imagination ardente jointe à un cœur sans fiel, il est touché par les prières d'un de ses vicaires généraux, M. de Coucy, d'Ecordal, qui sera en 1822, le premier archevêque, de Reims reprenant son rang parmi les métropoles ; il pardonne au coupable et le charge pour son retour d'une malle énorme remplie de catéchismes, avec invitation d'employer ses loisirs à en rédiger deux, un grand et un petit, pour l'usage du diocèse. Tant on trouvait dès lors insuffisant celui que nous avons vu disparaître en 1877. La Rochelle profita, dit-on, de ce travail, car le catéchisme donné en 1790 par Mgr de Coucy à son premier diocèse, était l'œuvre de J. Bardou.

Si le curé de Rilly-aux-Oies s'est trompé en se laissant emporter par le courant qui en-

(1) Laurent Marcel, t. IV, p. 233.

Digitized by Google

traînait le XVIIIe siècle vers les réformes à outrance, il s'est noblement relevé en résistant à l'autre courant, celui qui aurait voulu détruire la religion chrétienne, — L'attaque s'ouvre dès l'époque de la Régence, par la traduction de quelques livres anglais sur la *Religion Naturelle.* Après la paix d'Aix-la Chapelle, 1748, la guerre devient violente. Alors paraissent, La Mettrie; Toussaint avec *le livre des mœurs ;* Voltaire et les *Lettres philosophiques* et *l'examen de Milord Bolingbroke;* Rousseau avec *l'Emile;* Marmontel avec *Bélisaire;* et l'Encyclopédie dans chacun de ses énormes volumes. Toutefois ces auteurs croient encore en Dieu. — Mais après 1770, Diderot, Naigeon, Helvétius, d'Holbach, iront jusqu'à nier Dieu et l'immortalité ou même l'existence de l'âme (1).

Le clergé de France est à son poste. Depuis 1765, à chacune de ses assemblées, ses protestations redoublent d'énergie, d'admirables *instructions pastorales* sont adressées par lui à toutes les paroisses; elles sont signées par de Luynes, archevêque de Sens; de La Luzerne, évêque de Langres; de Pressy, évêque de Boulogne, etc., et elles vivent encore comme de véritables monuments (2). Encouragés par le corps des Pasteurs, Bullet, Bergier, Guénée et bien d'autres, soutiennent vigoureusement la lutte. Le retentissement est immense, mais dans ce temps où les *journaux* et les *revues* étaient

(1) Voir Picot, Mémoire, *passim.*
(2) Voir les *Démonstrations* de Migne, etc., etc.

Digitized by Google

rares, combien de curés regrettaient au fond de leur presbytère de ne pouvoir entendre que les échos lointains de la bataille ! J. Bardou va leur venir en aide. Il écrit trois volumes très substantiels qu'il intitule l'*Esprit des Apologistes de la Religion chrétienne... en faveur des Ecclésiastiques qui ne peuvent se procurer un grand nombre de traités sur cette matière, par un prêtre du diocèse de Reims* (1). Toute la controverse religieuse y est passée en revue : l'ancien Testament, l'Evangile, la Divinité de Jésus-Christ, la Résurrection, le Christianisme tout entier. Il n'y a qu'à louer dans cet ouvrage : force, lumière, concision, entraînement, tout s'y trouve ; il serait à désirer que l'on reimprimât ce beau livre, dans lequel Bardou se montre vraiment prêtre et qui lui a coûté un grand travail.

Des notes recueillies de ses lectures, il a réuni 6 volumes in-4°, de 400 pages chacun ; l'éditeur Bouillonnais en a extrait une sorte de *dictionnaire*, sous le titre de *Amusements d'un Philosophe solitaire*, etc., en 3 vol. in-8° (2). Amas d'anecdotes décousues, inexactes, peu sérieuses, ce livre fut vivement critiqué dès son apparition

(1) A Bouillon, chez J. Brasseur, 1776, 3 vol. in-12.

(2) *Amusements d'un philosophe solitaire, ou choix d'anecdotes de dits et de faits de l'Histoire ancienne et moderne, de singularités remarquables, d'observations curieuses et utiles, de descriptions, de récits, de portraits, de réflexions morales, de saillies et de bons mots, de poésies sérieuses et badines, et généralement de tout ce qui peut nourrir l'esprit et orner la mémoire.* Bouillon, imp. de la soc. typog. 1783, 3 vol. in-8°.

L'abbé Boulliot, ami de J. Bardou, cite encore de lui quatre ouvrages inédits. Nous ne savons où on pourrait les trouver.

Digitized by Google

en 1783, et un mois avant sa mort, Bardou protestait encore contre cette publication, faite malgré lui, et dont il se déclarait peu satisfait, franchement, il avait bien raison, et nous pensons comme lui.

Dans la monotonie de son existence, un jour glorieux était réservé à J. Bardou. Nous pouvons d'autant moins le passer sous silence, qu'il peint parfaitement l'époque : Le curé de Rilly avait pour ami dévoué le comte MARIE-MICHEL D'ANCELET, seigneur du Mont-de-Jeux, ancien capitaine aux mousquetaires noirs. Souvent le son du cor, partant du château, et toujours entendu du presbytère placé sur cette éminence à droite de l'église, appelait à dîner le bon curé, qui s'y rendait de grand cœur. Or, M. le comte était admirateur de l'éloquence de J. Bardou et il voulut la produire. En février 1778 (1), il obtint pour lui une invitation à prêcher le panégyrique de sainte Geneviève dans un couvent de Paris, en présence du roi et de toute la cour. Le chef-d'œuvre fut d'avance soumis à Voltaire qui n'y trouva rien à reprendre. Après le sermon, un dîner offert par M. le comte d'Ancelet, réunit à la même table le célèbre philosophe et le modeste curé à qui Voltaire n'adressa même pas la parole, dit l'histoire. Nous sommes à quelques semaines du 30 mai, et sans doute Voltaire était déjà bien malade ! (2)

(1) Ce ne peut être que dans la seconde moitié de février, car Voltaire n'arriva à Paris que le 10 de ce mois (Desnoiresterres, *Voltaire et la Société au XVIIIe siècle*, t. VIII, p. 292.)

(2) Voir plus bas note IV, sur M. le comte d'Ancelet.

Digitized by Google

La Révolution est enfin venue ; entraîné par le désir des réformes, Bardou l'accueille avec joie ; mais il ne tarde pas à reconnaître combien il est difficile de refaire une société vieille de XIVe siècles, et de combien de choses il faut tenir compte, quand on veut vraiment réformer. La *Constitution civile* du clergé est votée ; sa conscience la réprouve, il va suivre en exil ses courageux voisins (1), déjà il a procuré un asile à sa vieille servante en la plaçant au Mont-de-Jeux. Hélas, imagination ardente, esprit mobile, caractère un peu faible, Bardou n'avait pas su trouver dans son sacerdoce la trempe énergique des confesseurs et des martyrs. — Il aime ses paroissiens, il aime sa tranquillité et ses aises ; il fait taire sa conscience, sous prétexte d'obéir à la loi (comme s'il ne fallait pas toujours *obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ?*); et le jour de Noël, 25 décembre 1791, à l'office solennel des vêpres, en présence de toute sa paroisse, il prête le serment coupable.

En serez-vous plus heureux, pauvre J. Bardou ? Non, votre conscience proteste et vous condamne. De six mois en six mois on vous demandera de nouveaux serments, et toujours malgré vous, déguisant votre écriture, altérant la formule quand vous pouvez, vous signerez

(1) Le doyenné d'Attigny vit partir pour l'émigration, comme ayant refusé le serment schismatique : MM. *Couttier*, d'Attigny ; *Lefèvre*, de Bourcq ; *Martinet*, de Chuffilly ; *Destez*, de Givry, *Jouen*, de Saulces-Champenoise ; *Le Prince*, de Saint-Lambert ; *Forest*, de Vaux-Champagne ; *Huart*, de Vrizy ; *Longuet*, vicaire d'Attigny ; *Desbarres*, vicaire de Vouziers.

Digitized by Google

toujours. Vos paroissiens vous tracassent, on vous retire aujourd'hui les fonds de la fabrique, demain les registres des actes ; après-demain votre grange pour y tenir les assemblées. Ils aiment cependant leur curé, car ils l'ont nommé à la presque unanimité des suffrages, *agent de la commune*, c'est-à-dire *maire*. Mais il a si grande peur que sur quarante-deux réunions il en présidera à peine seize. Deux fois, en effet, on a voulu l'arrêter à Vouziers et à Voncq, où ses fonctions l'avaient conduit. Un nommé Vaast Lefranc, qu'il a élevé, à qui il a acheté de ses deniers un métier à fabriquer les bas, le menace sans cesse de le dénoncer. Un jour il le tiendra, le sabre sur la gorge, exigeant qu'il lui remette ses lettres de prêtrise.

Le 25 Novembre 1792, après Valmy, un corps d'émigrés vient brûler Voncq (1), Bardou tremble et se cache. L'année d'après, trois commissaires du pouvoir exécutif, Sedanais, dit-on, viennent dévaster l'église d'Attigny et celle de Rilly (2) ; on les appelle Grecque, Murat-le-Bossu et Sadourny ; il prend la fuite escorté du fidèle instituteur Nicolas Ronsin. Tout le pays sait encore aujourd'hui qu'il court jusqu'à Charbogne se cacher dans un tonneau vide ou sous le pressoir de M. Henrat.

Fatigué de tant d'avanies, il se réfugie à Torcy, mais les siens ne le connaissent pour ainsi dire plus. J.-B. Tassot, son fidèle mar-

(1) *Hist. de Vouziers*, par M. Pâle, p. 50.
(2) *Hist. d'Attigny*, par M. Hulot, p. 287.

Digitized by Google

guillier l'y trouvera en plein hiver, n'ayant pour se défendre des rigueurs du froid que ce petit meuble en terre cuite et vernissée, décoré par lui du nom poli de chaufferette, mais à Torcy comme à Rilly, lesb onnes femmes l'appellent un *couvet !*

Enfin, après deux ans d'exil, Bardou apprend que les jeunes filles de Rilly ont manifesté hautement la volonté de reprendre l'exercice du culte catholique. Elles sont allées de maison en maison réclamer les objets sacrés que l'on y cache : l'autel, le tabernacle, les chandeliers, la statue de la Sainte-Vierge et celle de saint Vaast... Elles ont bientôt tout nettoyé, tout remis en place ; et le dimanche suivant, à deux heures de l'après-midi, elles lancent la cloche à toute volée. Les paroissiens accourent en foule et elles chantent comme elles peuvent les vêpres à défaut d'un curé qui leur dise la messe.

Bardou s'empresse de revenir, toujours doux, toujours serviable, toujours aimé. Son presbytère a été vendu, mais il ne restera pas sans asile ; le fidèle instituteur Nicolas Ronsin lui offre un abri sous son propre toit. Heureux au *Concordat*, de pouvoir se réconcilier avec sa conscience en se réconciliant avec l'Eglise et avec Dieu. Il meurt, après une maladie de cinq jours, le 15 mars 1803, âgé de soixante-quatorze ans : sympathique à tous, plaint par le plus grand nombre, à cause de ses erreurs, mais laissant une mémoire respectée parce qu'il fut laborieux, charitable, exact et régulier dans son ministère comme dans sa conduite. Heureux

Digitized by Google

s'il avait vécu dans un siècle moins troublé, ou si, devant subir l'épreuve, il avait voulu puiser la force là où un prêtre saura la trouver toujours.

En vous offrant, Messieurs, J. Bardou comme l'un des types de notre clergé rémois au XVIIIe siècle, ce n'est pas certes le prêtre *assermenté* que nous avons vu en lui ; grâces à Dieu, et toute notre histoire en fait foi ; ceux qui sont restés fidèles étaient de beaucoup le plus grand nombre. (1) Mais c'est le curé studieux, actif, charitable, occupant utilement ses loisirs, tout en remplissant avec exactitude les obligations de son ministère.

Et si tels étaient en grand nombre les curés du XVIIIe siècle, les listes de vos lauréats depuis bientôt quarante ans, et en particulier celle qui sera proclamée tout à l'heure, sont là pour nous dire que cette tradition n'est pas perdue et que au XIXe siècle, comme au XVIIIe, nos chers confrères, les prêtres du diocèse, aiment toujours l'étude.

Je ne finirai pas, Messieurs, sans vous remercier de m'avoir appelé une seconde fois à l'honneur de vous présider ; sans m'excuser d'avoir été, bien malgré moi, empêché de remplir mes fonctions comme je l'aurais désiré ; et surtout sans adresser à mon cher collègue, monsieur

(1) Sur 1065 prêtres composant le clergé de Reims, 665 restèrent fidèles et 400 firent le serment (*Tableau ecclésiastique du clergé de Reims*, par M. Baronnet, curé de Cernay-en-Dormois. — mss. de la Bibliothèque Archiépiscopale).

Digitized by Google

le Vice-Président (1) mes actions de grâces les plus sincères, pour la peine qu'il a bien voulu prendre de me remplacer si souvent et si bien.

(1) M. Piéton, Vice-Président.

Digitized by Google

NOTES

I. Extrait des registres de l'État-civil de la ville de Sedan.

—

MAIRIE DE SEDAN.
—
DÉPARTEMENT DES ARDENNES.
—
BAPTÊME DE J. BARDOU.
—

L'an de grâce mil sept cent vingt-neuf, le vingt-quatrième jour du mois de juillet, je, Jacques Vautier, Prêtre et Curé de Saint-Sylvestre de Torcy, diocèse de Reims, soussigné, ai baptisé le fils de Jean Bardou, maréchal, et de Rachel Dalot, ses père et mère, mariés ensemble et habitants de cette paroisse, auquel on a imposé le nom de Jean : le parrain a été *Jacque* (sic) Bardou, grand-père au dit baptisé, et la marraine Élisabeth Bardou, sœur au dit baptisé, qui ont signé avec nous les jour et an que dessus.

Signé : Jacques Bardou, Élisabeth Bardou, Jean Bardou, et Vautier.

Cachet, Le Chef du Bureau de l'État-civil,
Coulon.

D'après les registres de Torcy conservés à la mairie de Sedan, on trouve sur la famille Bardou les renseignements suivants :

Les époux Bardou-Dalot ont eu sept enfants.

1° Jacques Bardou, baptisé le 30 mars 1722;
2° Jacques (encore) Bardou, baptisé le 5 juin 1725;
3° Pierre, — baptisé le 31 janvier 1727;
4° Jean — (le curé de Rilly-aux-Oies) 1729;
5° Henri — 24 juillet 1731, baptisé par Jean Des-

Digitized by Google

moulins, prêtre du diocèse de Reims, à cause de la maladie du sieur Vautier, curé de Torcy;

6° Nicole, baptisée le 27 mai 1733;

7° Jean-Baptiste Bardou, né le 5 juillet 1738, et cette fois le père n'est plus simplement désigné comme maréchal, mais encore comme « capitaine de la milice bourgeoise de Torcy. »

Reste une obscurité : à quelle date est née Élisabeth Bardou, sœur et marraine de Jean Bardou? C'est ce que nous ne pourrions expliquer.

II. Doyenné d'Attigny, paroisse de Rilly-aux-Oies,

n° 413 de l'inventaire du 20 mai 1791.

Demandes concernant l'église et la paroisse de Rilly-aux-Oies, auxquelles M. le Curé est prié de répondre. (Sans date, certainement de 1773 ou 1774).

Jean Bardou, âgé de 44 ans, natif de Torcy, diocèse de Reims, non gradué, ordonné prêtre en 1754 et aussitôt employé au ministère.

Desservant d'abord la Chapelle des Trépassés à Dun-en-Clermontois, de là fait vicaire de Mouzon, puis d'Amblimont, et après dix ans d'exercice, fait curé de Vivier-au-Court, même diocèse, en 1764, puis chanoine de la cathédrale, enfin curé de Rilly en 1770.

Ayant l'extension des pouvoirs à l'exception des cas réservés et n'ayant qu'une seule église.

Le Présentateur de la cure de Rilly est S. A. Mgr. le Prince Ferdinand de Rohan, Archevêque de Bordeaux, en sa qualité d'abbé de Mouzon.

Le Seigneur de Rilly est M. le Comte d'Ancelet, résidant au château du Mont-de-Jeux, paroisse de Saint-Lambert, jouissant des droits honorifiques accordés au haut justicier de temps immémorial.

Digitized by Google

Le bailliage de Rilly est seigneurial, appel à Rethel et de là au conseil supérieur de Châlons.

La poste la plus voisine est Attigny par Rethel et de là Reims.

Le curé de Rilly est seul décimateur, une portion de la dîme appartient à M. l'abbé de Saint-Basle.

Point de hameaux dépendant de Rilly, 200 communiants.

Les paroissiens sont exacts aux offices, on ne leur reproche aucun vice.

Tous sont laboureurs ou vignerons.

La messe paroissiale est chantée à 9 heures en été, à 10 heures en hiver, vêpres à 2 heures toute l'année et le catéchisme trois quarts d'heure auparavant, excepté le temps des moissons, usage invariable depuis 80 ans.

Il n'y a qu'un maître d'école qui enseigne les garçons et les filles. Il a 75 livres d'appointements et 18 livres de casuel.

L'Église n'est pas assez grande pour les paroissiens, le sanctuaire peut avoir 12 pieds de large.

Trois autels : Saint-Vaast, Sainte-Vierge, Saint-Nicolas. Un seul a une pierre sacrée.

Sacristie bâtie depuis un an. Cimetière fermé autour de l'église.

Le curé fait mettre l'église en état et même embellir à ses seuls frais en la présente année.

Clocher sur le milieu de la nef. Il chancelle par vétusté,

Revenu de la fabrique, 220 livres environ.

Il se trouve dans ladite église une espèce de pèlerinage à Saint Vaast pour les douleurs et tranchées des enfants...

La commune n'ayant jamais fait de presbytère depuis

Digitized by Google

l'érection de Rilly en cure en 1688, avait acquis une maison pour en tenir lieu... etc.

Signé : Jean BARDOU,
curé de Rilly-aux-Oies.

III. Statistique monumentale des Ardennes par M. Jean Hubert.

Monuments historiques proprement dits.

XLVIII — RILLY.

Église de style ogival du xve siècle. Les fenêtres, les pignons et les tourelles doivent être regardés comme les parties importantes du monument.

Nef principale sans bas-côtés, transepts et chœur. La nef de construction moderne. Le transept gauche est voûté ogivalement et percé de deux fenêtres ogivales à deux meneaux. Le transept droit est voûté en planches et éclairé par deux fenêtres semblables à celles du transept gauche. Chœur à cinq pans avec quatre fenêtres ogivales trilobées, à un meneau. Les fenêtres contiennent encore quelques fragments de vitraux peints. La fenêtre du fond a été presque entièrement détruite et bouchée. Les deux pignons des transepts sont surmontés de crochets. Une petite tourelle crénelée, en briques, y est accolée. Il y a des créneaux dans les autres parties des murs. L'édifice est en assez bon état; mais il y aurait lieu de faire quelques réparations aux sculptures des fenêtres et aux murs de l'abside.

Séance et Travaux de l'Académie de Reims, t. XVII, p. 249.

Digitized by Google

IV. M. le Comte d'Ancelet.

La Seigneurie du Mont-de-Jeux fut érigée en comté par Louis XIV en faveur de J. d'Estoquoy de Schulemberg, Maréchal de France; elle comprenait les seigneuries de Rilly-aux-Oies, Walart, Day et Plaireau. Elle fut vendue en 1756 à Michel-Marie, Comte d'Ancelet, Chevalier de Saint-Louis, Mestre de Camp, ancien Major des Mousquetaires noirs de la garde du Roi, et à dame Antoinette-Françoise Pajot, son épouse.

Le père de Michel-Marie, Antoine Comte d'Ancelet, Chevalier de Saint-Louis, Ingénieur ordinaire du Roi, Capitaine au régiment de Royale infanterie, mourut jeune dans la guerre d'Italie de sa onzième blessure. Il reçût le titre de Comte sur le champ de bataille même, du Duc de Mantoue, alors allié de la France, et qui était témoin de son éclatante bravoure, titre ratifié ensuite par le Roi de France en 1704.

Michel-Marie, son fils, à qui appartenait le Mont-de-Jeu en 1778, entra fort jeune dans les Mousquetaires noirs où il se fraya un chemin aux divers grades où il est parvenu d'une façon des plus brillantes. Il prit part aux batailles d'Ettinguen, de Fontenoy, de Rocoux, et à tous les autres faits de guerre depuis le Maréchal de Bervick jusqu'à la mort du Maréchal de Saxe. Il eût sa retraite à 62 ans, époque de la naissance de son fils aîné, grand père de la propriétaire actuelle du Mont-de-Jeux, Madame d'Achon. Il est mort à 90 ans et est enterré dans la chapelle du Mont-de-Jeux pieusement gardée par sa belle-fille et ses arrières-petits-enfants.

Les armes des d'Ancelet sont : d'Azur à la Lyre

Digitized by Google

d'or, aux clefs de même, chargé de deux palmes de sinople passées en sautoir.

On le voit, les d'Ancelet sont une famille de gens braves, et de braves gens.

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

des Travaux de l'année 1880-1881

Par M. Ch. LORIQUET, Secrétaire général.

MESSIEURS,

Si la multiplicité des travaux fait l'éloge d'un corps savant, elle est un embarras pour celui qui doit en rendre compte. Le nombre des sujets le met dans l'alternative d'être long ou de refuser à chacun d'eux les développements qu'il comporte. Absous peut-être de ce côté, grâce à votre bienveillance accoutumée, je suis obligé de l'invoquer encore pour excuser le décousu dans lequel se présenteront les objets que je vais rappeler à votre mémoire ; mais, vous le savez, un ordre rigoureux ne peut se concevoir que dans l'exposé d'objets de même nature ou du moins se touchant par quelque endroit saillant. Je commence donc sans autres précautions oratoires.

La littérature proprement dite a tenu peu de place dans les travaux de l'année. Après avoir mentionné la traduction des psaumes que, par une attention posthume, M. Clicquot a chargé de raviver près de chacun de nous son souvenir, puis le rapport de M. Leseur sur un volume de

Digitized by Google

vers présenté par M. Alfr. Gontier, de Vervins, j'arrive tout de suite aux études de M. Soullié sur La Fontaine.

Pendant plusieurs séances, vous avez été captivés par ces analyses critiques où la finesse des remarques le dispute à une profonde connaissance des modèles, sans oublier le côté philosophique du genre. Les fables de La Fontaine, vous a fait remarquer M. Soullié, comme la comédie, recommandent plutôt la circonspection dans la pratique de la vie qu'une morale pure et désintéressée, et préconisent une sagesse tout épicurienne et non la morale sévère et généreuse du christianisme.

Dans des *Etudes sur la fin naturelle de l'homme* fondée sur sa nature et sur celle de Dieu, M. Soullié a établi trois destinées de l'homme : l'une, personnelle, ou le bonheur par le développement normal de son être ; l'autre, générale, par sa coopération libre et obligatoire à l'ordre des choses ; la troisième, ou fin suprême, est la conciliation des deux premières dans la vie future, ou la manifestation de la gloire de Dieu par la félicité des bons et le malheur des méchants.

Il a réduit les lois de la morale à trois principes : l'un de subordination, qui oblige l'homme à faire prévaloir en lui les facultés supérieures sur les penchants plus bas de sa nature ; l'autre, de coordination, par lequel il doit coordonner sa destinée avec celle de ses semblables selon la justice et la bienveillance ; enfin un principe de *surordination* qui lui fasse rapporter toutes

Digitized by Google

ses actions à Dieu comme à son maître souverain.

Il a terminé en adjurant tout homme de cœur et d'intelligence, qui rejette la tradition, de se faire une doctrine raisonnable sur ce point capital de nos devoirs et de notre destinée trop négligé de nos jours ; et il attribue à cette négligence l'abaissement des caractères et la décadence morale qui alarme tant de bons esprits. Voici sa conclusion que l'on pourra trouver sévère, mais motivée par trop de faits notoires :

« En bien des points, mais surtout pour les doctrines et l'éducation, nous avons le superflu et nous manquons du nécessaire. On sait les mathématiques, et l'on doute de l'immortalité de l'âme ; on connaît le fond des mers, et l'on a perdu la notion de la Providence ; les mœurs se sont adoucies, et la moralité publique et privée décline. En un mot, ce qui nous manque, et avec cela tout le reste, c'est la vertu. »

Un des symptômes les plus évidents de cette décadence morale est le désir immodéré du bien-être et de la fortune qui le procure. Les jeux de bourse en sont le moyen le plus répandu. M. Goda, comme préliminaire à l'étude de cette grave question, a étudié d'abord au double point de vue historique et juridique, celle des jeux dont le gain est l'objectif. On sait que, forcé de mettre un frein au dol et à la fraude qui s'étaient glissés dans les maisons de jeu, et ne pouvant les surveiller toutes, le gouvernement les ferma, à l'exception de quelques privilégiées qui furent placées sous l'œil de la police. Puis

Digitized by Google

vint un temps où le patronage des maisons de jeu fut jugé immoral, et leur suppression fut décrétée.

De là date l'extension prise par les affaires de bourse. La bourse est une institution non-seulement utile, mais indispensable comme marché où le rentier, le capitaliste puissent soit acquérir les valeurs sur lesquelles ils désirent placer leurs fonds, soit réaliser ces valeurs, en un mot pour les opérations au comptant. Mais la bourse admet aussi des opérations à terme ; ce sont de beaucoup les plus nombreuses, et M. Goda n'a pas de peine à démontrer que ces opérations ne sont pas autre chose qu'un jeu, et de tous les jeux le plus immoral, surtout en présence de l'énormité des intérêts exposés aux aléas résultant de la hausse et de la baisse, des capitaux fictifs, des reports, de l'abus des émissions, etc. Notre confrère indique les remèdes que pourrait apporter à cet état de choses la législation, ou du moins la jurisprudence.

M. Natalis Rondot s'est souvenu des relations qu'il entretenait avec l'Académie dans les premières années de son existence. Vous avez reçu de lui un rapport adressé au Ministre de l'Agriculture et du Commerce au nom de la 4e section de la commission permanente des valeurs de douane, dont il est le président, sur le commerce, l'industrie et le prix des matières textiles, des fils et des tissus dans l'année 1879. Je vous fais grâce des détails de statistique qui forment naturellement le fond de ce travail, pour passer à sa conclusion, qui ne saurait

Digitized by Google

trouver d'indifférents dans une ville de fabrique.

Après avoir constaté que le besoin de diminuer la dépense n'a pas ralenti la consommation, et que l'on a sacrifié, non pas l'élégance des produits, mais ce qui les rendait de toute façon excellents, autant par la matière que par le travail, notre confrère remarque que la mode, plus fugitive que jamais, a fait accepter, même par les plus exigeants, les tissus nouveaux dont la qualité amoindrie est voulue... « Cela n'aura sans doute qu'un temps, continue M. Rondot; le travail et l'épargne faisant chaque jour leur œuvre, la consommation reprendra son ancienne élasticité, et le goût reviendra des belles matières et des belles qualités. Mais l'abaissement du prix n'a pas été seulement l'effet d'un abaissement de la qualité. La production s'est en général plus accrue que la consommation, et ce défaut d'équilibre a contribué de son côté à la baisse.... De plus, partout à l'étranger, dans les arts textiles, la production a grandi, l'instruction s'est répandue, l'habileté s'est accrue; la concurrence étrangère, en un mot, est pressante, elle n'est pas sans périls, et il est sage d'avoir ce danger présent à l'esprit.»

M. Ch. Lucas vous a fait hommage de sa conférence sur les écoles d'apprentissage pour le bâtiment. Il y retrace l'histoire de deux intéressantes créations, le Cercle des maçons et tailleurs de pierre et l'Ecole municipale d'apprentis établie à la Villette; il en loue les résultats et l'organisation, et incidemment a quelques mots d'éloges pour l'Ecole municipale

Digitized by Google

de Reims, dite professionnelle, qui est analogue à la dernière quant au but, sinon pour les applications.

M. Gosset a appelé votre attention sur les conditions qu'il convient de s'imposer dans la construction des logements collectifs et particulièrement des casernes. Après des considérations sommaires sur les besoins de l'homme au point de vue de l'hygiène générale, il a examiné successivement le choix des emplacements, celui des dispositions et distributions, les moyens d'échapper aux influences extérieures, aux causes intérieures de viciation de l'air, à l'humidité, aux exhalaisons, à l'infection des parois ; puis le choix des matériaux, la construction des aires et planchers, la distribution de l'air et de la lumière, l'éclairage nocturne et le chauffage, enfin la disposition des dépendances.

Le rire est propre à l'homme. Son mécanisme physiologique n'est qu'imparfaitement connu, et il en est de même naturellement de l'action des causes qui le provoquent. On connaissait déjà au XVIIIe siècle, vous a dit M. le docteur Luton, les propriétés exhilarantes d'une mixture composée comme suit : teinture d'ergot de seigle, 5 grammes ; solution de phosphate de soude au 10°, 15 grammes ; le tout mêlé dans le quart d'un verre d'eau sucrée. Employée il y a quelques mois à la Maison de retraite par notre confrère pour combattre une arthrite de genou, dont souffrait une femme de 62 ans, il en résulta, au bout de 45 minutes, un accès de rire qui dura

Digitized by Google

près d'une heure, et fut suivi pendant plus d'une demi-heure d'une bonne humeur persistante. La même potion essayée le lendemain sur un certain nombre de femmes, produisit le même effet; mais, essayée sur quelques hommes, elle n'en eut aucun.

Le Créateur, pour assurer la perpétuité et le complet développement des différentes espèces de plantes réparties à la surface du globe, leur a donné une force de reproduction qui eût dépassé le but si elle n'eût été modérée et régularisée par le moyen de l'élimination. Des agents atmosphériques, des végétaux, des animaux, et surtout des oiseaux ont été chargés de cette élimination. Après avoir examiné sous ses divers aspects la mission providentielle de l'oiseau dans une suite d'ouvrages dont vous avez suivi le succès avec le plus vif intérêt, M. Lescuyer, resserrant son sujet, a rendu facile l'étude détaillée des oiseaux et particulièrement de ceux qui résident ou passent dans la vallée de la Marne, en résumant en un tableau les renseignements qui concernent chacun d'eux aux points de vue de la nature, de la puissance, du lieu, de l'époque et de la durée de leurs travaux.

M. Lemoine, que vous aviez délégué avec MM. Jadart et Demaison à la réunion des sociétés savantes à la Sorbonne, y a présenté, outre une étude géologique sur les terrains tertiaires des environs de Reims, un Mémoire sur les fougères qui font partie de notre flore et la restauration de plusieurs types vertébrés fossiles de nos environs.

Digitized by Google

M. Péron vous a rendu compte de diverses brochures de M. Eugène Robert ayant pour titre: 1° Physionomie de nos contrées et particulièrement du bassin de Paris avant et pendant la première apparition de l'homme; 2° Sezanne au point de vue paléontologique; 3° Rapports entre les silex taillés préhistoriques et les ossements fossiles des pachydermes.

Le même membre vous a présenté le 6e fascicule de l'étude qu'il a entreprise avec MM. Cotteau et Gauthier sur les échynides fossiles de l'Algérie, contenant la description des espèces réunies dans ce pays, avec des considérations sur leur position stratigraphique, qui est analogue à l'étage contemporain des plateaux marneux de Vitry-le-François.

M. de Lapparent ferme la série des communications scientifiques qui vous ont été faites, par son rapport d'ensemble sur les travaux de la société géologique de France, dont il est le président, et dont il célébrait le cinquantenaire le 1er avril 1870. C'est effectivement à 1830 que remonte la création de cette société. Nous étions jeunes lycéens, quand Constant Prévost, l'un de ses fondateurs, qui étudiait dans ce pays les bases de la science géologique, ne dédaignait pas de nous guider sur les bancs coquillagers de Chamery et de Courtagnon, en compagnie du respectable M. Charpentier, le maître de Payer et de Jamin.

Diverses écoles existaient alors, dit M. de Lapparent, une émulation féconde fit sortir de discussions animées une méthode commune

Digitized by Google

d'observation ; on abandonna le terrain des théories pour s'occuper surtout de la recherche des faits.

Dans cette voie se distinguèrent, après Coquebert de Montbré, des hommes dont le pays de Reims a le droit de se faire honneur, d'Archiac et Hébert, tous deux correspondants de l'Académie, et dont les communications étaient fréquentes dans les premières années de l'existence de la compagnie.

C'est ce dernier qui, après avoir produit dans la société géologique les silex taillés de Saint-Acheul, établit l'âge quaternaire du dépôt. A ce propos, M. de Lapparent fait remarquer que, avant d'admettre comme définitivement établie la présence de l'homme dans certains terrains antérieurs aux alluvions quaternaires, les membres de la société se sont généralement montrés exigeants en fait de preuves, et cette circonspection les a plusieurs fois préservés de l'ennui d'avoir souscrit à des affirmations prématurées.

Sur ce terrain, où l'archéologie et l'anthropologie sont plus directement intéressées que la géologie, nous trouvons M. Joseph de Baye, dont l'ardeur sans seconde nous paraît vouloir devancer les faits, quand, dans une brochure sur l'*industrie acheuléenne de la Brie Champenoise*, il exprime le vœu que les fouilles qui ont donné à la Champagne une sorte d'importance archéologique, soient l'objet d'une synthèse que, selon lui, sa situation réclame. Elle ouvre, dit-il, de nouveaux horizons et présage des appréciations anthropologiques jusqu'alors imprévues, en pré-

Digitized by Google

sence de la collection de crânes néolithiques qu'il a réunie et dans lesquels se reconnaissent presque tous les types humains. Cette multiplicité des types est évidemment une complication de la question des origines. Elle est de plus, si je ne me trompe, un indice que l'on ne saurait conclure avec quelque certitude sans avoir étendu les recherches à un plus grand nombre de points, ceux qui sont demeurés inexplorés pouvant donner des résultats différents de ceux que l'on connaît.

Plusieurs fois j'ai recueilli dans les travaux de nos correspondants l'écho de polémiques occasionnées par la présence d'instruments de la pierre polie ou même de la pierre simplement taillée parmi des sépultures de l'époque des métaux.

Quelle valeur convient-il de donner à ces instruments? Cette question est une des plus importantes que M. Joseph de Baye ait traitées dans diverses brochures publiées cette année, soit à l'occasion *des sépultures franques de Joches*, soit en rendant compte du *congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Lisbonne ;* enfin dans un opuscule intitulé: *Les instruments en pierre à l'époque des métaux*. Je ne ferai qu'indiquer le sujet de la discussion portée au sein de la société d'anthropologie de Paris. M. Millescamps était d'avis que la taille du silex avait été pratiquée sur certains points de la Gaule, à l'époque mérovingienne; tandis que M. de Mortillet ne croyait pas qu'on pût conclure du mélange que les ins-

Digitized by Google

truments de ce genre fussent encore en usage alors, et soutenait que les Francs, dont les sépultures en offrent des échantillons, attachaient à leur présence à côté des morts une idée superstitieuse. Sans admettre cette supposition que rien de sérieux n'autorise, M. Jos. de Baye ne consent pas à reconnaître à la présence d'instruments en silex dans les cimetières mérovingiens l'importance que lui donnent quelques archéologues. Selon lui, leur opinion doit particulièrement son succès à l'idée de diminuer l'ancienneté de l'homme, mais ne peut préjudicier à cette dernière qui lui paraît prouvée par les gisements où l'âge de la pierre est sans mélange.

Apparemment l'idée d'accroître indéfiniment l'ancienneté de l'homme est sans inconvénients pour notre confrère ; pour lui aussi les classifications par époques qu'il a plu à quelques savants d'établir, sans pouvoir en déterminer la durée, sont suffisamment justifiées. Cependant, si l'on conteste encore sur ces points, c'est que la démonstration qu'il croit faite ne contente pas les gens difficiles, c'est qu'il faut quelque chose de plus concluant pour les décider à échanger les théories nouvelles sur les origines du monde contre celles qui ont été si longtemps admises par l'universalité des intelligences.

M. Frédéric Moreau poursuit, avec le même bonheur et la même impartialité, le travail commencé sous sa direction à Caranda, et son magnifique album s'est augmenté d'un fascicule précieux, celui de Tugny, dont il vous a fait hommage.

Digitized by Google

Le cimetière des Varennes, près Dormans, récemment étudié par M. Auguste Nicaise, appartient à ce qu'on appelle l'époque de la pierre polie, il a les caractères remarqués dans un cimetière de la même époque découvert à Monsheim, près Worms.

Les cimetières qui ont livré des instruments de l'âge du bronze, et les découvertes d'objets isolés de la même époque, ne sont pas en très-grand nombre dans le département de la Marne et dans les contrées environnantes; néanmoins M. Nicaise a pu, dans une substantielle brochure, les classer par genres de manière à en faire connaître toutes les variétés.

Enfin, nous avons reçu du même correspondant une notice des découvertes faites récemment à Saint-Memmie et à Châlons-sur-Marne, et, il y a quelques années, à Bussy-Lettrée.

Trois statues de Cybèle trouvées à Reims, de 1860 à 1880, dont l'une appartient au musée, et les deux autres à M. Duquenelle, m'ont fourni l'occasion d'étudier les attributs de cette déesse aux diverses époques de son culte dans le monde romain, et de constater que deux d'entre ceux qui lui appartenaient exclusivement, le trône et la couronne tourelée, lui sont restés jusqu'à la fin, tandis que le tympanon, souvenir de son origine phrygienne, fut souvent remplacé par la corne d'abondance, symbole de la fécondité perpétuelle de la terre, et par la foudre, signe de son association avec le dieu du tonnerre ou dieu au marteau, Dispater chez les Romains, Taranis ou Thor dans la Gaule.

Digitized by Google

On a recueilli en diverses contrées des monuments qui témoignent de cette association ; mais il est démontré de plus par une monnaie d'or de Septime Sévère appartenant à M. Duquenelle, que chez les Romains eux-mêmes, au second siècle, cette association était admise, ainsi que le pouvoir de Cybèle elle-même sur la foudre. De là, selon moi, la qualification d'*Aerecura*, gardienne de l'air, qu'on lui donne dans plusieurs inscriptions.

Puisque je viens de parler de monnaies, je ne saurais oublier que vous avez reçu de M. Maxe-Werly sa *lettre à M. Renier Chalon* sur l'ensemble des collections numismatiques qui occupaient la place d'honneur dans l'exposition organisée aux Champs-Elysées par l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie ; puis la *Note sur l'origine du gros tournois*, dans laquelle il a démontré, contrairement à l'opinion émise par MM. de Saulcy et Anat. de Barthélemy, que ce genre de monnaie est de création royale et non une imitation du sou d'argent frappé vers la fin du XIIIe siècle par les abbés de Saint-Martin de Tours.

Je reviens à notre musée, pour ajouter que l'Académie voit avec bonheur ses collections d'antiquités s'enrichir chaque jour des dons de notre généreux confrère, M. Duquenelle, auxquels s'est jointe il y a quelques mois une série d'objets des époques gauloise et mérovingienne envoyée par M. Frédéric Moreau, notre correspondant.

Ces accroissements, qui rendront prochaine-

Digitized by Google

ment nécessaire un local plus étendu, et le besoin de réunir sous un même toit les éléments encore dispersés du musée archéologique que nous devrions posséder depuis longtemps, nous ont fait apporter un intérêt particulier aux études de M. Leblan sur les remarquables édifices de la rue de Tambour. Au jugement des hommes de l'art, la maison des musiciens est sans rivale parmi les constructions civiles que le moyen-âge nous a laissées; sa conservation ne sera véritablement à l'abri de toute atteinte que le jour où elle aura reçu une affectation artistique.

D'autres monuments, la mosaïque des promenades, insoucieusement abandonnée malgré vos protestations réitérées, l'arc romain de la porte Mars, sur lequel la main du temps s'appesantit de plus en plus, les statues du portail de la cathédrale qui paraissent exclues des travaux de restauration entrepris par le ministère des cultes, ont été l'objet de vos préoccupations, et, sur la proposition de M. Charles Lucas, votre correspondant, vivement appuyée par M. Gosset, vous avez joint vos efforts à ceux du congrès international des architectes en faveur de ces œuvres d'art, près des diverses antorités auxquelles incombe le devoir d'en assurer la conservation. Le congrès annuel des architectes de France, réuni dernièrement à Paris, a exprimé les mêmes vœux, et étendu le dernier, relatif à la statuaire, à toutes les églises restaurées aux frais du Gouvernement.

M. Charles Givelet vous a présenté la des-

Digitized by Google

cription d'un vitrail du XIIIe siècle appartenant à l'église de Longueval (Aisne) et représentant les légendes de saint Blaise et de saint Nicaise. A propos de ce vitrail, dont l'existence est fortement menacée, notre confrère vous a entretenus des risques de toute sorte courus par les objets d'art que l'on conserve dans les églises de villages, ou plutôt qui s'y trouvent exposés aux mutilations et aux brocantages. D'antiques statues, des étoffes, des boiseries, des tableaux et des verrières sont jetés dans un coin comme inutiles, ou bien ils sont échangés pour des objets modernes, brillants de dorures, à la mode, mais sans caractère et sans solidité; notre confrère se plaint de l'invasion de toute cette pacotille et du dédain des œuvres anciennes.

Monseigneur l'Archevêque a pris la parole pour remercier M. Givelet de son utile protestation; lui-même a été frappé de la facilité avec laquelle on vend, et aussi de l'incessante importunité des amateurs ou brocanteurs. Aussi, voulant préserver les églises du diocèse de toute aliénation de ce genre, Son Excellence vient de prescrire à tous les curés la rédaction d'un inventaire complet du mobilier de leurs églises, dont le recolement annuel sera opéré par MM. les doyens dans leurs visites, ou dans les tournées pastorales. Monseigneur a assuré l'Académie de sa vive sollicitude pour la conservation des objets d'art; il a ajouté que jamais on ne fera vainement appel à son intervention pour sauver une œuvre de mérite. L'Académie a été heureuse de s'associer à ces efforts de son

Digitized by Google

président d'honneur ; elle les secondera de tout son pouvoir.

Vous avez reçu de M. Jadart sa notice sur Saint-Lié, Villedommange et Jouy, et vous avez entendu son compte-rendu des publications de la Société académique de Laon, qui se distinguent particulièrement dans celles de la province par les détails archéologiques.

Le même membre s'est appliqué avec une activité digne de tous nos éloges, conjointement avec MM. Givelet et Louis Demaison, à relever les inscriptions historiques dispersées dans la ville, et il vous en a présenté le recueil déjà digne d'intérêt. Il vous a fait connaître par des extraits étendus les documents rassemblés par notre studieux compatriote, M. Lebourcq, sur la destruction de l'église de Saint-Nicaise, d'après les pièces originales déposées tant à Reims qu'à Châlons, et il vous a montré les vicissitudes subies par le malheureux édifice de 1790 à 1805 et les efforts tentés par la municipalité de Reims pour le sauver.

Sur cette époque troublée et ses péripéties parfois violentes, parfois ridicules, sur ses transformations politiques et administratives en rapport avec l'intérieur de la cité, les journaux du temps, les pièces accumulées dans nos archives renferment une infinité de particularités oubliées qu'il était bon de recueillir et de coordonner. M. l'abbé Cerf a entrepris ce dépouillement, qu'il saura, n'en doutons pas, affranchir de la sécheresse naturelle à ce genre de travail, en donnant l'étendue convenable aux faits d'une plus grande importance.

Digitized by Google

M. Demaison vous a fait l'histoire de quelques hauteurs placées dans le voisinage de Reims, telles que la butte de Prouilly et le mont de la Housse, d'après les explorations exécutées en divers temps. Il vous a fait connaître en outre deux monuments antiques conservés par M. Bulteau, dont l'un est romain, et l'autre, d'un caractère peu défini, a la forme d'un bénitier ou d'une piscine, avec une légende en langage inconnu.

Ceci m'amène à vous parler d'un consciencieux travail de M. l'abbé Corblet sur l'*Immersion et l'infusion baptismales*. Bien des systèmes ont été proposés pour expliquer l'immersion : notre correspondant établit d'abord par les textes tirés des Pères que l'immersion complète dans les premiers siècles était générale en Orient, et qu'elle est restée en usage dans certaines contrees où se sont conservés les anciens rites, par exemple en Russie. En Occident, au contraire, dit M. Corblet, elle a dû être rare, car les dispositions de ses baptistères ne s'y prêtaient pas, et un certain nombre de monuments iconographiques attestent, d'une manière irréfutable, qu'on pratiquait ordinairement une immersion partielle, complétée par une effusion d'eau sur la tête. Je crois devoir ajouter que la découverte faite en 1878 à Angers d'un baptistère complet, établi aux premiers siècles du christianisme sur les ruines d'un édifice romain, est de nature à modifier sur ce point les idées généralement admises. On y a trouvé deux piscines, dont l'une paraît avoir servi pour le bain

Digitized by Google

préparatoire au baptême, et de plus un hypocauste qui permettait aux catéchumènes de recevoir le sacrement en toute saison sans redouter les suites de l'immersion (1). On sait du reste que la dénudation ne fut jamais que partielle, que des rideaux fermaient les entrecolonnements de l'édicule qui couvrait la piscine, enfin que des diaconesses remplissaient auprès des femmes le même office que les diacres auprès des hommes. Or, les diacres, suivant l'*Ordre romain*, descendaient dans la piscine avec le catéchumène, et l'évêque, assis sur une estrade, présidait au baptême plutôt qu'il n'y procédait de ses propres mains.

Des textes rapportés par M. Corblet prouvent que jusqu'au VIIe ou VIIIe siècle le baptême dans les rivières fut pratiqué chez les Saxons.

L'immersion disparut vers le XVIe siècle en Italie et en France, d'après les rituels, notamment à Reims. Elle était encore en vigueur en Allemagne au temps de Luther; on ne l'abandonna en Angleterre qu'au XVIIe siècle, en faveur des enfants.

Nous ne suivrons pas notre savant confrère dans l'examen des causes qui firent abandonner cet usage pour s'en tenir à l'infusion, non plus que dans l'examen de ce qui est observé à cet égard dans les différentes communions chrétiennes. Il termine en disant que l'antiquité et la légitimité de l'infusion ne sont pas discutables; les Actes des apôtres eux-mêmes en

(1) Mémoires de la Soc. Nat. d'Agric. d'Angers, t. 21.

Digitized by Google

offrent la preuve. Seuls les Grecs schismatiques et les moscovites, avec les orientaux d'Afrique et d'Asie, avec les baptistes, en contestent la validité.

Veuillez maintenant me suivre, avec M. Durant des Aulnois, dans l'examen des usages observés au ve siècle dans les mariages. La scène est en Cyrénaïque, province d'Afrique. Le prétendu qu'il vous présente est un avocat, sans titre à la vérité, mais bien renté; la future ne peut offrir de semblables avantages, mais ses parents ont de plus une généalogie, et leurs prétentions sur ce point sont très élevées. On s'accorde néanmoins. Après les fiançailles, viennent les adieux en grande pompe et de maison en maison, de la jeune fille aux personnes marquantes de sa famille. Mais la cérémonie du mariage faisant défaut dans son auteur, notre confrère en emprunte la description à Ausone, et pour cela nous transporte à Bordeaux. Le menu du repas, l'épithalame, la musique, la danse, les présents de noces, le costume de l'époux, celui de la mariée, la marche du cortége qui les conduit à la chambre nuptiale, tout y rappelle les mœurs romaines. Ces solennités séduisirent tellement les barbares établis dans la Gaule au ve siècle, qu'ils voulurent qu'on suivît pour eux-mêmes la mode romaine. Notre confrère nous permettra d'ajouter que plusieurs des particularités signalées par lui se maintinrent en Gaule à travers les siècles; on retrouve, en effet, dans les premières peintures de l'école française et les tapisseries, des réminiscences évidentes

Digitized by Google

du costume antique; on y reconnaît notamment à sa couronne d'or, à sa robe safranée, l'épouse du mariage décrit par Ausone.

Sans prétendre compléter au point de vue liturgique l'exposé fait par M. Durant sur le mariage. M. Jadart en a pris occasion de rappeler certaines cérémonies symboliques en usage à Reims au moyen-âge, d'après le rituel de 1585, cérémonies abolies en partie par Maurice Le Tellier, en partie lors de l'introduction de la liturgie romaine moderne, et qu'il est permis de regretter pour le sens mystique que l'Église et les populations y attachaient, comme des traces vénérables des mœurs de ces âges profondément religieux et des coutumes de notre ancien droit français. Je citerai comme exemples l'étole avec laquelle le prêtre joignait les mains des époux, et surtout le voile sous lequel il les bénissait et qu'un pape au IXe siècle, Nicolas Ier, dans sa Réponse aux Bulgares, qualifiait de céleste, *Velamen cœleste*, témoin de leurs serments tellement honorable pour les époux que ceux qu'unissaient de secondes noces en étaient privés, comme ceux qui se mariaient en temps prohibé.

M. Fanart a continué la lecture de son travail sur le tableau de Saint-Remy qui représente l'office pontifical; il vous a fait connaître l'organisation de la chapelle du Pape et ses moyens de recrutement, et a terminé par la description des instruments admis dans la musique d'église au XVIIe siècle, dont plusieurs variétés figurent sur cette curieuse peinture et ont toutes cessé d'être en usage.

Digitized by Google

Une mention particulière est due au rapport que vous a fait M. Leseur sur les *Bulletins de la Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres*, pour les détails curieux qu'il en a extraits.

On connait Philippe de Mornay, l'un des personnages les plus illustres du parti protestant en France, l'un de ses plus féconds écrivains dogmatiques et que pour cela l'on surnomma le pape des Huguenots. Sa femme, Charlotte Arbaleste de Feuquières, était digne de lui; sa correspondance et ses mémoires, publiés par Mme de Witt, en font foi. La Ligue, triomphante à Paris, même avant la mort de Henry III, avait répudié les pompes de la parure. « On y voit, dit un contemporain, si grande réformation au retranchement du luxe qu'il est impossible de le croire à ceux qui ne le voient : jusque-là que quand une damoiselle porte non-seulement une freze *à la confusion*, mais un simple rabat un peu long, les autres damoiselles se jettent sur elle et lui arrachent son collet ou luy déchirent sa robe. » Suivant cet exemple, quelques ministres huguenots qui se piquaient d'austérité, se montraient intraitables sur le chapitre des mondanités féminines. Celui de Montauban, nommé Berault, s'avisa de blamer en chaire « certains haussement et entortillement des cheveux aux femmes et filles, qu'aulcunes appelaient guignevaletz, d'autres racquettes et trapenades. » Plusieurs se montrèrent peu disposées à condescendre aux avis du ministre Berault. De ce nombre fut Mme de Mornay, qui, n'étant que de

Digitized by Google

passage à Mautauban, ne pensait pas faire grand mal en y gardant les modes tolérées dans d'autres villes. Sans égard pour sa qualité et sa réputation de vertu, le ministre la priva de la cène et avec elle toute sa maison. Mme de Mornay, retirée à Villemur, petite ville des environs, y trouva plus d'indulgence près du pasteur Hardy. Des documents recueillis depuis la publication de sa correspondance permettent de suivre tous les détails de cette histoire.

Pour l'intelligence du fait et pour fournir aux dames les moyens d'échapper à la sévérité des Bérault présents et à venir, je veux bien leur dire en quoi consistait ce genre de coiffure réprouvé. Déjà sous Charles IX, au rapport d'un ambassadeur vénitien, les dames françaises se servaient d'arcs en fil de fer et de tampons sur lesquels les cheveux étaient tirés et roulés au-dessus des tempes pour donner plus de largeur au front. Sous Henry III, les cheveux en *raquette*, ou en *ratepenade*, comme disaient les Gascons, c'est-à-dire en chauve-souris, étaient relevés sur les tempes au double ou au triple de la coiffure du règne précédent. Les dames portaient de plus, dit M. Quicherat, un large chignon de faux cheveux, retenu par un peigne d'ornement, recouvert d'un léger bonnet de linon ou d'un petit chapeau accommodé à cet édifice.

Il est bon de noter que cette addition à la chevelure naturelle, sans laquelle naguère il était difficile de se coiffer convenablement, avait trouvé grâce près du ministre de Montauban;

Digitized by Google

la *raquette* seule était l'objet de ses anathèmes. Elle n'en subsista pas moins assez longtemps; Catherine de Médicis fut une des dernières à s'en parer.

La colonne élevée par cette reine dans l'une des cours de son hôtel de Soissons, a été l'objet d'une dissertation de M. Anatole de Barthélemy, qui a pris place dans les publications de la Société de l'histoire de Paris. Notre correspondant n'admet pas qu'elle ait servi pour y faire des observations astrologiques. Une sphère armillaire terminait le monument. Pour qui sait que François II avait pris cet emblême, avec la légende *unus non sufficit orbis*, à l'époque où par son mariage avec Marie Stuart il devenait roi d'Écosse, cette sphère n'était vraisemblablement pour la reine sa mère qu'un souvenir de la brillante mais trop courte fortune de son fils. Telle est l'opinion de M. de Barthélemy, et il me paraît difficile d'en avoir une autre.

J'aborde maintenant la série locale ou particulière des travaux historiques, en vous parlant de l'histoire de la Champagne à laquelle M Poinsignon consacre depuis quatre ans ses loisirs studieux et dont il nous a lu un chapitre.

Ce fragment, où est exposé l'état de la province sous Louis XI, nous révèle la méthode de l'auteur, qui, sans sortir de son sujet, le tient constamment en rapport avec l'histoire générale, et permet de saisir la part qu'a notre province dans les destinées de la France.

Il est curieux de voir, dans le récit de notre confrère, s'agiter ce Louis XI ombrageux et

Digitized by Google

sombre que nous connaissons : barbare avec notre cité, quand il s'agit d'affermir son autorité naissante ; prodigue de caresses, quand, dans ses luttes avec la féodalité, il croit devoir intéresser notre bourgeoisie à la défense d'une ville dont il considère le salut comme le gage de l'indépendance française. Les sollicitudes que lui inspire à cet égard le travail des fortifications ont un caractère à la fois tracassier et comique; il ne veut s'en rapporter qu'à son maître d'hôtel, et le maître d'hôtel lui-même sera surveillé. Puis, quand ses craintes sont dissipées, sa colère contre ses ennemis divisés est sans frein, et si un malentendu vient à lui rendre suspecte la déférence des Rémois pour son maître d'hôtel, le cœur léger de reconnaissance il leur rappellera durement les supplices qu'il leur a infligés au commencement de son règne.

La patrie de Jean de Gerson, vous a dit M. Jadart, a disparu depuis deux siècles, mais les lieux-dits du cadastre permettent de fixer son emplacement et les limites de son terroir, de même que les cartulaires de l'abbaye de Saint-Remy permettent de retracer son histoire. Gerson était un village sans paroisse, annexé au spirituel à l'église de Barby, avec lequel il finit par se confondre. Toutefois son terroir survécut à l'anéantissement des habitations, et ne fut partagé qu'en 1791 entre les communes limitrophes.

La famille du chancelier a laissé quelques souvenirs dans le pays, où une inscription va

Digitized by Google

bientôt rappeler sa mémoire. L'épitaphe de sa mère, Élizabeth la Chardenière, en huit vers français (1401) rimés, a toujours excité la curiosité. Ce nom *Chardenière*, dont une charte de 1264 mentionne déjà l'existence à Gerson, vient de la profession du *cardeur* ou de la culture des *chardons à foulons*, dont on se sert pour l'apprêt des draps. Le nom du père du chancelier, Arnaut *le Charlier*, signifie fabricant de charrues, métier vraisemblablement exercé par le premier qui fut ainsi appelé. L'aîné de douze enfants issus comme lui de souche rurale, Jean de Gerson garda pour les siens un inaltérable attachement et manifesta dans sa vie publique un zèle ardent en faveur des laboureurs. Il resta en fréquente communication avec ses parents, avec ses frères et avec ses sœurs. Gerson envoyait à ces dernières des traités de spiritualité en langue vulgaire et les excitait à apprendre « à lire roumant » ; il adressait à ses frères célestins des lettres affectueuses et mystiques ; il composait pour l'aîné qui occupait l'aumône à Saint-Remy, une généalogie versifiée de tous les siens. C'est près de ce dernier que le vieux père, Arnaut le Charlier, devenu veuf en 1401, vint passer ses derniers jours ; il fut enterré le 14 septembre 1404 proche l'autel du tombeau de saint Remy.

Je mentionnerai ici les *Documents historiques* publiés par M. Jos. de Baye sur la baronnie dont il porte le nom ; la notice de M. l'abbé Georges, de Troyes, sur *la Maladrerie de Rosnay-l'Hospital ;* la description, par M. Félix Périn, du

Digitized by Google

monument funéraire élevé sous sa direction dans le château de Villevert, près Confolens, sous le vocable de Sainte-Hélène, en mémoire de la baronne Hélène de Chamborant, sa parente, édifice de style roman, dont tous les éléments et jusqu'aux différentes pièces de son mobilier, ont été inspirés par les modèles de l'art les plus authentiques; puis, de M. Louis Guibert, un mémoire sur les *sceaux et armes de l'hôtel-de-ville de Limoges,* complété par une étude des sceaux et armes des villes, églises, cours de justice, chancelleries, communautés, corporations des trois départements limousins.

Le même membre a poursuivi, avec l'aide de la société historique du Limousin, jusqu'à l'époque de leur destruction, l'histoire de l'ordre et de l'abbaye de Grandmont. Ce travail consciencieux est accompagné d'un plan de l'abbaye et d'une carte des établissements de l'ordre avec délimitation des visitations ou provinces de l'ordre au XIIIe siècle.

M. Péchenard, continuant l'histoire de l'abbaye d'Igny, vous a présenté la vie de son premier abbé, le bienheureux Humbert, disciple et ami de saint Bernard; puis celle de Guerric, 2e abbé, qui, après avoir été chanoine de Tournay, vint aussi se placer sous la direction de saint Bernard. Devenu abbé d'Igny, il l'édifia surtout par son humilité, agrandit le monastère, et contribua à la fondation de La Valroy et à celle de Bonnefontaine. Guerric est mis au nombre des saints par un grand nombre de martyrologes ; ses sermons ont été imprimés en 1534 par ordre

Digitized by Google

de François 1er; il a laissé en outre un commentaire sur les psaumes et quelques autres ouvrages.

Le monastère bouddhique de Pemmiantsi dans l'Himalaya, visité par M. Jules Remy et sur lequel il a fait une conférence à Châlons, ressemble peu à ceux d'Europe, de même que la doctrine bouddhique orthodoxe a peu de rapports avec nos croyances.

Notre confrère assure même que l'idée d'un Dieu créateur en est absente, quoique Brahma soit à la fois la source d'où la vie se répand et l'Océan où elle va se perdre. Toutes les âmes émanées de Brahma étant semblables, dit notre confrère, depuis celle de l'homme jusqu'à celle de l'huître et des corps bruts, la croyance aux transmigrations, aux renaissances, aux métempsycoses de toute sorte est assez vive chez les cinquante millions d'Hindous plongés de nos jours dans le brahmanisme, pour qu'ils s'abstiennent de tuer le moindre animal de peur d'y rencontrer celle d'un ami ou d'un parent décédé. Ce respect de la vie des animaux leur a fait bâtir des hospices où l'on recueille et soigne jusqu'à leur mort ceux qui sont infirmes, estropiés, usés par la vieillesse. « A Bombay, notre confrère a vu des hommes intelligents, guidés par un sentiment de piété filiale, se mettre dans le déshabillé le plus complet pour s'abandonner deux heures durant à la voracité des puces et autres insectes mal famés, avec la conviction qu'ils couraient ainsi la chance de procurer un régal à quelqu'un de leurs ancêtres, transmigré pour

Digitized by Google

ses péchés dans le corps de cette vermine. »

Le pays visité par M. Remy réserve plus d'une surprise aux voyageurs. On y rencontre diverses espèces de sangsues, dont une se glisse par vingtaines dans vos chaussures et se gorge de votre sang sans que vous y sentiez rien, tant sa morsure est discrète. Mais la nature n'a pas seule ses curiosités dans ce pays. Il y en a jusque dans la dévotion, qui ne se contente pas toujours du chapelet pour répéter jusqu'à l'infini la salutation bouddhique. La prière, écrite sur la partie tournante d'une machine, crécelle, fuseau, cylindre ou moulin, est censée dite une fois à chaque tour. On peut ainsi prier d'une main en faisant autre chose de l'autre, ou bien avec ses pieds si les deux mains sont occupées; le moulin à eau ou à vent permet même que la prière se dise en dormant.

M. Péron vous a lu de curieux extraits d'un voyage d'exploration dans les parties habitées du Sahara. Des traits de mœurs saisis sur le vif par le voyageur vous ont convaincus du besoin qu'ont ces populations de s'assouplir au contact de la civilisation européenne pour sortir de l'enfance ou plutôt de la barbarie.

Osons-nous bien cependant vanter sans restriction les bienfaits de la civilisation, quand l'extrême richesse, la gloire même des lettres et des arts, le génie qui fait les philosophes, la valeur qui produit les héros, ne sont pas toujours un gage de prospérité pour l'avenir des nations qui ont été en possession de ces biens? témoin la Grèce, ce petit pays dont l'histoire,

Digitized by Google

profondément empreinte dans les esprits, les passionne encore toutes les fois qu'un danger paraît se lever devant lui.

Les évènements dont il a été récemment le théâtre ont inspiré à M. Barbat la pensée de relever sur un livre de voyage les notes qu'il y avait consignées à la suite d'une assez longue excursion faite en Morée il y a plus de vingt ans. Ces notes nous ont valu une suite d'impressions qui ne semblent pas avoir vieilli et qui montrent sous un jour qui doit être vrai cette Grèce moderne, trop fière de son passé, pour ne pas être injuste, parfois, dans ses revendications actuelles.

L'usage a voulu, Messieurs, qu'après avoir parlé des travaux de l'Académie, nous jetions un regard sur les changements survenus pendant l'année dans son personnel.

M. Cornet, qui a rempli avec zèle pendant plusieurs années les fonctions de secrétaire-archiviste, a été appelé comme inspecteur d'Académie dans une autre résidence; M. Boullaire, démissionnaire des fonctions de chef du parquet, est allé habiter Paris; il en est de même de M. le docteur Beltz: les deux premiers ont pris rang parmi les membres honoraires, et nous ont promis, en s'éloignant, de nous continuer leur collaboration. M. Péron, transféré à Toul, comme sous-intendant militaire, vous a quittés également, laissant dans votre section scientifique une place difficile à remplir avec la même compétence.

Digitized by Google

Après ces départs déjà bien nombreux, nous avons eu à déplorer quelques morts. D'abord celle du savant membre de l'Institut, qui l'an dernier, à cette même place, nous charmait par la vivacité de son coup d'œil et la vérité de ses peintures. Dans cette œuvre de M. Paulin Paris, la dernière que sa plume ait produite, vous avez reconnu l'un des champions de l'école romantique à son début, un des initiateurs de l'étude de la langue et de la littérature françaises au moyen-âge, avant de la diriger par son enseignement et par ses livres. Les traits plus marquants de son caractère étaient une extrême bienveillance et un vif attachement pour cette partie de la Champagne qui l'avait vu naître, où il avait été élevé et dont il était devenu de son vivant une des illustrations. Il nous donnait chaque année des preuves de cet attachement en prenant part à notre solennité annuelle, parfois, comme l'an dernier, en nous offrant la primeur de quelqu'un de ses écrits.

M. le docteur Maldan, que nous avons perdu peu de jours après, était un des derniers survivants de la portion lettrée de la même génération. Il avait, dès son arrivée à Reims, fait partie de cette pléïade d'hommes studieux et éclairés qui, de 1837 à 1840, raviva dans cette ville le culte de l'histoire locale et prépara les voies à l'Académie. Entré dans la compagnie il y a peu d'années seulement, il fut appelé deux fois par vos suffrages à la vice-présidence, sans consentir à accepter un poste plus élevé. Mû par

Digitized by Google

ce sentiment d'excessive modestie, il s'était démis peu de jours avant sa mort, et par l'expression de sa volonté, il nous était interdit, comme à ses confrères de l'école de médecine, dont il avait été le directeur, de donner à sa mémoire le tribut d'éloges dû à son caractère et à ses services.

Nous avons perdu, en Italie, un de nos plus anciens correspondants, le comte Jean Arrivabenne, de Mantoue. Arrêté comme carbonaro en 1821, il parvint à s'échapper de prison ; mais, condamné à mort, avec confiscation de ses biens, il vécut dans l'exil jusqu'au moment où la liberté fut rendue à son pays. Il est mort sénateur du royaume d'Italie et préfet de l'Académie virgilienne de Mantoue, dans laquelle son éloge fut prononcé.

Des vides si nombreux devaient être comblés par des intelligences jeunes et actives, par ces collaborateurs de la première heure qui promettent d'employer la journée tout entière à l'œuvre entreprise. Un avocat, M. Arthur Brissart ; un notaire ami des lettres, M. Paul Douce ; un industriel au courant des inventions modernes, M. Alb. Benoist ; un professeur de science, M. Etienne Wallon, sont venus remplir les rangs éclaircis des membres titulaires. Ceux des correspondants ont reçu en outre un homme d'étude érudit, M. le comte Olivier de Gourjault, de Mézières ; le laborieux auteur de tant d'opuscules de médecine, d'agriculture et de viticulture, M. Plonquet ; un publiciste élégant, M. Henry Rouy, de Sedan.

Digitized by Google

Ainsi s'établit dans les deux départements limitrophes qui composent le pays de Reims, une louable émulation pour travailler à l'histoire, à la glorification, au véritable progrès de la patrie commune : *Servare et augere.*

Digitized by Google

RAPPORT

DE LA

COMMISSION DES SCIENCES

Présenté par M. L. DEMAISON, Membre titulaire (1).

Une étude très-importante et très-consciencieuse sur la géologie de l'arrondissement de Sainte-Menehould a été soumise cette année au jugement de votre commission scientifique. Ce travail, fruit de deux années de recherches persévérantes, fait connaître dans les plus grands détails la constitution physique des cantons de Sainte-Menehould, Dommartin-sur-Yèvre et Ville-sur-Tourbe, formant la région orientale de notre département.

L'auteur, dans une première partie, s'occupe de l'arrondissement en général, puis il passe à l'examen particulier de chaque canton et de chaque commune. Ce plan, ainsi qu'il le reconnaît lui-même, a le tort de provoquer des redites et des répétitions nombreuses; mais il offre aussi des avantages et facilite les recherches spéciales.

(1) Membres de la commission : MM. Lemoine, E. Wallon, A. Benoist, L. Demaison.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, nous devons insister d'autant moins sur cette légère critique, que tout est en somme disposé dans cet ouvrage avec beaucoup de clarté, d'ordre et de méthode. Ajoutons que le texte, en lui-même très-considérable et très-digne d'éloges, est accompagné d'un atlas de 43 planches qui en facilitent l'intelligence au lecteur, en lui mettant sous les yeux des cartes géologiques, des coupes de terrains, et des dessins exacts des fossiles caractéristiques. Mais l'auteur, géologue actif et zélé, ne s'est pas contenté de ces travaux déjà si importants ; il nous présente en outre trois grandes cartes en relief des trois cantons de l'arrondissement de Sainte-Menehould. Nous regrettons toutefois l'absence de la statistique agronomique que vous demandiez ; mais les recherches sont si complètes sur les autres points qu'il y a peu à tenir compte de cette lacune. Votre commission a donc pensé que la plus haute récompense devait être attribuée à une œuvre aussi méritoire, et l'Académie, ratifiant son jugement, a décerné à M. Collet, de Sainte-Menehould, le prix de 300 fr. proposé dans son programme.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

CONCOURS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Par M. Henri JADART, Membre titulaire (1)

Messieurs,

L'an dernier votre commission jetait un cri d'alarme : un seul mémoire lui avait été remis et vous ne décerniez aucune récompense.

Plus heureuses cette année, vos commissions d'histoire et d'archéologie vous soumettent un rapport sur cinq travaux d'étendue et de mérite différents, mais tous dignes de vos suffrages et de votre intérêt. Trois d'entre eux répondent aux questions du programme : l'*Etude sur Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims*, — la *Monographie de la commune des Mazures* (*Ardennes*), — la *Description des Eglises du canton de Châtillon-sur-Marne ;* deux vous ont été soumis hors concours : l'*Etude sur Ebbon, archevêque de Reims*, et l'*Histoire de l'abbaye*

(1) Faisaient partie de la commission d'histoire, outre le secrétaire général, MM. Fanart, Péchenard, L. Demaison, A. Brissart, H. Jadart, rapporteur ; et de la commission d'archéologie, MM. Ch. Givelet, Cerf, Gosset, L. Demaison, H. Jadart, rapporteur.

Digitized by Google

d'Hautvillers (*Marne*). J'ai la tâche de vous soumettre sommairement sur chacun d'eux, les conclusions favorables que vous avez sanctionnées par un vote unanime.

L'ouvrage imprimé que vous a adressé M. l'abbé Gillet sur Maurice Le Tellier, forme l'un des plus remarquables travaux que l'Académie ait eu l'occasion de couronner (1). Cette étude, écrite d'un style élevé, touchant à des faits oubliés et à des institutions en partie disparues, surtout féconde en documents inédits, est le fruit de longues et minutieuses recherches dans les grands dépôts de Paris où les travailleurs de la province ont rarement la bonne fortune de pouvoir puiser à loisir. Elle est digne de la haute personnalité qu'elle fait revivre, et elle apporte un précieux contingent à l'histoire de la ville et du diocèse entier. Le puissant archevêque, fils de Michel Le Tellier et frère de Louvois, qui tint le siège de Reims pendant quarante ans (1671 à 1710), a en effet mis la main dans ce pays aux débats des moindres villages comme aux affaires de l'université et de l'échevinage rémois : « Nul prélat, disait M. Louis Paris, ne poussa plus loin que lui la connais-

(1) *Charles-Maurice Le Tellier, archevêque-duc de Reims. Etude sur son administration et son influence*, par M. l'abbé Gillet, supérieur du petit séminaire de Reims, chanoine honoraire, docteur ès-lettres. — In-8° de XV-439 pages. Paris, Hachette, 1881. — En tête, reproduction par la photogravure du portrait de Maurice Le Tellier, peint par Mignard, dont l'original est au Musée de Reims. — Cette étude a été la Thèse française de M. l'abbé Gillet pour le doctorat ès-Lettres, grade qu'il a reçu de la Faculté de Nancy le 11 mai 1881.

Digitized by Google

sance des hommes et des lieux soumis à son autorité (1). » Il reconstruisit en 1690 une partie de l'archevêché, il développa le collège des Bons-Enfans, il bâtit en 1686 le séminaire; il visita fréquemment les campagnes ruinées par les guerres de la Fronde, s'efforçant de les secourir et de les pourvoir de curés résidants et de bons maîtres d'école. Sur une scène plus vaste, dans les affaires de l'Etat comme dans celles de l'Eglise de France, son activité fut la même et se traduisit par des actes d'une portée considérable, qu'il est intéressant d'étudier avec impartialité, avec l'exacte connaissance de l'époque et l'attentif respect que ces actes commandent. Son rôle de protecteur des Lettres dans lequel il succéda à Colbert, ses fonctions de Proviseur de Sorbonne, sa sollicitude pour Mabillon, Ruinart, Roland et de La Salle, sa liaison avec Bossuet, son amour des livres qui se traduisit par cette superbe *Bibliotheca Telleriana*, tout cela lui mérite la gratitude de ceux qui ont gardé le culte des traditions du XVIIe siècle.

Telles sont les principales lignes de cette étude, dont les XII chapitres embrassent avec ordre et méthode toutes les particularités d'un récit plein d'intérêt : les premières années du futur prélat, son administration spirituelle vis-à-vis du clergé séculier et du clergé régulier, ses rapports avec les protestants, son zèle pour les Lettres, son

(1) *Maucroix, sa vie et ses ouvrages*, par Louis Paris, 1854, p. CLXIII. M. l'abbé Gillet n'a pas mis assez en relief le rôle de Maucroix dans toutes les affaires où l'employa Maurice Le Tellier, notamment à l'Assemblée de 1682.

Digitized by Google

administration temporelle (au sujet de laquelle votre commission doit émettre quelques réserves en ce qui touche l'historique de l'échevinage), ses discussions, ses sermons, son rôle aux assemblées du clergé de France en 1681, en 1682 et en 1700, enfin la période de sa faveur et celle de sa disgrâce à la cour du grand roi. Laissant à l'auteur toute la responsabilité de ses jugements sur les conflits théologiques ou ecclésiastiques, auxquels fut mêlé Maurice Le Tellier comme doyen des archevêques de France, votre commission s'est préoccupée surtout de l'intérêt qu'offre cet ouvrage au point de vue rémois. A cet égard, rien d'essentiel n'a été omis (1). Les pièces justificatives sont fondues dans le texte et l'appendice ne contient que des extraits des *Mémoires de René Bourgeois* et deux documents sur la Faculté de théologie de Paris. L'œuvre, dans son ensemble, satisfait donc pleinement au vœu du programme, et vous lui avez décerné la médaille d'or de 300 fr.

(1) Il y a lieu toutefois de signaler différentes erreurs de détail : (p. 17), le cardinal Bona mourut en 1674, sans avoir été pape.— (page 178), l'archevêque de Reims n'eut jamais de *pairs* au sens féodal du mot. — (p. 384), Maurice Le Tellier fut enterré dans l'église Saint-Gervais et Saint-Protais de Paris, dans le tombeau de sa famille, comme le demandait son testament *s'il mourait à Paris*. Sa dépouille ne fut donc pas « inhumée dans le sanctuaire de la cathédrale, » ce qui aurait eu lieu *s'il était mort à Reims*.— (p. 177), ce n'est pas en vertu de la donation de Louis d'Outremer que l'archevêché de Reims acquit toutes ses châtellenies ; celle d'Attigny, par exemple, lui échut seulement en 1114 par don de Hugues de Champagne. (*Hulot*, hist. d'Attigny, p. 196.) — (p. 7), Jean Gerbais, dont il est souvent question, naquit à Epoye (canton de Beine) et une fondation y rappelle encore son souvenir.

Digitized by Google

La commune des Mazures (1185) habitans, canton de Renwez, arrondissement de Mézières), est un ancien domaine du marquisat de Montcornet, dans lequel se trouvait l'abbaye ou plutôt le prieuré de Notre-Dame de Consolation ; cette localité, renommée par ses forges dès le XVIIe siècle, est située au milieu d'un pays forestier, fécond en légendes et en traditions : elle rentre bien à tous ces titres dans la catégorie des communes importantes du diocèse de Reims, dont vous provoquez l'étude approfondie.

Sa monographie fait l'objet d'un mémoire étendu qui vous a été soumis pour la seconde fois par M. l'abbé Genet, votre correspondant à Charleville, lauréat de plusieurs de vos concours (1). A la suite de remaniements et de corrections qui le rendent conforme au plan bien des fois tracé par vos rapporteurs, ce travail vous a paru d'une utilité incontestable ; son mérite s'accroît d'indications précises et de recherches détaillées, telles qu'on se plaît à en donner sur un sujet de prédilection. Toutefois votre commission regrette que l'auteur ne lui ait pas remis un manuscrit entièrement nouveau, et qu'il ait laissé (p. 6 et 221) de longs hors d'œuvre sur la féodalité en général, ainsi que (p. 100 et suiv.) des considérations discutables sur les bienfaits respectifs de l'ancien régime et de la révolution. En outre, l'étymologie

(1) *Histoire populaire du village ardennais des Mazures.* — In-4° de 251 pages, manuscrit avec cette épigraphe empruntée à Jean Visagier, poëte de la Renaissance, né à Vandy: *Per patriam vivo, per me mea patria vivet.*

Digitized by Google

des Mazures (p. 12), *Masuræ*, *habitations misérables ou ruinées*, telle que l'explique M. Genet, est contredite par Du Cange, cité par lui en note, qui fixe le sens primitif de *Masura* ou *Mansura* comme étant synonyme de *Mansio, Manse, Domus*, *Maison habitée avec ses dépendances*. Ailleurs (p. 186 à 217) l'auteur donne des détails biographiques contemporains par trop abondants ; enfin (p. 18) il attribue au XIIe siècle (?) l'origine probable d'un tableau de sainte Gertrude appartenant à l'église actuelle. En signalant ces détails faciles à rectifier dans une indispensable transcription, votre commission ne veut qu'ajouter un mérite de plus à la rédaction d'une œuvre consciencieuse, que vous avez récompensée par une médaille d'or de 200 fr.

La Notice historique et descriptive du canton de Châtillon-sur-Marne a été rédigée par M. l'abbé Chevallier, curé de Cuisles (1). Son travail comprenant 109 pages in-f°, dont le texte est accompagné de 255 dessins à la plume, témoigne d'un zèle bien rare et d'une opiniâtre persévérance qu'apprécieront à leur valeur tous ceux qui se livrent aux recherches de l'antiquité. Dix-neuf églises et quatre chapelles avec tous leurs détails caractéristiques, se trouvent ainsi décrites et reproduites par des plans (à l'échelle de 0m005) et par des vues faites d'après nature, avec la patience d'une main très-habile, sinon avec l'art expérimenté du dessinateur.

(1) *Notes pour servir à l'histoire et à la description des églises du canton de Châtillon-sur-Marne.* Notice accompagnée de 255 dessins à la plume (1875-1881.)

Digitized by Google

L'auteur offre à l'Académie un recueil précieux de matériaux et de renseignements : tombes, inscriptions, vitraux (notamment les débris Renaissance de Cuchery), nombreux types de pavés ou carreaux émaillés, notamment à Anthenay et à Vandières, rétables (dont le plus remarquable est à Sainte-Gemme), décorations artistiques de toute sorte, objets exposés à tant de causes de ruine et de destruction, souvent voués au brocantage ou à l'incurie, tout cet ensemble se trouve désormais fixé sur le papier avec ordre et exactitude.

On a commencé naguère l'*Inventaire des richesses d'art de la France :* des travaux comme celui-ci, généralisés et contrôlés ensuite, poursuivraient pratiquement ce projet si difficile à réaliser ; en outre, ils réuniraient les éléments des *Répertoires archéologiques de la Marne et des Ardennes,* objet de vœux constants mais de vœux stériles. Malheureusement l'auteur de cette notice n'a pas abordé les antiquités romaines, ni les monuments civils que le programme comprenait aussi : il s'est borné aux édifices religieux, tâche suffisamment méritoire dans un canton qui compte parmi ses curiosités l'église de Binson si riche en textes anciens, et les débris épars du prieuré de Longueau qui auront tous bientôt disparu. Encourageant de tels efforts et en souhaitant la continuation, vous avez voulu le témoigner, Messieurs, en accordant à M. l'abbé Chevallier une médaille d'or de 200 fr.

Jamais la vie d'Ebbon, archevêque de Reims

Digitized by Google

au IXe siècle (816 à 841), n'avait fait l'objet en France d'un travail particulier. Vous saurez gré à M. l'abbé Jacquart, professeur à Oullins, originaire du pays de Reims, d'avoir réuni en un mémoire d'une centaine de pages l'abrégé d'une vie si féconde en vicissitudes (1). Ecrite d'un styie généralement limpide, cette étude est la mise en œuvre de matériaux disséminés chez les historiens, surtout chez Rohrbacher et Frantin (2). Sans avoir le mérite d'une conception originale ou d'un examen nouveau des anciens auteurs, elle retrace l'existence du frère de lait de Louis-le-Débonnaire. L'auteur, poussant sa thèse plus loin, trop loin peut-être, veut innocenter Ebbon dans l'affaire de Compiègne (833), et mettre son rôle à l'abri de tout reproche dans la déposition du prince, son bienfaiteur. Il le représente comme ayant été ensuite calomnié et injustement sacrifié, lors de sa propre déposition à Thionville (835), à la suite de l'indignation légitime qu'excita partout la déchéance de l'empereur. Cette réhabilitation devient un plaidoyer complexe et fort délicat, où l'auteur n'introduit aucun élément nouveau.

Votre commission considère comme un hors-

(1) *Ebbon, 32e archevêque de Reims*, mss. pet. in-4° de 118 pages, 1880.

(2) *Hist. univ. de l'Eglise cath., T. XI. — Louis-le-Pieux et son siècle. Le Répertoire des sources histor. du moyen-âge*, par M. Chevalier, 1878, *Verbo* Ebbon, indique les sources assez nombreuses, parmi lesquelles cinq travaux allemands, dont une thèse de Rueckert, Berlin, 1844, *De Ebbonis arch. rem. vita.* M. Jacquart ignore tout cela. — Voir sur l'*Evangéliaire d'Ebbon*, la *Revue de Champagne et de Brie*, t. VII, p. 87, et les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 4e série, t. X, 1879, p. 111 avec les dessins.

Digitized by Google

d'œuvre ce qui a trait au culte des Images (p. 31 à 37), à propos d'un concile de Paris où il n'est pas certain qu'Ebbon ait assisté; elle eût mieux aimé que l'auteur, s'inspirant de D. Marlot, insistât sur les actes d'Ebbon à Reims; il donne, il est vrai (p. 12), une description fantaisiste de la cathédrale qu'il construisit, mais il ne parle ni de la fondation du chapitre de Braux, ni des assemblées d'Attigny, ni du célèbre *Evangéliaire d'Ebbon*. Ces critiques n'empêchent pas d'apprécier ce premier essai sur l'un des personnages les moins connus de l'époque carlovingienne : aussi vous décernez à M. Jacquart, prêtre du diocèse de Reims, une médaille d'argent de 2e classe, hors concours.

L'Académie a couronné en 1848 une *Histoire de l'abbaye d'Hautvillers*, écrite par M. l'abbé Pierquin, l'un de vos correspondants. Cet ouvrage considérable dont vous a rendu compte M. Henri Paris (1), était resté inédit malgré tout l'intérêt qui s'attache à l'illustre monastère dont il retrace les annales : le manuscrit qui le renfermait n'était accessible qu'aux érudits qui consultaient vos archives ou la bibliothèque de son laborieux auteur.

Cette année, M. l'abbé Manceaux, curé d'Hautvillers, vous a fait hommage de trois volumes

(1) *Travaux de l'Académie*, t. VIII. p. 232. Rapport sur le concours de 1848. — *Hautvillers*, ancienne abbaye bénédictine de la Congrégation de Saint-Vannes, village du canton d'Ay (Marne).

(2) *Histoire de l'abbaye et du village d'Hautvillers*, par l'abbé Manceaux, curé d'Hautvillers, 3 vol. in-8 jésus de 615-599-631 pages,

Digitized by Google

imprimés qui placent cette fois à la portée de tous l'histoire de la fameuse abbaye, et du village qu'il dessert avec tant d'affection et depuis si longtemps (2). Vous avez reçu avec reconnaissance une œuvre de vaste étendue qui met au jour les documents déjà disposés, et les augmente de textes nouveaux et de pièces de toutes sortes. Ces volumes très-remplis, auxquels manque cependant une *Table des noms de lieux*, sont ornés de planches qui, sans avoir de caractère artistique, font connaître d'intéressants détails, notamment quatre chapiteaux romans où se trouve représentée l'histoire de Noé, frappant souvenir de l'invention du vin dans ce vignoble fameux, les magnifiques boiseries du chœur de l'église et un plan fort précieux de l'abbaye en 1777. Dans la préface, l'auteur reconnaît «tout ce qu'il doit aux longs et patients travaux de l'historien qui l'a précédé, et dont il fait comme le fond de son propre ouvrage.» C'était justice, et l'Académie, reconnaissant à son tour le grand service rendu à l'histoire du pays, attribue à M. l'abbé Manceaux une médaille d'argent de première classe hors concours.

Voilà, Messieurs, le résultat productif de votre appel aux amis de l'histoire ; votre programme offrait encore d'autres sujets pleins d'intérêt pour Reims : les *Anciennes fortifications de la ville,* le *Chapitre de Notre-Dame,*

avec planches hors texte. Epernay, L. Doublat, 1880. — En tête se trouve une dédicace à M. le comte Chandon de Briailles, propriétaire actuel des débris et de l'enclos de l'abbaye.

Digitized by Google

le *Collège des Bons Enfans*, travaux de longue haleine qui donnent lieu, vous le savez, à des recherches persévérantes dont vous espérez bientôt recueillir la moisson. Est-il besoin de les encourager? Est-il nécessaire de redire en cette solennité dont le but est précisément de glorifier l'étude, combien sont profitables à l'âme, combien sont fécondes pour l'intérêt public, ces calmes et impartiales recherches à travers les siècles disparus? Loin des passions bruyantes, sans maudire le passé, sans méconnaître le présent, les confondant au contraire l'un et l'autre dans l'amour de la patrie, elles font briller la vérité dans ce milieu si large et si désintéressé, elles mûrissent le jugement, elles pacifient les esprits.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

Par M. P. DOUCE, *Membre titulaire* (1).

Il semble, Messieurs, que la muse de notre temps se recueille et médite; elle assiste à la transformation que subissent nos goûts et nos mœurs, et elle se demande si, elle aussi, ne doit pas modifier son allure et changer sa manière. Le goût des choses positives dans le sens élevé et l'esprit d'observation qui sont partout, la préoccupent ; elle ne voit pas en eux des défauts, croit ce siècle moins mauvais qu'il n'en a l'air, et, se sentant vivre encore au fond des cœurs, se laisse entraîner par la loi générale ; elle veut marcher et s'accommoder au temps présent. Habillée à la mode des deux derniers siècles, elle serait peu goûtée de tout ce qui peut l'aimer aujourd'hui, c'est-à-dire d'une foule de gens qui alors ignoraient jusqu'à son nom, et son désir étant de plaire au petit public comme au grand, elle se fait simple et populaire. Elle est là et plus que jamais dans son rôle, car elle s'adresse au plus grand nombre, et ses bienfaits sont plus largement répandus.

Ce n'est pas à dire qu'elle se fasse vulgaire;

(1) La commission comprenait, outre le Secrétaire général, MM. Piéton, Vice-Président; Soullié; Leseur; Deglaire; Douce, Rapporteur.

Digitized by Google

Coppée, Paul Deroulède en sont la preuve ; ce ne sont pas là moins des hommes distingués que des hommes de cœur ; ceux qui ont écrit la *Grève des forgerons*, les *Chants du soldat*, ont fait couler plus d'une larme, et leur plus grande gloire n'est pas de vous avoir touchés, vous, Messieurs, qui êtes des lettrés et des délicats, mais d'avoir ému dans le langage poétique tout homme, de quelque éducation qu'il soit, assez instruit pour lire un vers français.

Cette manière nouvelle serait-elle, comme dans la peinture, un commencement de naturalisme ? Peut-être, et il ne faudrait pas s'en plaindre. — Le romantisme, qui a été la première forme du naturalisme, n'a-t-il pas rendu grand service à la littérature, en la dégageant des liens formidables dans lesquels la tenaient enserrée les grands classiques du XIXe siècle?

La poësie, du reste, en se mettant à la portée de tous, revient à ses premiers errements, aux temps bibliques, aux temps où toute la Grèce chantait Homère : elle était populaire alors, elle reprend aujourd'hui la tradition.

Aussi, Messieurs, vérité du récit, grâce naturelle, simplicité de l'expression, qualités qui n'excluent ni la fiction ni la vigueur, voilà ce que votre commission a cherché et ce qu'elle a voulu récompenser dans les œuvres du concours de cette année, croyant en cela répondre au sentiment général.

Mais avant de passer aux lauréats du concours, il faut vous dire quelques mots des moins bien partagés.

Digitized by Google

Voici d'abord une pièce consciencieusement travaillée et qui porte pour titre : *Saint-Pierre au tribunal de Néron.* Il n'est guère dans la vérité historique que saint Pierre ait comparu devant Néron lui-même et que celui-ci ait jugé à propos de lui donner des raisons ; le poëme se ressent de l'invraisemblance de la scène, et vainement l'auteur élève jusqu'au tragique le ton de ses personnages : l'effet cherché ne se produit pas.

Les deux pièces nos 2 et 3, *la Sœur de Charité* et *la Sœur Marthe*, sont composées sur la même idée : le dévouement de la religieuse. Admirable thème assurément, que la charité et l'abnégation personnifiées dans une de ces saintes filles ! Mais, pour louer ces vertus surhumaines tant de fois célébrées par les poëtes, aussi souvent chantées par les mauvais que par les bons, il faudrait un talent de premier ordre ; c'est presque la profaner que de la traiter d'une façon banale; je ne dirai rien de plus de la *Sœur Marthe.*

Dans *la Sœur de Charité*, le vers est meilleur, l'épithète plus juste, mais la pièce pêche par le goût. L'auteur cependant a l'habitude du vers, et dans certaines strophes l'idée et l'expression sont élevées :

Car sa jeune âme était de la race de celles
Qu'attire la vertu, victorieux aimant,
Et qui ne sont jamais à la grâce rebelles,
Et qui, jurant à Dieu de lui rester fidèles,
Sont à lui comme l'aigle au soleil, simplement !

Digitized by Google

Rien à dire si la comparaison du dernier vers n'était un peu haute pour le sujet.

Je trouve plus loin : .

> En dépit du labeur incessant qui l'accable,
> Son front reste serein et son cœur reste fort.
> Et jour et nuit, sans trêve, apôtre infatigable,
> Elle est là, près du lit du patient, semblable
> A quelque archange armé, luttant contre la mort.

Malheureusement l'auteur, pour finir, éprouve le besoin de toucher à la politique; politique et poésie ne sont pas sœurs. Cette fâcheuse inspiration fait que le poëte termine par une strophe malheureuse et un rapprochement regrettable.

Malgré ses défauts, *la Sœur de Charité* est bien supérieure à *La Sœur Marthe:* en épurant son goût, celui qui a pris pour épigraphe: *La foi et l'espérance lui disent ma sœur*, pourra certainement mériter vos suffrages.

Nous passerons rapidement sur le n° 4; sous l'épigraphe *Proles gratissima matri*, nous trouvons deux poëmes du même auteur dont l'idée-mère est celle de l'épigraphe, l'amour maternel.

Genre naïf et genre horrible! Un enfant qui vient de mourir dans les bras de sa mère conseille à celle-ci du haut du ciel d'employer la dot qu'elle lui destinait à l'achat d'un orgue pour la paroisse et lui promet de venir chaque dimanche, pour la consoler, en jouer lui-même. C'est le comble de la fiction!

Un affreux drame de famille fait le sujet du second poëme. Une femme, que les désordres

Digitized by Google

de son mari ont plongée dans une atroce misère, va se noyer ; ses deux enfants de 8 à 10 ans ne tardent pas à en faire autant, et le père, enfin touché, se décide, sur les observations d'un Monsieur fort bien pensant, mais qui ressemble beaucoup au pédant de la fable de La Fontaine, à rentrer dans la bonne voie. Ce mari invraisemblable, ce père dénaturé ne nous intéresse guère, et, qu'il devienne honnête ou reste débauché, quand il a sacrifié toute sa famille, peu nous importe !

Il va sans dire que, malgré la correction de son style, l'auteur ne sera point lauréat du concours.

Tout ce que je viens de passer en revue n'est pas très gai ; nous ne sortons guère de la banalité, de la gravité triste ou fade. Voici venir quelques œuvres meilleures, de plus haut style et d'idées plus nouvelles.

La première est un long poëme, le plus considérable de la série ; il a pour titre : *Les Compagnons d'Ulysse.*

Le héros d'Homère, entraîné par le destin, aborde dans l'île où règne Circé ; l'histoire ni la mythologie ne désignent cette île d'une manière précise. La nymphe change *en cochons ?* les compagnons d'Ulysse ; lui seul échappe à la transformation par l'amour qu'il inspire à Circé et il obtient d'elle, non-seulement qu'il gardera son humaine nature, mais qu'elle rendra la forme humaine aux malheureux qu'elle en a dépouillés.

Digitized by Google

A tous, dit-il, rendons la forme humaine,
La voudront-ils, dit la nymphe, accepter ?
Ah! dit Ulysse, en pouvons-nous douter!
Qu'ont de commun avec la race infecte
Qui sacrifie à la matière abjecte,
Mes Grecs polis, aimables et joyeux
Et de tout temps les favoris des dieux?
Il leur parla d'honneur et de patrie,
Mais sans succès : la paix de l'écurie
Et le bien vivre ont comblé tous leurs vœux.
Qu'ont-ils besoin de s'adresser aux dieux!

Ils n'ont point perdu le souvenir de leur vie d'homme, et ils préfèrent de beaucoup leur nouvelle existence.

Ulysse alors entame avec Grillus, celui d'entre eux qui paraissait jadis le plus sensible à la gloire, une discussion dans laquelle malheureusement Grillus a l'air d'avoir raison. Le dialogue est vif et Grillus y a le beau rôle; il raisonne, il est logique, il démontre à Ulysse que l'homme, avec ses passions multiples, est bien plus malheureux que la brute, qui trouve toujours à se satisfaire, et que sa fin, celle d'un roi surtout, est bien souvent la même que celle réservée aux animaux de son espèce, la hache ou le couteau. Ulysse, le sage Ulysse, est sur le point de se laisser convaincre et pour peu que Circé redouble ses charmes, il succombera lui aussi, mais Mercure le protège et le sauve.

Il y a dans cette pièce de très-bonnes tirades que je voudrais vous lire; beaucoup de vérités y sont dites que l'histoire a prouvées depuis le temps où parlait Grillus. Mais la philosophie de l'œuvre, la moralité de la fable, pouvons-nous

Digitized by Google

l'accepter? Malgré les deux derniers vers du poëme :

> Que deviendrait notre sagesse humaine
> Si quelque peu les dieux n'en prenaient peine ?

il est évident que les préférences de l'auteur sont pour Grillus ; c'est dans sa.... bouche qu'il met les meilleures raisons.... Or, la morale d'un pourceau ne saurait être la nôtre, et nous prions l'ingénieux poëte de nous revenir l'année prochaine avec un sujet plus satisfaisant pour la conscience.

Un scepticisme d'un autre genre nous frappe au premier abord dans la pièce n° 7 intitulée : *Les Grottes d'Arcy* et qualifiée impressions de touriste. La forme en est originale, elle rappelle celle de quelques ballades de Victor Hugo : des stances de trois syllabes au début, allant en augmentant jusqu'au vers alexandrin et décroissant ensuite jusqu'à une dernière stance qui est comme la première de trois syllabes. En dépit de la difficulté de la forme, l'expression reste partout poétique; l'idée générale se cache un peu ; il faut quelque attention pour la bien suivre à la lecture, mais cette obscurité même est dans le sujet.

Le poëte, inspiré par le spectacle des grottes, les considère comme le séjour de la mort et médite sur l'Eternité.

> O mort, fléau du corps et refuge de l'âme,
> La ruine de l'un et de l'autre l'espoir !
> A ton terrible appel que l'insensé se pâme
> Notre vie est un jour dont tu n'es que le soir !

Digitized by Google

Hâte-toi ! mets un terme à ma longue souffrance,
Dis-moi ce qu'outre tombe est l'humaine existence
. . . . . .

Suit un hommage à la puissance de la nature ; le poète est saisi d'effroi devant les sombres profondeurs des grottes et il jette en terminant ce cri d'amour et de foi :

O doute !
Adieu.
Que toute
En feu
Mon âme
Acclame
La femme
Et Dieu !

Ce petit poëme forme un véritable ensemble bien ordonné et dans lequel l'équilibre cherché a été obtenu ; il produit à l'oreille comme une musique en harmonie avec le sujet. Le fond et la forme sont d'un homme qui a le sentiment poétique et qui sait le rendre. L'Académie a décerné à M. Micouleau une mention honorable.

Nous arrivons, Messieurs, aux deux pièces que l'Académie a couronnées en décernant à chacun de leurs auteurs un rappel de médaille de 1re classe ; ces Messieurs sont de vieilles connaissances, plusieurs fois ils ont été lauréats de votre compagnie et ils ont fourni des œuvres égales, sinon supérieures, à celles qui sont récompensées aujourd'hui.

M. le colonel Chabert nous a envoyé une petite comédie de salon :

Quand vous serez père.

Digitized by Google

En tant qu'œuvre dramatique, la pièce est faible ; mais, jouée par des acteurs mondains pour lesquels sans doute elle est composée, dite avec esprit et intelligence, elle ne laisserait pas que de faire passer aux spectateurs une fort agréable soirée.

Despernon se dispose à céder sa maison de commerce à un jeune homme, Préval, dont l'aptitude et les bonnes dispositions se révèlent par sa ténacité à discuter toutes les conditions du traité. Il pense, avec joie, au plaisir d'aller habiter la campagne et démontre à sa fille Berthe l'immense bonheur dont ils vont jouir ensemble. Berthe n'est pas tout à fait de cet avis : comme toutes les Parisiennes, elle veut bien de la campagne pendant six mois d'été, mais pendant l'hiver, il lui faut Paris, ses bals, ses plaisirs. La discussion s'anime et Despernon, aux objections de sa fille, finit par le prendre sur le ton de l'impatience.

Parlons-en des danseurs !
Parlons-en de ces beaux fabricants de douceurs
Et de plats lieux communs que vous trouvez honnêtes,
Un tas de jeunes fats qui portent des noms bêtes,
Arthur, Raoul, Oscar, machines à polkas,
Valseurs à remontoir dont vous faites grand cas,
Parce qu'ils vous font voir un gilet à la mode
Et sur leurs gros yeux ronds un binocle incommode,
Semblent s'extasier à toutes vos raisons ;
Et parce que, surtout, ils mouillent leurs toisons
A vous faire tourner, ainsi qu'une toupie,
Sur des vers d'Offenbach qu'un pianiste estropie,
Pendant que votre père est de force engagé
A faire un whist avec un directeur âgé
Et deux vieilles, au front tout encadré de ruches,
Criant, s'il faut payer, comme quatre perruches !

Digitized by Google

Néanmoins, de mutuelles concessions sont faites, et la discussion s'appaise au moment où Préval vient pour conclure avec Despernon : il a vérifié les livres et le chiffre des affaires, et il est absolument décidé à ne rien ajouter à ses offres; mais il aperçoit Berthe dont il est amoureux et qu'il ne savait pas être la fille de Despernon ; il cède, incontinent, à toutes les prétentions de celui-ci, et, sans plus attendre, il demande au père la main de sa fille. A cette manière un peu brusque de procéder, Despernon répond :

La démarche est plaisante !
Quoi, Monsieur, vous éprendre ainsi subitement,
Et là, sans qu'on s'en doute et sans ménagement,
Aborder un sujet que..... Je tombe des nues !

PRÉVAL.

En cela je déroge aux formes convenues;
Cette grave démarche, on ne la fit jamais
Qu'après des pourparlers, des car, des si, des mais !
On choisit entre dix une personne austère
Qui, prenant bien son temps, s'entourant de mystère,
Expose votre but, en termes apprêtés,
Aux parents attendris qui se disent flattés ;
Un mois après au moins le père se décide
A faire à tous les siens un exposé lucide.
Sa tendre fille alors, se pendant à son cou,
Comme s'il s'agissait d'un deuil, pleure beaucoup !
L'affaire traîne, car, dans la famille émue,
Chacun dit son avis, discute, se remue.
Bref, s'il est accepté, le prétendant accourt :
Pendant deux mois encor il doit faire sa cour.
C'est charmant, mais c'est long ! et pour ma part, je pense
Que c'est un temps perdu qu'en soupirs on dépense,
Et qu'il ne fut jamais de sérieux motif
Qui puisse nous soustraire au travail productif.

Au fond, Despernon est enchanté de la per-

Digitized by Google

spective d'avoir un gendre si bon négociant, qui va carrément en affaires et qui sait si bien le prix du temps. Mais il envisage avec terreur de se séparer de sa fille, il voudrait la marier et demeurer avec elle ; il n'ose formuler ce vœu à Préval, il louvoye, il demande du temps. Mademoiselle Berthe, de son côté, en jeune fille bien élevée, se fait prier, elle parle du couvent et aussi d'autres prétendants que sa tante lui a présentés. Despernon est agacé, s'il se décide à donner sa fille, c'est Préval qu'il lui faut pour gendre ; il le laisse bien voir dans cette aigre sortie contre un prétendant dont la tante a parlé :

Ta tante ! elle aurait donc encore le courage
De poursuivre ce but idiot dont j'enrage,
De me fourrer pour gendre un de ces oisillons,
Héros de ses dîners et de ses cotillons ?
Elle est plus irritante avec cette chimère
Qu'un coryza chronique ou qu'une belle-mère !
Savez-vous quel il est son joli protégé ?
Monsieur Paul Dartimon, de vingt-neuf ans âgé.
Un brun, dont la moustache encombre la narine,
Lourd, long, large et surtout : officier de marine !
Là, vrai, j'aimerais mieux un dentiste, un bottier,
Que ce maréchal d'Ancre ! Un marin, quel métier !
Voyez si j'exagère et si je le diffame !
A peine s'il est conjoint qu'il emmène sa femme
Loin de son pauvre père, à Cherbourg ou Toulon ;
Tant qu'il en est épris, — ce qui n'est pas très long, —
Il ne la quitte pas, et puis sur sa frégate
Il file un beau matin, plantant là son Agathe,
La conscience en paix, le visage riant,
Il s'en va visiter le Nord ou l'Orient.
Le voyez-vous en mer larguant ses blanches toiles,
Et se désennuyant à compter les étoiles,
Ou, dès qu'il atterrit, à courir les Phrynés
A la peau d'or, avec des bagues dans le nez !

Digitized by Google

Du Pérou, du Japon, de l'un ou de l'autre pôle.
Enfin, après trois ans, quand il a plein... l'épaule,
Vu le porc qu'il mangea, la mauvaise eau qu'il but,
Notre homme s'en revient, rapportant le scorbut !
Par contre, ayant laissé dans les mers Pacifiques
Ses dents et ses cheveux au départ magnifiques !
Ou bien encore un bras en dix morceaux cassé
Dans un combat terrible avec un cuirassé !
Quel métier ! quel métier ! Ah ! sans doute, j'estime,
S'il est brave et loyal, ce manchot maritime ;
Mais je dis qu'un marin doit demeurer garçon,
Car, lorsqu'il laisse à Brest sa femme, sans façon,
Pendant qu'au bout du monde il conduit son navire,
Il se peut que ce soit la dame qui chavire !
Donc, si j'ai ce plaisir, qui me rend tout songeur,
D'avoir un jour un gendre, merci du voyageur !

Tout finit heureusement; Préval a compris Despernon, il accède à son désir, et la comédie finit comme toutes les comédies, Despernon expliquant à son futur gendre qu'il le comprendra mieux encore *quand il sera père.*

L'œuvre de M. Millien est plus achevée, plus parfaite. — C'est l'épopée d'un ménétrier de village, modeste et brave, dont l'existence, comme celle de bien d'autres honnêtes gens que la poésie ne chantera jamais, s'accomplit au milieu de douloureuses péripéties ; le villageois traverse toutes ces épreuves sans se plaindre, sans oublier un instant son devoir, et il va mourir sur un champ de bataille, n'ayant pour récompense à son rare courage, à sa haute vertu, que la conscience de n'avoir jamais failli.

Le début est large, simple et poétique comme la nature champêtre :

Digitized by Google

Ce matin de juillet, je sortis en rêvant;
J'apercevais de loin, sous les branches des saules,
L'acier clair de leurs faulx luire sur leurs épaules,
Et le vent qui jouait aux feuilles du buisson
M'apportait des lambeaux épars de leur chanson.
J'aime la Muse agreste, et le chant populaire
Garde un charme secret qui toujours sut me plaire :
« La rime n'est pas riche et le style en est vieux, »
Mais souvent il a mis des larmes dans mes yeux ;
Souvent, dès mon enfance, au milieu des prairies,
Il entr'ouvrit mon âme aux longues rêveries,
Me parlant des aïeux et des siècles éteints...
Les accents des chanteurs m'arrivaient plus distincts;
Une voix pleine et forte entonnait la légende
Que disent chaque jour nos pâtres dans la lande :

« C'est trois faucheux (1) qui s'en vont fauchant
« Au grand vent qui vente;
« S'en vont avec trois beaux dards (2) d'argent...
« O le grand vent ! O le rude vent !
« O vent qui vente la nuit !...

Et les échos lointains s'éveillaient dans les bois.
— Je reconnais, pensais-je aussitôt, cette voix.
Le flûteux (3) seul ainsi sait chanter la ballade,
Allons à sa rencontre. — Et bientôt l'escouade
Des faucheurs, que voilait un massif d'églantier,
M'apparut à vingt pas au détour du sentier.
Ils marchaient droits, vermeils, sous leurs chapeaux de paille;
Un homme dominant les autres par sa taille,
Au milieu du chemin s'avançait devant eux !
C'était lui qui chantait, c'était le vieux *flûteux*.
Il allait en avant, tête nue, et la brise
Agitait sur son front sa chevelure grise ;
Les rayons que dardait l'horizon embrasé,
Teintaient d'un reflet d'or son visage bronzé ;
Il n'avait plus qu'un bras, mais, robuste invalide,
Il posait sur la terre un pied sûr et solide
Avec une fierté simple et de bon aloi ;
Il salua du geste en passant devant moi

(1) *Faucheux*, faucheur.
(2) *Dard*, faux.
(3) *Flûteux*, joueur de *flûte* ; *flûte*, cornemuse.

} Dialecte du centre de la France.

Digitized by Google

Les moissonneurs partaient quand, au soleil levant,
Sans s'interrompre — alors qu'en ce chanteur rustique
Me semblait s'incarner quelque barde celtique !
Je savais son histoire. Entre les bûcherons,
Jadis on le citait dans tous les environs
Comme le plus adroit, le plus dur à l'ouvrage.
D'une gaîté constante il doublait son courage,
Se faisait au besoin fendeur et charbonnier,
Gagnant plutôt un sou que d'autres un denier,
Tant il était habile... — Ayant argent en bourse,
Il acquit sur le bord du bois, près d'une source,
Une blanche maison où bientôt il mena
L'épouse qu'au hameau son cœur lui désigna,
Et le bonheur riait à ce nouveau ménage.

Le bûcheron succède au ménétrier en titre, au flûteux du village ; il vit heureux en exerçant son double métier, mais...

..... Quelle destinée ici-bas est la nôtre !
Le présent était rose et rose l'avenir ;
Un enfant, messager de joie, allait venir.
Un jour que les oiseaux chantaient dans la charmille,
Le berceau neuf reçut une petite fille ;
Mais ce jour attendu si longtemps, ce beau jour
D'espoir et de bonheur, de liesse et d'amour,
A leur nectar divin mêla la lie amère :
On baptisa l'enfant, on enterra la mère !
L'homme fut atterré, mais il se redressa.
Ce frêle nouveau-né, qu'en nourrice il plaça,
Ne lui permettait pas de se laisser abattre.
Il se mit au labeur et bûcha comme quatre.
Luttant par le travail contre l'âpre douleur,
Jouant des airs de danse avec l'angoisse au cœur.
Sitôt que sa petite Anna prit assez d'âge,
Elle vint près de lui dans son pauvre ménage ;
Lui, la voyant s'ébattre et grandir sous ses yeux,
Fragile fleur ravie aux souffles orageux,
Se surprit à sourire encore...

Un nouveau malheur vient fondre sur lui ; en portant secours à un charretier il se brise les deux bras. On lui coupe l'un et pendant

Digitized by Google

longtemps il lui est impossible de se servir de l'autre.

Adieu flûte et cognée !
Comment nourrir l'enfant? — Péniblement gagnée,
Pauvre maison, il faut te vendre et te quitter,
Payer le médecin et sans logis rester
A la merci du ciel, couchant dans les étables,
Mendiant le pain noir des âmes charitables !...
Il se résigna donc, et le long du chemin
On le voyait marcher, son grand bâton en main,
Chantant plus que jamais d'une voix pleine et ferme.
Anna devint bientôt bergère d'une ferme,
Et lui reçut toujours bon accueil au foyer
De chaque villageois, artisan, métayer.
Il était comme un hôte à qui l'on faisait fête,
Il arrivait, entrait, trouvait sa place prête,
Les enfants accouraient autour de lui pressés,
Impatients d'ouïr les récits commencés.
Aux siestes de midi dans les champs, aux soirées
Sous le toit, il disait les légendes sacrées,
Les dolentes chansons et les refrains d'amour
Que souvent je lui fis débiter tout un jour.

La guerre éclate, le vieux ménétrier sent bondir son cœur de patriote, il veut suivre les conscrits, il obtient de partir avec eux et la troupe des jeunes gens quitte le village encouragée par les chants du vieillard :

Voici le jour. De toute part
Ils se sont rassemblés, humble troupe, et l'on part,
Bissac au dos, le cœur ému, la tête haute.
Comme ils disparaissaient au tournant de la côte,
L'anxiété croissante étreignit le hameau ;
Toute maison payait son tribut au fléau,
Toute famille avait son lot dans l'infortune...
Soudain retentissant dans l'angoisse commune,
Une voix s'éleva du fond du ravin creux
Et chacun reconnut la chanson du flûteux :

Digitized by Google

« Mon père me veut marier,
« Un prince anglais il prétend me donner.
« Empêche-le, mon très-cher frère,
« De m'emmener ;
« J'aimerais mieux soldat français
« Que prince anglais. »
Plus faible en s'éloignant, la ballade sonore
S'éteignait par moments, puis reprenait encore.
On aurait dit la voix des ancêtres, guidant
Leurs fils qui s'en allaient. Le hameau cependant
Resta morne et muet dès ce moment suprême,
Tout comme s'il avait perdu son esprit même
Avec sa force vive...

Un jour de bataille et tandis qu'il excitait au combat ses jeunes compagnons, un obus frappe le flûteux, il tombe, on l'emporte à l'ambulance.

Sur son lit de douleur le courage ne l'abandonne pas, il fait bonne mine à la mort, et pourquoi en serait-il autrement ? il a vécu sans peur et sans reproches :

Tout à coup il s'assit par un dernier effort
Sur sa couche de paille, et, plus qu'à demi-mort,
Il tenta de chanter d'une voix presque éteinte,
Un couplet détaché d'une ancienne complainte.
Puis son front retomba sans force. L'aumônier
Accourut, l'exhorta, commença de prier,
Le médecin disait : Quelques heures encore
Et sa souffrance aura pris fin. — Avant l'aurore,
La fièvre l'emporta dans un nouvel accès :
Ainsi mourut le vieux flûteux, ce bon Français.

L'auteur a négligé certaines situations dont il eût pu mieux tirer parti ; de lui plus que de tout autre nous pouvons dire qu'il écrit facilement, trop facilement. Il a, certes, le génie poétique ; nous nous permettrons de lui demander de ne pas trop se fier à son génie et de ne

Digitized by Google

pas oublier que le travail est la loi du progrès et de la perfection.

J'ai fini, Messieurs, ce rapport que mon inexpérience a peut-être fait trop long, et, en terminant j'émets le désir que la critique de votre rapporteur, organe de votre commission, ne décourage personne et le vœu que l'an prochain la lutte s'établisse plus vive, plus ardente entre les mêmes concurrents et de nouveaux amis du gai savoir.

Digitized by Google

LE LIS ET LA ROSE

Par M. P. SOULLIÉ, *Membre titulaire.*

Quand brille à mes regards la Rose rougissante
Dans son éclat si doux,
Je crois voir la beauté d'une épouse riante
Au bras de son époux ;

Mais quand je vois du Lis ornement d'un parterre
Le calice argenté,
J'admire plus encor l'angélique mystère
De la virginité.

La Rose, en un buisson, du sein de la verdure
Se montre avec pudeur ;
Le Lis, dans sa lumière éblouissante et pure
Etale sa candeur.

La Rose plaît aux yeux ; sa teinte purpurine
Est un charme puissant ;
Mais l'amour y laissa, blessé par une épine,
Une goutte de sang ;

Le Lis immaculé présente sans défense
Ses étamines d'or ;
C'est l'enfant protégé par sa simple innocence,
Ineffable trésor.

Digitized by Google

La Rose a dérobé ses teintes à l'aurore,
Au matin sa fraîcheur ;
Mais l'albâtre, le lait, l'ivoire cède encore
Au Lis dans sa blancheur.

La Rose a des parfums dont notre âme est charmée,
Et qui flattent nos sens.
Mais l'arome du Lis, sur sa tige embaumée,
Est pur comme l'encens.

Tous deux vivent un jour, et bientôt sur la terre
L'œil ne les trouve plus ;
Mais le Lis mérita dans sa grâce éphémère
L'éloge de Jésus.

« Non, jamais, disait-il, Salomon dans sa gloire
« N'a vu sur ses habits
« Etinceler l'argent et resplendir la moire
« Dont s'habillent les lis. »

Des roses l'Angleterre appliqua la nuance
A ses chefs factieux ;
Des lis la noble fleur était de notre France
L'emblême glorieux.

D'Anacréon la Rose était la fleur chérie,
Honneur de ses banquets ;
Mais le Lis est la fleur que la Vierge Marie
Préfère en ses bouquets.

Des roses l'âme extraite en liqueur concentrée
Rehausse la beauté ;
Mais la feuille du Lis est dans la main sacrée
Des Sœurs de charité.

Digitized by Google

Prodigue de ses dons épanchés sans mesure
En festons gracieux,
La Rose est du printemps, quand renaît la nature,
Le sourire joyeux.

La corolle du Lis modeste et solitaire
Luit des feux d'un beau jour ;
Il semble vers le ciel élancer de la terre
La prière et l'amour.

Des terrestres beautés la Rose est la plus belle,
C'est la reine des fleurs ;
Le Lis en est le roi, son éclat nous rappelle
Les étoiles ses sœurs.

Laissons donc de la Rose exalter les louanges
Par l'éphémère amour ;
C'est le Lis virginal que préfèrent les anges
Dans le divin séjour.

Digitized by Google

CONCOURS DE L'ANNÉE 1881

PRIX ET MÉDAILLES

HISTOIRE.

3e question. — *Etude sur l'Archevêque de Reims Charles-Maurice Le Tellier.*

Le prix, consistant en une médaille d'or de 300 francs, est décerné à M. l'abbé Gillet, docteur ès-lettres, chanoine honoraire et supérieur du Petit-Séminaire de Reims.

SCIENCES.

Statistique géologique, agronomique et minéralogique d'un canton des départements de la Marne ou des Ardennes.

Le prix, consistant en une médaille d'or de 300 francs, est décerné à M. Pierre Collet, de Sainte-Menehould, pour sa *Statistique des cantons de Ville-sur-Tourbe, de Dommartin-sur-Yèvre et de Sainte-Menehould*, qui composent l'arrondissement de cette même ville.

Digitized by Google

QUESTIONS MISES AU CONCOURS CHAQUE ANNÉE.

1re question. — *Monographie d'une commune importante du diocèse de Reims.*

Une médaille d'or de 200 francs est accordée à M. l'abbé Genet, membre correspondant à Charleville et lauréat des précédents concours, pour son *Histoire de la commune des Mazures.*

2e question. — *Notice historique et descriptive des monuments civils ou religieux de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims.*

Une médaille d'or de 200 francs est accordée à M. l'abbé A. Chevallier, curé de Cuisles, pour sa *Notice des édifices religieux du canton de Châtillon-sur-Marne.*

POÉSIE.

Le prix n'est pas décerné. L'Académie accorde Un rappel de médaille de première classe à M. Achille Millien, correspondant de l'Académie à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre), lauréat des concours précédents, auteur de la pièce intitulée : *Le Flûteux*;

Un rappel de médaille de première classe à M. le colonel Chabert, membre correspondant à Paris et lauréat des concours précédents, auteur de la pièce intitulée : *Quand vous serez père;*

Une mention honorable à M. Micouleau, licencié ès-lettres, officier d'Académie, professeur de rhétorique au collège de Gaillac (Tarn), auteur de la pièce intitulée : *Les grottes d'Arcy.*

Digitized by Google

TRAVAUX HORS CONCOURS.

Une médaille d'argent de première classe est décernée à M. l'abbé Manceau, curé d'Hautvillers, pour son *Histoire de l'abbaye et du village de ce nom.*

Une médaille d'argent de 2e classe à M. l'abbé Jacquart, prêtre du diocèse, professeur au collège libre d'Oullins, pour son *Étude sur Ebbon, archevêque de Reims.*

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

Concours ouverts pour les années

1882 & 1883

PRIX A DÉCERNER EN 1882

—

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

—

1. Histoire du collége des Bons-Enfants.

2. Histoire de l'organisation militaire de Reims jusqu'en 1789, en y comprenant celle des fortifications aujourd'hui détruites et leur description.

Le prix pour chacune de ces questions, consiste en une médaille d'or de 300 francs.

3 Histoire du Chapitre de Notre-Dame de Reims. Insister particulièrement sur sa juridiction temporelle et spirituelle.

Le prix consiste en une médaille de 500 francs.

—

SCIENCES.

1. Statistique géologique, agronomique et mi-

Digitized by Google

néralogique d'un canton des départements de la Marne ou des Ardennes.

L'arrondissement de Sainte-Ménehould, dont la statistique a été couronnée en 1881, est excepté.

2. Des octrois. Exposer sommairement leur origine et leur histoire, examiner leurs inconvénients et les modifications qui pourraient être apportées à la législation qui les régit actuellement.

Le prix, pour chacune de ces questions, consiste en une médaille d'or de 300 francs.

—

POÉSIE.

Prix L.-F. CLICQUOT

1° Une médaille d'or de 200 francs sera décernée à l'auteur de la meilleure pièce de 50 à 150 vers.

Le genre et le sujet sont laissés au choix des concurrents.

2° Une médaille d'or de 100 francs sera décernée à l'auteur de la meilleure fable ou du meilleur conte d'environ trente à quatre-vingts vers.

Ces prix, devant être mis au concours tous les deux ans, alterneront avec le prix ordinaire de l'Académie.

Digitized by Google

PRIX A DÉCERNER EN 1883

HISTOIRE

Étude sur la vie, les découvertes et les ouvrages de Jacques Boucher de Perthes, né à Rethel en 1788, mort à Abbeville en 1868.

—

JURISPRUDENCE

De la faculté de disposer de ses biens à titre gratuit; dans quelle proportion la loi pourrait-elle permettre d'en user?

Le prix, pour chacune de ces questions, consiste en une médaille d'or de 300 francs.

PRIX A DÉCERNER CHAQUE ANNÉE

1° Monographie d'une commune importante du diocèse de Reims, soit ancien, soit nouveau.

A l'histoire des principaux évènements dont la commune fut le théâtre depuis son origine jusqu'à nos jours, les auteurs joindront l'étude des institutions qui y furent en vigueur, la seigneurie, la justice, l'impôt, le régime municipal, l'instruction, l'assistance publique, etc., sans négliger les principales industries du pays, les moyens de transport, les usages, les traditions, les changements survenus dans les mœurs, etc.

Digitized by Google

Ils éviteront, sur ces divers points, de s'engager dans des considérations générales.

Ils compléteront l'étude du pays par un aperçu géologique du sol, par l'indication des produits qu'on en tire et des diverses cultures qui y sont distribuées, par celle des chemins et des cours d'eau qui le traversent, des lieuxdits et des points dignes de remarque, par la description des monuments existants ou détruits.

Les archives de la ville de Reims, section ecclésiastique, et celles du département, à Châlons, offrent des documents sur la plupart des communes du diocèse.

2° Notice historique et descriptive des monuments civils et religieux de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims.

Ceux de Fismes, de Bourgogne et de Châtillon, pour lesquels des médailles ont été décernées en 1864, 1869 et 1880, sont exceptés.

Les auteurs feront connaître les églises, maisons religieuses, châteaux, camps ou enceintes fortifiées, tumulus, ruines, inscriptions, meubles précieux qui existent dans chaque commune du canton; les villages, églises, châteaux, aujourd'hui détruits, qui se trouvaient sur son territoire; les noms qu'ont portés ces localités aux différentes époques de leur histoire; le tracé des anciennes voies qui les mettaient en communication; enfin, les découvertes d'antiquités qui y ont été faites.

Ils devront se borner, pour les détails historiques, légendaires ou autres, à un exposé substantiel et sommaire; et, en ce qui concerne les monuments, aux détails rigoureusement nécessaires pour en faire connaître l'époque, le plan et les points véritablement curieux.

Ils indiqueront en note les sources consultées pour la partie historique du travail, de façon à ce que le lecteur puisse s'y reporter.

Le prix, pour chacune de ces questions, consiste en une médaille d'or de 300 francs.

Digitized by Google

L'Académie distribuera aussi chaque année des médailles d'encouragement aux auteurs des travaux qui lui seront soumis en dehors des questions indiquées.

Les prix et médailles seront decernés en séance publique.

Les mémoires devront être inédits et n'avoir été envoyés à aucun concours antérieur. Ils seront adressés (franco) *à M. le Secretaire général, avant le* 15 *avril, terme de rigueur.*

Les auteurs ne doivent pas se faire connaitre; ils inscriront leur nom et leur adresse dans un pli cacheté, sur lequel sera répetée l'épigraphe de leur manuscrit.

Le manuscrits envoyés ne sont pas rendus.

Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie; les auteurs ne doivent pas en disposer sans son autorisation.

Reims, le 15 Juillet 1881.

Le Secrétaire général,
CH. LORIQUET.

Le Président annuel,
PIÉTON.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

Membres composant l'Académie Nationale

DE REIMS

Au 15 Juillet 1881.

Bureau pour l'année 1880-1881.

Président d'honneur, Mgr LANGÉNIEUX.

Président,	MM. TOURNEUR.
Vice-Président,	PIÉTON.
Secrétaire général,	CH. LORIQUET.
Secrétaire-Archiviste,	H. JADART.
Trésorier,	A. MENNESSON.
Membres du conseil d'administration,	FANART. DUCHATAUX. LESEUR.

Bureau pour l'année 1881-1882.

Président d'honneur, Mgr LANGÉNIEUX.

Président,	MM. PIÉTON,
Vice-Président,	P. SOULLIÉ.
Secrétaire général,	CH. LORIQUET.
Secrétaire-Archiviste,	H. JADART.
Trésorier,	A. MENNESSON.
Membres du conseil d'administration,	FANART. DUCHATAUX. LESEUR.

Digitized by Google

Membres titulaires (par rang d'ancienneté).

S. E. Mgr LANGÉNIEUX (✻), archevêque de Reims.

MM. FANART (L.), membre de l'Académie de Sainte-Cécile de Rome.

DUQUENELLE, ancien pharmacien, associé de la Société des Antiquaires de France, conservateur adjoint du Musée.

TOURNEUR (l'abbé), vicaire général du diocèse.

PARIS (H.), avocat, ancien maire de Reims.

LORIQUET (CH.) (⊗ A.), conservateur de la Bibliothèque, des Archives et du Musée de la ville, associé de la Société des Antiquaires de France.

GODA, ancien notaire.

SOULLIÉ (PR.) (⊗ I.), docteur ès-lettres, ancien professeur de l'Université.

MENNESSON (A.), ancien notaire, membre du Conseil d'arrondissement.

GALLIET (⊗ I.), professeur à l'Ecole préparatoire de médecine.

LESEUR, avocat.

PIÉTON, avocat.

GIVELET (CH.), associé de la Société des Antiquaires de France, inspecteur de la Société française d'Archéologie.

THOMAS, député.

LUTON (⊗ A.), directeur de l'Ecole préparatoire de médecine.

DOYEN, Maire de Reims, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine.

COZE, directeur de l'usine à gaz.

Digitized by Google

DEGLAIRE (l'abbé) (⊗ A.), chanoine titulaire, archiprêtre de Notre-Dame.

LANTIOME, avocat.

DE BRIMONT (A.) (✠), propriétaire.

CERF (l'abbé), chanoine titulaire.

DUCHATAUX, avocat.

ELAMBERT (✠), avocat.

GOSSET (ALPH.), architecte.

DAUPHINOT (S.) (✻, ⊗ A.), manufacturier, sénateur.

LEMOINE, docteur ès-sciences, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine.

DIANCOURT (✻, ⊗ A.), anc^n maire de Reims.

BUTOT (l'abbé), vicaire général du diocèse.

WERLÉ (A.), négociant.

JULLIEN (E.), vice-président du Tribunal civil.

PÉCHENARD (l'abbé), docteur ès-lettres, vicaire général du diocèse.

DEMAISON (L.), conservateur-adjoint des Archives de la ville.

LOUPOT, (⊗ A.), chanoine titulaire.

H. JADART, juge suppléant.

VASSARD (✻, ⊗ A.), président du tribunal civil.

DURANT DES AULNOIS, notaire.

P. DOUCE, notaire.

A. BRISSART, avocat.

A. BENOIST, manufacturier, ancien élève de l'Ecole polytechnique.

E. WALLON, professeur de physique au Lycée.

Digitized by Google

Membres honoraires élus pendant l'année 1880-1881.

MM. BOULLAIRE, ancien procureur de la République.
CORNET, Inspecteur d'Académie à Annecy.

Membres correspondants élus pendant l'année 1880-1881.

MM. le comte OLIVIER DE GOURJAULT, à Mézières.
PLONQUET, médecin à Ay.
ROUY (H.), à Sedan.

Membres décédés.

MM. PAULIN PARIS, membre de l'Institut, membre honoraire de l'Académie de Reims.
le docteur MALDAN, directeur de l'Ecole préparatoire de médecine, membre titulaire.
ARRIVABENNE, sénateur du royaume d'Italie, préfet de l'Académie Virgilienne, à Mantoue.

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

Adressés à l'Académie nationale de Reims

PENDANT L'ANNÉE 1880-1881.

I. — OUVRAGES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

Le Cultivateur de la Champagne, par M. Ponsard, 1880, Juillet-Octobre, Décembre; 1881, Janvier-Juin.

La patrie de Jeanne d'Arc, par M. Athan. Renard, in-8°.

L'état civil de Jeanne-d'Arc, par le même, in-8°.

Quelques documents historiques relatifs à la baronnie de Baye, par Jos. de Baye, in-8°.

Les instruments en pierre à l'époque des métaux, par le même, 1881, in-8°.

Congrès international d'antropologie de Lisbonne, compte-rendu, par le même, in-8°.

Sépultures franques de Joches (Marne), par le même, in-8°.

Pèlerinage d'un curieux au monastère bouddhique de Pemmiantsi, par M. Jules Remy, in-8°.

Pourquoi un Conservatoire flamand, à propos des fêtes de 1880, par Émile Lefèvre, in-8°.

Le commerce, l'industrie et le prix des matières textiles des fils et des tissus de l'année 1879, rapport de M. Natalis Rondot, in-4°.

Gerson, l'Université et les frères prêcheurs, par M. Jadart, in-8°.

L'industrie acheuléenne dans le Loess de la Brie Champenoise, par le baron J. de Baye, in-8°.

La colonne de Catherine de Médicis à la Halle au blé, par M. Anatole de Barthélemy, in-8°.

Album Caranda. Les fouilles de Trugny (Aisne), par M. Fr. Moreau père, in-4°.

Digitized by Google

La maladrerie de Rosnay-l'Hôpital, par l'abbé Et. Georges, in-8°.

Note sur l'origine du gros tournois, par M. Maxe-Werly, in-8°.

Lettre à M. Renier-Chalon, signée L. Max-Werly, in-8°.

Statistique et constitution médicales au Havre en l'année 1870, par le Dr Ad. Lecadre, in-8°.

Échinides fossiles de l'Algérie, par MM. Cotteau, Peron et Gauthier, 6e fascicule. Etage Turonien, in-8°.

L'immersion et l'infusion baptismale. Étude, par M. l'abbé J. Corblet, in-8°.

Conférence sur les écoles d'apprentissage pour le bâtiment, par M. Charles Lucas, in-8°.

Classification des oiseaux de la vallée de la Marne, par M. F. Lecuyer, in-8°.

Rapport d'ensemble sur la Société géologique de France, par M. A. de Lapparent, in-8°.

Château de Villevert, décoration de l'oratoire, par M. F. Perin, in-4°.

Aug. Nicaise. *L'époque du bronze dans le département de la Marne*, in-8°.

— *Le cimetière des Varennes près Dormans* (Marne). *Époque de la pierre polie*, in-8°.

— *Découvertes faites à Saint-Memmie et à Châlons-sur-Marne. Époque Gallo-Romaine au XIIIe siècle*, in-8°.

Origines et développement de l'art théâtral dans la province ecclésiastique de Reims, par Edouard Fleury, gr. in-8°.

II. — PUBLICATIONS ADRESSÉES PAR LES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

AISNE. — Annales de la Société historique de Château-Thierry, année 1878.
Bulletin de la Société académique de Laon, tome XXIII.

Digitized by Google

ALGÉRIE. — Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine, 1879-1880.

ALLIER. — Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier, tome XV, 4e livraison; tome XVI, 1re livraison

ARDENNES. — Journal du Comice agricole de Mézières, 1880, août-décembre, 1881, février-juillet.

AUBE. — Mémoires de l'Académie d'agriculture, sciences, de l'Aube, année 1879.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Mémoires de la Société des sciences, belles-lettres de Marseille, année 1879-1880.

CALVADOS. — Académie nationale des sciences de Caen, séance publique du 4 novembre 1879.

Académie nationale des sciences de Caen. Mémoires 1879-1880.

Bulletin de la Société des Beaux-Arts de Caen, 6e vol., 3e cahier.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Académie de la Rochelle. Section des sciences naturelles. Annales, 1879, n° 16.

CÔTE-D'OR. — Mémoires de l'Académie des sciences et arts de Dijon, années 1878-1879, 1880.

CREUSE. — Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. Tome 4, 3e bulletin.

DEUX-SÈVRES. — Société de statistique des Deux-Sèvres. Mémoires, 2e série, tomes XVII et XVIII.

Société de statistique des Deux-Sèvres. Bulletins, années 1880, (entière); 1881, janvier-mars.

Digitized by Google

EURE. — Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, Sciences de l'Eure, 4e série, tomes IV et V.

GARD. — Mémoires de l'Académie de Nîmes, année 1879.

HAUTE-GARONNE. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. Mémoires, 8e série, tome II, 1er et 2e semestre.

Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. Table des matières contenues dans les 10 volumes de la 7e série, (1869-1878).

Recueil de l'Académie des Jeux floraux, 1881.

Société archéologique du Midi de la France. Mémoires. Tome XI, 1re et 2e livraison.

Société archéologique du Midi de la France. Bulletin, séances du 6 avril au 3 août 1880; du 30 mars 1880 au 15 mars 1881.

HAUTE-MARNE. — Bulletin de la Société historique de Langres, tome II.

HAUTE-SAÔNE. — Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, 3e série n° 11. Annexes au bulletin de l'année 1879, annexe n° 2 et catalogue du musée, 2e supplément.

HAUTE-VIENNE. — Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin, tomes XXIV, XXV; et tables générales des bulletins de la même Société, tomes I — XXII.

HÉRAULT. — Bulletin de la Société archéolo-

Digitized by Google

gique, scientifique de Béziers, 2e série, t. X, 2e liv.

INDRE-ET-LOIRE. — Annales de la Société d'agriculture, sciences d'Indre et-Loire, 1879, juillet-septembre.

LOIRE-INFÉRIEURE. — Annales de la Société académique de Nantes, 1880.

LOIRET. — Mémoires de la Société d'agriculture, sciences d'Orléans, 1879-1880, 4e trim.; 1881, 1er trim.

MAINE-ET-LOIRE. — Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers, 1880, 1er et 2e semestre.

MARNE. — Union médicale du Nord-Est, 1880, août-octobre, décembre; 1881, janvier-juin.

Bulletin de la société d'horticulture d'Epernay, 1880, janvier-juin, septembre-décembre; 1881, février-juin.

MEURTHE. — Académie de Stanislas. Les patois lorrains par Lucien Adam, 1880, in-8o.

NIÈVRE. — Bulletin de la société Nivernaise, 2e série, t. VIII; 3e série, t. I.

NORD. — Société d'agriculture de Douai. Bulletin agricole, année 1879, concours de Arleurs ; année 1880, concours de Lallaing.

OISE. — Mémoires de la société académique de l'Oise, t. XI, 1re partie.

PAS-DE-CALAIS. — Société des antiquaires de la Morinie. Mémoires, t. XVI, 2e partie; t. XVII.

Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique, 1880, juillet-décembre ; 1881, janvier-mars.

Digitized by Google

Bulletin de la société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer, 1880, janvier-août ; 1881, janvier-avril.

PUY-DE DÔME. — Mémoires de l'académie des sciences, belles-lettres de Clermont-Ferrand, 1879.

SAÔNE-ET-LOIRE. — Annales de l'académie de Mâcon, 2e série, t. II.

Annales de l'académie de Mâcon, rédigées par M. Adr. Arcelin, t. XIII.

Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Châlons-sur-Saône, t. VI, 3e partie.

Mémoires de la Société Eduenne, nouvelle série, tome IX.

SEINE. — Bulletin de la société de géographie, 1880, mai-décembre ; 1881, janvier-mars.

Bulletin de la société protectrice des animaux, 1880, mai-décembre ; 1881, Janvier-avril.

Société de médecine légale de France. Bulletin, t. VI, 1er fascule.

Mémoires de la société nationale des Antiquaires de France, 4e série, t. X.

Revue des sociétés savantes des départements, 7e série, t. II, 3e livraison ; t. III, 1re et 2e livraison.

Comité des travaux historiques et des sociétés savantes. Liste des membres. Liste des sociétés savantes des départements, 1880.

SEINE-INFÉRIEURE. — Précis analytiques des travaux de l'académie des sciences,

Digitized by Google

belles-lettres de Rouen pendant l'année 1878-1879.

Recueil des publications de la société Havraise d'études diverses, 1877-1878.

Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Havre, 17e et 18e Bulletins; 1880, 2e trimestre.

Société industrielle d'Elbeuf. Bulletin des travaux, 1880, nos 1-4; 1881, no 1.

Société industrielle d'Elbeuf. Les appareils de physique et de précision à l'exposition universelle de Paris en 1878. Rapport par Louis Olivier, 1880.

Extrait des travaux de la société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure, 1879, 2e 3e et 4e trimestre, t. XXIX, cahiers nos 188 et 189; 1881, 1er trimestre.

Conférence sur la doctrine des engrais chimiques par M. Eugène Marchand, 1880, in-8°.

Les champs d'expériences de la société centrale d'agriculture. Rapport par M. Eugène Marchand, 1881.

SOMME. — Bulletin de la société des antiquaires de Picardie, année 1876, no 1; 1880, nos 2, 3, 4.

Mémoires de la même société. Documents inédits concernant la province, t. IX.

VAR. — Bulletin de l'académie du Var. Nouvelle série, 1879-1880.

Digitized by Google

VIENNE. — Bulletin de la société des antiquaires de l'ouest, 1880, 2e, 3e et 4e trimestre ; 1881, 1er trimestre.

VOSGES. — Annales de la société d'émulation des Vosges, 1880.

BELGIQUE. — Annales de l'académie d'archéologie de Belgique, XXXV.

Bulletin de l'académie d'archéologie de Belgique, II, (3e série des annales) 4e et 5e fascicule.

Bulletin de l'académie d'archéologie de Belgique. II, 2e partie, III, IV, V.

Annales de la société archéologique de Namur, t. XV, 1re livraison.

ETATS-UNIS. — Annual report of the Board of the Smithsonian Institution 1878, in-8°.

Smithsonian. Miscellaneous collections volumes 16 et 17.

III. — HOMMAGES DIVERS ET JOURNAUX

Physionomie de nos contrées et particulièrement du bassin de Paris avant et pendant la première apparition de l'homme, par le doct. Eugène Robert, in-8°.

Sézanne au point de vue paléontologique, par le même in-8°.

Sézanne au point de vue géologique, par le même, in-8°.

Rapports entre les silex taillés préhistoriques et les ossements fossiles des pachydermes, par le même, in-8°.

Rapprochement géologique entre le Vésuve et l'Hekla, par le même, in-8°.

Journal du magnétisme, 1880, 13 septembre et 20 décembre.

Romania, 1880, juillet, octobre ; 1881, janvier, avril.

Dei Lancia di Brolo Albero genealogico e biografic, in-8°

Digitized by Google

Les fiefs du comté de Namur, par Stanislas Bormans, XVIIe siècle, 4e livraison.

Recherches historiques, théoriques et pratiques sur la culture de la vigne, p. J. L. Plonquet, in-12.

De l'influence matérielle et morale de l'usage alimentaire du vin, par le même, in-8°.

Rapport au Comice agricole sur les divers abris contre les gelées de la vigne, par le même, in-8°.

Notions hygiéniques applicables aux crèches, aux écoles gardiennes, par le même, in-8°.

Nosographie des principaux vignobles de la Champagne, par le même, in-8°.

La vigne. Rapports sur l'état de la viticulture dans l'arrondissement de Reims, par le même.

Observation d'un cas d'hydrophobie rabique à Bisseuil, par le même, in-8°.

Le château de la Malmaison, par le même, 2e édit. in-8°.

L'Uroscopie, 1880.

Bluettes champenoises, par Arnaud Bourgeois, in-12.

Le sourdon et la vallée, par le même, in-8°.

Alfred Gontier. *Œuvres complètes*, in-12.

Annales du musée Guinet, t. 1er.

Bulletin de l'Institut géographique international fondé à Berne le 1er *octobre* 1880. Nouv. série, 1881.

Congrès archéologique de la France, 46e session, à Vienne en 1879.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Grenoble et Viviers, 1881, janv.-fév.

Exposition des produits de l'horticulture et de la viticulture en 1881, *à Epernay*, in-8°.

Notice sur la vie et sur les œuvres de Théodore Vibert et de Paul Vibert, par Arsène Thévenot, in-8°.

Département de la Marne. Comité central d'études et de vigilance contre le phylloxera. Procès-verbal de la séance du 6 *mars* 1881.

Archivos do Museu nacional do Rio de Janeiro, années 1877 et 1878.

Digitized by Google

Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. Liste des documents inédits que la société desdites archives a publiées dans ses cinq premiers volumes (pages 17 à 32).

1830-1880. *Liège. Fête du cinquantenaire de l'indépendance nationale. Exposition. L'art ancien au pays de Liège. Ouverture le* 15 *juillet* 1881 (placard).

Digitized by Google

Digitized by Google

PHILOSOPHIE

SUR

LA DESTINÉE NATURELLE DE L'HOMME

par **M. P. SOULLIÉ**, membre titulaire.

L'homme, passant quelques années sur la terre pour en disparaître à jamais, a besoin de savoir, dans ce court passage, le terme où il tend, c'est-à-dire sa destinée et les moyens d'y parvenir.

Mais, formé de corps et d'âme, il faut d'abord qu'il entretienne la vie qui les unit si étroitement, et qui tient elle-même à une foule de conditions extérieures.

Dans sa faible enfance il ne pourrait se procurer ce qui lui est nécessaire ; la Providence y a pourvu en le faisant naître au sein de la famille, et celle-ci à son tour s'appuie sur la société civile qui elle-même a besoin d'une religion.

Digitized by Google

L'homme naît donc dans trois sociétés indispensables à sa vie et à son développement, en même temps que par ses organes et ses besoins il est en rapport avec toute la nature physique.

Mais enfin ces trois sociétés ne sont pour lui que des moyens d'exercer ses facultés, et d'arriver à sa fin quand il l'aura connue.

Or, de même qu'il reçoit d'elles et de la nature de quoi entretenir son existence corporelle, il en reçoit aussi les lumières qui doivent le diriger dans sa vie morale et le faire parvenir à sa destinée.

Ces lumières lui sont en effet fournies par la triple tradition, domestique, civile et religieuse, plus encore que par l'usage de ses facultés naturelles et l'expérience du monde matériel.

Ajoutons à cela que par sa liberté morale il peut et doit contrôler jusqu'à un certain point cet enseignement des trois sociétés et de l'expérience, et en tirer parti pour atteindre sa fin.

Mais ici le problème se complique encore ; car il s'en faut bien que ces traditions et cette expérience soient partout et toujours uniformes, infaillibles et salutaires.

Il y a en effet des familles désordonnées, des sociétés corrompues et corruptrices, et de fausses religions dont il subira l'influence désastreuse, et qui obscurciront la vérité ou altèreront la droiture naturelle de sa conscience.

Et pourtant il faut qu'il y ait en général une doctrine saine et universelle qu'il puisse connaître et pratiquer, aidé des lumières de sa raison, et qui dirige et soutienne sa liberté.

Digitized by Google

Il en est ainsi en effet par les soins de la Providence qui veille à la fois sur les trois sociétés nécessaires et sur la vie et la destinée de chacun de nous. Chacun doit et peut, plus ou moins sans doute, mais suffisamment, connaître et faire le bien, ou en d'autres termes parvenir à sa fin.

Mais, je le répète, les deux principaux agents de cette connaissance et de cette pratique du bien sont, d'une part, la tradition générale, et de l'autre, la liberté morale, bien plus que la recherche philosophique de la vérité à laquelle bien peu pourraient se livrer, et qui ne suffirait à personne.

En effet, c'est un fait acquis par l'expérience séculaire de l'humanité, que jamais aucun homme n'a pu par lui-même connaître assez, pour se diriger et faire toujours le bien, ni sa nature, ni son origine, ni sa destinée; sans compter qu'aucun homme n'est né et n'a vécu en dehors de ces trois sociétés, de leur tradition et de leur influence, et que beaucoup au contraire ont bien vécu en la suivant sans la contrôler.

L'influence dominante de cette triple éducation, n'empêche pas que notre destinée ne soit surtout le résultat de l'usage de notre liberté morale, et que chacun ne soit, en définitive, l'auteur principal de son état final.

Enfin cette tradition, quoique souvent fautive et altérée, n'en est pas moins généralement bonne et salutaire, et d'ailleurs il est possible à la science de s'en rendre compte et de la contrôler au point de vue historique et philoso-

Digitized by Google

phique, quoique ce contrôle soit difficile et l'apanage d'un bien petit nombre.

Mais enfin ce contrôle est fait, et c'est d'après lui que nous allons exposer la nature et la destinée de l'homme en suivant les lumières de la raison et de la foi toujours unies.

Il faut bien, en effet, qu'il y ait un accord de la saine tradition et de la saine raison sur toutes les grandes questions qui intéressent l'humanité, et pour le salut de chacun et pour la justification de la Providence. Et il faut que cet accord soit assez lumineux pour éclairer tout homme de bonne volonté.

Dieu n'y a pas manqué, et le simple exposé de la vraie philosophie et de la doctrine chrétienne, qui se soutiennent mutuellement, sera toujours la meilleure manière de convaincre les esprits et de persuader les cœurs droits.

Nous n'entrerons donc que fort peu dans des controverses sans fin qui embrouillent les questions sans réduire jamais les objections au silence, d'autant plus que si la vérité est lumineuse par elle-même, jamais pourtant on ne pourra éclaircir tous les doutes. Il faut en effet pour la foi, et même pour la doctrine de l'ordre moral, faire une part à la bonne volonté : il y faut une disposition morale qui fasse accepter et aimer la vérité, et comme il est impossible de la donner aux lecteurs, on doit la leur supposer et se contenter d'être exact, sans prouver tout ce qu'on avance.

Bien des choses sont d'une façon qui semblent pouvoir être autrement; mais, dès quelles sont

Digitized by Google

certaines et averées, il serait puéril de se tuer à imaginer ce qu'elles auraient pu être dans d'autres conditions.

La destinée de l'homme dépend surtout de sa nature, qui est à la fois corporelle et spirituelle. Mais le corps n'étant que le serviteur de l'âme, nous nous étendrons peu sur ce point étranger d'ailleurs à nos études, et nous ne parlerons guère que de ses rapports avec l'âme.

Notre corps, comme formé d'atomes matériels innombrables, est soumis aux lois de la pesanteur et aux autres lois de la physique, comme la lumière, la chaleur et l'électricité.

Mais c'est un corps organisé et vivant comme les végétaux, c'est-à-dire formant un système et remplissant des fonctions diverses par des appareils distincts, et accomplissant une évolution complète dans le temps par ses rapports avec toute la nature.

Il a donc comme eux des organes et des fonctions de respiration, de nutrition, de génération, de sécrétion, et en un mot, un système de vie végétative dont les trois centres sont la poitrine, le cœur et l'estomac.

Il est de plus animé, sensible et mobile comme les animaux, c'est-à-dire qu'il a des sens qui le mettent dans des rapports nouveaux avec la nature, perceptions, sensations, actions, et des membres qui lui permettent de se transporter en divers lieux, de prendre, de manier, transformer, détruire et manger les objets qui lui conviennent.

Digitized by Google

A ce point de vue, l'homme peut être considéré comme le plus parfait des animaux. S'il leur ressemble par l'ensemble de ses organes et de ses fonctions et par sa structure intérieure, il leur est bien supérieur par la perfection de sa main, sa station droite, le volume et le poids relatif de son cerveau, la beauté de sa face, la délicatesse de ses sens et de sa peau, la noblesse de son allure et de tous ses mouvements.

Ce n'est pas tout ; il possède seul le langage articulé, expression de sa pensée, qui le met en relation avec ses semblables, et par l'écriture avec les hommes de tous les temps et de tous les pays ; c'est tout à la fois le moyen le plus merveilleux de sociabilité et de progrès.

Tout son corps exprime un être intelligent, doux, noble, né pour commander et pour agir. Tout chez lui doit être expressif, et voilà pourquoi il n'a point de poils, comme les quadrupèdes et les quadrumanes, qui ont quelque chose de grossier, et qui ne servent chez lui qu'à voiler un crâne sans expression et des organes dont il rougit malgré lui.

Il y a dans notre corps trois systèmes correspondant à ses trois vies végétative, animale et humaine, ayant leur place, leurs organes et leurs fonctions propres, leur centre et leurs pôles.

La vie végétative a pour centre l'estomac, et pour pôle supérieur la bouche intérieure, et pour l'inférieur le ventre et les appareils génitaux ou excréteurs. C'est la plus basse.

La vie animale a pour centre le cœur, pour

Digitized by Google

pôle supérieur la bouche extérieure, et pour autre pôle les deux pieds comme appareils locomoteurs.

La vie humaine a pour centre l'appareil du langage, bouche, gorge et poitrine, pour pôle supérieur, les sens intellectuels de la vue et de l'ouïe, et pour pôle inférieur les deux mains, organes d'actions et de mouvements si variés.

A un autre point de vue, le corps est fondé sur des os reliés entre eux par des tendons et des muscles ; il renferme des organes intérieurs de respiration, de nutrition et de circulation du sang et des appareils nerveux ; il est surmonté de la tête, siège de quatre sens ; il est flanqué de quatre membres, organes d'action et de locomotion ; enfin, il est enveloppé du double tissu du derme et de l'épiderme formant la peau.

On peut aussi considérer le corps au point de vue de l'unité et de la duplicité des organes : les organes uniques, comme le nez, la bouche, le cœur, le ventre, répondant à l'unité de l'individu ; et les organes doubles, comme les oreilles, les yeux, les poumons, les mains et les pieds, à ses rapports avec ses semblables et la nature.

Il y aurait aussi beaucoup à dire sur la poitrine, les mains et surtout le visage comme exprimant l'âme, ses facultés, ses sentiments, ses habitudes. Les yeux marquent l'état actuel, et la bouche l'état habituel de cette âme, ou le caractère.

Enfin on pourrait remarquer comment toutes les parties forment un ensemble harmonieux sous le rapport de la beauté, surtout pour la

Digitized by Google

partie supérieure du corps, plus particulièrement symétrique et expressive.

Cependant, ce corps si parfait est sujet, comme celui des animaux, aux besoins provenant de la nutrition et de la respiration, et de plus doit être protégé contre les intempéries de l'air; d'où les soins de la nourriture, du vêtement et du logement.

Comme tous les autres, il est soumis à l'évolution plus ou moins longue et plus ou moins complète de la vie, depuis la naissance, l'accroissement jusqu'à la mort; et en outre il est exposé, plus même que les autres, aux maladies, suites fréquentes des abus et des excès de la passion, et même aux guerres, aux pestes et aux famines qui emportent les hommes par milliers.

On ne peut nier l'influence mutuelle du corps sur l'âme et de l'âme sur le corps. Elle éclate surtout par la différence des sexes, au point que tout en maintenant l'identité essentielle de nature et de destinée, ils établissent une distinction notable pour l'âme comme pour le corps.

Mais la philosophie, occupée des principes généraux, ne peut ici que constater cette différence en passant, et sans entrer dans des détails qui regardent plutôt les moralistes et les médecins. Il en est de même des âges, des races et des diverses professions.

Rentrons dans notre sujet, qui est l'âme, sa nature et sa destinée. La nature de l'âme est déterminée par ses trois grandes facultés d'intelligence, de sensibilité et de volonté que l'on trouve ébauchées dans les animaux, mais qui ont dans l'homme leur cachet propre.

Digitized by Google

L'homme seul a une intelligence raisonnable, une sensibilité affective et une volonté libre : la raison, l'amour et la liberté, voilà donc l'essence de l'homme ou l'homme même. Exposons rapidement le caractère propre de ces trois qualités.

La raison, secondée par la perception extérieure, l'attention, la mémoire, l'imagination et d'autres facultés secondaires, est la faculté de percevoir l'absolu, l'universel, l'infini, le nécessaire, à propos du relatif, du particulier, du fini et du contingent.

Plus ou moins développée, elle est commune à tous les hommes, excepté aux idiots par défaut des organes ou de réflexion, et aux fous chez lesquels elle est faussée, obscurcie ou altérée; il en est de même dans le sommeil, l'ivresse, et certains états de passion et d'exaltation passagère.

Le premier usage de la raison, c'est la perception immédiate de certaines idées générales et universelles, comme les idées de substance, de cause, de temps, d'espace, d'ordre, d'infini, de beau, de bien, qui ne sont pas données par les sens, mais que l'intelligence forme ou voit à propos des perceptions extérieures ou intimes.

Le second pas de la raison est de dégager des faits particuliers des vérités nécessaires et absolues par une généralisation de ces rapports intuitifs, qui ressemble à une réminiscence et à une révélation, tant elle est spontanée, évidente et impérieuse; comme celles-ci : toute qualité

Digitized by Google

est dans une substance; tout ce qui commence a une cause ; le bien doit être fait ; le mal doit être évité. Or, que les hommes expriment ou non ces vérités, ils ne les en ont pas moins dans l'esprit et les appliquent tous incessamment.

La troisième démarche de la raison consiste à coordonner ces principes en corps de doctrine. Ce qui donne lieu aux sciences mathématiques, morales, esthétiques, etc., qui ont pour objet la quantité, le bien et le droit qui en découle, le beau dans les arts, etc.

C'est au nom et avec l'autorité évidente de la raison que nous exposerons plus loin les vérités de l'ordre moral qui font l'objet de cet ouvrage. Il suffit ici de constater son existence et la place élevée qu'elle occupe dans la nature de l'âme.

La seconde qualité essentielle de l'âme, c'est la sensibilité ou l'amour; il ne s'agit pas ici de la sensibilité physique, qui nous est commune avec les animaux et qui nous fait chercher le plaisir ou fuir la douleur, mais de l'amour affectif et intellectuel.

L'amour, transportant l'homme hors de soi, lui fait chercher son bonheur dans le sacrifice ou dans le bonheur d'autrui; c'est la subordination de son être à un autre être, aboutissant à l'union des âmes et non à leur anéantissement impossible à la nature.

L'amour naît de la vue de certaines qualités vraies ou supposées dans un être produisant la sympathie; ces qualités bienveillantes et affectives engendrent la reconnaissance ou l'amour affectif. De là ensuite une disposition au dévoue-

Digitized by Google

ment ou la préférence d'autrui à soi-même. Enfin la dernière démarche de l'amour, c'est le désir de l'union intime avec l'objet aimé, et le bonheur de cette union, qui n'est jamais complètement réalisé sur la terre.

Ainsi entendu, l'amour ne peut guère s'appliquer qu'aux personnes, bien que l'âme puisse en ressentir quelques effets pour des êtres inanimés, pour des animaux, pour des sociétés, comme la famille, la patrie, l'Eglise. Des objets de nos passions, le plus élevé, c'est l'amour de Dieu, qui doit dominer tous les autres et qui est à la fois l'amour du bien infini et de l'Etre souverainement bon, notre principe et notre fin suprême.

A l'amour est opposée la haine, qui, produite par des causes contraires, amène aussi les quatre effets contraires correspondants d'antipathie, de ressentiment, d'hostilité et de désir d'anéantissement ; mais qui doit moins nous occuper, parce que c'est plutôt un état anormal et accidentel.

Il faut que l'homme aime quelqu'un ou quelque chose, et sa valeur morale dépend surtout de l'objet de cet amour. Cet objet est inférieur, égal ou supérieur à nous-même ; de là des caractères particuliers de protection, d'intimité ou de soumission dans l'amour. L'égoïste qui s'aime plus que tout autre ignore le véritable amour, et n'aime que soi dans les autres : c'est, comme la folie, une aberration du cœur.

Nous reviendrons plus loin sur les conditions et sur la place de l'amour dans ses rapports

Digitized by Google

avec notre destinée et la morale. Il suffit ici de constater sa présence et ses effets généraux.

La troisième faculté de l'âme, c'est la volonté : nous entendons par là, non l'activité de l'âme, qui s'exerce aussi dans l'intelligence et dans l'amour, mais le pouvoir d'être la cause directe de ses actes et de ses états en général, et non pas seulement des actions extérieures ou des mouvements du corps.

Le propre de la volonté ainsi entendue, c'est la liberté, c'est-à-dire, le pouvoir qu'a l'âme de se déterminer dans tel ou tel sens sans aucune contrainte intime ou extérieure, qu'il y ait eu ou non délibération. Ce pouvoir nous est attesté par la conscience, avant, pendant et après l'acte accompli, et ne peut être contesté par un homme de bonne foi.

Il y a d'ailleurs plusieurs manières de vouloir, tantôt spontanée et sans réflexion préalable, tantôt précise et délibérée, tantôt virtuelle et prolongée, tantôt enfin habituelle et avec ou sans discontinuité.

La volonté est sollicitée, sans être contrainte, par des motifs, mobiles et circonstances intérieures ou extérieures qui relèvent de causes occasionnelles, de la sensibilité ou de la raison, que nous aurons à examiner, et qui ont une part dans notre activité pour l'atténuer ou l'aggraver, sans la détruire.

La présence dans l'âme de l'obligation de faire le bien et d'éviter le mal, ou, en d'autres termes, la conscience, constitue la liberté morale, d'où résultent la responsabilité de nos actes et

Digitized by Google

toutes ses conséquences pour notre destinée présente ou future.

On voit par là que toutes nos facultés se prêtent un mutuel concours, et que, dans toute action, la raison, l'amour et la liberté ont leur rôle, ou plutôt, ce sont là des abstractions et des modes de l'âme unique; quoique dans nos divers états l'une ou l'autre faculté domine successivement.

Les différents systèmes de philosophie ont exalté tour à tour l'une des trois facultés aux dépens de l'autre, ou même les ont méconnues et subordonnées au corps. La raison a été plus étudiée que les deux autres, comme touchant de plus près à la science ou à la théorie pure. Mais si elle est directrice de la conduite, et si elle nous fait connaître Dieu, nos devoirs et notre fin, si même elle est moins altérée en nous que ses sœurs, l'homme vaut encore plus par l'amour et par le cœur, et enfin la volonté est la faculté maîtresse qui décide de notre mérite et de notre destinée.

N'oublions pas non plus de tenir compte de plusieurs autres éléments déjà indiqués, comme l'état du corps et son tempérament, l'influence des sexes, la société domestique, civile ou religieuse, la condition et la profession sociale, le climat et la nature qui nous environne, la naissance et l'éducation, et bien d'autres influences qui agissent sur nous. Nous en dirons plus loin quelques mots, mais sans pouvoir préciser leur action, quoiqu'elle change beaucoup notre valeur morale et notre responsabilité.

Digitized by Google

Pour résumer ce que nous avons dit de la nature de l'homme, nous avons vu qu'il est formé d'un corps organisé et vivant, plus parfait que celui des animaux et qui est au service de l'âme, bien qu'il la gêne quelquefois, et d'une âme douée de trois facultés principales, aidées de facultés secondaires, la raison, l'amour et la liberté.

Ces trois facultés, qui se prêtent un concours mutuel, forment l'essence de l'âme et se trouvent dans toutes ses actions, mais inégalement, et subissent plusieurs influences qui atténuent notre responsabilité sans la détruire ; en sorte que l'homme, par l'usage qu'il fait de ses facultés, est l'agent principal de sa destinée ou de son bonheur, qui est l'exercice normal et complet de toutes ses propriétés essentielles.

Il nous faut maintenant étudier plus à fond la raison, et dans celle-ci, la notion du bien et du mal avec son double caractère d'obligation et de sanction.

Ensuite, nous verrons que la raison nous conduit d'autre part à reconnaître l'existence et le domaine d'un Dieu créateur qui nous a formés pour concourir à ses desseins.

Rapprochant alors cette notion d'un Dieu créateur et législateur, principe et fin de notre être, de la notion du bien obligatoire et de ses conséquences, nous verrons clairement que notre seconde fin est d'accomplir librement le bien que Dieu nous commande, d'arriver ainsi à notre première fin ou au bonheur qui en doit être la récompense, et de procurer par là la gloire de Dieu, notre fin suprême.

Digitized by Google

Après avoir établi les fondements de la morale, nous tâcherons d'en marquer les principes et d'en déduire tous nos devoirs particuliers, dans l'ordre naturel et social.

Mais un regard plus approfondi jeté sur notre état actuel et sur la tradition du genre humain, nous conduirait à admettre un ordre surnaturel, la déchéance de notre nature, sa régénération, sa sublime vocation et les moyens de répondre aux grands desseins de Dieu sur chacun de nous.

La perception est l'acte par lequel l'âme voit ou connaît clairement et directement une chose, soit un objet réel, soit un fait, soit une vérité. Elle est toujours accompagnée d'évidence, et produit en nous la certitude ou l'impossibilité du doute.

Il y a trois sortes de perception : l'une, extérieure, qui provient des sens et qui nous atteste l'existence et les accidents des corps, y compris le nôtre ; une autre, intime, ou conscience, qui nous fait connaître notre âme et tous ses modes.

Par la troisième, l'âme conçoit, à l'occasion des deux premières, des rapports généraux entre les choses et des vérités nécessaires qui ne sont pas le résultat de l'expérience, ni d'une généralisation progressive, mais qui s'imposent à l'esprit invinciblement et du premier coup.

Outre le caractère d'évidence directe, qui leur est commun avec les objets des deux autres perceptions, ces vérités ont un caractère d'universalité absolue qui a fait donner à la raison le nom de perception de l'absolu, parce qu'elle

Digitized by Google

s'étend à tous les hommes, à tous les temps, à tous les lieux, à tous les êtres réels ou possibles; en sorte que, non-seulement elles sont, comme les objets perçus par les sens ou la conscience, mais encore elles ne peuvent pas ne pas être, et elles seraient encore quand même rien ne serait, excepté Dieu, leur sujet et leur objet souverain. Personne n'en doute et ne peut en douter, même ceux qui nient l'autorité supérieure de la raison. Dans la pratique, ils les appliquent constamment, avec une imperturbable assurance.

Personne ne peut nier la réalité de la substance dans une qualité ou un phénomène, ou dans une cause efficiente, la nécessité d'une cause pour un fait ou un être contingent, l'axiome de triple égalité, l'infinité de l'espace et du temps, l'ordre constant de la nature, la distinction du bien et du mal, l'obligation de faire l'un et d'éviter l'autre, etc. On peut dire hardiment que ceux qui le nieraient, sont des menteurs qui se donnent continuellement des démentis dans la pratique, comme ceux qui contesteraient l'existence des corps ou leur propre existence, s'il y en a qui aillent jusque là.

Mais, si l'on ne peut nier l'autorité d'évidence de la perception rationnelle ou de la raison intuitive, en est-il de même de la raison déductive ou du raisonnement, et des vérités médiates qui découlent des premières? En d'autres termes, l'évidence et la certitude des principes s'étendent-elles à leurs conséquences, y a-t-il une science de la morale, des mathématiques, des lois physiques et de l'histoire, etc., etc. ?

Digitized by Google

Assurément, et poser cette question, c'est la résoudre. Sous peine de se contredire, on est forcé d'admettre, avec la même certitude, l'évidence médiate et prouvée, les axiomes de la morale, les vérités mathématiques, les grandes lois de la nature et les faits avérés, et quiconque les nie se contredit nécessairement et contredit le sens commun. En un mot, ce qui est démontré vrai, est tel, et ne peut être autrement, par la raison qu'une même chose ne peut être à la fois d'une façon et de la façon contraire ; c'est ce qu'on nomme le principe de contradiction, ou plutôt de non contradiction, base de tout raisonnement, de toute vérité démontrée, de toute science, et que tout le monde admet aussi bien dans la pratique que dans la théorie.

Non, personne n'a jamais douté qu'il ne faille rendre à chacun ce qui lui est dû ; non plus que de l'égalité des trois angles d'un triangle a deux angles droits, de la chute des pierres, ou de l'existence de César ou de Rome, toutes choses qui ne sont pas évidentes par elles-mêmes, mais diversement démontrées et également certaines. La seule différence entre ces vérités, outre leur mode d'acquisition, c'est que les deux premières sont nécessaires et absolues, et que les deux dernières sont contingentes ou auraient pu ne pas être, ou être autrement, les unes étant des vérités rationnelles, et les autres, des faits perçus par les sens et crus sur la foi d'autrui.

Sans doute nous vivons dans un temps de scepticisme moral et philosophique, où tout est contesté avec une audace inouïe, même l'évi-

Digitized by Google

dence et le sens commun. Mais toutes ces impertinentes assertions de gens fiers de leur néant, sous le nom de gens positifs et positivistes, ne doit pas émouvoir les vrais savants, pas plus que le crime et la folie ne gênent la vertu ou le bon sens ; et le genre humain n'en continue pas moins de croire à la raison et à la morale, comme il croit à l'existence des corps. Après tout, l'existence de la vérité ne dépend pas de ceux qui l'admettent ou qui la nient ; l'essentiel, c'est qu'elle subsiste et qu'elle soit accessible à tous. Au surplus, chacun répondra de ses négations et de ses doutes, comme de ses croyances et de ses assertions. Le vrai philosophe doit être à la fois humble et fier, ne sachant rien de plus que le vulgaire, mais le sachant mieux, et pouvant mieux rendre compte de ses convictions qu'il partage avec les simples, mais qu'il ne quitterait pas devant tous les faux docteurs, parce qu'elles ont pour lui l'autorité de l'évidence directe ou démontrée.

Le propre des vérités morales, en particulier, c'est d'être à la fois accessibles à tous, et toujours susceptibles d'être pourtant niées ou contestées. Cela tient surtout à ce qu'elles s'imposent aux passions, non pas seulement comme des vérités abstraites, théoriques, indifférentes, mais comme des lois ou des ordres sacrés, pratiques et même menaçants, ce qui révolte l'orgueil et l'égoïsme ; elles exigent des esprits une droiture et une docilité qui se trouve plutôt chez les enfants que chez les hommes faits ; et voilà pourquoi, admises d'abord sans difficulté, elles

Digitized by Google

sont plus tard quittées ou reniées, sans qu'on ait eu aucune bonne raison à leur opposer. Toute objection contre la vérité morale vient encore plus de la perversité du cœur que de la perversion de l'esprit, parce que le devoir trouve en tout pécheur un ennemi, et que personne, sur ce point, n'est vraiment désintéressé.

En effet, la notion du bien et du mal, outre ses deux caractères de spontanéité et d'universalité qui lui sont communs avec les autres notions rationnelles, en a deux particuliers, celui d'obligation et de défense, et celui de mérite et de démérite. Une voix souveraine commande l'un et défend l'autre avec autorité, et après que nous lui avons obéi ou résisté, une autre voix nous approuve ou nous blâme, nous fait attendre récompense ou châtiment, fait important qui suppose à la fois notre liberté et notre dépendance.

Vainement a-t-on contesté à la notion du bien son universalité au nom de quelques exceptions bizarres qui en sont à la fois la confirmation et l'aberration ; malgré les préjugés, cette notion s'impose partout de même à tous les hommes, et l'éducation ne fait que la confirmer sans l'établir chez tous les peuples civilisés ; les lois pénales n'ont même pour objet que de la maintenir et de la faire respecter, et supposent la liberté et la responsabilité morale par les peines qu'elles infligent à leurs transgresseurs.

On ne peut non plus faire rentrer cette notion dans celle de l'intérêt public ou privé, plus ou moins bien entendu ; car d'abord, elle lui est

Digitized by Google

souvent contraire, et l'utilité ne peut être ni commandée, ni suivie de châtiment et de récompense ; enfin, l'intérêt est aussi mobile que les diverses circonstances et les individus, tandis que le devoir est le même toujours et partout.

Quant à l'antagonisme trop fréquent entre l'intérêt et le devoir, si trop souvent en fait le devoir est vaincu, en droit il conserve une supériorité attestée par la conscience et que prouvent en effet le remords, l'opinion publique et les lois humaines, quoique celles-ci défendent plus qu'elles n'ordonnent.

D'ailleurs, nous verrons plus loin comment ces deux mobiles de nos actions, en apparence si opposés, et qui ont donné naissance aux systèmes exclusifs des Epicuriens et des Stoïciens, trouvent dans la sanction de la vie future et la notion de Dieu, leur conciliation. Mais en attendant et en dehors de l'idée de sanction, le devoir conserve toute son autorité souveraine et impersonnelle, et ne peut être absorbé dans aucun autre motif de nos actions. C'est un maître souvent méconnu, mais toujours honoré, et qui, tôt ou tard, saura faire valoir ses droits imprescriptibles.

On voit par là que la notion du bien et du mal, avec ses caractères d'obligation et de mérite, est la plus haute de la raison et le vrai guide de la vie humaine. Mais elle a encore bien plus d'empire, quand on la rattache comme nous allons le faire à une autre notion rationnelle, celle d'un Dieu, principe et fin de l'homme et maître absolu de sa destinée.

Digitized by Google

Reprenons maintenant trois autres principes de la raison, non moins féconds en conséquences importantes. Ce sont les trois notions de substance, de cause et d'infini.

La substance est ce qui est sous les phénomènes, modes ou accidents, perçus par les sens et la conscience, et que l'intelligence rapporte à des qualités correspondantes. Ainsi, la chute d'une pierre est un fait rapporté à la pesanteur, qui elle-même est dans une substance réelle et persistante.

Toute substance a des qualités et des modes, comme tout mode et toute qualité sont dans une substance. Toute substance est une, simple, c'est une monade ; elle n'est connue que par son action ou ses modes et ses qualités qui forment son essence, et cette essence, qui diversifie les genres et les espèces comme la substance diversifie les individus, est immuable.

Il y a deux sortes de substances ou monades, les unes spirituelles, ayant les trois facultés plus ou moins développées, agissant dans le temps, et les autres, corporelles, inertes et existant dans l'espace ; les premières, actives, n'emportent pas comme les secondes, l'idée de limites ; c'est-à-dire qu'un esprit peut être infini, tandis qu'un corps est toujours limité dans l'espace.

Les substances n'étant connues que par leurs modes et leurs qualités, celles qui, par là, sont finies en un point, le sont en tout le reste ; la substance infinie par un point, l'est également en tout et est unique et spirituelle, ne pouvant être bornée par une autre et ayant tous les

Digitized by Google

attributs positifs de l'esprit, mais sa conception n'emportant pas son existence, celle-ci doit être prouvée par les deux autres idées de cause et d'infini.

Le principe de causalité, perçu par la raison, à l'occasion de notre propre activité, donne naissance aux axiomes suivants : Tout ce qui commence, être ou fait, a une cause antérieure et supérieure qui le fait commencer ; toute cause est dans un être, ou est substantielle ; toute cause est spirituelle, l'esprit étant seul actif ; elle agit pour un motif qui est la fin de cette action ; tout être contingent ou qui commence doit remonter à une cause première, nécessaire, qui est par soi-même, et qui, n'ayant pas commencé est éternelle ou infinie dans le temps.

Or, l'homme et les animaux ne sont pas les causes de tous les grands phénomènes de la nature, ni de leur existence, et de leur âme en particulier : d'ailleurs, s'ils ont dans leurs parents la cause occasionnelle de leur corps, ceux-ci remontent à une cause première qui n'a pu commencer.

Tous les êtres de la nature doivent donc leur existence à une cause primitive et éternelle, auteur de l'ordre admirable de l'univers, qui conserve et soutient cet ordre et ces êtres et qui les conduit à leur fin propre ou générale.

Si cette cause première n'est pas nécessairement parfaite, son œuvre étant finie, nécessairement elle est infinie par la durée, et comme étant par elle-même ; et infinie par là elle l'est en tout. C'est donc l'infini lui-même, substantiel,

Digitized by Google

unique, souverain maître de toute chose, principe et fin dernière de tous les êtres contingents.

D'un côté, en effet, nous avons la connaissance ou perception de l'infini par la notion de l'espace, de l'éternité, de la cause première, de l'indépendance qui la fait être par elle-même, de la toute-puissance qui lui a fait tout créer. D'un autre côté, cette cause créatrice, infinie par un point, l'est en tout ; donc Dieu existe et est infini. Enfin cet être infini est spirituel, l'esprit pouvant seul être infini ; il est unique comme infini et il a tous les attributs à un degré infini, l'être infini en un point l'étant en tout le reste.

Ni l'athéisme, ni le polythéisme, ni le panthéisme, ni l'idéalisme ne soutiennent l'examen : l'athée admet une série inintelligible et impossible d'effets sans cause première, et supérieure à leur cause si c'est la matière qui a formé l'esprit ; il prend des lois abstraites pour des causes réelles et concrètes, et méconnait son origine, l'autorité de la conscience et celle du genre humain, et l'ordre de l'univers.

Le polythéisme rabaisse l'idée de Dieu jusqu'à l'anthropomorphisme, méconnaît l'infinité de la cause créatrice, l'unité de l'ordre universel, l'indépendance et la souveraineté de Dieu.

Le panthéisme identifie les contraires, le fini et l'infini, l'esprit et la matière, le bien et le mal, méconnaît la personnalité humaine, la distinction des substances, l'idée de cause et de création, la liberté de l'homme et la nature de Dieu confondu avec ce qu'il y a de plus bas dans le monde et reçoit un démenti de la conscience et de l'in-

Digitized by Google

dividualité de chacun de nous. C'est la confusion des êtres, des qualités, des idées et des mots. Si Dieu est tout, les êtres finis ne sont plus, et s'il est eux tous, il n'existe plus.

Enfin Dieu n'est pas un simple idéal, abstrait, conçu par l'homme et sans réalité; car c'est une cause efficiente, nécessaire et réelle, créatrice, éternelle, et par conséquent infinie, dont dépendent l'homme et l'univers, auteur de la vie et de la mort, et qui n'a tous les attributs que parce qu'il est souverainement et par soi-même.

Une fois maître de l'idée de Dieu, l'esprit s'élève aux plus hautes conceptions, et s'il ne peut tout expliquer, il en sait assez pour marcher dans la vie avec assurance, plein de reconnaissance pour le présent et de confiance pour l'avenir, et il est sur la voie de la solution de l'énigme de sa destinée. Il peut tout recevoir de la main d'un père infiniment bon, sage et puissant, qui n'a pu le créer que pour le rendre heureux.

Dieu existe et il a créé le monde et l'homme. Mais pourquoi l'a-t-il créé? Nous touchons ici au problème de notre destinée lié aux desseins de Dieu sur nous.

Dieu n'a point créé par besoin, car il se suffit à lui-même, étant infini, immuable et parfait, étant d'ailleurs souverainement libre et indépendant.

Il faut chercher les raisons de la création dans les attributs de Dieu, et surtout dans sa bonté qui l'a porté à donner l'être et le bonheur à des créatures, et par conséquent à des esprits.

Digitized by Google

Or, les esprits ne peuvent trouver leur bonheur que dans l'exercice de leurs facultés, d'intelligence, de sensibilité et de volonté, ou dans la raison, l'amour et la liberté, et, s'ils sont unis à un corps, dans leur empire sur ce corps, et par lui sur la nature physique, enfin dans l'état normal et harmonique de l'âme et du corps.

L'homme est donc fait pour le bonheur, par le développement complet, harmonieux, senti de tout son être, et c'est là sa fin propre et personnelle ; on peut le proclamer au nom de ses aspirations et de la bonté de Dieu son créateur.

Mais l'homme a diverses facultés et aspirations inégales, et le corps lui-même est inférieur à l'âme : il y a d'autres êtres que lui semblables ou inférieurs à lui-même; Dieu a d'autres attributs que la bonté. De cette diversité d'attributs et de cette inégalité d'êtres et de tendances découle un autre ordre d'idées, une destinée différente, et une fin plus haute et plus générale.

En effet, la grande loi de la création, c'est que les choses forment entre elles une échelle immense par leur inégale perfection, s'élevant des plus humbles degrés de la matière jusqu'aux sublimités des archanges, mais toujours à une distance infinie de Dieu leur créateur.

De cette inégalité et de cette dépendance mutuelle résultent l'ordre admirable de l'univers et l'ineffable harmonie des êtres ; en d'autres termes, l'ordre, la beauté, la perfection de chacun d'eux et de l'ensemble, qui fait dire à l'écrivain sacré: et Dieu vit que tout était très-bien ; *et erant valde bona.*

Digitized by Google

La plus grande différence entre les êtres, c'est celle des esprits et des corps; les seconds étant subordonnés aux premiers ; et tous deux étant unis dans certaines natures complexes, comme l'homme, qui est comme le nœud de toute la création.

Les atomes ou monades matérielles formant des corps simples soumis diversement aux lois de l'attraction, à la lumière et à l'électricité, donnent naissance aux deux règnes, l'un inorganique avec ses grandes masses et ses corps composés, l'autre organique et vivant, végétaux et animaux, unis et subordonnés l'un à l'autre.

Les corps célestes obéissent aux lois mathématiques de l'attraction et de la force centrifuge, et agissent, comme le soleil et la lune par exemple, sur le règne minéral ; celui-ci, par les affinités et les combinaisons chimiques des corps simples ou composés, cède à son tour aux plantes, et les plantes aux animaux, dont une âme grossière anime l'organisation.

L'homme à son tour subit l'influence des corps célestes et des éléments, fait servir les plantes et les animaux à son usage et relie ainsi, par ses sens et sa vie de relation, la nature matérielle au monde des esprits, régnant sur la terre qu'il rattache au ciel et à Dieu même par ses aspirations.

Mais tandis que les astres, les corps inorganiques ou organisés, et les animaux eux-mêmes, guidés par l'instinct, obéissent aux lois que Dieu leur a posées, et observent ainsi un ordre constant et admirable ; l'homme, doué de rai-

Digitized by Google

son, d'amour et de liberté, est appelé à concourir à l'ordre divin volontairement, et par choix, avec la faculté redoutable d'y déroger

Nous voyons donc pour lui s'ouvrir une autre destinée, c'est-à-dire, l'adhésion ou la résistance de sa liberté à l'ordre établi par Dieu. Pour qu'il le suive, il faut qu'il le connaisse, qu'il y soit poussé non pas forcément, mais d'une manière efficace, et c'est ici que nous devons rapprocher le dessein du Créateur de la notion du bien, obligatoire et suivie d'une récompense, et du mal défendu et suivi d'une punition.

La voix de la conscience morale, c'est la voix de Dieu même parlant avec autorité et transmettant à l'homme ses ordres avec promesses et menaces à l'appui, et intéressant ainsi sa sensibilité et son désir du bonheur à l'accomplissement de ses lois.

Ce que Dieu veut de l'homme, c'est qu'il observe cette loi de l'inégalité des êtres et des tendances ou des biens qui forme l'ordre de la création; c'est qu'il préfère les biens supérieurs par où il se rapproche de Dieu aux biens inférieurs qui le ravalent au rang des corps et des animaux.

C'est là la seconde destinée de l'homme, savoir : son concours libre à l'ordre général, d'où résulte sa moralité et d'où dépend sa première fin ou son bonheur personnel, comme nous le verrons bientôt.

L'homme a donc à atteindre deux fins distinctes bien qu'étroitement unies ensemble ; sa fin propre, ou le bonheur, et sa fin générale, ou l'ordre moral, qui consistent, l'une, dans le déve-

Digitized by Google

loppement normal et entier de toutes ses facultés, l'autre, dans la subordination des biens inférieurs aux plus parfaits.

Or ici-bas, ces deux fins se présentent à lui, la première, sous la forme du plaisir ou de l'intérêt, la seconde, sous celle du devoir ou du sacrifice. Il peut préférer l'une à l'autre ; mais il doit sacrifier son intérêt au devoir, selon l'ordre de la conscience, et s'il ne le fait pas, il en sera puni ou plutôt averti par le remords, qui lui reprochera sa faute et lui en fera craindre les suites.

Telle est l'alternative entre le bien et le mal qui s'offre à chacun de nous, sans que nul puisse s'y soustraire : l'observance ou la violation de l'ordre divin, dans certaines limites et pour un certain temps.

Mais comme il faut en définitive que l'ordre triomphe, et que les deux fins de l'homme, qui semblent souvent se contredire, se réunissent et se concilient sous un Dieu juste et bon, voici ce qui arrive tôt ou tard, mais nécessairement.

Après la mort, l'homme paraît devant Dieu avec les œuvres de toute sa vie ; s'il a fait le bien, il est récompensé et heureux ; s'il a fait le mal, il est puni et misérable. Ainsi se trouvent justifiés et glorifiés les attributs de Dieu, sa sagesse et sa puissance, sa bonté et sa justice.

Telle est la troisième et suprême destinée de l'homme : la gloire de Dieu, par l'union de la vertu et du bonheur, du vice ou du crime et du malheur.

Nous laissons de côté, pour le moment, plusieurs questions accessoires, telles que la possi-

Digitized by Google

bilité du retour au bien ou au mal en cette vie, le mélange du bien et du mal, la nature et la durée de la récompense et du châtiment, la résurrection, etc.

Contentons-nous ici de tracer ces traits généraux et essentiels des trois destinées de l'homme, de leur conciliation dans la vie future par la justice divine, les deux moments de l'existence humaine avec leur double alternative; savoir : l'épreuve bien ou mal subie, et le résultat normal ou funeste de cette épreuve; ce sont là les enseignements de la raison et de la foi, de la philosophie et de la tradition, et jamais les sophismes ni les passions ne pourront rien leur opposer. L'homme peut choisir entre la vie et la mort, mais Dieu reste le maître et il a le dernier mot.

Cherchons maintenant à ramener les devoirs que la conscience nous impose directement, à quelques principes généraux, et en les rapportant à cette théorie de l'inégalité des êtres et des biens établie par Dieu.

Le bien, dans sa conception la plus générale, est ce qui conduit un être à sa fin, et cette fin étant triple, il y a pour l'homme trois sortes de biens, savoir : le bonheur répondant à sa fin propre, le devoir ou bien moral répondant à sa fin générale ou à l'ordre, et le souverain bien, par l'union subordonnée de ces deux premières fins, manifestant la gloire de Dieu ou ses attributs de sagesse, de puissance, de justice et de bonté.

Il n'y a même point de mal essentiel ou na-

Digitized by Google

turel, tout ce que Dieu a créé étant bon et bien. Le mal moral n'est que la préférence donnée à un bien inférieur sur un bien supérieur, ce qui est la violation de l'ordre divin ; il dépend de la liberté de l'homme, et Dieu le permet comme la condition nécessaire de la possibilité du bien. Mais il lui donne des bornes précises et sait en tirer le bien, soit par les épreuves imposées ainsi à la vertu, soit par la manifestation de sa justice.

Il suit de ce qui précède, que la première loi de la morale, c'est la subordination des êtres, des éléments, tendances ou facultés, ou plus généralement, des biens inférieurs aux supérieurs, loi d'une importance capitale et d'une immense étendue, car elle s'applique à tout et est la base de toutes les vertus et de tous les droits.

L'homme doit donc, selon cette loi, user de la nature en maître pour les besoins de son corps, faire servir celui-ci à son âme, cultiver dans son âme sa raison, sa sensibilité affective et sa liberté de préférence aux qualités secondaires, etc., en un mot, préférer ce qui le rapproche de Dieu à ce qui l'en éloigne et le rabaisse à un rang subalterne dans la création.

Mais comme il vit avec d'autres hommes, ses semblables et ses égaux, appelés à la même destinée et ayant les mêmes droits, il ne peut ni se subordonner à eux ni les subordonner à lui. Il doit coordonner sa vie et sa destinée avec la leur, c'est-à-dire, concourir avec eux à leur fin commune.

Cette seconde loi de la morale, dite de coor-

Digitized by Google

dination, lui impose, comme nous le verrons plus loin, deux sortes de devoirs, les uns de justice, qui laissent aux autres toute liberté d'agir et d'arriver à leur fin, et les autres de bienveillance, qui les aident à y parvenir, sans parler des devoirs plus étroits que la société leur impose, toujours au nom de la loi de coordination des êtres et des biens égaux.

Enfin Dieu étant leur créateur, leur bienfaiteur et leur maître absolu, en même temps que leur fin suprême et leur souverain bien, les hommes ont à son égard une loi d'amour et de soumission absolue, que nous nommerons de surordination.

Cette loi nous impose deux obligations : la première, de pratiquer tous nos autres devoirs par un principe d'obéissance, et non pas seulement, comme les stoïciens, par la notion naturelle du bien moral à faire et du mal à éviter; la seconde, de lui rendre un culte de respect, de reconnaissance et d'amour comme à notre suprême bienfaiteur.

Ces trois lois de subordination, de coordination et de surordination, portent aussi d'autres noms, tels que l'imitation de Dieu, la loi de perfection ou perfectionnement, la convenance naturelle, l'honneur, le respect de soi-même, la justice souveraine, etc., mais nous croyons notre théorie plus logique et plus précise.

Il est facile de voir le rapport de ces trois lois avec nos trois destinées, personnelle, générale et souveraine ou divine; la loi de subordination, répondant surtout à notre fin propre, celle de

Digitized by Google

coordination à notre fin générale, et celle de surordination à notre fin dernière, qui est la gloire de Dieu.

On peut aussi les rapporter aux trois sociétés dans lesquelles tout homme vit et meurt. La famille a pour objet le bonheur de chacun et pour règle l'affection et la subordination; la patrie a pour objet les droits naturels et pour règle la justice et la coordination; l'Église a pour objet Dieu même et pour règle l'autorité divine et la surordination.

Les œuvres de l'homme valent plus ou moins, ou plutôt sont bonnes ou mauvaises, suivant qu'elles sont faites selon ou contre ces trois grandes lois morales, c'est-à-dire selon l'intention qui les anime, et non par leur forme extérieure; la même œuvre matérielle pouvant être digne d'éloge ou de blâme selon cette intention.

Mais cette direction d'intention, qui fait la valeur morale de chaque homme, est bien difficile à démêler aux yeux de la foule ou même à ceux de l'auteur d'une action. Dieu seul peut la connaître exactement, et avec elle la moralité de chacun de nous.

Il y a plus, cette moralité varie extrêmement selon les circonstances extérieures et les conditions intimes où l'action s'est produite, les suggestions du dehors et du dedans, l'occasion, l'éducation, la condition, le besoin de son auteur, indépendamment de sa gravité naturelle ou théorique; grave ou légère pour le bien comme pour le mal selon tous ces éléments complexes et inconnus.

Digitized by Google

Prenons pour exemple une des actions matérielles les plus communes et les plus indifférentes en apparence, l'action de manger; la valeur de cette action varie beaucoup selon l intention. Y cherche-t-on un plaisir sensuel et animal, elle est mauvaise, comme nous le verrons plus loin. Veut-on satisfaire un besoin du corps et apaiser sa faim, elle est instinctive et indifférente, bien qu'un moraliste sévère puisse la blâmer comme pouvant être humaine ou meilleure.

Si l'on mange pour entretenir la vie et ranimer les forces, l'action est raisonnable sans être morale, parce qu'il n'y a point là d'intention de suivre une loi ou de faire le bien; si l'on a en vue de pouvoir travailler utilement pour soi et les siens, l'action est bonne, et si c'est pour obéir aux ordres de Dieu, qui veut qu'on soutienne son existence, elle a toute sa bonté naturelle.

Nous ne parlons encore ici que de la morale naturelle, car selon l'ordre surnaturel, cette action si simple peut valoir beaucoup plus si elle est faite pour l'amour de Dieu, en union avec Jésus-Christ, dans un esprit de filiale obéissance et même de mortification. C'est ce qu'enseigne l'Église et ce qu'ont pratiqué les saints.

Après cela il est difficile d'avoir toujours présente et précise cette intention la plus élevée; il suffit qu'elle soit virtuelle au début de l'action, et même, selon quelques-uns, au début de la journée, et nul ne sait sur ce point quel est son état habituel.

Ajoutons que beaucoup d'actions par elles-

Digitized by Google

mêmes ou par l'intention qui les accompagne sont indifférentes, ou n'ont qu'un degré de bien ou de mal fort léger; tels sont les actes quotidiens de la plupart des hommes, bien qu'ils perdent par leur légèreté l'occasion de les rendre bonnes et méritoires.

Cela nous amène à reconnaître qu'il y a en soi divers degrés dans le bien, que tout bien n'est pas obligatoire, ou même tout mal également défendu. Qui dira par exemple qu'un homme est coupable pour n'avoir point fait l'aumône à qui la lui demande, redressé une erreur, sacrifié une fantaisie, etc.?

Tous les moralistes, à côté des préceptes imposés à chacun, ont reconnu des conseils facultatifs, et distingué le bien obligatoire ou nécessaire et le bien héroïque; nous tâcherons de donner plus loin les règles pour faire ce discernement, qui s'applique aussi au mal mais assez difficilement, parce qu'il est encore plus interdit que le bien n'est ordonné, comme nous le verrons

Quoi qu'il en soit et bien que les hommes soient obligés en général aux mêmes devoirs essentiels, chacun d'eux, selon son âge, son sexe, sa condition et les circonstances, est soumis à des épreuves diverses et providentielles qu'il doit subir, et dont Dieu tiendra un compte équitable. De là des devoirs d'état qui tiennent une grande place dans notre valeur morale.

Cette valeur elle-même, inconnue des autres et de chacun, n'est point absolue; je veux dire que personne ici-bas n'est sans quelque faute,

Digitized by Google

ni sans quelque mérite, et que Dieu, seul juge de chacun, le récompensera du bien et le punira du mal qu'il aura fait.

C'est là une conséquence nécessaire des prémisses selon l'ordre naturel; ajoutons qu'elle emporte avec elle la réalité d'une vie future, les hommes n'étant jamais traités ici-bas exactement selon leur mérite. Mais l'ordre surnaturel jettera plus loin quelque jour sur cette question si obscure de notre avenir.

Il nous reste à chercher quelles peuvent être la durée et la nature de la récompense ou de la punition, du malheur ou du bonheur qui attendent l'homme après cette vie, s'il doit subir une seule épreuve ou plusieurs épreuves successives.

Sur la dernière question, la raison ne peut se prononcer non plus que sur la durée de la survivance de l'âme; cependant la philosophie, d'accord avec la tradition générale, penche pour admettre une seule épreuve décisive et l'éternité de l'âme après la mort, que celle-ci soit ou non réunie au corps. D'ailleurs, comme nous le verrons, la foi ou la doctrine révélée tranche la question dans ce sens, et n'admet pour l'homme qu'une alternative de bonheur ou de malheur éternel.

Quant à la nature de ce bonheur ou de ce malheur, il ne peut consister, comme nous l'avons dit, que dans l'exercice normal ou contrarié de toutes nos facultés, y compris le plaisir ou la douleur du corps.

Pour ne parler que de la destinée heureuse ou normale, le corps doit être sain et dispos, c'est-

Digitized by Google

à-dire au service de l'âme, sans aucune des infirmités auxquelles il est assujetti sur la terre.

Quant à la réunion du corps à l'âme, la raison et la tradition ne se prononcent pas, mais sont plus portées à l'admettre qu'à la nier, comme répondant mieux à la justice divine et à la nature humaine. Il suffit qu'elle soit possible, par la puissance de Dieu, sans être nécessaire, l'âme pouvant sentir des plaisirs ou des peines corporelles sans être unie à un corps.

Un philosophe contemporain pense que les coupables en seront quittes pour l'anéantissement ou la persistance de l'homme dans son état présent et ses misères actuelles, et que les justes seuls seront appelés à un état supérieur et plus parfait. Mais c'est là une supposition gratuite que rien n'étaie, flattant le scepticisme et la mollesse moderne, et peu conforme à la majesté de la loi morale et de Dieu son auteur, ainsi qu'à la dignité humaine.

C'est également au nom des intérêts de cette loi et de la souveraineté divine, que la raison, d'accord avec la tradition générale, admet une épreuve unique et un bonheur ou un malheur immuable et éternel, comme sanction de cette épreuve, plutôt que des épreuves successives, où le bien et Dieu pourraient toujours être vaincus, et plutôt que l'anéantissement, comme indigne de Dieu, et trop dur aux bons et trop doux aux méchants.

N'oublions pas en effet que la vertu présente et le bonheur futur sont la destinée régulière et normale que Dieu propose à l'homme, et que le

Digitized by Google

mal et le malheur qui en est la suite ne sont qu'une exception, quel que soit d'ailleurs le nombre des bons ou des méchants, ce qui doit faire pencher l'esprit vers l'unité d'épreuve et l'immortalité de l'âme. Mais d'un autre côté, si on admet cette doctrine pour le bien, il faut aussi l'admettre pour le mal. Enfin Dieu, qui veut par-dessus tout le triomphe du bien sur le mal ici-bas, doit promettre et menacer le plus possible, et après ses promesses et ses menaces, sa véracité est engagée à les accomplir.

D'ailleurs, le pécheur n'ayant que le droit à une juste punition, peut être assuré que la justice divine ne dépassera point la mesure; attente triste et terrible, mais qui lui ferme la bouche. Ajoutons que si l'offense infinie par un point comme s'adressant à une majesté infinie, doit être suivie d'une peine éternelle et infinie par ce côté, d'autre part, étant finie et graduée, comme venant d'un être fini et étant plus ou moins grave, elle sera l'objet d'une peine finie et proportionnée par son intensité.

Allons plus loin, et reconnaissons que si la règle morale est inflexible, et si la faute ne peut jamais être justifiée, elle peut être excusée par des circonstances atténuantes qui changent sa gravité sans changer sa nature, et que la justice de Dieu tiendra compte de tout, pour alléger la punition et la proportionner à la faute.

Il reste une question des plus importantes et des plus ardues. Dieu peut-il pardonner et pardonne-t-il aux coupables, ou le mal est-il tel qu'il ne puisse s'effacer, et que la peine soit nécessaire

Digitized by Google

quoiqu'elle puisse être et qu'elle soit souvent reculée et ajournée ?

La tradition est muette ou confuse ; la raison se trouble et balbutie. D'un côté, en effet, le mal semble si irremédiable et la sanction si invinciblement nécessaire que Dieu même ne puisse pas en arrêter les suites sans contredire sa nature absolue. De l'autre, l'homme est si faible, le péché si facile et si fréquent, qu'on ne peut s'empêcher de frémir sur les suites terribles et presque universelles d'une justice implacable.

La question peut encore être résolue pour les fautes vénielles passibles de peines actuelles et transitoires. Mais pour les fautes graves et suivies de près par la mort, elle est insoluble, ou plutôt, la raison, plus occupée des principes que des intérêts et des sentiments, pencherait pour la partie la plus sévère.

Mais ici comme ailleurs, la foi intervient et, ainsi que nous le verrons, proclame que Dieu peut pardonner et pardonne en effet, mais à des conditions sévères que nous exposerons plus loin en traitant de l'ordre surnaturel.

Après cette digression, revenons à l'état de l'âme après la mort selon ses œuvres, et après avoir parlé du corps, voyons le bonheur dont l'âme peut jouir par l'exercice normal et complet de ses facultés, et dans l'ordre naturel, le seul dont nous traitons maintenant.

L'intelligence se plait à connaitre les êtres et les lois de la création, les conceptions de la science et du génie, les beautés des arts et de la nature, c'est-à-dire, à connaitre Dieu dans ses

Digitized by Google

œuvres, d'une manière à la fois intuitive et profonde, sans passer par les fatigues de l'étude et les difficultés du raisonnement.

La sensibilité trouve dans l'amour du beau et du bien, dans l'affection réciproque des âmes, dans leur union et leur commerce, les délices du cœur bien supérieures à l'ivresse des sens ; elle jouit surtout du témoignage que Dieu et la conscience rendent à la vertu de l'âme dont le bonheur est d'autant plus grand qu'il est mieux mérité.

Enfin l'homme se plaît à agir, à faire beaucoup et bien sans peine, à concourir à une action commune et grande, selon les lumières de sa raison et les aspirations de son cœur.

Tel doit être le bonheur de l'âme dans l'ordre naturel, ou selon la nature humaine ; mais la connaissance, la possession et la jouissance de Dieu même dépassent infiniment la destinée à laquelle l'homme peut prétendre, et sont l'objet de l'ordre surnaturel.

Le malheur de l'homme coupable correspond au bonheur de l'homme juste, et il n'est que trop facilement compris, en ce qui regarde son corps, par la pensée des souffrances qu'il subit sur la terre ; mais le malheur de l'âme résultant du trouble de ses facultés ou des obstacles apportés à leur satisfaction est plus difficile à comprendre. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le remords et le regret d'un bien perdu justement et par sa faute, doit y tenir une grande place.

D'ailleurs, pour que l'homme encoure cette

Digitized by Google

punition toujours grave et terrible si elle est éternelle, il faut qu'il meure dans son crime et qu'il mérite la condamnation de Dieu son juge. Or, deux conditions, selon les théologiens et les moralistes, le rendent aussi coupable : la première, c'est que la matière soit grave et pleinement connue, ensuite, que le consentement au mal soit libre et entier. Quant aux fautes vénielles, rien n'empêche de croire que l'homme les expie ici-bas par ses bonnes actions ou par ses souffrances bien supportées.

Les devoirs que la loi morale nous impose sont de deux sortes : en effet, elle commande le bien et défend le mal ; mais comme mobile de la volonté, elle retient plus qu'elle ne pousse ; c'est le besoin, l'intérêt, l'affection qui sont les principaux mobiles de nos actions; la conscience intervient le plus souvent pour y mettre un frein.

De là, disons-nous, deux sortes de devoirs, les uns larges et positifs, ordonnant le bien, les autres, stricts et négatifs, interdisant le mal : les premiers sont ainsi nommés, non parce qu'ils sont moins obligatoires, mais parce qu'il est plus difficile de préciser où l'obligation cesse ou commence, et qu'ils comportent une certaine latitude, comme le devoir d'entretenir le corps, ou de faire l'aumône. Au contraire, le devoir strict ou négatif de ne pas se tuer, ou de ne nuire à personne, est, dans sa forme et la pratique, beaucoup plus absolu.

Ajoutons que certaines actions peuvent passer de la catégorie des conseils facultatifs dans

Digitized by Google

celle des devoirs rigoureux ; par exemple, on n'est pas tenu d'exposer ses jours pour sauver ceux d'un inconnu, mais on y est tenu s'il s'agit de défendre sa patrie ou les auteurs de ses jours.

Enfin, nous avons vu que l'ignorance ou l'altération de la liberté détruisent la culpabilité ; mais il n'en est plus ainsi quand cette ignorance elle-même est coupable, c'est-à-dire, si elle résulte de défaut d'attention en matière grave, ou si la perte de la liberté provient de son abus comme dans l'ivresse ; car alors, si elles atténuent la faute, elles sont elles-mêmes une faute grave et imputable à son auteur.

Pour résumer toute cette doctrine sur notre destinée, nous avons établi qu'elle dépend d'abord de notre nature et surtout des trois facultés de l'âme : la raison, l'amour et la liberté, et que la raison, ou la perception de l'absolu, nous fait distinguer le bien du mal, nous ordonne de faire l'un et d'éviter l'autre, en y attachant une notion de mérite ou de démérite, et qu'enfin, cette loi souveraine du devoir est distincte de l'intérêt public ou privé, bien ou mal entendu.

Nous avons vu d'autre part, au nom d'autres principes de la raison, que tout être contingent, toute loi naturelle a une cause première et nécessaire, que cette cause est un être réel, que c'est un esprit infini, unique, souverain et créateur, en d'autres termes, que Dieu existe et que tout n'existe que par lui.

Or Dieu, ayant créé des êtres différents, corps ou esprits, et inégaux entre eux, a établi un ordre général qui subordonne les moins par-

Digitized by Google

faits aux plus parfaits, et l'homme est appelé à concourir librement à cet ordre ; c'est même sa seconde fin, qui lui est enseignée et imposée par la notion obligatoire du bien et du mal constatée plus haut par la psychologie ou l'analyse de la raison.

Si cette fin générale, ou la loi morale, paraît souvent ici-bas contraire à la première fin de l'homme, qui est son bonheur ou son intérêt personnel, elles se touchent néanmoins par la notion de mérite et de démérite, répondant à la sanction de la loi divine et intéressant ainsi la sensibilité à l'observance de cette loi.

En effet, ces deux fins de l'homme doivent être un jour conciliées par la justice de Dieu unie à sa puissance, sa sagesse et sa bonté ; et cette conciliation, manifestant les attributs divins ou la gloire de Dieu, est la troisième fin, la fin suprême de l'homme et de toute la création. Telle est en un mot notre destinée.

Nous avons recherché les principes de la loi morale, et nous en avons trouvé trois répondant à l'ordre universel ou à cette hiérarchie des êtres s'élevant des corps aux esprits, et des divers esprits jusqu'à Dieu. Le principe de subordination commande de faire prévaloir les biens plus parfaits sur les biens moins parfaits ; le principe de coordination veut que nous coordonnions notre vie à celle des autres hommes, nos égaux, et le principe de surordination nous oblige à rattacher toute notre existence à Dieu comme à notre maître et à notre bienfaiteur souverain.

Digitized by Google

La valeur morale de tout homme dépend de sa soumission plus ou moins exacte à ces trois principes, c'est-à-dire, de son intention actuelle, virtuelle ou habituelle, et nul autre que Dieu ne connaît ce que vaut chacun de nous sur ce point capital de qui dépend notre destinée.

Il est difficile à la raison humaine livrée à elle-même de préciser les conditions de la vie future, si l'épreuve doit être unique ou renouvelée, si le bonheur et le malheur sont temporaires ou éternels, avec ou sans mélange ; ni même en quoi ils consistent pour l'âme et pour le corps.

Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'ils doivent dépendre à la fois de l'exercice de nos facultés, de nos mérites ici-bas et de la justice divine ; mais que l'homme n'a point de droit naturel à la connaissance ni à la possession intime de Dieu. La foi seule enseigne que l'homme a une vocation surnaturelle et jette de nouvelles lumières, mêlées de ténèbres, sur notre origine, notre état actuel et notre haute destinée, sujet mystérieux et sublime qui sort du cadre où nous devons nous renfermer ici.

Il ne nous reste plus qu'à combattre et à réfuter en quelques mots la théorie moderne connue sous le nom de morale indépendante, et qui prétend établir la morale, soit sur la convenance, soit sur l'intérêt social, mais en dehors de toute religion naturelle ou positive, en dehors même de la métaphysique ou des principes de la raison.

En droit et en fait, une pareille morale manque de base ou d'autorité. En effet, si Dieu ne nous

Digitized by Google

commande point par la voix de la conscience ; quelle est la valeur de cette convenance ou de cet instinct combattu par tant d'autres instincts contraires et non moins impérieux ? Où est la sanction de cette loi sans législateur ? On l'a dit avec raison : la morale indépendante de l'idée de Dieu, c'est l'homme indépendant de la morale ; ce ne sont plus des préceptes, mais des conseils que l'homme dédaignera le plus souvent.

Il en est de même, à plus forte raison, des esprits qui ne reconnaissent pas l'idée de devoir, ou la liberté ou la vie future, ou même la spiritualité de l'âme, et qui n'admettent qu'une sorte de vérités et de réalités tangentes, sensibles, matérielles. Ce sont des écoliers qu'il faut renvoyer à l'école de la philosophie et du sens commun ; quant aux athées, ignorants ou savants, ce sont des enfants qui méconnaissent leur père.

Il y a aussi une opinion grossière, bien qu'assez répandue, qui réduit toute la morale à la morale sociale ou même à la justice négative, sans devoir de perfectionnement personnel ou de reconnaissance envers Dieu. C'est un préjugé commode qu'on pourrait appeler la morale des viveurs, des égoïstes et des malhonnêtes gens, élevés, non dans la crainte de Dieu, mais dans celle des sergents et des indigestions.

Il est une erreur encore plus monstrueuse, quoiqu'elle soit celle de tout un parti ; c'est la doctrine qui ne reconnaît d'autres droits que ceux reconnus par l'État, et qui renferme tous les devoirs dans la soumission aux lois votées par la majorité.

Digitized by Google

C'est le jacobinisme ou despotisme de la foule, substitué au despotisme d'un seul ou au césarisme. C'est la négation impudente de la raison et des droits naturels, la prétention de décréter le bien et le mal, et d'asservir les âmes comme les corps, système immoral contre lequel protestera toujours la conscience de l'humanité.

Une nation qui subirait ce joug honteux de la force au nom du suffrage universel, serait une nation pourrie, qui n'aurait plus de raison d'être; ou plutôt, ce ne serait plus qu'un ramassis d'ilotes méprisables, et qui ne mériteraient plus le nom d'hommes, quand même ils s'appelleraient encore citoyens.

A ces idolâtres de l'Etat, il faut rappeler que la loi civile n'est pas la base, mais l'application de la loi morale, immuable et éternelle, que la société est faite, non pour définir, mais pour consacrer et défendre tous les droits naturels ; qu'elle n'est pour l'homme qu'un moyen et non le but de son existence, qu'il a sa destinée propre et immortelle, et qu'enfin, par sa nature raisonnable, sa vie de famille, sa foi religieuse, il a une dignité supérieure et un caractère presque sacré que tout gouvernement est tenu de respecter.

Beaucoup d'esprits et de cœurs trop distingués pour descendre aussi bas, sont néanmoins atteints par le scepticisme moral ou philosophique, suite du scepticisme religieux, et ont peine à comprendre tous les droits de la conscience morale. C'est pour eux que nous écrivons ; nous voudrions, dans ce temps et ce pays

Digitized by Google

de moralité énervée et de flottantes convictions, faire un appel au nom de la raison à ces âmes honnêtes mais malades.

Qu'elles voient si nos doctrines ne sont pas celles du genre humain ou du sens commun, et, si elles n'ont rien de sérieux à y opposer, qu'elles nous permettent de les exhorter à conformer leur conduite à leurs principes, et à répondre avec droiture et simplicité, disons mieux, avec docilité et soumission à la voix de Dieu, qui leur parle par la conscience, et dont la vraie philosophie ne doit être que l'écho.

Si de nos jours la loi morale, en théorie comme dans la pratique, a perdu de son empire, cela tient à des causes générales, le mépris de la tradition, la méconnaissance des lois de la raison ou de la conscience, enfin l'oubli des droits de Dieu et de l'épreuve à laquelle nous sommes soumis par sa providence.

Chacune de ces aberrations a elle-même des causes multiples et profondes. La tradition universellement admise autrefois, et souvent même sans examen, suffisait à guider les simples, parlant le même langage à l'église, au sein de la famille et dans la société. Son autorité s'est affaiblie par les hérésies, l'esprit d'indiscipline et les discordes politiques.

Les droits de la conscience se confondaient jadis avec les enseignements du catéchisme; ils se sont séparés depuis, au détriment des uns et des autres ; et peu d'hommes sont capables de les analyser et de les rétablir en eux-mêmes, avec la supériorité qui leur appartient

Digitized by Google

sur toutes nos autres idées, tous nos autres mobiles ou intérêts.

A la suite de l'incrédulité rationaliste, on a perdu la notion de la souveraineté de Dieu sur nous, et par suite celle de notre responsabilité et de la vie future, qui confirmait la voix de la conscience et qui est la clef de l'énigme de la vie et de la destinée.

Il faut l'avouer aussi, les progrès des sciences physiques et de l'industrie, de la critique historique, des sciences économiques et sociales, ont fait illusion à beaucoup d'esprits exclusifs ou superficiels qui ont confondu ce qui est éternel et nécessaire, dans la science antique, avec ce qui était contestable et contingent.

Enfin, la discordance et la confusion des doctrines ont produit le scepticisme, qui ne veut pas se donner la peine de discerner le vrai du faux, et qui trouve plus commode de tout rejeter.

Ou plutôt on ne rejette et l'on n'affirme rien absolument; excepté quelques énergumènes qui veulent détruire tout le passé, on trouve que dans tout il y a une part de vérité, que partout il faut en prendre et en laisser, et l'on vit sur une tolérance universelle qui ne coûte rien à l'indifférence et qui n'engage à rien dans la pratique.

En attendant tout périt autour de nous : les convictions et les devoirs, les caractères et les dévouements, les notions du vrai et celles du juste, l'esprit d'abnégation et de sacrifice, les liens de la famille et les élans du patriotisme, enfin tout ce qui donne du ressort à l'âme et de la dignité à l'existence.

Digitized by Google

Il faut donc travailler avec patience à rétablir les saines notions de la raison et du devoir, proclamer l'autorité de la conscience et les droits de Dieu, envisager la vie présente comme une épreuve et la vie future comme une nécessité, en un mot, rasseoir la morale sur les bases solides de la tradition et de la saine philosophie.

Dans le désarroi général des doctrines et des esprits, tout homme d'honneur et d'intelligence est tenu à deux choses également sacrées : la première, c'est de se faire une théorie précise de sa nature, de sa condition et de sa destinée et d'y conformer sa conduite ; la seconde, c'est de rappeler dans toute occasion et selon ses lumières, les vérités du sens commun et les droits de la conscience obscurcis chez le plus grand nombre.

Oui de nos jours, les âmes sont en danger, et le trouble de chacune d'elles amène le trouble social. Sauvons donc la morale, il y va du salut de la France et de la société ; il faut remonter le courant qui nous emporte dans l'abîme de la barbarie par l'immoralité. Aveugle qui ne voit pas notre décadence, et lâche qui ne cherche pas à l'arrêter.

Tout le mal vient de ce que rien n'est plus à sa place ; la raison au-dessus des instincts, le devoir au-dessus de l'intérêt, l'âme au-dessus du corps, la société au-dessus des individus et Dieu par-dessus tout. Rentrons dans l'ordre et tout sera sauvé !

Assurément, il ne faut rien dédaigner. Tout a

Digitized by Google

son prix, dans les travaux de l'esprit humain, comme dans ceux de l'industrie; il faut des soldats et des chefs, des laboureurs et des magistrats, des savants et des artisans. Honneur à tout travail utile des mains ou de l'intelligence.

Mais dans cette estime de tout ce qui est vrai et bon, il faut pourtant observer deux points essentiels : le premier, c'est que tout n'est pas sur la même ligne et qu'il y a des degrés dans les vérités comme dans les occupations, non-seulement quant à leur objet, mais quant à ceux qui les servent.

Au premier rang, il faut mettre ce qui intéresse plus directement la société et les âmes : la religion, la magistrature, l'éducation, l'armée, la science, les arts, l'éducation; puis la vie humaine, la santé, l'alimentation et les besoins du corps ; ensuite et au dernier rang les industries de luxe et de fantaisie, qui coûtent plus qu'elles ne valent. Cette hiérarchie n'empêche pas qu'un paysan ne soit souvent meilleur qu'un magistrat, mais alors on doit distinguer la personne de la fonction.

En second lieu, chacun de nous, outre sa profession sociale, qui est comme son titre à vivre dans la société, doit être avant tout un homme moral, sachant d'où il vient et où il va, ce qu'il doit faire ou éviter, le faisant et l'évitant au moins par l'intention habituelle. En un mot, il faut avoir un état et avoir autre chose encore, car l'un sans l'autre est insuffisant à un homme vraiment estimable et utile.

Si, comme on ne peut guère en douter, tout

Digitized by Google

le mal vient de la rupture ou de la séparation de la philosophie et de la tradition religieuse, domestique et sociale, qui les a affaiblies toutes deux, au détriment de la moralité, le remède est dans leur réunion, d'autant plus qu'avec des méthodes différentes, elles s'accordent sur tous les points essentiels sans jamais se contredire, étant toutes deux l'écho de la vérité et de la parole de Dieu.

Il faut donc, d'un côté, que l'enseignement religieux fasse appel à la raison pour justifier son autorité et déduire les conséquences des vérités révélées, et que, d'autre part, la philosophie examine les titres de la révélation, s'aide de ses lumières et se garde de la dédaigner ou de la combattre.

Nous savons bien que ces sortes d'appel, au nom d'intérêts généraux, ne sont guère entendus; aussi, n'est-ce pas à des êtres abstraits que nous nous adressons, c'est à chacun de nos lecteurs en particulier, à ceux qui ont quelque loisir et culture d'esprit. D'abord, au nom de leur intérêt personnel le plus sérieux et le plus élevé, nous les adjurons d'étudier les théories philosophiques qui établissent la morale sur les principes de la raison, c'est-à-dire sur la notion du devoir, sur l'existence de Dieu et sa souveraineté, et sur la nécessité d'une vie future; et d'y joindre ce qu'on appelle la démonstration évangélique.

Nous le répétons, quel que soit l'exemple général, il n'est pas permis de n'avoir point de conviction sur ce point; et tout homme de cœur

Digitized by Google

est tenu de chercher, s'il ne le sait pas, d'où il vient, où il va, ce qu'il doit faire ou éviter. En outre, on ne peut en conscience s'abstenir de tout devoir religieux, regarder le christianisme comme non-avenu ou même facultatif et bon à quelques-uns, ni le rejeter sans preuve; car outre qu'il est en possession, c'est une institution et un fait qu'on ne saurait supprimer en n'y pensant pas ou en faisant semblant de ne pas le voir.

En cela, nous ne croyons pas sortir de la discrétion convenable, ni blesser personne par une profession de foi formelle. Nous restons dans les limites de la science philosophique sans nous prononcer sur les croyances religieuses.

Sans doute le droit d'objurgation n'appartient qu'aux prêtres ; mais tous ont le devoir de soutenir la vérité, et la vérité c'est que nous périssons par la mollesse et le mensonge.

En bien des points et surtout en fait de doctrine et d'éducation, nous avons le superflu et nous manquons du nécessaire. On sait les mathématiques et l'on doute de l'immortalité de l'âme; on connaît le fond des mers et l'on a perdu la notion de la Providence, les mœurs se sont adoucies et la moralité décline. En un mot, ce qui nous manque, et avec cela tout le reste, c'est la vertu.

Digitized by Google

OBSERVATIONS SOMMAIRES

SUR LA

Construction hygiénique des Logements collectifs

TELS QUE LES CASERNES

Par M. Alph. Gosset, Membre titulaire.

Messieurs,

L'influence du logement sur la santé étant un fait acquis, on peut dire que la construction des logements collectifs est une question d'utilité publique.

En effet, si l'homme, créé pour vivre dans l'atmosphère, est libre de choisir une carrière et un logement, plus ou moins favorables à sa santé, il perd cette liberté pendant les années du service militaire.

Il lui faut alors, quel que soit son tempérament, vivre en commun, et habiter les logements de l'État, tels quels, et même, en temps de siège, y rester enfermé plus que ne l'exige le sommeil.

Les casernes des troupes doivent donc être non seulement établies dans des positions salubres, mais encore construites de telle façon que l'infection de l'air confiné, résultat inévi-

(1) Communication également faite au Congrès de l'Association Française pour l'avancement des sciences (session de Reims).

Digitized by Google

table du rassemblement des hommes, soit atténuée dans ses effets et ne gagne pas les parois, car alors l'infection des matériaux entretient et propage les épidémies.

Toujours à l'ordre du jour, cette question n'est pas de celles dont on peut dire que le mieux est l'ennemi du bien ; aussi permettra-t-on à un architecte d'en dire un mot et surtout d'appeler l'attention sur le choix et l'emploi des matériaux, leur rôle, suivant leur facilité d'absorption et leur imperméabilité.

Mais au préalable, pour la logique des déductions, nous demandons à rappeler quelques principes de l'hygiène générale.

Besoins de l'homme.

D'abord, qu'est-ce que l'homme qu'il s'agit de loger ? C'est un être qui vit surtout par la respiration ; son premier besoin est d'aspirer 17 fois par minute l'air ambiant.

On sait que, d'après la science : 1° « l'air est « vivifiant parce qu'il cède au sang une partie « de son oxygène, lequel transforme le sang « veineux en sang artériel, ou le sang noir en « sang rouge, et le rend ainsi propre à la nutri- « tion des organes ; 2° qu'au contraire les subs- « tances volatiles ou gazeuses introduites dans « le sang par la respiration, modifient sa « composition, et peuvent apporter des dé- « sordres dans l'économie et engendrer des « maladies (1). »

(1) Docteur Cruveillier. Hygiène générale.

Digitized by Google

Aussi la santé de l'homme dépend-elle de la qualité de l'air qu'il respire.

Dans la nature, c'est l'atmosphère qui domine; la provision est renouvelée par les vents et purifiée par les plantes; mais comme les variations de température et la nécessité du sommeil obligent l'homme à s'abriter et à s'enfermer quelque temps dans un espace bien clos, appelé logement, celui-ci doit être son magasin d'air.

Inconvénients de la nature humaine. Cause de viciation de l'air.

Il faut donc se préoccuper de la quantité et de la qualité de celui qu'on y enferme avec soi; puis de la propreté inaltérable des parois de l'enveloppe.

1° Comme quantité :

Le cube d'air emmagasiné doit être grand, car le corps humain à chaque inspiration consomme de l'oxygène, en 1 heure 116 grammes (1); il épuise donc assez vite celui *contenu dans l'air enfermé avec lui;* en même temps, autre cause d'altération, il vicie l'air dans lequel il est enfermé, en mettant de l'acide carbonique et de la vapeur d'eau, de celle-ci surtout, par la transpiration cutanée (2).

2° Comme qualité :

Il est évident que la provision doit être prise

(1) Ou 2160 litres en 24 heures.

(2) D'autant plus abondante que le travail musculaire a été actif et méphitique par la malpropreté.

Digitized by Google

dans une situation salubre puis enfermée entre des parois propres, maintenues telles, même au contact des émanations humaines. Nous examinerons surtout ce côté de la question, qui est de la compétence des architectes.

Conditions de la construction des logements.

Le problème de la construction des logements collectifs devient ainsi très-difficile à résoudre.

En effet, l'homme doit y trouver : 1° un abri efficace contre le froid, le vent, la pluie, les intempéries ; 2° un réservoir d'air suffisant à alimenter sa respiration pendant un temps limité, construit de telle façon, que les produits impurs mais inévitables de la respiration et de la transpiration soient évacués de suite ou dilués dans un cube d'air suffisant pour les absorber ; à défaut de ces deux conditions, que leur action ne puisse infecter les parois, c'est-à-dire qu'elles soient rendues imperméables surtout à la vapeur d'eau, véritable agent de décomposition et de transport des miasmes.

Clôture.

Les conditions de clôture, d'abri contre la température et ses variations sont les plus faciles à remplir en tous pays.

Quels que soient les matériaux, leurs défauts de résistance aux agents atmosphériques peuvent toujours être corrigés, savoir, ceux :

1° Contre la température, suivant les cas, par

Digitized by Google

des suppléments d'épaisseur, des doubles parois ou des ombrages.

2° Contre les vents et la pluie, par des revêtements imperméables, tels que les enduits spéciaux en ciment et lissés, des planchéiages, des applications d'ardoises ; des peintures à l'huile et au silicate.

Tandis que les conditions relatives à l'air et à l'aérage, les plus importantes, présentent des difficultés exceptionnelles.

En effet, les logements étant des réservoirs d'air à respirer, il ne suffit pas d'en introduire assez, mais il ne faut pas qu'aussitôt entré il s'altère au contact de parois infectées antérieurement ; comme il arrive trop souvent dans toutes les chambres, chambrées, entourées de parois poreuses, absorbantes (1).

Or l'air ambiant et les murs d'un logement peuvent être altérés par des causes extérieures et intérieures.

Air vicié par des influences extérieures.

Elles résultent du choix des emplacements ; les plus salubres sont dans les grandes plaines et sur les plateaux dont le sol est perméable : les pluies n'y laissent pas de traces, les brouillards y sont rares et, en tous cas, ainsi que les émanations, vite dissipés par les premiers rayons de soleil ou par le moindre vent.

(1) Ce que tout le monde a pu vérifier dans nombre de chambres des vieilles maisons.

Digitized by Google

Mais, comme les raisons administratives et celles de la défense nationale déterminent le plus souvent le choix des emplacements des casernes dans les centres de population, des camps sur les points stratégiques, on ne peut que rappeler, pour les atténuer, les inconvénients des voisinages et ceux de l'air lui-même.

En effet, dans tout ce qui a rapport à cette partie de l'hygiène, il ne faut pas oublier que l'air atmosphérique, si élastique, est un fluide paresseux qui ne s'agite et ne se déplace que sous l'influence de causes mécaniques, comme le vent, ou sous l'action de causes physiques, le chaud et le froid, produisant sa dilatation ou sa compression.

Au siècle dernier, l'Académie des sciences, dans un mémoire sur l'assainissement de l'Hôtel-Dieu de Paris, comparait l'effet des courants d'air au courant des fleuves, qui, rapide au milieu, diminue insensiblement sur les bords.

Depuis, M. Paul Bert a confirmé plus nettement, par une expérience concluante, ce fait important pour l'aérage des villes et des bâtiments.

Prenant un cylindre assez large, il introduit des poussières de 2 couleurs sur la paroi basse intérieure, ferme les extrémités après avoir percé un petit trou au centre de chaque tampon, puis il insuffle un très fort courant d'air qui repasse par le côté opposé; les tampons enlevés, on constate que les poussières déposées n'ont pas été soulevées, c'est-à-dire que le courant

Digitized by Google

d'air a passé comme un petit tube dans un grand.

Cette paresse de l'air explique son stationnement dans tous les angles rentrants; pourquoi il y croupit, surtout dans les cours au nord, ainsi que l'attestent les mousses et moisissures.

Comme on ne peut éviter dans un bâtiment que des fenêtres ne prennent jour et air dans ces sortes de profondeurs, il faut, à défaut de leur suppression, y ouvrir des courants d'air, ou diminuer la hauteur des bâtiments, qui sont des *paravents*.

Alors tout y gagne : la dissémination des bâtiments amène celle des hommes dans l'atmosphère, à leur grand profit; car, dans les constructions à trois et même quatre étages superposés, non-seulement il leur faut se partager le cube d'air correspondant à la surface des constructions, souvent insuffisant, mais encore souffrir de leurs miasmes respectifs, tandis que, logeant dans des bâtiments moins élevés et séparés les uns des autres, ils bénéficient d'un cube d'air plus considérable et plus facilement renouvelé.

Aussi, sauf réserves sur le mode de construction, le principe des rez-de-chaussée *Tollet* mérite-t-il d'être pris en considération (1).

Mais si l'air est difficile à déplacer, il absorbe

(1) Avec quelques modifications, il est facile de corriger ces inconvénients : notamment les courants d'air à l'intérieur des murs, qui les refroidissent en hiver; l'emploi du plâtre en mortier et en enduit la courbure des toitures, qui fait bailler les tuiles et les expose à être enlevées par le vent ou à laisser passer la neige.

Digitized by Google

promptement toutes les odeurs et les gaz qui s'y sont dégagés, quels qu'ils soient, agréables et salubres, comme les parfums des plantes, ou malsains, comme les acides carboniques, sulfureux, des déjections, etc.

Les logements collectifs ne doivent donc pas prendre leur provision d'air près des foyers d'émanations : industrielles (gaz, fumée, eaux sales, etc.); agricoles (fumiers); humaines (latrines, cuisines, voiries); au contraire, il faut les en éloigner, les construire hors du vent dominant susceptible d'y envoyer des miasmes (1).

Lorsque ces positions ne peuvent être évitées, les bâtiments doivent être tournés en sens inverse des courants miasmatiques, pour qu'ils ne forment pas des barrages de retenue.

Ces émanations ne sont pas les seules à fuir; il y a surtout celles provenant du sol lui-même, qui souvent sont permanentes, telles que :

Les effluves qui s'élèvent en été de la surface des prairies baignées par les débordements, des crevasses qui sillonnent les terres argileuses, ou des dépôts de voirie ; car ces miasmes, combinés avec le sang, y portent des causes de fièvres épidémiques.

Il faut aussi éviter les vallées étroites, composées d'alluvions, où se rendent les eaux des pentes voisines; leur volatilisation absorbe une grande quantité de calorique ; aussi, quand elles

(1) Pendant la guerre d'Orient, un campement installé sur une des collines de Constantinople fut ravagé et infesté par le typhus ; on remarqua alors que le vent dominant y ramenait les miasmes du port et des quartiers bas.

Digitized by Google

sont transformées en vapeur, deviennent-elles pendant la nuit une cause de refroidissement, en produisant des rosées abondantes et des brouillards.

Si la contrée où il faut bâtir est sujette à l'un des inconvénients précités, la science et l'expérience enseignent que l'on peut combattre et atténuer sensiblement les effets de l'humidité :

1° Celle qui résulte de l'évaporation du sol, vapeurs et brouillards : — en disséminant les bâtiments, en diminuant leur volume, en les séparant par des rues libres à chaque extrémité, en perçant, dans ceux d'un long développement, de distance en distance, des passages analogues à ceux des portes cochères (1); en relevant le sol d'au moins 1m00 au-dessus de la prairie, et même, dans les plus humides, en isolant le rez-de-chaussée sur des supports en pierre, en fonte ou en bois analogues aux pilotis, pour permettre à l'air de circuler partout sans obstacles ; enfin en évitant les grands ombrages.

2° Celle des eaux amenées par des filtrations souterraines, dans les terrains argileux : — en drainant ces eaux pour les recueillir dans des canaux ; en élevant le sol des cours ; puis en établissant les bâtiments sur une couche de béton.

3° Celle du sol, qui par son ascension (effet

(1) La municipalité de Bradford (Yorkshire), ville industrielle, oblige les propriétaires des maisons d'ouvriers adossées les unes aux autres, se suivant en files, à ouvrir d'une rue à l'autre, de deux en deux, soit de 10m en 10m, des passages publics de 2m50 de largeur pas même fermés par des grilles.

Digitized by Google

de la capillarité) monte dans le corps des murs : — par l'emploi des matériaux *non spongieux*, tels que les scories volcaniques ou industrielles (escarbilles, mâchefer, crasses), les meulières, les briques très-cuites, les roches les plus compactes posées à bain de mortier de ciment ou de sable siliceux et de chaux hydraulique, enfin les bétons siliceux.

Même, à défaut de ces matériaux spéciaux, par l'interposition entre deux assises de couches d'asphaltes, de bitume factice, de goudron ou de ciment de Portland.

Aussi les pierres de socle doivent-elles être sévèrement choisies pour leur imperméabilité.

Ainsi, dans notre région champenoise, les calcaires du Banc-Royal d'Euville, de Lérouville, ceux plus tendres de Saint-Dizier, de Reffroy, du Soissonnais, de Conage (Ardennes), sont perméables, de même que les calcaires mélangés d'argile, tels que le Banc-Royal d'Hermonville, de Vandeuil, etc., à un degré moindre, mais assez pour se décomposer, se salpêtrer et communiquer l'humidité aux assises supérieures même, lorsqu'ils sont superposés sur des assises de roches perméables.

4° Celle apportée par la pluie qui bat les murs : — en pavant le sol au pied des façades, surtout en corrigeant la perméabilité des matériaux employés dans les façades exposées à la pluie, par des revêtements tels que ceux cités précédemment.

Digitized by Google

Causes intérieures de la viciation de l'air.

Les constructeurs ont donc à leur disposition bien des moyens défensifs contre ces inconvénients, tandis que les causes intérieures de viciation de l'air les obligent à résoudre des problèmes beaucoup plus difficiles. En effet, l'air confiné peut être vicié par le fait :

1° Du mauvais état du bâtiment, comme l'humidité du sol, des murs, etc.;

2° Des exhalaisons humaines, notamment de la vapeur d'eau;

3° Des émanations des objets déposés dans le logement, de la malpropreté, des poussières.

4° De l'insuffisance des ouvertures et du renouvellement de l'air;

5° De la décomposition, sous l'influence de la chaleur, des matières en suspension ou en dissolution dans les matériaux.

Humidité.

L'humidité est à la fois l'ennemie du corps humain et des bâtiments ; elle cause au premier diverses douleurs et maladies ; elle attaque les seconds, par l'action du salpêtre qui désagrège tous les matériaux du sol, des murs, et entretient ainsi dans un logement une cause permanente de refroidissement et d'insalubrité.

Nous venons de voir comment on peut se préserver de l'eau qui vient de l'extérieur; il reste celle occasionnée par la condensation contre les

Digitized by Google

murs terrassés par des remblais où des collines (tels que ceux des casemates) et toujours froids malgré la siccité des maçonneries rendues impénétrables par l'eau des terres ; il faut alors éviter le refroidissement inévitable de l'air chaud des salles contre les surfaces froides de ces murs ; la buée qui s'y forme peut être diminuée sensiblement, par la construction de contre-murs isolés par un espace vide, ou mieux, construits, en briques creuses, plus efficaces et plus économiques de terrain.

Exhalaisons et dégagements.

Les exhalaisons humaines sont la plus grande cause de viciation. Comme nous l'avons dit, elles dégagent de l'acide carbonique et de la vapeur d'eau d'autant plus abondamment que l'homme est fort et que son travail musculaire a été plus actif, et susceptible d'être méphitique par la malpropreté.

L'acide carbonique, gaz lourd et rampant, dont le dégagement est malheureusement accru considérablement par les poëles de fonte, par l'éclairage des lampes fumeuses, peut s'écouler dehors par des ouvertures pratiquées *ad hoc*.

Mortel pour la santé, il n'attaque pas les matériaux.

Action de la vapeur d'eau.

Tandis que la vapeur d'eau, le corps humain en exhale une grande quantité (par heure,

Digitized by Google

38 grammes, qui, pour être absorbés sous cette forme, exigent 6 mètres cubes d'air), ou, à défaut, se dépose sur les parois où elle attaque les matériaux, les imbibe, *puis les pénètre plus ou moins profondément, suivant leur porosité; désagrège en eux les parties terreuses, argileuses ou sableuses qui ne sèchent plus et restent constamment mouillées* (1), c'est-à-dire qu'elles entretiennent l'humidité permanente; la chaleur des poëles peut l'en faire sortir momentanément, mais pour la mêler dans l'air confiné à celle dégagée par le corps humain.

Pour se rendre compte de ces dangers, il ne faut pas perdre de vue que l'eau, à l'état de liquide ou de vapeur, préside à toutes les décompositions organiques et, aidée de l'oxygène de l'air, qu'elle agit dans les fermentations.

Aussi comprend-on comment, dans les rassemblements d'hommes, la vapeur d'eau chargée de l'haleine des gens maladifs ou malpropres, des fumeurs et des buveurs, porte avec elle tous ces miasmes méphitiques dans les cavités des matériaux (surtout s'ils sont poreux) et y provoque des fermentations au contact des matières organiques déposées antérieurement par les poussières; et pourquoi, lorsque la chaleur active ces décompositions, il se mêle à l'air des gaz qui, loin de purifier le sang dans l'acte respiratoire, y apporte des principes de putridité, causes des épidémies, des fièvres typhoïdes, etc.

(1) Par exemple : les briques crues, la craie, les calcaires sableux, ceux terreux dits burge, lambourde, etc.

Digitized by Google

Analyse de l'air recueilli dans une chambrée de caserne.

Or, la présence des principes de putridité dans l'air confiné, au milieu d'un logement collectif, a été démontrée scientifiquement par M. Lemaire, de l'Académie des sciences, et ce fait, communiqué à celle-ci par sa note lue le 16 septembre 1867. L'expérience fut faite sur de la vapeur d'eau recueillie dans les chambres des casernes de Saint-Denis (près Paris) (1).

« La température de la chambre était à 18°, « l'atmosphère avait une odeur très-désagréable ; « à l'aide d'un appareil réfrigérant spécial, il « condensa environ 6 grammes de vapeur d'eau ; « cette eau fut ensuite examinée au microscope deux heures après sa condensation.

« Indépendamment des rares débris organiques de grains de poussière, on y trouva « des petits corps diaphanes, sphériques, cylindriques, etc., microphytes, microzoaires, en « voie de développement ; quatre heures plus « tard, ces corps diaphanes étaient plus abondants, on y trouvait des bactérium termo et « punctum et des vibrions baguettes ainsi que « des monades ovoïdes échancrées (Ehrenberg). « *Tandis qu'au contraire et en même temps, de « la vapeur d'eau condensée provenant de l'air « extérieur* pris dans la cour ne permit de « constater que des corps sphériques, ovoïdes

(1) Construites alors depuis vingt-cinq ans.

Digitized by Google

« en très-petit nombre : 24 heures après la con-
« densation, on ne trouva ni spores, ni bactéries,
« ni vibrions, ni monades. »

Infection des parois.

Cette altération progressive de l'air confiné étant ainsi constatée, on comprend combien il est nécessaire que les parois du logement ne se laissent pas pénétrer par toutes ces impuretés exhalées par le corps, c'est-à-dire qu'elles ne soient pas poreuses, car alors l'eau absorbée par les pores des matériaux y porte les vibrions précités; ceux-ci se cantonnent dans toutes les cellules, s'y multiplient et, dans la décomposition où ils vivent, produisent l'infection permanente si difficile à détruire.

C'est cette prise de possession, tenace dans ses retraites inaccessibles, qui contribue à expliquer la persistance de certains foyers d'épidémie, et même la réapparition de la même maladie dans les casernes et dans les hôpitaux, lors même que les salles ont été aérées longtemps après leur évacuation et les parois lavées à la potasse.

En effet, les matériaux poreux étant infectés au-delà de la surface apparente, les vibrions qui n'ont pas été atteints par le lavage, disparaissent et on ne peut alors les détruire que par le flambage ou par des fumigations de chlore brûlé; procédés énergiques qui attaquent aussi les matériaux tendres et ne peuvent être em-

Digitized by Google

ployés qu'avec ceux doués d'une capacité particulière.

Imperméabilité des parois.

Mais n'est-il pas plus simple, en construisant les logements collectifs, d'écarter les matériaux poreux infectables et d'employer ceux qui ne le sont pas, ou au moins de recouvrir les premiers d'une épiderme inattaquable à la vapeur d'eau ? car on ne peut éviter :

1° Ni l'encombrement : surtout dans les casemates, c'est une conséquence du mouvement des troupes ;

2° Ni les exhalaisons humaines ;

3° Ni les émanations de la nourriture, et celles des équipements militaires, graissés, souvent mouillés ;

4° Ni la chaleur, quelquefois excessive, des poëles ;

5° Ni la négligence, l'incurie ;

6° Ni enfin la malpropreté.

Il faut supporter cette infection de l'air confiné ; le mal existe, mais il est connu ; on peut le combattre. Au lieu d'attendre la perfection, comme le renouvellement continu de l'air par une ventilation mécanique, compliquée et *surtout trop coûteuse* pour être appliquée par l'Etat, il semble plus pratique de se contenter d'augmenter la capacité des logements, c'est-à-dire le cube d'air affecté à chaque homme, en

Digitized by Google

le portant de 15 ou 16 au moins à 20 M. C. (1), surtout d'éviter que les principes de putridité contenus dans l'air confiné ne prolongent leurs effets dans l'intérieur des parois ; cette amélioration est un problème de construction facile à résoudre en choisissant des matériaux convenables et en les employant avec des soins nécessaires.

Dans ce cas, les parois n'étant plus infectables, lorsqu'elles seront aérées, le même courant, en renouvelant l'air, balaiera les miasmes, quels qu'ils soient ; si la différence des températures produit une condensation de la vapeur d'eau contre les parois froides, il suffira d'un lavage et d'un nettoyage pour enlever l'eau et les ferments de corruption qui y sont en dissolution.

Le logement aéré deviendra facilement propre et sain, ses parois ne conserveront aucune odeur.

On peut donc dire que l'hygiène du logement dépend aussi du choix des matériaux ;

Malheureusement ils sont presque tous poreux mais à des degrés différents.

Dans les uns, leurs molécules sont absorbantes comme des éponges et susceptibles d'être détrempées, tandis que dans les autres elles ne sont que lavées par les liquides ou par les gaz.

Matériaux poreux.

Dans cette région, nous rappelons que les matériaux poreux et absorbants sont les grès

(1) A Mazas, prison ventilée, chaque prisonnier jouit isolément de 21 M. C. d'air.

Digitized by Google

tendres, les pierres argileuses, gypseuses, calcaires de la nature des molasses sableuses ; les briques cuites qui n'ont pas approché de la température de vitrification, dont la cassure est encore sableuse, à plus forte raison les briques crues, la craie, les enduits en sable de terre ou de rivière à grains mélangés de craie ou de marne, surtout lorsqu'ils ne sont pas battus ou lissés ; mais par-dessus tout le plâtre gâché à l'eau, car il forme la paroi la plus spongieuse, la plus difficile à sécher, enfin les bois, surtout ceux provenant de sapins saignés, et les peintures à la colle.

Matériaux non absorbants.

Les matériaux ayant des pores, mais non absorbants, sont les grés durs, les pierres volcaniques, les calcaires durs de la couche inférieure dite de roche, les meulières, les silex, les briques très cuites, les scories industrielles ; ceux-là, quoiqu'offrant beaucoup de retraites à la vapeur d'eau et aux miasmes, ne sont pas désagrégés aussi facilement par le salpêtre ; quelques-uns ne le sont pas ; ils peuvent supporter le flambage et en tous temps les fumigations du chlore ; grâce à leurs rugosités, les mortiers y adhèrent parfaitement, ils doivent donc être préférés à tous égards dans la construction des murs, car recouverts d'enduits en sable de rivière ou siliceux et battus suivant les anciens procédés si bien décrits par Vitruve (1), puis

(1) Chapitre 4 : Rondelet, livre 11, section 4.

Digitized by Google

lissés, ils fournissent des parois presque inattaquables à la vapeur d'eau et en tous cas non infectables. Les ruines romaines en fournissent de nombreux exemples.

Métériaux imperméables.

Quant aux matériaux imperméables et à faces lisses, s'ils sont rares dans la nature et coûteux, tels que les marbres, ou d'un emploi spécial, comme les schistes ardoisiers durs (celui de Fumay (Ardennes), le plus compacte de l'Europe), les carreaux de grès cérame, les faïences, ils ne sont utilisables qu'en revêtement. Mais heureusement, l'industrie moderne en fournit d'autres moins coûteux et d'un emploi facile : telles les briques vernissées ou émaillées; celles-ci présentent tous les avantages cherchés : solidité du parement, imperméabilité, liaisonnement avec le corps du mur, etc., (grâce à l'air, mauvais conducteur, enfermé dans leurs cellules tubulaires, elles ont en outre la propriété de conserver la température intérieure) (1).

Les qualités des briques polies ou émaillées pour revêtement contre les murs frais ou froids, les recommandent naturellement dans la construction des casemates, dont la fraîcheur peut être très-nuisible, en été ; elles peuvent facilement être appliquées, après coup, contre les

(1) L'Orient, l'Algérie, la Sicile, l'Espagne, offrent encore de nombreuses constructions ainsi revêtues d'embrications émaillées, connues et employées de temps immémorial; leur efficacite est attestée par un aussi long espace.

Digitized by Google

murs anciens, et à la sous-face des voûtes.

Parmi les parois d'une salle, les murs sont les plus faciles à préserver, par des revêtements émaillés ou vernissés, par des enduits en ciment spéciaux; à défaut, par des enduits de sable et de chaux, faits d'après les méthodes grecques et romaines, c'est-à-dire en plusieurs couches bien massivées, battus par des manœuvres armés de battes en bois, lissés et peints.

Ceux que nous voyons encore dans les ruines antiques peuvent être refaits dans nos constructions modernes (1); appliqués sur des maçonneries de moellons ou de briques rugueuses, ils peuvent les rendre imperméables.

Il ne faut que des soins pour obtenir ce résultat.

Tandis que les plafonds, les aires et les planchers, souvent négligés, sont les plus difficiles à imperméabiliser, les premiers sont les plus exposés aux émanations et aux infiltrations; construits en voûte ou en voûtains, ils peuvent être enduits en Portland, ou présenter à l'intrados la face vernissée des briques creuses.

Mais appliqués sur lattis et solives en bois, et composés de couches plus ou moins épaisses de plâtre spongieux, comment éviter qu'ils ne deviennent des filtres à miasme? Il y a bien les peintures à l'huile, à la cire, au silicate, mais elles s'usent, coûtent cher d'entretien. Ne pourrait-on pas plutôt plafonner plus sainement en feuillets minces de pitchpin, mais superpo-

(1) Des fragments d'enduits romains, recueillis à Rome, à Pompéi, sont mis sous les yeux des auditeurs.

Digitized by Google

sés, pour couper les joints et obvier au retrait du bois, c'est-à-dire aux fissures?

Les aires et les planchers, moins exposés à la vapeur d'eau, sont les parois les plus fatiguées, les plus souillées; ils doivent résister à l'usure des pieds et aux chocs, ils doivent aussi être imperméables; car dans cette catégorie de logement, le balayage et le lavage à l'eau sont les seuls moyens possibles d'entretien.

Dans les rez-de-chaussée et sur les étages voûtés, la solution est facile, grâce à la variété de dallages, carrelages, aires en ciments, etc.

Mais lorsqu'on ne peut éviter l'emploi des planchers en bois, il faut choisir les plus durs, et faire en sorte de les appliquer sur une couche de bitume; car la pose sur lambourdes ou sur solives laisse un vide au-dessus de l'auget du plafond dans lequel les interstices des planches laissent filtrer la poussière et les ordures imperceptibles qu'elle ramasse, puis l'eau des lavages, retenue en outre dans les pores du bois, de telle sorte qu'il se forme à la longue, dans ces compartiments, des moisissures, puis une pourriture qui, la chaleur aidant, fermente et devient un foyer d'émanations putrides, aux effets terribles.

Renouvellement de l'air.

Pour qu'un logement soit sain, il ne suffit pas qu'il soit construit en matériaux choisis, il faut encore assurer son éclairage et sa ventilation.

Digitized by Google

L'air et la lumière étant distribués par les fenêtres et les portes, celles-ci doivent être disposées et proportionnées pour assurer le renouvellement complet de l'air qui a été enfermé dans le logement.

Or l'air est paresseux : lorsqu'il est arrêté entre quatre murs, il faut, pour le déplacer, établir une pression en divers sens par de larges courants.

Au XVIe siècle, Rabelais disait :

« Si une salle n'a de fenêtres que d'un côté, « l'air pourrit du côté où il n'y en a pas. »

Hypocrate avant lui, plus énergique, demandait l'intervention du soleil en disant :

« Là où le soleil n'entre pas, le médecin « entre. »

Le renouvellement absolu de l'air contenu dans une salle ne s'obtient qu'en établissant un large courant d'air, soit de bas en haut, soit transversal ; les fenêtres doivent donc s'ouvrir à la fois près du sol et du plafond, de façon à laisser passage à un double courant, froid en bas, pour l'entrée, chaud près du plafond, pour la sortie.

Dans les chambrées de certaines grandes casernes et de casemates contenant 20, 30 et même 40 lits, il faut pouvoir y établir des courants naturels toujours efficaces, comme ceux qui résultent de la différence entre deux expositions ; le nord et le midi, l'est et l'ouest, c'est-à-dire avoir des ouvertures de chaque côté.

Hygiéniquement, tous les logements collectifs ne devraient pas être établis autrement ; cette

Digitized by Google

disposition de construction, même dans les bâtiments à étages, peut n'être pas plus coûteuse (1), car la suppression des larges couloirs compense en partie l'augmentation du nombre des escaliers.

Les fenêtres doivent aussi être distribuées de façon à éviter les angles profonds, nécessairement peu aérés, car l'air y croupit, les poussières et les toiles d'araignées y restent, et la porosité des matériaux aidant, il s'y forme des foyers de fermentation permanente.

Heureusement les pans coupés et les coins ronds, atténuent cet inconvénient et facilitent la propreté.

Mais dans les casemates, qui ne peuvent avoir qu'une seule exposition, il faut, pour les aérer, recourir aux couloirs obscurs et aux cheminées de ventilation établis dans les flancs des voûtes; aussi est-il indispensable que ces tuyaux ne soient pas construits en matériaux rugueux, car alors les poussières y restent, l'humidité aidant, lorsque le courant d'air n'est pas très actif, les végétations noires y poussent comme on en trouve quelquefois dans les conduits des calo-

(1) Les inconvénients des couloirs établis à tous les étages au centre des bâtiments dans les casernes, ont été depuis longtemps signalés par le Génie au point de vue de l'hygiène; ils sont : ou des aspirateurs de l'air vicié, ou, laissés ouverts, des courants trop violents; quant à la construction, l'ébranlement produit par la marche d'un grand nombre d'hommes, outre le bruit incommode, fatigue beaucoup les bâtiments et exige l'emploi de charpentes très-coûteuses. Dès 1788, ils étaient déjà condamnés dans un concours ouvert par M. de Ramsoult, ministre de la guerre.

(Voir C. de Villenoisy, chef de bataillon du génie. Mémoire sur le casernement, 1867).

Digitized by Google

rifères établis dans les caves, ne fonctionnant qu'à de longs intervalles.

Pour éviter cet inconvénient, ces conduits doivent avoir une section cylindrique, et composés de boisseaux parfaitement durs à face vernissée.

Éclairage nocturne et chauffage.

La ventilation des casemates doit être d'autant plus soignée qu'elles sont exposées aux encombrements en temps de guerre; elle peut être facilitée par l'emploi, comme propulseur, de la chaleur perdue venant du chauffage et de l'éclairage; les poëles à courant d'air, les lanternes vitrées appliquées dans les murs avec cheminée d'évacuation, bien construits, rendent de grands services, car c'est surtout dans ces locaux de dimensions réduites que l'on doit éviter l'altération de l'air confiné : 1° par l'oxyde de carbone et le gaz sulfureux des poëles de fonte; 2° par la fumée des lampes qui consomment de l'oxygène et produisent aussi de l'acide carbonique.

Or les expériences de MM. Péclet et Dumas ont prouvé que la combustion d'un bec de gaz demandait autant d'air que la respiration d'une personne (1).

(1) Une bougie vicie 500 litres d'air par heure, autant qu'une poitrine humaine; une lampe Carcel consomme trois fois autant d'oxygène; un bec de gaz, 234 litres d'air et produit 128 litres d'acide carbonique, l'altération est égale à 16 bougies, 169 grammes d'eau par heure.

Digitized by Google

Cuisines.

Nous avons dit que l'air d'alimentation et des logements devait être pris aussi pur que possible; mais, comme toute agglomération humaine comporte au milieu d'elle des cuisines et des latrines, il faut éviter que celles-ci ne soient une cause de viciation de l'air ambiant et par conséquent de l'air confiné.

Or, il n'y a pas de cuisines sans dégagement de vapeurs, celles-ci n'émanent pas seulement de la cuisson de la nourriture, mais surtout des eaux du lavage de la vaisselle.

Si les premières, compliquées de fumée et des exhalaisons du charbon, sont déjà offensives, les secondes, souvent en fermentation, sont plus redoutables pour la santé et pour les matériaux poreux.

Aussi les cuisines doivent-elles être isolées des autres bâtiments, et placées dans une position aérée, hors du vent dominant, afin que leurs émanations soient immédiatement diluées dans l'atmosphère et ne puissent être attirées par les courants ascendants des escaliers.

On évite souvent l'expansion immédiate des vapeurs de la cuisson, dans la cuisine, où elles s'impreignent dans les matériaux des murs qui en gardent toujours l'odeur, en les recueillant dans une hotte d'évaporation en tôle élevée au-dessus des fourneaux et chauffée par le conduit de fumée; ce moyen est employé en grand dans

Digitized by Google

l'industrie au-dessus des baquets de teinture et de lavage.

Laveries.

Quant aux vapeurs qui s'élèvent des eaux de vaisselle en fermentation, au-dessus des éviers ou des égouttoirs, l'absence d'un appel par la chaleur, rend ces cheminées d'un emploi moins sûr, à moins d'y entretenir des brûleurs de gaz ; il est préférable de faire cette opération terminale de la cuisine dans une salle à part dite laverie, aérée sur deux ou trois faces, et construite en matériaux inattaquables à la vapeur d'eau, employés avec les précautions précitées, recouverts de revêtements lissés et imperméables, pour qu'ils ne gardent ni eau, ni odeur comme les briques vernissées, le stuc, les enduits en ciment, etc.

Le dégagement des vapeurs de la nourriture servie chaude dans les réfectoires, pour les mêmes raisons, impose l'obligation de les aérer sur plusieurs faces, de construire leurs parois intérieures, le sol, les murs et les plafonds de matières dures, imperméables, non absorbantes, à surfaces lisses ou, au minimum, peintes à l'huile, en prenant la précaution de les imbiber suffisamment.

Latrines.

Quant aux latrines, elles sont, dans tout logement, les foyers des émanations les plus malsaines, telles que le gaz acide sulfurique, l'am-

Digitized by Google

moniaque qui attaquent l'odorat, la gorge, la respiration et même les yeux.

Comme l'air active la décomposition des matières, il faudrait tenir les fosses fermées, sauf à y pratiquer une ventouse d'évaporation permanente des gaz délétères et inflammables ; mais comme le fonctionnement des appareils dits à la turque, à contre-poids ou à pédales de manœuvre facultative, peut être entravé, il faut accepter les conséquences de la malpropreté et appliquer à la construction de ces bâtiments les règles les plus sévères précédemment exposées : isolement absolu; emplacement très aéré; murs ajourés, élevés en matériaux non poreux et recouverts d'enduits ou revêtement les plus imperméables, de façon que délavés continuellement par l'air atmosphérique, ils ne gardent aucune odeur, même dans les temps calmes, alors que l'action du vent est nulle ; parois en ciment dur et lissé, ou en terre cuite vernissée pour les rendre imperméables aussi bien à l'eau des lavages qu'aux gaz ammoniacaux.

Mais combien la salubrité des agglomérations humaines gagnerait si on remplaçait les dépôts permanents plus ou moins grands de matières fécales dans des fosses étanches, par des dépôts temporaires de capacité réduite, c'est-à-dire les grandes fosses, par des tinettes mobiles en tôle et fermées, d'un enlèvement facile sans odeur, permettant de livrer ainsi à l'agriculture l'engrais en boite ; ce système dit des fosses mobiles avec diviseur ou séparation des urines et des matières solides, employé dans les camps, peut

Digitized by Google

toujours l'être dans les villes par une entente avec les cultivateurs, et dans les forts même, en temps de siège, en enfouissant les matières solides dans les terres loin des puits.

MESSIEURS,

En résumé, l'hygiène des logements collectifs s'impose d'autant plus aujourd'hui à l'attention de l'administration et des constructeurs : 1° que le service militaire obligatoire y amène non plus seulement des natures robustes habituées aux travaux manuels, à la vie dure, mais tous les jeunes gens du pays, qu'ils soient de tempérament sanguin ou lympathique (celui qui souffre le plus de la privation de l'air pur).

2° Que, dans une chambrée, il suffit d'un homme fatigué, mal portant, pour engendrer la maladie, dont les miasmes empoisonneront les parois poreuses, puis de là, incommoderont les autres habitants.

Les épidémies qui éclatent tous les ans dans certaines casernes, démontrent l'urgence des mesures préventives d'assainissement.

Parmi les principes de l'hygiène appliqués à la construction de ces logements, après le choix des emplacements, des dispositions et des bâtiments, celui des matériaux joue un grand rôle en bien ou en mal dans les origines des épidémies et dans les causes de leur propagation; les ruines des constructions militaires élevées par les Romains, attestent leur science, leur vigi-

Digitized by Google

lance, et les soins qu'ils apportaient à la construction des parements.

On peut donc recommander entre autres moyens d'assainissement, la substitution des parois non spongieuses à celles infectables trop répandues (1); elle est facile et peut souvent être exécutée de suite dans les bâtiments anciens et nouveaux; ce sera une première et légère amélioration contre cette odeur *sui generis*, connue sous le nom d'odeur de caserne, en attendant la solution des questions relatives aux systèmes de casernement dans les villes ou dans la campagne, liée à des considérations financières, administratives, dont nous n'avons pas à nous occuper.

Depuis longtemps les médecins distingués, praticiens éprouvés, qui après avoir eu le souci de la santé d'un corps d'armée, ont écrit leurs observations sur l'hygiène militaire, en temps de paix et en campagne, se sont plaints que le service de santé ne soit pas assez consulté au préalable dans les questions de castramétration et de casernement, quoiqu'il soit logique d'y engager sa responsabilité.

Les pères de famille penseront comme nous, que mieux vaut demander au médecin des conseils préventifs que des ordonnances, lorsque l'épidémie a éclaté.

C'est le rôle de l'hygiène.

(1) Surtout celles en plâtre.

Digitized by Google

RECHERCHES GÉOLOGIQUES

SUR

l'Arrondissement de Sainte-Ménehould

Par M. P. COLLET, membre correspondant.

AVANT-PROPOS

Depuis plusieurs années, j'étudie la formation géologique de l'arrondissement de Sainte-Ménehould; je me crois donc autorisé à rendre public le résultat de mes investigations.

Et d'abord, je m'empresse de déclarer que mon but n'est pas de pénétrer dans l'intérieur de la terre pour en décrire la formation générale; je désire tout simplement esquisser à grands traits la couche superficielle.

Je m'estimerai donc très heureux si notre pays peut en tirer quelque profit.

De toutes les sciences, la géologie est sans contredit l'une des plus utiles; dans l'ordre de son importance, certains auteurs l'ont même classée après l'astronomie.

En effet, n'est-ce pas elle qui a doté l'agriculture de plusieurs engrais minéralogiques?

Ne procure-t-elle pas encore aujourd'hui au commerce et à l'industrie des trésors qui leur étaient cachés?

Digitized by Google

De là découle l'impérieuse nécessité de connaître les contrées que l'on parcourt et d'en étudier la formation.

L'arrondissement de Sainte-Ménehould, l'un des plus accidentés du département, présente dans son ensemble différents étages crétacés parfaitement caractérisés, qui nous permettent de supposer que les bouleversements sont seuls les auteurs de ces diverses formations.

A l'est, il est facile de contempler de magnifiques montagnes en amphithéâtre, s'interrompant çà et là, engendrant des vallées étroitement resserrées dans leurs flancs, tandis qu'à l'ouest, la majeure partie des collines nous paraît à peine ébauchée.

En examinant attentivement le relief épidermique du sol et les causes qui ont donné naissance à toutes ces découpures plus ou moins larges et profondes, nous devons penser que les eaux mises en mouvement par l'action des grands courants ont à peu près désagrégé ces montagnes qui leur servaient de rempart, emportant avec elles des fragments de roches qui, arrondis par le frottement, furent à la suite déposés sur le littoral, à l'instar de nos mers. Ce sont ces alluvions anciennes qui recouvrent les étages inférieurs.

Il nous est également impossible de mettre en doute que notre région a été successivement envahie par les mers crétacées, car les nombreux coquillages ou fossiles que celles-ci ont abandonnés dans leur retraite sont des témoins irrécusables de ce que nous avançons.

Digitized by Google

A une époque très-reculée, ces fossiles ont soulevé de vives discussions entre plusieurs nations.

Les unes, habitant le sommet des montagnes, ne voyant que des roches non stratifiées, présentant des cristallisations analogues dues à un refroidissement, attribuaient la formation de la terre à Pluton.

Les autres en rapportaient la paternité à Neptune, en ce sens, que les contrées qu'elles habitaient étaient formées en couches horizontales, ne renfermant que des coquillages, des débris d'animaux et diverses substances végétales.

D'autres enfin avaient la conviction que ces coquillages et empreintes diverses de végétaux et animaux provenaient de débris de cuisine apportés de la mer par des peuplades antérieures.

La citation suivante, empruntée à M. Buvigner, dans son introduction de la *Géologie de la Meuse*, est à l'appui de ce que j'avance :

« Ces discussions, souvent très-vives, entre les « partisans du feu et de l'eau, ou, comme on le « disait alors, entre le Plutonien et le Neptunien, « duraient depuis les temps les plus reculés, « lorsque des hommes moins passionnés, voulant vérifier les arguments des deux parties, « découvrirent vers la fin du siècle dernier qu'il « fallait faire la part du feu et celle de l'eau.

« A partir de cette époque, la géologie, délivrée des faiseurs de systèmes, se borna à « l'étude consciencieuse des faits. »

Digitized by Google

EXTENSION GÉOGRAPHIQUE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-MÉNEHOULD

L'arrondissement de Sainte-Ménehould a une étendue moyenne de 32 kilomètres de l'est à l'ouest sur 35 kil. du nord au sud, et une superficie de 113,254 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le département des Ardennes;
Au sud, par le canton d'Heiltz-le-Maurupt;
A l'est et au sud-est, par le département de la Meuse;
A l'ouest, par le canton de Suippes;
Au sud-ouest, par le canton de Marson;
Au nord-ouest, par le canton de Beine.

Sa superficie se divise ainsi qu'il suit:

Terres labourables	80.052	hectares
Prés.....	5.167	—
Bois-forêts.....	21.472	—
Vignes	252	—
Etangs	1.199	—
Divers.....	5.112	—
	113.254	hectares.

Il se compose de 80 communes, ayant une

Digitized by Google

population de 30,957 habitants et se divise en trois cantons :

1° Ste-Ménehould, chef-lieu d'arrondissement.
2° Ville-sur-Tourbe,
3° Dommartin-sur-Yèvre,

Digitized by Google

TOPOGRAPHIE

L'arrondissement de Sainte-Ménehould, situé à l'extrémité nord-est du département, est sillonné de tous côtés par des montagnes, des collines et des vallées.

Au sud-est, depuis Passavant, où apparaissent les forêts de l'Argonne, à la côte de Biesme; à l'est à Florent et au nord-est à Binarville, les montagnes y sont abruptes.

En côtoyant la splendide vallée de la Biesme, nous remarquons une colline pour ainsi dire à pic qui borde la Meuse, en pente opposée à celles qui dominent l'arrondissement; les eaux de cette vallée affluent dans l'Aisne.

Cette colline qui se dresse majestueusement, semble imposer à l'étranger l'inaccessibilité de ses crêtes, défendant ainsi le passage des vallées qui les séparent.

Le point le plus élevé de l'arrondissement est à 270 mètres au-dessus du niveau de la mer; c'est la côte qui domine Futeau (Meuse); sur le sommet est une tranchée dite la Haute-Chevauchée, se reliant à la grand'route nationale de Paris à Metz, à la côte de Biesme, qui est le premier défilé de l'Argonne, à 260 mètres.

Cette chaîne de montagnes, qui occupe une

Digitized by Google

direction sud-est au nord-est, a son inclinaison vers l'ouest.

Du sud au nord, le sol y est également accidenté, mais moins montagneux, il nous offre de vastes plateaux recouverts d'alluvions anciennes et divers autres dépôts de même époque dont l'utilité est incontestable.

Au nord-ouest du canton de Sainte-Ménehould, à la Neuville-au-Pont, nous remarquons également de vastes collines de gaize qui, à deux kilomètres de là, font leur passage avec les marnes crayeuses et la craie tufeau.

Sur le sommet de ces collines, c'est-à-dire à Côte-à-Vigne, on aperçoit le mont Yvron, situé sur Dommartin-sous-Hans et Hans ; au sud, nous distinguons la côte de Châtillon, à la limite séparative des cantons de Sainte-Ménehould et de Dommartin-sur-Yèvre.

Au sud du canton de Ville-sur-Tourbe, on remarque Montremoy, situé au nord de Berzieux; la côte Fallot, au sud de Virginy; au centre le mont Telu, sur Massiges et Cernay-en-Dormois; le mont Cochet, sur Minaucourt; la butte du Mesnil, à l'extrémité nord du territoire de Mesnil-les-Hurlus.

Le canton de Dommartin-sur-Yèvre, beaucoup moins accidenté, offre néanmoins du sud au nord une colline assez élevée dite la Cerre, qui encadre une vallée arrosée par l'Yèvre.

L'arrondissement de Sainte-Ménehould présente, principalement dans les régions nord-est, est et sud-ouest, de nombreux accidents de terrain; on rencontre dans les immenses vallées

Digitized by Google

des temps géologiques, des amas de toutes sortes, cailloux roulés, calcaire portlandien, gaize, carbonate de chaux, sables fins quartzeux, ainsi que des atterrissements et dépôts de formation actuelle.

Toutes ces alluvions anciennes et modernes, formant un plafond entre chaque colline, sur lequel se superposent encore aujourd'hui d'autres dépôts vaseux amenés dans les vallées par les débordements, ont donné naissance à de magnifiques prairies.

Bien que le résumé qui va suivre soit en dehors de la géologie, il m'a cependant paru utile de le faire figurer dans la topographie; ces renseignements compléteront notre travail au point de vue géographique.

L'arrondissement de Sainte-Ménehould est sillonné par sept grandes vallées principales :

Celles de :

1° *L'Aisne*, qui est la plus importante et dans laquelle les autres affluent;
2° *L'Ante ;*
3° *L'Auve ;*
4° *L'Yèvre ;*
5° *La Bionne ;*
6° *La Tourbe ;*
7° *La Dormoise.*

RIVIÈRES

Il est arrosé par une rivière principale, l'*Aisne*, qui prend sa source à Somme-Aisne (Meuse), canton de Vaubecourt, se dirige direc-

Digitized by Google

tement du sud-est vers le nord-est, décrivant une infinité de méandres dans le bassin qui porte son nom.

(Elle se jette dans l'Oise à Compiègne.)

En dehors de l'Aisne, on compte treize rivières qui arrosent différents points de l'arrondissement ; huit seulement y affluent :

1° *L'Ante,* qui prend sa source à Givry-en-Argonne, vient grossir l'Aisne à un kilomètre environ en amont de Verrières.

2° *L'Auve,* prenant naissance un peu au-dessus du village de ce nom.

3° *L'Yèvre*, qui prend sa source à Somme-Yèvre, grossit l'Auve à la ferme de Maupertuis ; le premier de ces deux cours d'eau (1) vient affluer dans l'Aisne à Sainte-Ménehould, à 95 mètres de la route nationale de Paris à Metz.

4° *La Bionne,* qui prend sa source à Somme-Bionne, se jette dans l'Aisne à Vienne-la-Ville (canton de Ville-sur-Tourbe).

5° *La Tourbe,* qui prend sa source à Somme-Tourbe, grossit l'Aisne à un kilomètre en aval de Servon (canton de Ville-sur-Tourbe).

6° *La Suippe,* prenant sa source à Somme-Suippe, à l'extrémité ouest du canton de Sainte-Ménehould, se dirige dans le canton de Suippe.

7° *La Biesme,* dont le cours sépare à l'est une partie de l'arrondissement du département de la Meuse, afflue dans l'Aisne entre Vienne-la-Ville et Saint-Thomas (canton de Ville-sur-

(1) C'est-à-dire l'Auve.

Digitized by Google

Tourbe). Elle prend sa source aux étangs de Saint-Rouin.

8° *La Dormoise*, qui prend sa source à Tahure, grossit l'Aisne entre Condé et Autry (Ardennes).

9° *La Ain*, qui prend sa source à Souain, se jette dans la Suippe à Saint-Hilaire-le-Grand (canton de Suippes).

10° *La Py*, qui prend sa source à Somme-Py, se dirige dans le canton de Beine.

11° *Le Hardillon*, formé par les ruisseaux de *Tabas* et de *l'Evre*, qui, réunis à Eclaires, forment ce cours, se jette dans l'Aisne à 1,500 mètres en amont du Pont-aux-Vendanges.

12° *La Vière*, qui prend sa source à 2 kilomètres nord-ouest de Saint-Mard-sur-le-Mont.

13° *La Noblette*, qui prend sa source à 2 kilomètres de Saint-Remy-sur-Bussy.

RUISSEAUX

Outre les rivières que je viens d'énumérer, de nombreux ruisseaux parcourent aussi l'arrondissement ; la majeure partie prend sa source dans les immenses forêts de l'Argonne ; les uns se jetant directement dans *l'Aisne*, *la Biesme*, *l'Auve*, *l'Ante*, *la Bionne*, *la Tourbe et la Dormoise*, les autres servant à alimenter un grand nombre d'étangs.

(Voir les cantons pour leur description.)

ÉTANGS

Les étangs répartis à la surface de l'arrondissement sont au nombre de 104.

Digitized by Google

Ils se divisent en deux catégories :

Les étangs de forêt;
Les étangs de plaine.

Généralement les étangs de forêt sont moins estimés que ceux de plaine, et cela se comprend.

Les premiers ne reçoivent que des détritus de feuilles, et les sources qui les alimentent sortant du pied des montagnes de la gaize, ne possèdent aucun sel fertilisant ; ceux de plaine, au contraire, reçoivent dans leurs bassins les engrais de terres qui les avoisinent et acquièrent par ce fait une grande supériorité.

Plusieurs de ces étangs sont en à sec complet. Tous ces étangs contiennent une superficie de 1,173 hectares. (Voir les cantons pour leur description respective.)

MOULINS

L'Aisne compte sur son cours dans l'arrondissement dix moulins, qui sont :

1° Le moulin de Charmontois-le-Roy.
2° id. de Villers-en-Argonne (alimenté par un canal de dérivation qui prend ses eaux dans l'Aisne).
3° id. de Châtrices.
4° id. de Haut (à Verrières).
5° id. de Bas, id.
6° id. des Prés (à Sainte-Ménehould).
7° id. de Chaude-Fontaine.

Digitized by Google

8° Le Moulin de la Neuville-au-Pont.
9° id. de Chauvrieule (commune de Moiremont).
10° id. de Vienne-la-Ville, (alimenté par l'Aisne et la Bionne).

Vingt-huit sur les rivières adjacentes :

1° Le moulin de Saint-Mard-sur-le-Mont, sur la Vière.
2° id. de Varimont, sur l'Yèvre.
3° id. de Somme-Yèvre, id.
4° id. de Givry-en-Argonne, à la source de l'Ante.
5° id. de Dampierre-le-Château, sur l'Yèvre.
6° id. de St-Mard-sur-Auve, sur l'Auve.
7° id. d'Ante, sur l'Ante.
8° id. de la Hotte, sur le ruisseau du gros pré (commune de Châtrices).
9° id. de Daucourt, sur l'Ante.
10° id. de Gizaucourt, sur l'Auve.
11° id. de Gergeaux, sur l'Auve (commune de Sainte-Ménehould).
12° id. du Moulinet, sur le ruisseau Saint-Nicolas (commune de la Neuville-au-Pont).
13° id. de Hans, sur la Bionne.
14° id. de Courtémont, id.
15° id. de la Salle, sur la Tourbe.
16° id. de St-Jean-s^r-Tourbe, id.
17° id. de Wargemoulin, id.
18° id. de Virginy, sur une dérivation de la Tourbe.

Digitized by Google

19° Le Moulin de la Chapelle, sur une dérivation de la Tourbe.
20° id. de Vienne-le-Château, sur la Biesme.
21° id. de Breda, id.
22° id. des Guérins, id.
23° id. du Châtelet, sur la Dormoise (commune de Ripont).
24° id. de Cernay-en-Dormois, id.
25° id. des Waques, sur la Ain.
26° id. de Somme-Py, sur la Py.
27° id. de Ste-Marie-à-Py, id.
28° id. d'Eclaires, sur le Hardillon.

MOULINS A VENT

1° Le moulin à vent de St-Mard-sur-le-Mont.
2° id. de Somme-Yèvre.
3° id. de Varimont.
4° id. d'Herpont.
5° id. de Saint-Remy-sur-Bussy.
6° id. de Saint-Jean-sur-Tourbe.
7° id. id. id.
8° id. de Perthes.
9° id. de Souain.
10° id. de Somme-Py.

L'arrondissement de Sainte-Ménehould est donc alimenté par 38 moulins à eau et 10 moulins à vent, pouvant tous faire farine.

Aujourd'hui, le commerce des phosphates de chaux a pris une grande extension ; il résulte que cinq de ces moulins se sont totalement adonnés à la pulvérisation des nodules, en raison des avantages qu'ils y trouvent.

Digitized by Google

Ce sont :

Le moulin de Haut, à Verrières (far^es et nodules).
id. de Bas, id.
id. des Prés, à Sainte-Ménehould.
id. de Gergeaux, id.
id. de Gizaucourt.

VIGNOBLE

On cultive la vigne dans une partie de l'arrondissement ; le vin, bien qu'étant d'une médiocre qualité, est très recherché ; il est consommé et ne s'exporte pas.

Les plantations s'effectuent sur le versant des collines de la gaize ; le sol y est maigre.

Les vignobles sont au nombre de cinq, savoir :

1° Passavant.
2° Sainte-Ménehould.
3° Chaude-Fontaine.
4° La Neuville-au-Pont.
5° Servon, beaucoup moins important, offrait il y a quelques années certaines ressources vinicoles ; aujourd'hui le plant de la vigne tend à disparaître non-seulement dans cette contrée mais aussi dans les autres vignobles, en raison du peu de rendement qu'offrent les récoltes depuis de longues années.

La contenance totale des vignes est d'environ 252 hectares.

PRAIRIES NATURELLES

L'arrondissement possède de vastes prairies naturelles dans les vallées de l'Aisne, de l'Auve,

Digitized by Google

de l'Yèvre, de l'Ante, de la Bionne, de la Tourbe et de la Dormoise.

Ces prairies ont entre elles des rapports différents.

La vallée de l'Aisne est d'une qualité pouvant rivaliser avec les foins de la Marne, il n'en est pas de même des autres contrées, quoi qu'il en soit, les produits de l'Ante sont supérieurs à ces derniers.

L'Auve, l'Yèvre, la Bionne, la Tourbe et la Dormoise, de formation tourbeuse, présentent en plus un sous-sol marécageux dû aux sources continuelles des collines voisines et à l'imperméabilité du sol.

Le voisinage des sables verts, des craies tufeaux et craies blanches, contribue beaucoup à la submersion continuelle des prairies, en raison du manque que présente le bassin des vallées au cours d'eau qui les arrose. L'étendue des prés est de 5,167 hectares.

TERRES LABOURABLES

L'arrondissement de Sainte-Ménehould, malgré ses accidents de terrain, est un de ceux qui abondent le plus en céréales.

Les nombreux plateaux recouverts par les dépôts diluviens en font la richesse, et sauf quelques contrées insignifiantes, le sol n'est jamais resté ingrat.

La Champagne, quoi qu'on en dise, fournit son contingent, grâce aux soins intelligents et assidus des cultivateurs de cette région.

Digitized by Google

L'étendue des terres labourables nous offre une superficie de 80,052 hectares, qui se divisent en :

Vallage, à l'est;

Dormois, au centre du canton de Ville-sur-Tourbe ;

Et Champagne, à l'ouest, dans toute l'étendue de l'arrondissement.

FORÊTS

Du sud-est au nord-est, aux confins de la Meuse (1), l'arrondissement possède une partie des immenses forêts de l'Argonne.

Cette portion, qui n'a pas moins de 27 kil. de long sur une largeur moyenne de 7 kil., est d'une contenance de 21,472 hectares pour tout l'arrondissement (2).

Bien que cette magnifique forêt croisse sur le terrain aride de la gaize, qui sur les versants des collines est totalement à nu, elle offre cependant à la marine et à l'industrie toutes les ressources désirables.

Malheureusement, une partie de cette riche forêt d'environ 2,400 hectares a été exploitée d'une façon trop complète de 1861 à 1866.

L'arrondissement est également parsemé de petits bosquets, qui lui donnent un aspect tout-à-fait pittoresque.

(1) Sur les cantons de Sainte-Ménehould et de Ville-sur-Tourbe.

(2) Voir le canton de Dommartin-sur-Yèvre, Forêts.

Digitized by Google

ROUTES

Les communications entre chaque commune et les cantons entre eux sont rendues faciles par l'ouverture de nombreuses voies.

Je me bornerai à énumérer seulement les routes principales.

L'arrondissement de Sainte-Ménehould est traversé :

1° De l'ouest à l'est par la grand'route nationale n° 3 de Paris à Metz ;
2° Du sud-ouest au nord-ouest, par la grand' route nationale n° 77, de Nevers à Sedan ;
3° Du sud-est au nord-est, par la route départementale n° 10, de Vitry-le-François à Vouziers ;
4° Au sud-ouest, par la route départementale n° 5, de Reims à Bar-le-Duc.

Une infinité de chemins d'intérêt commun relient ces grandes artères.

(Voir la topographie de chaque canton pour leur description.)

Digitized by Google

CONSTITUTION GÉOGNOSTIQUE

de l'arrondissement de Sainte-Ménehould

Terrain moderne ou post-diluvien

Alluvions récentes produits de l'Epoque actuelle. — Terre dite de bruyère, éboulements, alluvions des vallées, atterrissements amenés par les sources. Tourbes.

Epoque quaternaire.

Terrain Diluvien. — Atterrissements argilo-sableux, sables fins quartzeux rencontrés dans les excavations ou poches de la craie blanche, grès jaunes. — Alluvions de limon rouge, gravier crayeux rencontré dans la craie tufeau et la craie blanche. — Cailloux roulés calcaire portlandien, cailloux roulés de gaize mêlés de carbonate de chaux pulvérulent et sable fin quartzeux légèrement terreux recouvrant la gaize, les sables verts supérieurs et les marnes bleues. — Marnes, débris de grands animaux.

Epoque secondaire.

Formation Crétacée.

Crétacé supérieur.
- Craie blanche à micraster.
- Craie tufeau ou craie grise
  - Marnes à terebratulina gracilis (Turonien supérieur).
  - Calcaire à chaux hydraulique (Turonien inférieur).
- Marnes blanches crayeuses (Cénomanien supérieur).

Crétacé moyen.
- Marnes bleues.
- Sables verts et nodules de phosphates de chaux
  - Zone à pecten asper et ostrea carinata. } Cénomanien moyen.
- Gaize, zone à ammonites inflatus (Cénomanien inférieur).

Crétacé inférieur. Argile du gault (Albien).

Digitized by Google

L'arrondissement de Sainte-Ménehould présente trois époques distinctes :

1° Le terrain moderne ou post-diluvien ;
2° Le terrain diluvien ;
3° Les derniers étages de l'époque secondaire, qui renferment les terrains crétacés supérieurs et inférieurs.

Digitized by Google

EPOQUE SECONDAIRE

CRÉTACÉ INFÉRIEUR

ARGILE DU GAULT (ALBIEN)

Situation. — L'étage du gault apparaît à l'extrémité est du canton de Sainte-Ménehould, à la Vignette (écart de Sainte-Ménehould), au nord-est à Florent et au Four de Paris (canton de Ville-sur-Tourbe), où il occupe la majeure partie du bassin de la vallée de la Biesme.

Il est également rencontré à Passavant dans les vallées du Pâquis et de Maurupt, affluent de l'Aisne, se développant au sud-est sur le chemin, Eclaires, les Charmontois et Belval (canton de Dommartin-sur-Yèvre).

Etendue. — Ce massif argileux qui repose au pied de la gaise, présente dans l'arrondissement une superficie d'environ 53 kil. carrés.

Composition. — Cet étage, qui forme la partie supérieure de l'albien, se compose d'argiles très-plastiques, d'un noir verdâtre, parfois nuagées de bleu, plus souvent de jaune et de gris rouge.

Ces argiles, onctueuses au toucher, se pulvérisent très-facilement sous l'influence des gelées et des intempéries.

A la Vignette, j'ai constaté la présence de cette

Digitized by Google

argile jusqu'à 11 mètres de profondeur, où elle est recouverte par des atterrissements et cailloux mêlés de gaize.

A Passavant, j'ai pu l'apprécier jusqu'à 9 et 10 mètres.

Au sud dans la vallée de Maurupt, située entre le village et Eclaires, on remarque à $4^{m}50$ de profondeur que cette argile repose sur un lit compact de sables gris, ayant une épaisseur de $0^{m}25$ à $0^{m}30$ cent. ; cette couche étant traversée, les mêmes argiles reparaissent.

Puissance. — D'après les renseignements qui m'ont été fournis sur le forage de plusieurs puits, l'épaisseur de cette argile serait :

A la Vignette,	d'environ	25	mètres;
A Eclaires,	id.	29	id. ;
A Belval,	id.	30	id.

Niveau. — En général, le gault est dans l'arrondissement à une altitude variant de 150 à 165 mètres.

Modification. — Dans les environs du Pont-aux-Vendanges, près Passavant, la surface argileuse du gault est souvent modifiée par des débris de gaize.

Cette modification est consignée par M. Buvigner, dans la *Géologie de la Meuse*, page 89.

Pyrites et gypse. — Dans cet étage on rencontre fréquemment des rognons de sulfure de fer, des cristaux de gypse en aiguilles très-fines, presque toujours agglomérées par une masse jaunâtre.

Digitized by Google

Utilité. — Le gault, qui apparaît à la Vignette et à Passavant, est une immense ressource pour la fabrication des tuiles et briques, il alimente seize tuileries dans ces localités.

Différence des argiles. — Les argiles de la Vignette diffèrent de celles de Passavant comme couleurs et comme produits.

Le gault de la Vignette, d'un noir-verdâtre nuagé de bleu et de gris-jaune, peut fournir tous les produits désirables; il n'est employé actuellement qu'à la fabrication des tuiles mécaniques qui depuis vingt ans ont acquis une réputation justement méritée.

L'argile de la Vignette est bien supérieure à celle de Passavant et se tourmente moins à la cuisson, tandis que le gault de cette dernière, plus chargé de carbonate de chaux cristallisé, offre des torsions diverses, soit qu'il subisse l'action du calorique ou qu'il soit exposé à l'air pour arriver à l'état sec.

Cette disposition s'oppose à sa transformation en tuiles plates.

En résumé, à la Vignette, la cuisson conserve pour ainsi dire à ses produits leur forme première.

C'est ainsi qu'une faïencerie a pu pendant plusieurs années être exploitée par une dame Bernard.

Produits du gault. — En général, les produits du gault sont peu réfractaires, et pour qu'ils résistent aux intempéries, ils demandent une cuisson d'un blanc-jaunâtre-verdâtre.

Digitized by Google

Les tuileries de la Vignette fabriquent en moyenne :

1,200,000 tuiles mécaniques,
et 100,000 briques.

Passavant peut livrer chaque année :

3,600,000 tuiles courbes,
400,000 briques différentes,
1,000,000 de drains..

Il était utile pour le cours de ce travail de savoir quelle était la composition chimique de chaque terrain.

Les analyses que renferme ce mémoire ont été faites par MM. Armand Vivien, professeur de chimie à Saint-Quentin, Paul Noé, chimiste à la Sucrerie, et Ch. Champion, professeur de chimie au collège de Roanne (Loire). Je puis ajouter que ces expériences ont été aussi consciencieuses que désintéressées.

Dosage du gault de la Vignette.

Au moyen du calcimètre.

Argile prise dans la partie la plus fossilifère.

100 kil. contiennent :

Carbonate de chaux.....	5 kil.	513	
Argile et matières diverses....	94 »	497	
	100 »	»	

Dosage du gault de la Vignette.

Prête pour la fabrication.

100 kil. contiennent :

Carbonate de chaux.....	3 kil.	124
Argile et matières diverses....	96 »	876
	100 »	»

Digitized by Google

Dosage du gault de Passavant.

Argile prise dans la partie la plus noire.

100 kil. contiennent :

Carbonate de chaux.....	12	kil.	75
Argile et matières diverses....	87	»	25
	100	»	»

De la comparaison de ces dosages, il résulte que l'argile de Passavant a une tendance marquée à se déformer en raison du carbonate de chaux qu'elle contient en excédant.

L'assise du gault est assez fossilifère à la Vignette, tandis qu'à Passavant les fossiles y sont beaucoup plus rares.

Formation supérieure. — La partie supérieure du gault est généralement recouverte par une argile maigre, assez compacte, grise quand elle est humide et blanche lorsqu'elle est sèche.

« Cette argile, dit M. Buvigner, paraît faire le « passage du gault avec les grès verts supé- « rieurs » (gaize).

On rencontre dans les argiles de la Vignette plusieurs fossiles ; les hamellibranches sont presque toujours à l'état calcaire, pourvus d'un teste blanc mat, pulvérulent.

Les ammonidés, au contraire, sont transformés en sulfure de fer. Il arrive souvent que ces fossiles se décomposent sous l'action des influences atmosphériques.

Je puis citer quelques fossiles bien caractéristiques du gault qui figurent en dessin sur l'Atlas géologique de l'arrondissement.

Digitized by Google

FOSSILES DU GAULT.

Ammonites interruptus, Bruyère..
id. latidorsatus, Michelin.
id. lautus. Parkinson.
id. beudanti, Brogniart.
id. lyelli, Leymeric.
Coupe de l'Ammonites interruptus.
id. id. jeune.
id. latidorsatus.
id. Lyelli.
Hamites sablieri, d'Orbigny.
Belemnites minimus, Hister.
Natica.
Spondylus gibbosus, d'Orbigny.
Nucula pectinata, Sowerby.
Deutalium decussatum, id.
Fragment de carapace de crustacé.
Dent de poisson.
Ostrea arduennensis.
Polypier.
Gastéropode.

A la partie supérieure du gault, on rencontre quelques nodules de faibles dimensions, sur lesquels se sont fixées des huitres.

Digitized by Google

CRÉTACÉ MOYEN

CÉNOMANIEN INFÉRIEUR

Cette formation se compose :

1° De la gaize (Cénomanien inférieur)
2° Des sables verts supérieurs. } Cénomanien moyen.
3° Nodules de phosphate de chaux. } Cénomanien moyen.
4° Marnes bleues. } Cénomanien moyen.

GAIZE

Zone à Ammonites inflatus et Ammonites varians

A l'argile du gault succède la gaize.

Cet étage accuse dans sa formation plusieurs variétés qui ont attiré mon attention.

VARIATIONS DE COMPOSITIONS

1°

Gaize dite pierre morte. — Une roche supérieure, terreuse, chloritée (nommée dans le pays pierre morte).

2°

Gaize dite Verlancier. — En plusieurs endroits on rencontre également à la partie supérieure une gaize qui diffère de la précédente, désignée sous le nom de Verlancier.

Digitized by Google

3°

Gaize noir-ardoise. — A la partie inférieure, on remarque une gaize noir-ardoise, elle gît à des profondeurs qui varient selon les lieux.

4°

Sables verts supérieurs. — Sur le flanc des collines de la gaize, existe un dépôt analogue aux sables verts de l'albien, recouvert d'une couche de nodules de phosphates de chaux ; la géologie l'a classé dans la formation de la gaize. Je crois donc devoir le faire figurer dans le cénomanien inférieur.

5°

Marnes bleues. — Cette formation se termine par un dépôt de marnes bleues qui correspond à la gaize.

Digitized by Google

I.

Roche supérieure, terreuse, chloritée.

Cette formation, désignée autrefois : grès verts supérieurs, aujourd'hui gaize, constitue, à l'extrémité est de l'arrondissement, un étage escarpé, où elle atteint sa plus grande puissance; elle est la continuation de ce grand massif rencontré au-delà de la Biesme entre les Islettes et Clermont (Meuse).

Cette roche, connue dans nos contrées sous le nom de pierre morte, prend sa direction et son inclinaison vers l'ouest de l'arrondissement, où elle diminue rapidement d'épaisseur à quatre kilomètres environ de la vallée de l'Aisne pour disparaître avec les sables verts sous les marnes crayeuses du cénomanien supérieur.

Formation et étendue. — Cet étage, que nous voyons superposé aux argiles du gault, est formé par une roche de silice pulvérulente, légère, poreuse, de texture sableuse à grains très-fins chlorités, et occupe à lui seul plus du tiers de l'arrondissement où il apparaît sur une superficie d'environ 306 kilom. carrés.

L'analyse de la gaize nous indique qu'elle contient 48 kil. 186 0/0 de silice gélatineuse, ce qui forme le caractère principal de cette roche

Etat général.— La gaize est d'un gris-jaunâtre-blanchâtre à l'état sec, et verdâtre lorsqu'elle est mouillée ou au moment de l'extraction.

Digitized by Google

Cette différence est subordonnée aux carrières, mais généralement, dans l'arrondissement de Sainte-Ménehould, la gaize possède la teinte que je signale ; abandonnée aux variations atmosphériques, elle ne tarde pas à se pulvériser.

Puissance. — Une notice recueillie sur la carte géologique du département de la Marne, attribue à la gaize une puissance de 100 mètres.

De notre côté, si nous voulons établir la puissance de cette roche, nous devons admettre le principe de formation de la gaize sur les argiles du gault, dont le niveau varie de 150 à 165 mètres.

En parcourant les points les plus élevés de la région est de l'arrondissement, et déduisant le niveau du gault de celui de la gaize, nous aurons pour résultat :

1° A Vienne-le-Château, le niveau le plus élevé de la gaize est à 250 mètres, celui du gault de 165 mètres, la puissance de la gaize serait de 85 mètres.

2° A Florent, la gaize est à 240 mètres, le gault à 155 mètres, sa puissance serait de 85 mètres.

3° A la côte de Biesme, le sommet est à 260 mètres, le gault à 160 mètres, ce qui donne lieu à une puissance de 100 mètres.

4° Le point qui domine Futeau, le plus élevé de l'arrondissement, est à 270 mètres ; le gault étant à 160 et 165 mètres, la puissance de la gaize est de 105 mètres environ.

Digitized by Google

5° A Passavant, le gault affleure à la côte 155; le point le plus élevé de la gaize étant de 250 mètres, nous donne en cinquième lieu une puissance de 95 mètres.

En résumé la gaize aurait :

1° A Vienne-le-Château.....	85	mètres.
2° A Florent.....	85	id.
3° A la côte de Biesme.....	100	id.
4° Au-dessus de Futeau	105	id.
5° A Passavant.....	95	id.
	470	mètres.

Le 5e est de 94.

De ces données nous pourrions conclure que la gaize a une puissance moyenne de 94 mètres dans la région est de l'arrondissement de Sainte-Ménehould.

Gaize concassée. — A la partie supérieure on rencontre une gaize concassée que l'on pourrait prendre pour des remblais exécutés de mains d'hommes; ces désagrégations, qui varient de 0m30 à 0m90 cent., ne sont recouvertes que d'une légère couche végétale d'humus provenant de la décomposition des plantes.

Stratification. — La stratification de la gaize est assez régulière, malgré les pentes fortement inclinées, je dirai même à pic, qu'offrent certaines montagnes; les couches sont presque toujours en lignes horizontales par lits plus ou moins épais.

Cependant, il est à remarquer que cette stratification est souvent en discordance à la base

Digitized by Google

du versant des collines; en maints endroits, elle offre aussi de légères ondulations.

Dans l'intervalle de ces stratifications, on y rencontre de petits dépôts terreux mélangés de gaize, ayant une épaisseur de 0^m02, 0^m05, 0^m10 et même 0^m15 cent.; ce qui nous fait supposer une alternative dans cette formation.

Ces stratifications sont souvent interrompues par des fissures et des dislocations se dressant dans la masse ; tous ces désordres ne peuvent être dus qu'à des soubresauts volcaniques.

Limon terreux. — J'ai remarqué que les parois de ces fissures sont enduites d'une légère couche de limon vaseux, d'un gris-jaune, onctueux au toucher lorsqu'elle est humide, gris-sale et feuilletée quand elle est sèche, imitant les tissus de chinoiserie.

J'ai essayé de conserver un fragment orné de ces dépôts vaseux, mais en séchant ces enduits, d'environ deux millimètres d'épaisseur, se sont pulvérisés et ont totalement disparu.

Carbonate de chaux laiteux. — On rencontre assez communément à la partie supérieure, quelquefois même à une assez grande profondeur, dans les fissures, une matière blanche ressemblant à un lait de chaux qui en certains endroits enduit toutes les parois de la gaize.

J'ai recueilli ce carbonate à Verrières, à la côte du moulin de Bas près Gergeaux, à Sainte-Ménehould, à la Neuville-au-Pont, Chaude-Fontaine, Moiremont, Vienne-la-Ville, Vienne-le-Château, Châtrices, Passavant, etc., etc. Ce

Digitized by Google

carbonate, qui existe dans toutes les carrières en plus ou moins grande quantité, provient probablement de la décomposition d'êtres organiques, ainsi que nous le remarquons chez les polypiers, dont plusieurs sont à l'état complet de carbonate avec leurs cellules remplies de gaize.

A la carrière de la Sucrerie près Sainte-Ménehould, je l'ai rencontré en abondance : on pouvait le recueillir à la main.

Ce carbonate nous offrait l'aspect d'une belle neige.

Dosage des carbonates de chaux rencontrés dans la gaize.

100 kil. contiennent :

Carbonate de chaux de la côte du moulin de Bas (Verrières).....	23 kil.	715
Carbonate de chaux de la Sucrerie (Sainte-Ménehould).....	59	925
Carbonate de chaux de Gergeaux..	72	998

Stalactites. — Nous remarquons également dans les caves creusées dans les roches de gaize, des cristallisations que nous pouvons désigner sous le nom de stalactites (chaux carbonatée).

Elles sont formées par l'infiltration des eaux qui tombent goutte à goutte des voûtes naturelles de ces caves. J'en ai recueilli qui avaient de 12 à 15 centimètres de long ; en leur faisant subir l'influence du calorique, elles ne tardaient pas à se pulvériser.

Digitized by Google

Pyrites. — Les pyrites sont assez communes dans la gaize, quelquefois la décomposition est entière, on remarque alors des taches ferrugineuses provenant de leurs décompositions qui ont été transformées en fer hydraté.

Quelques-unes n'étant pas oxydées ou bien l'oxydation n'ayant attaqué qu'une faible partie de la surface, on rencontre un centre pyriteux parfaitement conservé qui, quoiqu'entouré d'une couche de fer hydraté, permet de reconnaître le sulfure de fer.

Ces pyrites affectent toutes sortes de formes, tantôt elles sont globuleuses, tantôt cylindriques, allongées, mais toujours irrégulières.

Analyse d'une boule de fer hydraté.

100 kil. contiennent :

Silice et silicate.....	63	kil.	600
Oxyde de fer.....	31	»	500
Matières diverses.....	4	»	900
	100		

Assistant aux expériences, j'ai été très-étonné de rencontrer sur le filtre une aussi grande quantité de silice ; cette boule, qui me tachait les doigts, faisait supposer qu'elle était d'oxyde de fer presque pur.

La gaize par elle-même contient une certaine quantité d'oxyde de fer, ainsi que le constatent les analyses.

Eau de la gaize. — Les eaux qui traversent la gaize contiennent différentes matières minérales.

Digitized by Google

L'analyse de deux puits situés à Sainte-Ménehould ont donné les résultats ci-après :

Analyse d'eau de puits de la gaize.

Un litre d'eau contient :

		Puits de 8 m.	Puits foré de 21 m.
Eau en suspension	Matières organiques...	0 g. 1000	0 g. 100
	id. minérales...	500	»
Matières organiques.....		1120	2400
Silice et sable.....		20	15
Oxyde de fer et alumine....		135	15
Carbonate de chaux.....		6919	6960
Sulfate de chaux.....		145	291
Chlorure de calcium.....		1681	1244
Carbonate de magnésie....			121
Sels non dosés et perte....		100	150
		1 g. 1620	1 g. 1296

L'eau du puits de 8 mètres l'emporterait sur l'autre, car elle contient des sels de fer qui font défaut dans le puits foré; de plus le sulfate de chaux est en moins grande quantité ; ce sel a la propriété d'empêcher la cuisson des légumes.

Examen de la gaize. — En examinant la gaize au soleil on distingue :

1° De petits grains siliceux très-brillants que l'on pourrait prendre pour de légers fragments de mica ;

2° Des taches bleuâtres et noires, souvent nettes et tranchées, parfois nuageuses, se fondant dans la masse ; ces parties bleuâtres et noires sont beaucoup plus dures que la gaize qui les enveloppe ; il en est qui sont à l'état de

Digitized by Google

silice presque pure, donnant des étincelles par le frottement de l'acier.

Polypiers. — 3° On rencontre aussi des veines blanches cristallines, très-siliceuses, appartenant à la famille des polypiers ; ceux-ci sont remplacés par du quartz et leurs cellules remplies de gaize ; d'autres enfin sont complètement quartzeux.

Outre ces polypiers pris dans la masse, dont quelques-uns ressemblent à des branches de coraux entrelacés, on rencontre également à la partie supérieure de la gaize, mêlées à divers atterrissements, d'autres excroissances maritimes de la famille du *cribo spongia ;* j'en possède plusieurs specimen, trouvés entre Sainte-Ménehould et Chaude-Fontaine et Verrières ; les uns ont des formes qui pourraient les faire prendre pour des cryptogames, d'autres imitent les éponges de toilette (*amorphozoaires*).

Les amorphozoaires, dont les espèces varient, sont aussi trouvés dans le fond des vallées où ils ont dû être amenés par les grands courants.

Rapport de la gaize. — La gaize, qui abonde dans l'arrondissement de Sainte-Ménehould, formerait, ainsi qu'il nous est facile de le constater, un dépôt intercalé entre le gault et la craie tufeau, ou entre l'albien et le turonien.

Dénudation de la gaize. — Sur plusieurs points des contrées de Sainte-Ménehould, Chaude-Fontaine, Moiremont, Florent, Vienne-la-Ville, Vienne-le-Château, Saint-Thomas, Binarville, la

Digitized by Google

Neuville-au-Pont, la Grange-au-Bois, Verrières, Châtrices, Daucourt, Villers-en-Argonne, Passavant, etc., la gaize est totalement nue, ou recouverte d'une légère couche végétale d'humus, n'offrant d'autres ressources que la plantation; cependant, à force de culture, cette gaize se désagrège à l'air et se convertit en terre siliceuse; dans cette circonstance, elle devient un peu productive.

Dépôts qui recouvrent la gaize. — Ailleurs, les terrains diluviens et atterrissements argilo-sableux lui sont superposés.

(Voir au chapitre des terrains diluviens : Alluvions de l'Aisne et de l'Ante, page 232).

Utilité de la gaize. — La gaize de l'arrondissement de Sainte-Ménehould est utilisée pour la construction, employée principalement à l'intérieur et pour les sous-bassements; excellente pour les caves et les encaissements des routes, elle remplace avec avantage les matériaux plus durs et de qualité supérieure, mais il est nécessaire de la mettre à l'abri des intempéries.

Elle est d'autant plus utilisée que son extraction et sa mise en œuvre sont très-faciles et peu dispendieuses.

Elle est également employée pour la construction des fours des tuileries : sa composition quartzeuse lui donne cette propriété réfractaire.

Je dois ajouter que sa mise en œuvre s'exécute d'une manière inintelligente.

Au lieu d'être utilisée à l'état sec, le contraire existe.

Digitized by Google

Au moment où l'extraction de cette roche a lieu, celle-ci contient une assez grande quantité d'eau (voir les analyses). Bien qu'elle soit siliceuse, elle ne tarde pas à se calciner lorsqu'elle subit l'influence de l'air et du calorique.

Quelque temps après surgit un autre inconvénient : la diminution du volume et par suite la lézarde dans les murs. On éviterait tous ces désagréments si l'emploi de cette gaize s'effectuait à l'état sec.

M. Buvigner nous fait observer qu'en mélangeant de la chaux grasse (produit du calcaire portlandien) avec la gaize réduite en poudre, elle aurait la propriété de durcir sous l'eau.

Dans l'arrondissement, la gaize est employée en moellons avec la chaux grasse ou la chaux hydraulique; cette dernière est de beaucoup supérieure pour les travaux de fondations.

M. Vivien, directeur de la sucrerie de Sainte-Ménehould, a employé la gaize pulvérisée pour la confection de cônes pour les fours de cette usine; les résultats ont dépassé toute attente.

Digitized by Google

Analyse de la gaize de la fontaine dite des Bons-Malades, près Sainte-Ménehould.

Gaize prise dans cette carrière de 11 à 12 m. de profondeur.

100 kil. contiennent :

Silice gélatineuse	48	186	80.349
Silice graveleuse	32	163	
Fer et alumine	9	990	
Carbonate de chaux — chaux	3	148	5.621
Carbonate de chaux — acide carbonique	2	473	
Carbonate de magnésie — acide carbonique	1	872	3.574
Carbonate de magnésie — magnésie	1	702	
Eau de combinaison et matières organiques	»	486	
	100	»	

Eau d'hydration	14 k.	250
Soluble dans les acides	80	300

Analyse de l'eau de la rivière d'Aisne de Sainte-Ménehould.

Un litre contient :

Bicarbonate de chaux	0 g.	260	
Bicarbonate	0	024	0.044
Fer	0	020	
Chlorure de potassium	0	013	
Sulfate	0	008	0.013
Chaux	0	005	
Silicate	0	026	0.047
Soude	0	021	
Matières organiques	0	039	
	0 g.	416	

Digitized by Google

MATIÈRES MINÉRALES.

Chaux	0 g. 100
Fer	20
Chlorure de potassium	13
Sulfate de chaux	14
Silicate de soude	47
	193

Etat fossilifère de la gaize. — La gaize contient une assez grande quantité de fossiles qui lui sont particuliers; quelques-uns ont une grande analogie avec ceux du gault (ou de l'assise albienne) ainsi que le fait remarquer M. Alcide d'Orbigny, au sujet de l'*ammonites inflatus* et l'*hamites armatus*. (*Paléontologie française*, page 549, localité.)

« Cette dernière (dit le savant paléontologue) « est une des rares exceptions des espèces qui « passent d'un étage à l'autre. »

Je ne crois pas être dans l'erreur en avançant que les fossiles existent dans toute cette puissante formation de roche gaizeuse.

La gaize étant très-sujette à se désagréger aux variations atmosphériques, il résulte que les fossiles sont souvent découverts ou fracturés ou incomplets ; de là la nécessité de suivre avec soin les extractions si l'on veut les trouver intacts.

Dans ma collection figurent quelques échantillons très-précieux; le dessin que j'en donne sur l'Atlas de l'arrondissement témoigne de leur parfaite conservation.

Digitized by Google

En général, tous les fossiles sont dénués de leur test; font exception à cette règle :

Le *Pecten orbicularis*,

Une autre espèce *Dutemplii*,

Le *Janira*,

L'*Ostrea conica*.

Mais ils sont si fragiles et si délicats qu'il faut apporter une minutieuse attention pour les dégager.

Il est souvent difficile de déterminer les fossiles de la gaize, attendu que beaucoup ont subi des dépressions, ce qui pourrait faire supposer une espèce différente.

On peut du reste le remarquer par quelques-uns qui figurent sur l'Atlas, tels que :

L'*Ammonites mantelli*,

Le *Pholadomya sancti Florantini*,

Et plusieurs autres.

La découverte que j'ai faite des fossiles dans la gaize noire du tunnel, à environ 70 mètres de profondeur, m'autorise à dire que cet étage cénomanien inférieur est fossilifère dans toute sa formation.

La gaize contient un assez grand nombre de céphalopodes, tels que :

Ammonites, hamites, nautils, une turulite;

Des lamellibranches, parmi lesquelles on remarque :

Des arches, des peignes, des ostrea, des trigonies, une cardite;

Quelques gastéropodes, dont :

Le *Solarium ornatum*.

« Ce fossile, dit Buvigner, a déjà été ren-

Digitized by Google

contré dans le gault. » (*Géologie de la Meuse*, page 538).

Un *Avellana*, que je crois être le *Cassis* ;

Des polypiers assez variés.

L'*Ammonites inflatus* est le meilleur type caractérisant cette formation, cependant l'ammonites varians est plus commune.

FOSSILES DE LA GAIZE

Ammonites inflatus, Sowerby.
id. goupilianus, d'Orbigny.
id. falcatus, Mantell.
id. varians, Sowerby.
id. mantelli, id.
id. navicularis, id.
Nautilus triangularis, Montfort.
id. radiatus, Sowerby.
id. fleurosianus, d'Orbigny.
Hamites simplex, id.
Hamites.
Hamites arnatus, Sowerby.
Turulites bergeri, Brogniart.
Scaphites.
Scaphites.
Pholadomya sancti florentini.
Pina.
Trigonia.
Arca vindinensis, d'Orbigny.
Trigonia srenulata ou Ludovicæ.
Pholadomya Marrotiana, d'Orbigny.
id. sancti florentini (déformé).
Crassatella vulgaris, d'Orbigny.
Cardium Michelini.

Digitized by Google

Cyprina intermedia, d'Orbigny.
Cardium subduninense, id.
Cardium.
Gervilia aviculoïdes, Defrance.
Perten orbicularis, Nilsson.
Mouche.
Branches de polypiers.
Polypier à l'état quartzeux.
Polypier id.
Echinoïde (Epiaster ?).
id. (Holaster ?).
Polypier.
Feuille.
Janira.
Ostrea.
Ostrea conica.
Avellana cassis.
Solarium ornatum, d'Orbigny.
Pecten.
Pecten (moule de).
Tellina.

Ainsi que plusieurs espèces que je n'ai pu encore déterminer.

Je dois signaler une pièce exceptionnelle, trouvée dans la carrière de la Sucrerie, près Sainte-Ménehould (un insecte), qui me paraît être une mouche, ayant toutes ses formes, devant appartenir, si je ne me trompe, à la famille des coléoptères, attendu qu'un léger fragment de gaize qui l'enveloppait nous faisait voir quelque chose d'analogue à un élitre?

J'ai rencontré dans plusieurs endroits de la

Digitized by Google

gaize quelques paillettes, brillantes, agglomérées; la découverte de cette mouche me fait dire aujourd'hui que ces restes agglomérés et rupturés doivent être des insectes ?

(Ravin de Norval, près Sainte-Ménehould).

Des fragments de bois et de roseaux, mais en très-petite quantité.

Nota. — Cette année, j'ai recueilli dans la gaize une *Rhynchonella polygona;* c'est le second fossile de ce genre que je rencontre ; ils sont à l'état complet de gaize, l'un a conservé une partie de son test.

Digitized by Google

II.

Gaize dite Verlancier

En plusieurs endroits, on rencontre également à la partie supérieure une gaize qui diffère de la première, désignée sous le nom de *Verlancier*.

En effet, il existe plusieurs carrières auxquelles on a donné le nom de *Verlancier*, qui ont une supériorité sur les autres du même étage, par leur porosité et leur densité; c'est avec ces moellons que presque toute la ville de Sainte-Ménehould est bâtie.

On les découvre à l'est, dans les environs de la Grange-aux-Bois, à la côte de Biesme, à Florent et dans la forêt de Valmy. Cette gaize jaunâtre, moins foncée que celle que je viens de citer, résiste aux intempéries jusqu'à un certain point.

On extrayait autrefois de la gaize à Vienne-le-Château, mais elle était inférieure en qualité.

Comparaison des gaizes. — J'ai voulu me rendre compte de la composition de ces deux gaizes, afin de savoir pour quel motif l'une se calcinait immédiatement par l'action de l'eau, des gelées et du soleil, et que l'autre y résistait.

J'ai dû prendre un échantillon de chacune d'elles et les faire analyser.

Digitized by Google

Un échantillon du *Verlancier*, après avoir été desséché à l'étuve, pesait 1 kil. 024.

Un second, pris dans la carrière de la Sucrerie, desséché de la même manière que le premier, offrait un poids de 0 kil. 557,50.

Plongés tous deux dans l'eau pendant cinquante heures, pesés à nouveau, ils ont donné :

Verlancier	1 kil. 240
Sucrerie	0 » 975

Proportion faite pour un kilogramme.

Ces gaizes absorberaient par kilogramme :

Sucrerie	0 kil. 688,31
Verlancier	0 » 210,93
	0 » 477,38

Différence, 477, 38.

La gaize de la Sucrerie ou celle des environs absorberait un volume d'eau proportionnel au poids de 477,38 de plus par kilogramme que le Verlancier, ce qui nous donne déjà un renseignement sur sa porosité.

POIDS SPÉCIFIQUE

Sucrerie	24 51
Verlancier	16 35
	8 14

Différence, 8 14.

La gaize du Verlancier, quoique plus légère, comme nous le démontre le poids spécifique, est moins poreuse, absorbe moins d'eau que les autres et doit nécessairement être moins attaquable par les intempéries.

Digitized by Google

Pour avoir des renseignements plus complets, l'analyse de ces deux gaizes était indispensable.

ANALYSE DE GAIZES.

100 kil. contiennent :

	Sucrerie.	Verlancier.
Matières organiques et eau de constitution...	3 kil. »»»	2 kil. »»»
Silice gélatineuse...	48 — 195	33 — 635
Fer et alumine.....	15 — 750	08 — 750
Magnésie.....	02 — 225	01 — 875
Potasse et soude....	»» — 380	01 — 125
Oxyde de fer.....	05 — »»»	03 — 425
Carbonate de chaux.	03 — 545	01 — 055
Sables quartzeux...	21 — 500	47 — »»»
Potasse et magnésie.	»» — 305	01 — 155
	100	100

Ces deux analyses et celle de la fontaine des Bons-Malades (page 232), nous fournissent des données certaines; nous savons que le Verlancier contient moins d'eau, est moins chargé de silice gélatineuse et carbonate de chaux; l'excès de ces matières est une des causes de sa destruction.

La potasse, la soude et les sables quartzeux y étant en plus grande quantité, lui donnent une supériorité sur les autres.

Digitized by Google

III.

Gaize noir-ardoise.

La partie inférieure d'un noir-ardoise est découverte à des profondeurs qui varient suivant les lieux.

Nous remarquons à la percée du tunnel, entre Sainte-Ménehould et les Islettes, à une profondeur de 70 mètres environ, et à Villers-en-Argonne, à 25 mètres dans la côte qui domine le moulin, une gaize d'un noir-ardoise, se pulvérisant au bout de quelques jours, sous l'influence atmosphérique; comme la percée du tunnel est pour ainsi dire au niveau des Islettes, où le gault est commun, je serais amené à croire que cette gaize sans consistance n'est pas éloignée de cette argile avec laquelle elle se confond.

En principe, il serait admissible, d'après les constatations que j'ai faites dans maintes contrées, que cette nuance existât à ce même niveau dans toute l'étendue de ce puissant étage.

De l'analyse, il ressort que cette gaize contient près de deux fois plus de chaux que ses congénères, ce qui est une cause de sa destruction.

Les fossiles de cette gaize sont identiques aux étages supérieurs; s'ils en diffèrent, c'est par leur teinte cuivrée, gorge-pigeon, ainsi qu'on

Digitized by Google

peut le remarquer sur plusieurs sujets de ma collection; d'autres sont pourvus de leur test.

ANALYSE DE LA GAIZE DU TUNNEL.

100 kil. contiennent :

Silice graveleuse.....	30 kil. 558	68.660
Silice gélatineuse.....	38 — 102	
Fer et alumine.....	11 — 181	
Carbonate.....	06 — 338	12.211
de chaux	05 — 373	
Carbonate.....	02 — 151	04.107
de magnésie.....	01 — 956	
Eau de combinaison et matières organiques.	03 — 841	
	100 — »»»	

Eau d'hydration.....	7 kil. 880
Insoluble dans les acides.	72 kil. 190

Digitized by Google

IV.

Sur le versant des collines de la gaize, on rencontre :

1° Un dépôt de sables fins quartzeux d'un vert foncé, parfois d'un gris sale ou jaunâtre ;

2° Une couche de nodules de phosphates de chaux, reposant à la partie supérieure de ces sables.

1°

SABLES VERTS SUPÉRIEURS.

Zone à Pecten Asper et Ostrea Carinata.

M. Buvigner, dans sa *Géologie de la Meuse*, tout en nous démontrant clairement la différence de formation existant entre la gaize et la craie tufeau, établit en outre les rapports qui unissent les sables verts aux gris-verts supérieurs (gaize).

Nous lisons à ce sujet (*Niveau géologique*, page 538) :

« De ce que la gaize ne se rapporte pas au « gault, doit-on en conclure, comme nous l'avons « fait dans la géologie des Ardennes, qu'elle re- « présente exactement la craie tufeau ?

« L'étude attentive de ces terrains et nos ob- « servations dans le département de la Marne, « dont nous venons de terminer la carte géolo-

Digitized by Google

« gique, nous ont convaincu que la gaize diffère « de la craie tufeau. Nous avons rencontré « celle-ci parfaitement caractérisée dans les dé- « pôts de sables verts, des marnes chloritées, « des craies marneuses qui couvrent la gaize « dans les arrondissements de Sainte-Méne- « hould et de Vitry, ainsi que dans celui de « Vouziers (Ardennes).

« La roche que nous décrivons formerait donc « un dépôt particulier intercalé entre le gault « et la craie tufeau.

« Elle correspondrait à ce dépôt de marne « d'un bleu clair qui se développe dans les en- « virons de Givry-en-Argonne (canton de Dom- « martin-sur-Yèvre), à mesure que la gaize « diminue d'épaisseur. »

De ce que nous venons de lire, il résulte qu'aucun doute ne peut exister en ce moment sur le mode de formation de ces dépôts, qui, déterminés d'une manière aussi nette, sont les identiques représentants des sables verts supérieurs de Vouziers (Ardennes), appartenant à la zone du *Pecten Asper et Ostrea Carinata.*

Dans les environs de Daucourt, au sud-est, sur le versant de la colline qui traverse la route départementale de Vitry, ces sables sont agglutinés à la gaize ; au sud, ils apparaissent à nu.

Au nord-est d'Argers, sur le versant d'une colline, en regard de la ferme de la Sous-Préfecture, la gaize est totalement nue, immédiatement recouverte par les sables verts se dirigeant dans une vallée qui se continue sur Dommartin-la-Planchette et Dampierre-sur-Auve.

Digitized by Google

Cette superposition est également apparente sur le versant ouest de la route en côte de Sainte-Ménehould à Argers.

A la Neuville-aux-Bois, le Vieil-Dampierre, Aute, Malmy, Ville-sur-Tourbe et Servon, j'ai constaté la même formation.

Nous remarquons également dans la vallée de l'Aisne, à Sainte-Ménehould, Saint-Thomas et Servon, et dans celle de la Dormoise, à Cernay, des sables fins quartzeux : les uns sont chargés de carbonate de chaux laiteux, les autres sont veinés de ces mêmes carbonates ; bien qu'ils apparaissent sous des teintes différentes, la position qu'ils occupent me fait dire qu'ils appartiennent sans aucun doute à la même formation que ceux que nous rencontrons dans la vallée de l'Ante, de l'Auve, de la Bionne et de la Tourbe.

On les trouve sur le versant nord-est de la Sucrerie, près Sainte-Ménehould; ils ont été utilisés pour les mortiers lors de la construction de cette fabrique.

A l'est de Servon, ils sont exploités pour la fabrication du verre à bouteilles; ils sont mêlés de rognons siliceux, roulés, assez volumineux, recouverts par le diluvien.

A l'ouest, à 500 mètres de Cernay-en-Dormois, existe un dépôt de sables gris-vert, très puissant, veiné çà et là de carbonate de chaux.

Je crois donc qu'il est inutile de fournir d'autres indications sur la statigraphie des sables verts de notre arrondissement.

Ces sables commencent à apparaitre au sud-

Digitized by Google

est, dans la vallée de l'Ante, à la Neuville-aux-Bois, au Vieil-Dampierre, Ante, se dirigeant vers le sud, dans celle de Grôspré, aux fermes de Failly, Vernaux, Braux-Saint-Remy et dans la vallée du ruisseau de Daucourt ; là ils sont en quelque sorte interrompus par les marnes crayeuses, puis renaissent dans la vallée de l'Auve et ses affluents, à Elize, se continuant vers Argers, Dampierre-sur-Auve, Dommartin-la-Planchette, Braux-Sainte-Cohière, Chaude-Fontaine, Sainte-Ménehould, où ils disparaissent sous les marnes blanches crayeuses du cénomanien supérieur ; renaissent ensuite en lambeaux isolés au sud de la Neuville-au-Pont, dans le bassin de la Bionne, à Arraja ; disparaissent à nouveau pour renaître sur le canton de Ville-sur-Tourbe, à Berzieux, Malmy, Ville-sur-Tourbe, Cernay-en-Dormois et Servon, etc., se dirigeant au nord-est, pour de là gagner les Ardennes.

Caractères minéralogiques. — Dans l'examen des caractères minéralogiques des sables verts, nous voyons qu'ils ne contiennent pas de calcaire, mais qu'ils sont principalement quartzeux et glauconieux ; c'est à ce dernier caractère qu'ils doivent leur couleur verte.

L'analyse faite par M. Vivien, professeur de chimie à Saint-Quentin, nous démontre qu'ils sont essentiellement quartzeux.

Ces dépôts sableux sont souvent rencontrés à nu, additionnés de nodules de phosphates de chaux, ainsi que je l'ai remarqué à la Neuville-aux-Bois, Elize, Argers, Chaude-Fontaine, la

Digitized by Google

Neuville-au-Pont, Arraja, Berzieux, Malmy, Ville-sur-Tourbe, Cernay-en-Dormois, Servon.

A l'ouest de Sainte-Ménehould, sur le versant d'une colline dite la Grèverie, j'ai pu me livrer à leur examen et déterminer la formation suivante :

Terre végétale, 0m 20 centimètres.

Terrain diluvien, 0m 70 cent.

Couche de nodules de phosphates de chaux, 0m 10, 0m 15, 0m 30 cent.

Sables verts, légèrement terreux, veinés de carbonate de chaux, tachés de pyrites hydratées, 1m 80 cent.

Sables verts privés de carbonate de chaux sur une profondeur indéterminable.

Puissance. — La différence de niveau existant entre le sommet de la Grèverie et le fond de la vallée dite de Touraçon, où ces sables reposent sur la gaize, me permet de leur attribuer une puissance approximative de 35 à 40 mètres; ces amas sableux, qui ne sont que des dépôts littoraux, sont sujets à de grandes variations.

Utilité. — Ces sables, avantageusement utilisés pour le modelage de la fonte, sont aussi employés comme matière première pour la fabrication du verre à bouteilles. Plusieurs expériences ont démontré qu'ils peuvent être utilisés dans certaines contrées comme stimulants.

(Voir *Engrais minéraux*, sables verts, p. 317).

Les eaux qui pénètrent dans ces couches sableuses se trouvant arrêtées par une assise gaizeuse sur laquelle ils reposent, donnent nais-

Digitized by Google

sance à des sources abondantes et continuelles; les prairies qui les avoisinent sont généralement marécageuses.

Polypiers, amorphozoaires. — A Malmy, dans la vallée qui borde la forêt d'Aulsey, à Ville-sur-Tourbe, contrée dite du bois de Ville, les amorphozoaires abondent. J'en ai recueilli une très grande variété de formes curieuses.

Ils me paraissent appartenir à la famille du *scribo pongia.* Quelques-uns cependant diffèrent. (*Genre amorphozoaire*).

Analyse des sables verts, à l'état presque pur, provenant de la Grèverie de Sainte-Ménehould.

100 kil. à l'état nu contiennent :

Matières organiques.....	02 kil. 150
Silice et silicate de fer.....	26 — 500
Phosphate tribasique de chaux (légère trace).....	»» — »»»
Oxyde de fer et alumine.....	08 — »»»
Carbonate de chaux.....	»» — 446
Matières diverses..	02 — 904
	100

Sables du versant de la Sucrerie de Sainte-Ménehould.

100 kil. contiennent :

Humidité.....	10 kil. 88
Silice graveleuse (sable).....	63 — 90
Silice gélatineuse.....	»» — 80
Carbonate de chaux.....	19 — 64
Corps non dosés et perte.....	05 — 38
	100

Digitized by Google

2°

NODULES DE PHOSPHATES DE CHAUX.

Dans les contrées d'Elize, Argers, Sainte-Ménehould, Chaude-Fontaine, Dommartin-la-Planchette, Braux-Sainte-Cohière, les sables verts sont immédiatement recouverts d'un lit de nodules compacts, variant de 0m 10 à 0m 40 centimètres, recouverts à leur tour, sur quelques points seulement, par le diluvien.

Je ferai remarquer que dans plusieurs contrées, principalement à Argers, Dommartin-la-Planchette, dans la vallée traversée par l'Auve, où la couche de nodules n'est pas éloignée des marnes blanches du cénomanien supérieur, elle est recouverte par des atterrissements et une argile gris-verdâtre, grasse, siliceuse, dont l'épaisseur varie suivant la déclivité du sol; ces argiles recèlent quelques fossiles.

Cette remarque s'applique aussi aux contrées de la Neuville-au-Pont, Berzieux, Malmy, Ville-sur-Tourbe, etc.

Cette couche de nodules qui, avec les sables verts, constitue la partie supérieure du cénomanien inférieur, est principalement rencontrée dans les vallées de l'Ante, de l'Auve, de la Bionne et de la Tourbe. Celles de l'Aisne et de la Dormoise en sont presque dépourvues.

(*Nota*). — Lorsque ces concrétions apparaissent à la surface, j'ai remarqué que la couche de nodules est faible et ne peut être exploitée.

Ces nodules, connus dans nos contrées sous

Digitized by Google

le nom de *coquins* et *coprolites*, affectent des formes et grosseurs différentes; quelques-uns sont enveloppés d'écailles d'huîtres qui s'y sont fixées.

Dans l'extraction, on trouve des fossiles qui constituent une faune propre à cet horizon, quoique plusieurs espèces soient communes avec le gault et avec la gaize.

Ceux que l'on découvre le plus souvent et qui caractérisent cette formation, sont : le *pecten asper* et l'*ostrea carinata*.

Je n'hésite donc pas à avancer avec M. Peron, sous-intendant militaire à Reims, qui a bien voulu me prêter son concours pour établir l'identité de ces sables, qu'ils appartiennent à la zone du *pecten asper*.

J'envoie à ce savant géologue l'expression de ma sincère gratitude.

A l'ouest, au-dessus de la gaize, nous rencontrons le cénomanien à *pecten asper*, avec nodules et sables verts, qui sont du cénomanien inférieur encore, mais supérieurs au cénomanien à *ammonites inflatus* (gaize).

En effet, le *pecten asper* et l'*ostrea carinata* dominent dans la couche de nodules des environs de Sainte-Ménehould, Argers, Elize, Chaude-Fontaine, tandis que les autres fossiles y sont disséminés et plus rares.

Utilité. — Il se fait dans l'arrondissement, principalement dans les environs de Sainte-Ménehould, une extraction considérable de nodules que le commerce pulvérise et exporte

Digitized by Google

dans les Landes pour fertiliser les terres de cette région.

J'ai cru devoir faire figurer plusieurs analyses de phosphates, afin d'être fixé sur leurs compositions; bien que les échantillons proviennent des mêmes contrées, ils accusent néanmoins une différence dans le dosage.

Ces analyses nous démontrent, en outre, que ces nodules, vulgairement appelés *coprolites*, sont des concrétions phosphatées.

Analyses de phosphates de chaux.

Phosphates de Sainte-Ménehould.

100 kil. à l'état sec contiennent :

Matières organiques	01 kil. 850
Silice et argile	36 — 800
Oxyde de fer	04 — 593
Carbonate de chaux	15 — 464
Magnésie	04 — 500
Phosphate tribasique de chaux	34 — 907
Perte et corps non dosés	01 — 886
	100

Phosphates d'Argers.

100 kil. tirés de la carrière contiennent :

Phosphate tribasique de chaux	40 kil 213
Fer et alumine	07 — 987
Silice	28 — 560
Divers	15 — 770
Humidité	02 — 680
Prêts à être pulvérisés (humidité)	04 — 790
	100

Digitized by Google

Phosphates d'Elize.

100 kil. contiennent :

Phosphate tribasique de chaux...	44kil.681
Fer et alumine.....	04 — 119
Silice.....	26 — 840
Humidité.....	03 — 120
Corps non dosés.....	21 — 240
	100

Par ces données, on peut se rendre compte de l'action que peuvent produire ces engrais pulvérisés, lorsqu'ils sont répandus dans des terrains semblables à ceux des Landes.

La majeure partie des fossiles que recèlent les nodules appartiennent à la conchyliologie ; les ammonites y sont rares, et celles qu'on y découvre sont généralement comme tous les sujets rencontrés dans cette formation, fracturés ou engaugués de matières phosphatées.

On y découvre aussi des dents et vertèbres de poissons, des bois pétrifiés et diverses espèces de fruits.

Je puis citer plusieurs variétés qui figurent sur l'atlas de l'arrondissement ; quelques-uns, je dois le dire, proviennent des Islettes (Meuse).

FOSSILES DES NODULES DE PHOSPHATES DE CHAUX.

Ammonites milletianus, d'Orbigny.
Id. bicurvatus, Michelin.
Nautilus clementinus, d'Orbigny.
Terebratula dutempleana, Id.
Rhynchonella compressa, Id.
Natica gaultina, Id.

Digitized by Google

Solarium ornatum, Pitton.
Solarium granosum, d'Orbigny.
Natica martinii, Id.
Natica (moule de).
Pleurotomaria.
Rostellaria.
Pleurotomaria (moule de).
Deutalium decussatum, Sowerby.
Ostrea carinata.
Ostrea Id.
Ostrea angulosa.
Janira quinquecostata, d'Orbigny.
Panopœa gurgitis, Id.
Lima astieriana, Id.
Isocardia carantonensis, Id.
Plicatula spinosa, Mantell.
Cardium montonianum, d'Orbigny.
Inoceramus sulcatus, Sowerby.
Mytylus (moule de).
Trigonia aliformis, Parkinson.
Crassatelle (moule de).
Arca ligerieusis, d'Orbigny.
Pecten asper, Lamarck.
Pecten marrotianus, d'Orbigny.
Lima semiornata.
Pecten orbicularis.
Dent de poisson (otodus appendicatus ?)
Dent de poisson (otodus appendicatus ?)
Dent de mégalosaure ?
Queue de crustacé.
Dent de pycnodus ?
Vertèbres de sauriens.
Fruit de conifère (section d'un).

Digitized by Google

Fruit de conifère (variété).
Fruit muni de son pédoncule.
Fruit.
Fruit dans son enveloppe.
Fruit ressemblant à celui d'une noisette.
Fragment de bois (palmier ?).
Teredo argonnensis.
Teredo.
Teredo.
Concrétions phosphatées.

Cette couche de nodules, comme nous venons de le voir, recèle dans son lit, étroitement entassés, des débris organiques tels que mollusques, poissons et végétaux.

Si, par la pensée, nous reconstituons ces restes d'animaux vertébrés, nous sommes amenés à croire que leurs dimensions étaient colossales.

Nous rencontrons dans les couches phosphatées de Sainte-Ménehould, Argers, Chaude-Fontaine, Elize, Ville-sur-Tourbe, quelques vertèbres, mais plus ordinairement les dents de ces grands poissons ; les unes plates, légèrement taillées en strie, tranchantes, à doubles crochets.

D'autres, à peu près analogues, moins plates, plus longues, également taillées en strie, devaient faire partie du même animal ou d'un vertébré de même espèce.

Ces dernières présentent des différences causées peut-être par l'âge ou la position qu'elles occupaient dans la mâchoire.

Ces restes devaient appartenir à une famille voisine de l'*otondus appendicatus*.

Digitized by Google

Une troisième, que je puis classer dans la famille des *pycnodus*.

Une quatrième, de forme conoïde, fortement striée dans sa longueur Cette dent, une des plus fortes que j'aie pu rencontrer de ce genre, n'est pas tout-à-fait complète, et il est facile de remarquer, par l'usure de sa pointe, qu'elle appartenait à un animal déjà âgé; cette dernière est très rare dans les nodules de nos contrées, tandis que dans l'assise des sables verts inférieurs des Islettes (Meuse), j'en ai recueilli plusieurs mêlées à des fragments d'ossements qui, probablement, étaient les restes de la charpente de ce même animal.

Toutes ces dents ont parfaitement conservé leur émail.

On remarque également des fragments de bois dont il est assez difficile de déterminer l'essence; quelques-uns sont envahis par les tarets; des débris de carapace et pattes de crustacés, mais en très petit nombre.

La découverte que j'ai faite de plusieurs fruits, d'une netteté et d'une conservation irréprochables, trouvés dans les nodules d'Elize, Argers, Braux-Sainte-Cohière, Chaude-Fontaine, Sainte-Ménehould; permettent de comparer la flore de cette époque à celle de nos jours.

Nous serions très heureux de voir ces riches sujets étudiés par un géologue compétent, M. de Sapporta. Parmi ceux-ci figurent :

Un fruit de *voltzia?* ressemblant à la pomme d'*epicea;* j'en ai fait la section longitudinale, et

Digitized by Google

l'intérieur nous laisse voir les alvéoles de la graine.

Ceux que je vais énumérer sont plus communs :

Un fruit identique à celui d'une *noisette*.

Un deuxième analogue à une noix d'*arèque*.

Un troisième, parfaitement conservé dans son enveloppe, et s'extrayant à volonté ; il me semble appartenir à la famille du *cocotier*.

Digitized by Google

V.

Marnes bleues

Dans le paragraphe extrait de Buvigner (*Niveau géologique*, page 57 de ce mémoire), qui établit les rapports unissant les sables verts à la gaize, le savant géologue signale également des marnes bleues.

En effet, il existe au sud-est de l'arrondissement un dépôt de marnes correspondant à la gaize qui termine le dernier dépôt de cette puissante formation.

Ces marnes, que j'ai pu examiner sur plusieurs points, apparaissent dans les environs de Givry-en-Argonne, se développant sur Remicourt, Saint-Mard-sur-le-Mont et le Châtelier, où elles ont une puissance moyenne de trois mètres; leur teinte est différente mais le niveau géologique qu'elles occupent me prouve qu'elles appartiennent à la même formation. Elles sont composées de sables fins et argiles très plastiques additionnés de carbonate de chaux.

A l'ouest du Châtelier, aux confins du territoire avec Saint-Mard-sur-le-Mont, elles sont exploitées pour la fabrication de la brique; là elles reposent sur les sables verts supérieurs.

A première vue, ces dépôts pourraient être confondus ou être pris pour le gault; mais on

Digitized by Google

reconnait bien vite qu'ils n'ont rien de commun avec cette formation de l'albien.

J'ai rencontré à la partie inférieure la dent de l'*otodus appendicatus*, des fragments d'*ostrea carinata;* les fossiles y sont rares.

Les travaux exécutés pour la création de la ligne de Vouziers à Revigny, m'ont permis de les apprécier à Givry et aux abords de la route départementale, sur Saint-Mard-sur-le-Mont, où j'ai constaté à nouveau la même puissance et même formation sur les sables verts; elles ont une teinte d'un bleu-clair et sont, comme partout ailleurs, recouvertes par le diluvien.

(*Nota*). — Ces marnes tiennent le milieu entre les argiles du gault et les atterrissements argilo-sableux. La briqueterie du Châtelier, exploitée par M. Collin, fabrique chaque année, en moyenne :

200,000 briques;
100,000 tuiles.

ANALYSE DES MARNES BLEUES DU CHATELIER.

100 kil. contiennent :

Carbonate de chaux.....	08 kil.58
Silice combinée à l'alumine.....	26 — 35
Silice libre.....	24 — 05
Oxyde de fer.....	»» — 415
Eau.....	10 — 146
Alumine.....	30 — 46
	100 001

Digitized by Google

CRÉTACÉ SUPÉRIEUR

Cette formation se compose :

1° Des marnes blanches crayeuses ou marnes de la craie chloritée	Cénomanien supérieur.
2° De la craie tufeau (Turonien).	Calcaire à chaux hydraulique. Marnes à terebratulina gracilis.
3° De la craie blanche à micraster.	

I.

Cénomanien supérieur.

A mesure que la gaize et les sables verts diminuent d'épaisseur, on remarque qu'ils sont immédiatement recouverts par des marnes blanches crayeuses, appartenant à l'étage du cénomanien supérieur.

J'ai recueilli ces renseignements sur plusieurs points de l'arrondissement, à Argers, où elles sont caractérisées par le *holaster subylobasus*,

A Braux-Sainte-Cohière, par la *serpulea vermicularia* ou *imbonata* et le *janira;*

A Gizaucourt, par l'*echinocyphus difficilis*, le *cidaris vesiculosa* (déterminés par M. Cotteau) :

Digitized by Google

A Malmy, par la *terebratula semi globosa*, la *serpulea imbonata*, le *janira* et *coprolites ;*

A Ville-sur-Tourbe, par la *belemnites plenus*.

J'ai recueilli les mêmes fossiles dans le canton de Dommartin-sur-Yèvre.

(*Nota*). — Les fossiles découverts sur chaque territoire ou commune nous donneront des renseignements sur la formation de chaque localité.

Ces marnes qui circonscrivent la gaize, les sables verts supérieurs et les marnes bleues dans toute leur étendue, sont recouverts par le turonien, ainsi que je l'ai constaté sur Elize, Argers, Braux-Sainte-Cohière, Voilemont, Gizaucourt, Berzieux, Malmy, Ville-sur-Tourbe, Epense, Saint-Mard-sur-le-Mont, Givry-en-Argonne, etc.

J'ai rencontré dans cet étage marneux, à Braux-Sainte-Cohière et Malmy, un *radiolites* (à déterminer) ; plusieurs géologues ont manifesté leur doute quant à l'horizon qu'il occupe.

Bien que le cénomanien diffère du turonien, par sa composition marneuse, additionnée de calcaire crayeux, il est néanmoins assez difficile dans plusieurs contrées de distinguer l'un de l'autre ; il faut alors recourir aux fossiles.

Les renseignements qui précèdent sont, à mon sens, suffisants pour classer le cénomanien supérieur dans l'assise inférieure de la période de carbonate de chaux.

Je puis énumérer plusieurs fossiles appartenant à cette formation ; je les crois assez bien déterminés.

Digitized by Google

FOSSILES DU CÉNOMANIEN SUPÉRIEUR.

Echynocyphus difficilis, Cotteau.
Discoïdea subuculus, Klein.
Glyphocyphus radiatus, Desor.
Plaques inter ambulacraires.
Cidaris vesiculosa, Agassiz.
Radioles de cidaris vesiculosa.
Terebratula.
Serpule.
Serpulea vermicularia ou imbonata.
Janira.
Fragment de serpule.
Coprolite ?
Belemnites plenus.
Dent de pyenodus.

Digitized by Google

II.

Craie tufeau *(Turonien)*.

(Calcaire marneux. — Chaux hydraulique. — Marnes à terebratulina gracilis).

La craie tufeau, que je désigne comme l'assise moyenne de la période crétacée de carbonate de chaux, apparaît à l'ouest, immédiatement après le cénomanien supérieur.

Ces deux formations (1) occupent une superficie d'environ 296 kil. carrés.

Nous lisons au sujet de cette formation :

(*Paléontologie française*, d'Orbigny, terrain crétacé, t. 1er, à la description de l'*ammonites varians*, p. 314.)

« Des plus tranchées par sa forme, elle l'est » aussi par son gisement, qui caractérise par- » tout un étage géologique bien tranché, celui » des grès verts supérieurs, des craies chlo- » ritées, des craies tufeaux, qui, pour moi, ne » forment qu'une seule époque. »

Je suis loin d'épiloguer ce savant, que je considère comme une autorité en géologie.

L'exposé qui suit n'a d'autre but que de présenter les rapports existant entre la gaize et la craie tufeau, ainsi que nous le remarquons dans les contrées de Saint-Mard-sur-le-Mont, Givry-en-Argonne, le Vieil-Dampierre, Sivry-sur-Ante, Braux-Saint-Remy, Elize, Argers, Braux-Sainte-Cohière, Chaude-Fontaine, la Neuville-au-Pont, Berzieux, Malmy, Ville-sur-Tourbe, etc.

(1) Le cénomanien supérieur et le turonien.

Digitized by Google

De l'examen de ces formations, il résulte que les sables verts et la gaize sont recouverts par les marnes crayeuses, et ces dernières par la craie tufeau.

Ces étages, qui n'ont d'autres rapports que ceux que je viens de citer, ont formé leurs dépôts, l'un à l'est (la gaize), l'autre à l'ouest.

Ces renseignements, corroborés par la formation que présente M. Buvigner, des grès verts supérieurs et craie tufeau, confirment notre carte, établissent en outre que le turonien a une formation postérieure au cénomanien à *ammonites inflatus*.

La craie tufeau, très perméable, absorbe avec facilité les eaux pluviales; quelquefois celles-ci sont arrêtées par les marnes turoniennes (1), ce qui engendre sur les versants, et même sur les sommets des collines de cet étage, des sources vulgairement appelées bouillons. L'agriculture est obligée d'avoir recours au drainage pour les épuiser.

En général, la grande masse d'eau descend et s'arrête dans les sables verts, où elle se réunit aux eaux absorbées directement par ces sables eux-mêmes le long de leurs affluents (2).

Dans les localités que je viens de citer, où ce tuf apparaît, il est d'un gris sale, à texture siliceuse, chlorité; tels sont les caractères que son analyse indique.

(1) Marnes à *terebratulina gracilis*.

(2) Voir note sur l'origine des cours d'eau de la Champagne septentrionale (Peron). Association française pour l'avancement des sciences. (Congrès de Reims 1880.)

Digitized by Google

Cette roche se désagrège facilement, dès qu'elle subit l'influence atmosphérique.

Sur le territoire de Dampierre-sur-Auve, le tuf y est très siliceux ; on y rencontre des blocs énormes de silicate de chaux.

Alluvions crayeuses. — Dans les contrées de Fontaine-en-Dormois, Virginy, Valmy, Voilemont, Epense, Noirlieu, Contault, le tuf est recouvert, par intervalles seulement, d'alluvions de limons rouges, de graviers crayeux, de carbonate de chaux à grains ténus, mêlés d'argiles grasses, terreuses et de sables fins quartzeux, à peu près analogues à celles que nous rencontrons à Somme-Suippe, Ste-Marie-à-Py, Somme-Py, Saint-Remy-sur-Bussy, Dommartin-sur-Yèvre, reposent sur la craie blanche.

A Valmy, dans les environs du mont Yvron, j'ai remarqué qu'à ces alluvions sont joints quelques cailloux roulés de calcaire portlandier semblables à ceux que nous rencontrons dans le diluvien qui recouvre la gaize.

Nature des prairies encadrées par le tuf. — Les prairies qu'encadre le tuf sont généralement tourbeuses, marécageuses, à l'instar de celles qui sont entourées par les sables verts du cénomanien moyen.

Ces prairies sont d'autant plus marécageuses que des sources appelées puisards émergent continuellement de leur sein et mettent en mouvement incessant des fragments de graviers.

La craie tufeau de l'arrondissement de Ste-Ménehould est caractérisée à Fontaine-en-Dor-

Digitized by Google

mois, Ville-sur-Tourbe, Virginy, Berzieux, Dommartin-sous-Hans, Valmy, Dommartin-la-Planchette, Dampierre-sur-Auve, Gizaucourt, Voilemont, Rapsecourt, Dampierre-le-Château, Dommartin-sur-Yèvre, Noirlieu, Contault, St-Mard-sur-le-Mont, etc., par des fossiles qui lui sont propres, tels que :

L'*inoceramus problematicus*, la *rhynchonella cuvieri* (1), la *terebratulina gracilis*, la *terebratulina campaniensis* (2), divers *discoïdea*, *radioles d'echinides*, divers *polypiers* de la famille du *cariophilia*, *cyclotites*, articulations d'*astéries*, *pentacrines*, l'*ammonites peramplus*, l'*ammonites wolgari*.

(Voir les communes pour les fossiles rencontrés dans chaque localité.)

Stratification. — La stratification du tuf est des plus irrégulières, ainsi que je l'ai constaté dans maintes carrières ; elle est quelquefois ondulée, mais plus souvent oblique, perpendiculaire ou brisée, se présentant en blocs concassés.

Utilité. — La craie tufeau est utilisée pour la fabrication de la chaux hydraulique, qui est estimée dans l'arrondissement; les carrières de Valmy alimentent plusieurs fours.

Je considère que ce tuf de Valmy appartient au turonien inférieur; les *inoceramus problematicus* et *cuneiformis* qu'on y rencontre en sont les fidèles représentants.

(1) Turonien inférieur et moyen.
(2) Turonien supérieur.

Digitized by Google

Dosage de la craie tufeau de Valmy, servant à la fabrication de la chaux hydraulique.

100 kil. contiennent :

Carbonate de chaux.....	69 kil. 70
Silice et matières diverses.....	30 — 30
	100

Dosage de la craie tufeau de Dommartin-la-Planchette.

100 kil. contiennent :

Carbonate de chaux.....	68 kil. 425
Silice et matières diverses.....	31 — 575
	100

Analyse de la craie tufeau de Dommartin-la-Planchette.

100 kil. à l'état sec contiennent :

Acide carbonique.....	34 kil. 800
Chaux vive.....	44 — 285
Sulfate de chaux	»» — 905
Fer et alumine.....	05 — 229
Silice.....	14 — 781
	100

Carbonate de chaux.....	79 kil. 085
Eau de carrière.....	02 — 300

Action du calorique.—Lorsque ces carbonates subissent l'action d'une haute température, ils perdent leur acide carbonique et se convertissent en chaux hydratée, dès que celle-ci est mélangée d'eau.

Cette chaux, supérieure aux calcaires port-

Digitized by Google

landiens (chaux grasse), a des propriétés incontestables, surtout dans les constructions où l'humidité est constante.

La terre végétale qui recouvre le tuf varie suivant les localités; d'une part elle est d'un gris sale et d'une épaisseur de 0m05 à 0m15 centimètres, ailleurs elle présente une teinte oxydée; cette dernière présente des alluvions beaucoup plus riches et plus puissantes.

Pyrites. — On rencontre à la surface et dans la masse des rognons pyriteux affectant toutes sortes de formes.

Epaisseur fossilifère. — Il m'est difficile de donner des indications précises sur l'épaisseur fossilifère; mais, d'après les renseignements que j'ai recueillis à Valmy, sur le forage d'un puits pratiqué pour l'installation d'un four à chaux où les *inocerames* sont rencontrés jusqu'à 16 mètres, je puis avancer que cette formation est toute fossilifère.

En procédant à son extraction, pour la fabrication de la chaux, on a découvert, à une profondeur de 4 à 5 mètres, quelques poissons; ils me paraissent y être rares.

J'en ai vu un seul d'une parfaite conservation.

En novembre 1879, à 3m80, j'ai trouvé une dent de poisson semblable à celles que j'ai signalées dans la couche de nodules.

Digitized by Google

Forage d'un puits pratiqué au pied d'une côte, près la gare de Valmy.

Renseignements obtenus :

1° Terre végétale mêlée de graviers, carbonate de chaux..... 0m 30

2° Terre grise mêlée de graviers, carbonate de chaux (moins chargée que la précédente)..... 0m 60

(Ces atterrissements ont dû être amenés par les eaux pluviales à la base de cette colline.)

3° Terre noire semi-plastique, reposant sur le tuf, additionnée çà et là de quelques fragments très-fins de carbonate de chaux, avec coquillages d'eaux douces..... 0m 25

4° Argile maigre blanche reposant sur le tuf, variant de 0m 40 à 0m 45 cent. 0m 45

5° Tuf délité jaunâtre-blanchâtre... 1m »»

6° Tuf verdâtre compact, rencontré sur une profondeur de 13 mètres..... 13m »»

Il est à remarquer que la stratification est discordante; tantôt elle est perpendiculaire, oblique ou brisée, et jamais horizontale; on y rencontre des veines jaunes à l'état terreux, ayant de 0m 20 à 0m 30 cent. d'épaisseur; le tuf qui l'entoure a les mêmes teintes. L'*Inoceramus problematicus* caractérise ce tuf; on y rencontre aussi des *spondyles*, des branches à l'état complet de carbonate, paraissant provenir de végétaux.

Digitized by Google

7° Au-dessous de cette couche est un tuf noir de 0m 45 à 0m 50 cent., où les *inocerames* sont toujours apparents... 0m 50

8° Vient ensuite un tuf jaunâtre-grisâtre, de 1m, ayant des veines ondulées fortement oxydées ..... 1m »»

9° On rencontre à nouveau une couche noire, mince, contenant toujours les mêmes fossiles.

17m 10

FOSSILES DE LA CRAIE TUFEAU.

Ammonites wolgari, d'Orbigny.
Id. peramplus, Sowerby.
Rhynchonella cuvieri, d'Orbigny.
Terebratula semi-globosa, Sowerby.
Discoïda minima, Agassiz.
Inoceramus problematicus, d'Orbigny.
Terebratulina gracilis, d'Orbigny.
Terebrutulina campaniensis, d'Orbigny.
Cyclolites.
Articulations d'astéries.
Polypier cariophilia.
Polypier cariophilia muni de son pédoncule.
Polypier.
Polypier (variété de).
Foraminifère..
Vertèbre de poisson..

Digitized by Google

III.

Craie blanche.

L'assise nouvelle de la craie blanche (dite craie à micraster) est puissante, moins accidentée que les étages inférieurs; elle commence à apparaître à l'ouest, dans toute l'étendue de l'arrondissement :

1° Dans le canton de Sainte-Ménehould, à l'ouest de : Courtémont, Hans, entre Somme-Bionne et Somme-Tourbe, Hans, la Chapelle-Felcourt.

2° Dans le canton de Ville-sur-Tourbe, à l'ouest : à Gratreuil, Tahure, le Mesnil-les-Hurlus, Wargemoulin.

3° Dans le canton de Dommartin sur-Yèvre, à l'ouest : à Saint-Mard-sur-Auve, à l'ouest d'Herpont et de Somme-Yèvre, se dirigeant toujours vers l'ouest, où elle termine le dernier étage crétacé de l'arrondissement, occupant une superficie de 486 kil. carrés.

Cette nouvelle formation, qui est un carbonate de chaux presque pur, s'est stratifiée sur la craie tufeau.

Nous lisons à ce sujet (*Paléontologie française*, d'Orbigny. *Céphalopodes*, t. 1er, p. 463, paragr. 5 :

« A la fin de la période chloritée, les mers se « modifient à nouveau, à l'instant où presque « tous les céphalopodes cessent d'exister. La « craie blanche la recouvre et forme une époque « nouvelle à laquelle, au moins jusqu'à présent,

Digitized by Google

« le bassin méditerranéen ne paraît pas avoir « participé. »

Stratification. — La stratification de la craie blanche est semblable à celle de la craie tufeau ou craie grise.

J'ai constaté son irrégularité dans plusieurs carrières et en visitant des grottes gauloises.

Dans une carrière, à Somme-Tourbe, j'ai recueilli les renseignements suivants :

« La partie supérieure est recouverte par des atterrissements rouges dont la couche est mince; succède ensuite une agglomération crayeuse concassée, variant de 0m 40 à 0m 50 centimètres, reposant sur la masse compacte, se présentant en blocs concassés. »

Toutes les carrières que j'ai pu visiter depuis présentent les mêmes dispositions de stratification.

Sur plusieurs points de l'arrondissement, à Somme-Py, Sainte-Marie-à-Py, Laval, St-Jean-sur-Tourbe, Somme-Tourbe, Somme-Bionne, la Croix-en-Champagne, Saint-Remy-sur-Bussy, Auve, Herpont, les sommets et versants des collines ne sont recouverts que d'une légère couche de graviers crayeux, sur lesquels croissent à peine quelques sapins rabougris.

Atterrissements. — Je suis très-heureux aussi de pouvoir ajouter que sur cet étage reposent des atterrissements silico-argileux ; ils sont avantageusement fertilisés.

En novembre et décembre 1878, j'ai parcouru, entre Somme-Bionne et Somme-Tourbe, la ligne

Digitized by Google

de Sainte-Ménehould à Reims, ouverte pour la création d'une seconde voie ; cette visite m'a fait remarquer sur les talus des atterrissements rouges parsemés de veines blanches très accentuées.

Ces ondulations, qui se replient sur elles-mêmes, présentent de curieux dessins.

Alluvions anciennes. — A Somme-Py, Sainte-Marie, ainsi que dans les localités que j'ai énumérées plus haut, la craie blanche est recouverte, par intervalles seulement, de puissants dépôts d'alluvions anciennes de limon rouge, de graviers crayeux, concassés, anguleux ; ces dépôts, qui appartiennent à l'époque diluvienne, diffèrent beaucoup de ceux qui reposent sur la gaize, sables verts supérieurs et les marnes bleues.

A Somme-Suippe, la formation de ces alluvions a attiré mon attention, car elle nous offre des dépôts particuliers qu'on ne rencontre que dans cette contrée ; ils sont utilisés pour la fabrication de la brique.

(Voir *Alluvions anciennes,* page 288).. J'ai pu apprécier ces alluvions, etc.

Alluvions des vallées. — Le bassin des vallées que recèle la craie blanche varie suivant leur encaissement et l'inclinaison du sol.

Ainsi, depuis Somme-Tourbe, où la Tourbe prend sa source, jusqu'à environ 600 mètres en aval de Minaucourt, cette vallée est très encaissée ; elle recèle des alluvions de limons gris amenés des collines voisines par les eaux pluviales.

Digitized by Google

Le sol tourbeux marécageux ne commence à apparaître qu'entre Minaucourt et Virginy.

La Bionne devient marécageuse et tourbeuse à peu de distance de sa source.

La Dormoise est à peu près identique aux précédentes.

L'Yèvre est tourbeuse et marécageuse dans toute son étendue.

L'Auve est analogue à ces dernières.

Ces défectuosités sont dues à l'imperméabilité du sol, qui engendre des sources abondantes, jaillissant au pied des collines qui encadrent ces vallées.

Sables quartzeux.—Entre les forêts de sapins de Somme Suippe et le village, on rencontre par filons, dans les excavations de cette assise, des sables fins quartzeux; leur pureté est remarquable, ils sont additionnés de petites paillettes brillantes qui, je le crois, sont des fragments de *mica*.

A l'extrémité sud-ouest de Berzieux, sur le sommet de la colline, en regard de la ferme des Cruzi, j'ai fait exécuter des fouilles qui ont mis à jour des sables jaunes additionnés de carbonate de chaux très fins; ils sont comme les précédents, rencontrés par fractions.

(Voir *Sables quartzeux de la craie blanche*, page 291.)

Pyrites. — On rencontre fréquemment dans la craie des nodules pyriteux, dont le volume et les formes varient; ils sont même trouvés à nu à la surface, les uns presque ronds, pouvant

Digitized by Google

être comparés à des biscaïens, d'autres longs et de formes curieuses, présentant dans leurs cristallisations des aspérités, quelques-uns enfin ressemblant à des fruits.

J'ai recueilli des pyrites dépassant le poids de quatre kilogrammes.

Dans ma collection figurent :

Des *spatangues*, des *terebratules*, des *vola*; ils sont dans un état complètement pyriteux et présentent en mamelon, par groupe, des cristallisations; ces sujets me font supposer que certaines de ces pyrites sont des fruits.

J'avais collectionné quelques-uns de ces énormes rognons pyriteux, que l'on rencontre si communément en Champagne; sous l'influence des actions atmosphériques, ils n'ont pas tardé à éclater.

Leurs cristallisations présentaient des aiguilles longues, très fines et rayonnantes.

Utilité. — La craie est utilisée pour les constructions et la confection des mottes dites blanc d'Espagne; elle entre pour beaucoup dans la matière destinée à la fabrication du verre à bouteilles et dans la préparation de la chaux que réclame l'industrie du sucre.

Pour établir la différence qui existe entre la craie tufeau et la craie blanche, l'analyse de cette dernière était indispensable.

Digitized by Google

Analyse de la craie blanche de Somme-Tourbe.

100 kil. contiennent :

Carbonate de chaux	97 kil. 421
Sulfate de chaux et sels alcalins.	» » — 089
Oxyde de fer et alumine	» » - 400
Silice et silicate (silice graveleuse)	» » — 090
	100

Tirée de la carrière, elle possède 18 kil. 150 °/₀ d'eau.

Un mètre cube pèse 2,497 kilogrammes.

Par cette analyse, nous voyons que la craie blanche est un carbonate de chaux presque pur; sa composition siliceuse n'est nullement comparable à la craie tufeau.

Les fossiles sont peu variés dans cet étage de l'arrondissement de Sainte-Ménehould, et nous n'y rencontrons plus ces ammonites du turonien, ce qui nous indique, avec les renseignements puisés dans le résumé *Géologico-géographique* de d'Orbigny (page 642), une nouvelle formation désignée sous le nom de craie blanche, caractérisée à Somme-Tourbe, Massiges, Virginy, Wargemoulin, Herpont, etc., par le *micraster breviporus* et la *terebratula globosa*.

Les fossiles sont souvent déformés ou à l'état pyriteux.

FOSSILES.

Micraster breviporus, Agassiz.
Spondylus spinosus, Deshayes.
Terebratulo globosa.

Digitized by Google

NOTA.

Poudingues. — Sur plusieurs points, principalement à Herpont, contrée dite la route de l'Epine, et à Gizaucourt, sur les plateaux avoisinant la côte de la Lune, on remarque à la surface du sol des fragments de poudingues, composés de calcaires crayeux agglutinés par une cristallisation de carbonate de chaux. Ces agglomérations, dont le volume varie, ont une grande ténacité.

Voir *Gizaucourt*, au canton de Sainte-Ménehould.

Id. *Herpont*, au canton de Dommartin-sur-Yèvre.

Digitized by Google

ÉPOQUE QUATERNAIRE

TERRAINS DILUVIENS
OU
ALLUVIONS ANCIENNES

Le terrain diluvien se compose :

1° De cailloux roulés divers, additionnés de légers fragments de carbonate de chaux et sables fins quartzeux ;

2° D'alluvions de limons rouges, graviers crayeux ;

3° De grès jaunes ;

4° De sables fins quartzeux reposant sur la craie blanche ;

5° D'atterrissements argilo-sableux.

Au sujet de ces alluvions, nous lisons dans la *Géologie de la Meuse* (Buvigner, *Alluvions anciennes*, page 559. Description géologique) :

« En étudiant ces alluvions au-delà du département (de la Meuse), on reconnaît que ces « rivières et les autres affluents de la Marne « qui arrosent aujourd'hui la grande plaine

Digitized by Google

« comprise entre Sermaize, Saint-Dizier et Vitry,
« y formaient un grand lac dont les eaux s'écou-
« laient par Nettancourt, le Châtelier et Givry
« (Marne), dans la vallée de l'Ante, laquelle, à
« cette époque, était comme beaucoup d'autres,
« moins profonde.

« Il est probable qu'à la même époque l'Aisne,
« au lieu de suivre son cours actuel, continuait
« au-delà de Lamermont sa direction primitive,
« pour rejoindre la Chée, à Lahayecourt, ou
« tournant seulement à l'ouest, rejoignait la
« vallée de l'Ante par Belval et Givry.

« Ce n'est qu'après la dénudation de la gaize,
« dans les environs de Triaucourt, qu'elle aurait
« sa direction actuelle, en se jetant vers le nord
« dans la vallée creusée antérieurement par la
« Marne et ses affluents, au nombre desquels
« l'Aisne comptait elle-même. »

Ces descriptions, de la plus haute exactitude, émanant d'une autorité aussi puissante, nous retracent les changements de direction primitive de l'Aisne, changements qui paraissent avoir eu lieu plusieurs fois dans des époques géologiques antérieures.

Je vais, de mon côté, essayer de donner des renseignements précis sur la formation des dépôts diluviens, que nous rencontrons journellement dans cette immense vallée formée par l'Aisne et ses affluents.

Digitized by Google

1°

Cailloux roulés de Carbonate de chaux.

Alluvions de l'Aisne et de l'Ante. — Les produits diluviens ou alluvions anciennes existent à différents niveaux, dans les plaines et sur les plateaux.

On trouve dans la vallée de l'Aisne et dans celle de l'Ante (qui est un affluent) des alluvions composées de cailloux roulés, calcaire portlandien, de gaize, de carbonates de chaux pulvérulents, déposés par lits dans des sables plus ou moins argileux, ou épars à la surface des terrains plus anciens.

Elles sont également rencontrées à cinq kilomètres dans la vallée de l'Auve (affluent de l'Aisne), où elles ont dû être amenées par le remous.

Au nord de Malmy, sur les bords de la Tourbe, existe un dépôt appartenant à cette formation.

Le terrain diluvien est très répandu dans l'arrondissement de Sainte-Ménehould, principalement dans la contrée dite du Vallage, où il est le plus abondant.

D'une part, il recouvre la gaize, les sables verts supérieurs et les marnes bleues, comme on peut le voir à Binarville, Servon, Saint-Thomas, Vienne-le-Château, Vienne-la-Ville,

Digitized by Google

Moiremont, la Neuville au-Pont, Chaude-Fontaine, Sainte-Ménehould, Verrières, Argers, Elize, Daucourt, Braux-Saint-Remy, Châtrices, Villers en-Argonne, Ante, Sivry-sur-Ante, le Vieil-Dampierre, la Neuville-aux-Bois, Givry-en-Argonne, le Châtelier, Saint-Mard-sur-le-Mont, etc. ; dans ces quatre dernières localités, il repose principalement sur la gaize et les marnes bleues.

Je dois faire remarquer que ces dépôts diluviens occupent principalement la rive gauche de l'Aisne.

Depuis Passavant jusqu'à Sainte-Ménehould, ces magnifiques collines qui constituent à l'est ce grand massif gaizeux, couvertes d'immenses forêts, en sont entièrement dépourvues.

C'est seulement à un kilomètre de Sainte-Ménehould, au Texas, sur la route de Moiremont, formant la rive droite de l'Aisne, que ces dépôts commencent à apparaitre, pour se continuer jusqu'à Saint-Thomas ; là ils s'étalent sur chaque versant de la Biesme.

L'exploration d'une carrière nous a fourni des renseignements précis sur la composition de sa formation, accusant les mêmes dépôts que ceux des voisines et laissant voir à la base la couche de nodules en extraction.

Cette fouille, qui n'a que 2m 20 cent. environ, ne présente pas l'épaisseur moyenne de ces dépôts ; ceux-ci varient de trois à quatre mètres, et quelquefois plus.

Digitized by Google

Utilité.—Dans toutes les alluvions de ce genre, la base est principalement composée de gros cailloux roulés qui, étant tamisés, servent à l'entretien des chemins d'intérêt commun.

La Compagnie de l'Est a fait, à ce sujet, des fouilles considérables sur le sommet de la Grèverie de Sainte-Ménehould, afin de s'approprier tous ces matériaux pour le ballastage des lignes ferrées

Les résidus produits du tamisage servent à la confection des mortiers; ils peuvent être aussi avantageusement répandus comme engrais sur les terres, en présence de la grande quantité de marne carbonate de chaux qu'ils contiennent; on s'en sert aussi pour sabler les allées de jardin.

Ces cailloux, de formes et de dimensions variables, sont le plus souvent aplatis, rarement anguleux, mais arrondis.

Nous remarquons que ces alluvions ont toutes une tendance à glisser dans le versant des vallées auxquelles elles doivent leur formation.

Dosage des alluvions anciennes de la Grèverie de Sainte-Ménehould, tamisées propres pour les mortiers.

100 kil. contiennent :

Carbonate de chaux	54 kil. 468
Sables et matières terreuses ...	45 — 532
	100

En examinant la formation de ces dépôts, ainsi que leur stratification à nuances variables, il est évident que ces cailloux roulés, mêlés de

Digitized by Google

gaize, de sables fins quartzeux et carbonate de chaux à grains ténus, ont été amenés sur la rive des vallées par les eaux qui en découlaient.

L'examen de ces dépôts alternés de sables fins, de cailloux roulés, superposés tantôt en lignes parfaitement horizontales, tantôt en lignes brisées, permet de constater que ces courants ont subi des mouvements de hausse et de baisse.

J'emprunte à M. Buvigner (page 95) l'observation suivante :

« Il reste même quelquefois des doutes sur le » mode de leur formation. Ils peuvent avoir été » produits par des courants d'eau, ou n'être que » le résultat des agents atmosphériques sur les » roches gélives dont ils sont formés, et dont » les débris, éboulés ou entraînés par les eaux » pluviales, se seraient réunis sur le flanc des » vallées dans les points où la pente était moins » rapide.

» On remarque souvent que les dépôts sont » plus abondants dans les endroits où les cal- » caires sont moins résistants. »

Cette remarque peut être appliquée à notre arrondissement, où les roches sont très friables et se désagrègent aux moindres variations atmosphériques.

En examinant attentivement ces cailloux roulés arrondis (1), déposés par lits dans des sables plus ou moins argileux, accompagnés de fragments de gaize et de marnes carbonate de chaux, on voit qu'ils appartiennent à une formation différente à nos contrées.

(1) Ils me paraissent provenir des plateaux portlandiens

Digitized by Google

Il en est qui sont composés de coquillages agglomérés, d'autres présentent une structure saccharoïde; leurs faces sont empreintes de polypiers appartenant à la famille des *astrea*; ces derniers sont plus rares.

Ces alluvions recèlent aussi des rognons pyriteux, des cailloux agglomérés (*poudingue*), des fragments de coquillages (*ostrea*) et grès blancs roulés nuagés, désignés sous le nom de galets, provenant des roches inférieures.

Poudingue. — Au Vieil-Dampierre, on rencontre sur le versant sud-ouest, qui domine l'étang de Champmoulin, sur une surface d'environ 25 à 30 ares, un lit de *poudingue* offrant des obstacles sérieux à l'agriculture.

Cette même formation existe au nord de Malmy, aux abords de la Tourbe, dans la contrée dite la Praie, sur une longueur d'environ 150 mètres et $0^m 15$ à $0^m 25$ centimètres d'épaisseur; elle a sa direction vers le sud.

Ces alluvions naturellement cimentées, sont communément rencontrées dans les rigoles pratiquées pour les assainissements de cette contrée.

En parcourant tous ces dépôts, on remarque en certains endroits des crevasses ou poches, ayant parfois d'assez grandes profondeurs, remplies par des atterrissements argilo-sableux qui occupent la partie supérieure des dépôts diluviens.

Dans ces dépôts, on remarque quelques polypiers; on trouve aussi des débris de grands

Digitized by Google

animaux (1) ayant appartenu à des espèces analogues à l'éléphant de nos jours.

En examinant les restes que nous rencontrons aujourd'hui, ces pachydermes qui ont précédé ou accompagné la formation diluvienne, devaient atteindre des proportions gigantesques; on peut en juger par une dent provenant des alluvions de la Grêverie de Sainte-Ménehould, et un magnifique fragment de défense trouvé à Vienne-la-Ville, mesurant 1m 40 de long sur 0m 60 cent. de circonférence.

Cette dent, presque complète, n'en est pas moins une petite de son espèce.

A Ante, j'ai recueilli des fragments de défense de ces grands animaux.

Dans les environs de la Neuville-au-Pont, entre le village et la briqueterie du Soumât, le diluvien occupe la rive droite de l'Aisne; là il est communément rencontré à l'état de silice presque pur, additionné en très petite quantité de cailloux roulés de gaize et de carbonate de chaux très-fins; ces sables, estimés pour les mortiers de construction, offrent des carrières dont les nuances varient du blanc au gris et du jaune au rouge foncé.

J'ai constaté les mêmes dépôts à Servon.

Dosage des alluvions siliceuses de la Neuville-au-Pont.

100 kil. contiennent :

Carbonate de chaux.....	22kil.151
Sables et matières terreuses (silice principalement).....	77 — 849
	100

(1) Le Mammouth.

Digitized by Google

Marnes carbonate de chaux. — On y découvre aussi des marnes carbonate de chaux à l'état ténu, mêlées de cailloux roulés de gaize et sables quartzeux; ces alluvions, très recherchées, sont de puissants stimulants lorsqu'elles sont distribuées sur les atterrissements argilo-sableux qui abondent dans la région est de l'arrondissement.

(Voir *Engrais minéraux, dépôts diluviens*, page 315).

A la ferme des Planches, territoire de Dommartin-la-Planchette, on rencontre également sur le versant d'une colline, rive gauche de l'Auve, des marnes analogues à celles que je viens de citer, recouvrant les sables verts supérieurs de cette contrée.

Au sud de Sainte-Ménehould, lieudit la Camuterie, existe un dépôt marneux qui recouvre la gaize.

Dans la vallée de la Tourbe, au nord de Malmy, on rencontre des marnes crayeuses additionnées de cailloux roulés calcaire portlandien.

Ces dépôts marneux apparaissent en plus ou moins grande quantité dans le diluvien.

A l'ouest de Saint-Thomas, sur le versant d'une colline rive droite de l'Aisne, j'ai rencontré de puissants dépôts de sables gris terreux, additionnés de légers fragments de carbonate de chaux.

La stratification de ces alluvions, alternées de cailloux roulés de gaize, déposés par lits assez épais, permet de constater les mouvements d'interruptions qui se sont produits durant cette

Digitized by Google

formation, que l'on peut attribuer aux remous occasionnés par l'affluent de la Biesme.

Toute la vallée et les versants des collines en regard de Saint-Thomas sont de même formation.

(Voir plus loin : Vienne-la-Ville, Formation géologique.)

Digitized by Google

II.

Alluvions de limon rouge, gravier crayeux,

reposant sur la craie tufeau et la craie blanche.

ALLUVIONS DE L'AUVE, DE L'YÈVRE, DE LA BIONNE, DE LA TOURBE.

En quittant les dépôts diluviens de la région est de l'arrondissement, ou pour mieux dire ceux qui reposent sur la gaize, les sables verts supérieurs et les marnes bleues, on est à l'ouest de l'arrondissement en rapport avec la craie tufeau et la craie blanche.

Nous rencontrons sur ces nouvelles formations crétacées, des alluvions de limon rouge, de gravier crayeux pulvérulents, autres que celles dont je viens de parler ; elles sont moins caillouteuses et parfois moins foncées en couleur, en raison de la grande quantité de carbonate de chaux qu'elles contiennent.

Ces amas, assez puissants, apparaissent à Somme-Py, Sainte-Marie-à-Py, Souain, Perthes-les-Hurlus, Le Mesnil-les-Hurlus, Minaucourt, Ripont, Gratreuil, Laval, Saint-Jean-sur-Tourbe, Somme-Suippe, Somme-Tourbe, Somme-Bionne, Valmy, Voilemont, Saint-Remy-sur-Bussy, La Croix-en-Champagne, Saint-Mard-sur-Auve, Herpont, Auve, Dommartin-sur-Yèvre, Varimont, Somme-Yèvre, Contault, etc.

Ils sont moins estimés pour les mortiers de construction, mais servent avantageusement à

Digitized by Google

la confection des moëllons dits carreaux de terre qui se durcissent au soleil.

J'ai pu apprécier ces alluvions d'une manière toute particulière à Somme-Suippe, sur une épaisseur moyenne de 1m50 à 2 mètres, et ai spécialement étudié ces dépôts qui recèlent de légers fragments de carbonate de chaux très-friables, provenant de la désagrégation des collines des mêmes terrains sur lesquels ils reposent, mêlés à des argiles rouges siliceuses.

(Leurs formes anguleuses, peu arrondie, me fait dire qu'ils ont été déposés à de faibles distances).

Vient ensuite une couche argileuse siliceuse, mêlée de graviers fins de carbonate de chaux, variant de 0m40 à 0m90 centimètres, reposant sur une couche analogue à la première.

Ces dépôts argileux, qui comblent les poches des formations sur lesquelles ils reposent, forment une couche irrégulière ondulée ; ils sont le plus souvent rencontrés en lambeaux isolés.

J'ai remarqué qu'ils occupaient presque toujours le même niveau.

Analyse des dépôts semi-plastiques de Somme-Suippe.

Silice	34	kil.	485
Silicate d'alumine	11		767
Oxyde de fer	5		750
Carbonate de chaux	39		491
Divers et perte	8		507
	100		

Cette couche semi-plastique sert à la fabrication de la brique.

Digitized by Google

Il est surprenant qu'avec une aussi grande quantité de carbonate de chaux on puisse arriver à un résultat aussi productif.

Le régisseur de cette usine, M. Hubert, m'a expliqué le travail qu'il était obligé de faire subir à cette argile avant de la mettre en œuvre.

J'ai assisté à sa préparation et ai constaté qu'on était d'abord obligé de la convertir en bouillie dans un réservoir disposé à cet effet ; l'opération faite, on laisse déposer les graviers crayeux, puis on lâche avec précaution ce liquide boueux dans une fosse murée servant de récipient définitif, on se débarrasse ensuite des graviers et l'on procède à une nouvelle opération.

Les renseignements qui précèdent ont été complétés par M. Hubert, ainsi qu'il suit :

« Malgré cette manutention qui nous est coûteuse, nous sommes encore sous le coup de « nombreux accidents.

« Ainsi, si nous n'avions la précaution, aussitôt que la brique sort du four, de l'arroser immédiatement, au bout de quelques jours elle « se pulvériserait.

« Dans les mois de juillet et d'août principalement, il nous est difficile de fabriquer : « un coup d'électricité peut perdre toute une « cuisson. »

Cette usine fabrique en moyenne 20,000 briques.

Les produits sont peu réfractaires ; ils résistent cependant aux intempéries lorsqu'ils sont de bonne fabrication et que la cuisson ne laisse rien à désirer.

Digitized by Google

III.

Grès jaunes.

Dans le ravage que produisirent les eaux des courants, des blocs plus ou moins volumineux se trouvèrent arrachés aux montagnes et transportés à des distances souvent considérables, suivant l'inclinaison du sol.

On découvre dans la partie est du fond des vallées, sur les plateaux de la grande forêt de Sainte-Ménehould et dans celle de Châtrices, des grès jaunes, roulés, arrondis par le frottement pendant leur transport, atteignant souvent un poids considérable.

Le plus communément, ils sont rencontrés dans le fond des vallées, reposant sur un tuf jaune, mêlés à divers atterrissements qui existent sur le flanc des collines de la gaize.

Autrefois, on en a fait une très-grande extraction pour la construction des sous-bassements du couvent de Châtrices, détruit aujourd'hui, ainsi que pour les verreries de la vallée de la Biesme.

Ces grès, que les usines pulvérisaient comme devant servir de matière première, sont totalement abandonnés.

Les voies ferrées et les communications routières ayant modifié les conditions de transport, ces verreries ont recours aujourd'hui aux contrées de Rilly-la-Montagne, Sainte-Ménehould et Servon, pour l'acquisition de leurs sables.

Digitized by Google

IV.

Sables quartzeux de la craie blanche.

Ainsi que je l'ai déjà mentionné (Sables quartzeux, page 273), on rencontre par filons, dans les excavations de la craie blanche, des sables quartzeux pour ainsi dire privés de carbonate de chaux; leur pureté est remarquable, j'en ai recueilli à 300 mètres dans la forêt de sapins de Somme-Suippe, où ils sont additionnés de fragments de mica très-fins.

La largeur de ces poches varie, ainsi que je l'ai constaté, de $0^m 80$ à $1^m 50$ se terminant à 0, sur une profondeur de 3 à 5 mètres.

Ces sables, dont la couleur varie du blanc sale au jaune, sont généralement trouvés par petites fractions; il est à peine possible d'en extraire deux ou trois mètres cubes; ils s'étendent çà et là sur une longueur d'environ deux kilomètres, se dirigeant de l'est à l'ouest; ils sont recouverts d'agglomérations marneuses et de graviers crayeux.

Les habitants de cette contrée reconnaissent leur gisement à l'aide de veines jaunes qui apparaissent à la surface; les neiges aussi servent d'indications, car elles y fondent plus promptement qu'ailleurs.

En été, ces veines siliceuses font ressortir leur humidité au moment des variations atmosphériques.

Sur le sommet d'une colline, dite des Cruzi,

Digitized by Google

au sud-ouest à 4 kilomètres de Berzieux, j'ai, d'après les renseignements qui m'ont été donnés, fait exécuter des fouilles et ai rencontré des sables jaunes très ténus, légèrement terreux, additionnés de carbonate de chaux; ils gisent à $0^m 50$ centimètres de profondeur, recouverts par un tuf crayeux concassé de $0^m 35$ centimètres et une terre végétale blanche de $0^m 15$ centimètres.

Ils ont leur inclinaison vers le nord.

Digitized by Google

V

Atterrissements argilo-sableux.

Les nombreux atterrissement répandus dans l'arrondissement de Sainte-Ménehould, principalement au nord-est, à l'est et sud-est, dans la contrée dite du Vallage, sont assez puissants.

Occupant le sommet et le flanc des collines, d'une part ils reposent sur la gaize, ailleurs ils sont superposés aux terrains diluviens.

Ces dépôts, quoique postérieurs aux terrains diluviens, doivent cependant être considérés comme alluvions anciennes, ayant une formation analogue aux précédents.

Pour les distinguer, nous les désignons sous le nom d'atterrissements.

Il existe divers atterrissements :

1° Ceux de l'époque quaternaire, produits de l'Aisne et de l'Ante.

2° Ceux de l'époque actuelle.

ATTERRISSEMENTS DE L'AISNE ET DE L'ANTE.

Ces atterrissements semi-plastiques, vulgairement appelés terre glaise, de couleur rouille, dont plusieurs sont chargés de fer granulé hydraté, servent à la fabrication de la brique et alimentent sept briqueteries dans l'arrondissement.

1° La briqueterie de Ville-sur-Tourbe.
2° id. de Servon (canton de Ville-sur-Tourbe).
3° id. de Vienne-le-Château, id.

Digitized by Google

4° La briqueterie de la Haute-Maison (à Sainte-Ménehould).
5° id. de la Grêverie.
6° id. du Souniat (territoire de la Neuville-au-Pont).
7° id. du Châtelier (canton de Dommartin-sur-Yèvre).

Ces briqueteries fabriquent en moyenne :

Ville-sur-Tourbe . . .	400.000	briques.
Servon	100.000	id.
Vienne-le-Château,	de 3 à 400.000	id.
Les deux briqueteries de Sainte-Ménehould . .	1.200.000	id.
Le Souniat	500.000	id.
Le Châtelier (briques et tuiles).	300.000	id.

Cette dernière prend ses matières premières dans les atterrissements argilo-sableux et les marnes bleues.

En général, ces argiles ne sont pas assez plastiques pour les convertir en tuiles.

Les produits de ces atterrissements résistent ordinairement aux intempéries et ont la propriété d'être réfractaires ; généralement privés de carbonate de chaux, ils n'offrent pas ce désagrément que l'on rencontre si communément dans les briques de l'argile du gault.

Dans la cuisson, les atterrissements de Sainte-Ménehould et du Souniat exhalent une odeur sulfureuse, due à la présence des oxydes de fer hydratés que recèlent ces dépôts.

Les atterrissements de Servon ne présentent pas les mêmes avantages ; additionnés de gra-

Digitized by Google

viers calcaires, les produits étant soumis aux variations atmosphériques, les briques ne tardent pas à sa désagréger.

Analyse des atterrissements de la Haute-Maison

100 kil. contiennent :

Silice libre et gélatineuse . .	48	kil.	949
Silicate d'alumine	22		260
Oxyde de fer	28		570
Divers et perte			41
	100		

Analyse des atterrissements du Sonniat

100 kil. contiennent :

Silice libre et gélatineuse . .	54	kil.	602
Silicate d'alumine	25		880
Oxyde de fer	15		
Divers et perte	4		500
	100		

Il existe d'autres localités où ces atterrissements peuvent servir à la fabrication de la brique. Ce sont les puissants dépôts de Binarville, La Neuville-au-Pont, Moiremont, la Grange-aux-Bois, Verrières, Châtrices, Villers-en-Argonne, Daucourt, le Vieil-Dampierre, Ante, Givry-en-Argonne, etc.

Ces atterrissements sont également rencontrés à l'ouest, dans la contrée dite de Champagne, sur les sommets et dans les vallées de la craie tufeau et de la craie blanche ; ils sont moins puissants, surtout moins plastiques.

Nous remarquons aussi d'autres dépôts ana-

Digitized by Google

logues, moins foncés, sans consistance, fuyant très-facilement, ainsi qu'on peut la remarquer dans la partie boisée à l'est du canton de Dommartin-sur-Yèvre, dans les forêts de Sainte-Ménehould et de Vienne-le-Château.

C'est sur ces atterrissements, qui offrent peu de ressources, que croissent les fougères et les bruyères.

Au nord, entre Sainte-Ménehould et Chaude-Fontaine, ces dépôts sont assez communs, on y découvre des polypiers de la famille du *cribo spongia*.

Je dois également signaler d'autres atterrissements qui occupent le flanc des collines de la gaize; ils sont remarquables dans la vallée de l'Aisne, accusant à peu près les mêmes teintes que la roche sur laquelle ils reposent.

Ces atterrissements, mêlés de gaize roulée et concassée, sont plus abondants dans le tournant des vallées où le remous s'opérait.

Digitized by Google

TERRAIN MODERNE ou POST-DILUVIEN

ALLUVIONS RÉCENTES
PRODUITS DE L'ÉPOQUE ACTUELLE.

Le terrain moderne ou post-diluvien se compose :

1° De dépôts divers amenés par les sources, désignés sous le nom d'atterrissements ou alluvions des vallées ;

2° D'éboulements ;

3° De tourbes ;

4° De terres dites de bruyères.

I.

Atterrissements ou Alluvions des vallées.

Tous les bassins des vallées de l'arrondissement de Sainte-Ménehould, généralement arrosés par des rivières, contiennent à leur base des formations de toutes sortes, agglomérées de

Digitized by Google

sables, cailloux roulés, argile, etc., remplissant les anfractuosités de ces bassins.

La nature de ces alluvions varie dans chaque vallée; elle est subordonnée à la diversité des terrains que traverse le cours d'eau depuis sa source, comme nous pourrons du reste le voir par les sondages énumérés plus loin.

A ces agglomérations, amenées par les sources et eaux pluviales, sont venues se superposer d'autres alluvions argileuses; ce qui a formé les magnifiques prairies que nous sommes heureux de posséder.

Chaque année, ces prairies sont fertilisées par des débordements; il n'est pas surprenant de rencontrer des atterrissements dans le lit des rivières, sur les rives opposées, obstruant parfois l'écoulement des eaux; les remous sont la cause de ces dépôts et contribuent quelquefois à en déplacer le lit.

Les vallées de l'Aisne, de l'Ante, de l'Auve, de l'Yèvre, de la Bionne, de la Tourbe, de la Biesme et de la Dormoise, renferment des prairies de natures diverses; il est facile d'en examiner la cause.

L'Aisne repose sur un sol de cailloux roulés, de sables, etc.; les sondages qu'on y a opérés indiquent cette formation. Il résulte que ces alluvions font l'office de drainage et rendent le terrain perméable; tandis que le lit des autres cours d'eau, reposant sur un sol tufeau qui s'oppose à l'infiltration des eaux, engendre des marais.

Les vallées de l'Ante et de la Biesme tiennent

Digitized by Google

le milieu entre l'Aisne et les plaines marécageuses.

Il existe cependant certaines parcelles insignifiantes sur l'Aisne qui ont l'aspect marécageux.

Nous ne pouvons en attribuer les causes qu'aux eaux qui, sortant des collines à pic de la gaize et trouvant un obstacle souterrain pour leur écoulement, submergent le sol et donnent naissance à des sources nommées puisards.

Je me suis procuré des renseignements sur la constitution des dépôts qui comblent la base de ces bassins.

L'étude des sondages exécutés par la Compagnie de l'Est, pour la création d'une nouvelle ligne de Vouziers à Revigny, a donné le résultat suivant :

SONDAGES DE L'AISNE.

1er SONDAGE

Sur le ruisseau de Gibermaye, près Verrières, à 100 mètres environ de la rivière d'Aisne.

Terre végétale	0m 20
id. boueuse	» 35
Argile	» 75
Argile très-dure	» 35
Gros graviers de gaize, très agglomérés, très-durs	1 05
Forage de même couche rencontré sur .	2 70
	6m

Digitized by Google

2e SONDAGE

Traversée de l'Aisne à Alleval.

Terre végétale semi-argileuse. . . .	0m 90
Argile verte presque pure.	» 50
Sables fins limoneux, avec alluvions .	1 20
Sables plus gros, limoneux, coquillers, détritus de l'Aisne	1 50
Limon boueux	1 90
Sables gris mêlés de cailloux roulés de gaize	» 20
Plus durs.	1 20
Plus durs encore	» 28
Plus résistants	» 52
	8m 20

3e SONDAGE

Le long du chemin de Alleval.

Terre végétale	1m 80
N° 2. Argile maigre sableuse, nuagée tachée d'oxyde de fer, ayant quelque analogie avec l'argile du gault	» 70
Argile plastique se rapprochant du gault	» 30
Argile sableuse comme le n° 2 . . .	» 50
id. avec cailloux roulés de gaize	1 40
Argile à peu près semblable sur. . .	1 22
	5m 92

Digitized by Google

4e SONDAGE

Traversée de l'Aisne près de la Sucrerie.

Terre végétale argileuse	0m 80
Sables fins vaseux, très légers, mêlés de détritus.	1 50
Sables gris plus durs et plus gros sans cohésion	» 30
Sables verdâtres, noirs, gros et plus consistants.	2 »»
Argile noire assez dure.	1 50
Plus dure.	» 50
Plus dure encore	» 48
	7m 08

5e SONDAGE

Traversée de l'Aisne à la ferme de Bignipont, limite des terres aux prairies.

Rive gauche.

Terre végétale, argile et remblais amenés par les eaux pluviales	2m 80
Argile maigre	» 20
Pierraille gaize et argile très divisée .	» 50
Forage de gaize compacte parfaitement déterminée.	» 75
	4m 25

Rive droite.

Terre végétale argileuse	1m »»
Sables très fins limoneux.	1 »»
Sables gris très légers mêlés de détritus	1 50
Graviers de gaize roulés assez gros. .	» 60
Forage de gaize compacte.	» 35
	4 45

Digitized by Google

6e SONDAGE

Entre Bignipont et Chaude-Fontaine.

Terre végétale	2m	»»
Argile très plastique privée de carbonate de chaux	1	05
Argile maigre sableuse	»	75
Argile maigre avec cailloux roulés de gaize, détritus d'eau douce. . . .	1	20
Même argile mais plus argileuse . .	1	»»
Argile sableuse mêlés de cailloux roulés de carbonate de chaux.	»	15
id avec plus gros cailloux.	»	05
Argile maigre assez compacte . . .	»	10
Gaize.	»	»»
	6m	30

7e SONDAGE

A 400 mètres en aval du moulin de Chaude-Fontaine.

Terre végétale	1m	95
Argile très sableuse chargée de carbonate de chaux	1	05
Sables amenés par les sources . . .	»	75
Sables limoneux terreux additionnés de cailloux roulés de gaize	1	25
Argile sableuse jaunâtre additionnée de cailloux siliceux et cailloux roulés de carbonate de chaux.	»	55
Argile sableuse légèrement onctueuse additionnée de cailloux roulés de carbonate de chaux.	»	30
	5m	85

Digitized by Google

8e SONDAGE

Traversée de l'Aisne entre Chaude-Fontaine et la Neuville-au-Pont.

Terre végétale jaunâtre très argileuse .	0m	90
Argile pure	»	60
Argile noire avec coquilles d'eau douce.	»	30
Argile grise	1	40
Petites pierrailles de gaize.	1	70
Forage de gaize compacte.	»	30
	5m	20

9e SONDAGE

Traversée de l'Aisne près le village de la Neuville-au-Pont.

Terre végétale argileuse	1m	60
Terre sableuse	1	»»
Graviers roulés de gaize, assez gros, très agglomérés et très durs reposant sur la gaize compacte	2	10
	4m	70

SONDAGES DE L'ANTE.

10e SONDAGE.

Traversée de l'Ante au pont des Bergers.

Terre végétale argileuse jaunâtre . .	1m	10
Argile	»	70
Argile avec taches ferrugineuses . .	1	20
Sables mêlés de graviers roulés de gaize	»	30
Grosse gaize, mêlée de gros cailloux roulés reposant sur la gaize compacte	»	60
	3m	90

Digitized by Google

11e SONDAGE.

Traversée de l'Ante près du bois de la Grange Albeau.

Terre argileuse.	1m	»
Argile pure jaunâtre	»	50
Argile grise.	1	30
Sables agglomérés mêlés de détritus, fragments de coquilles d'eau douce .	»	20
Argile noire semi-plastique	»	80
Pierraille de grosse gaize	1	05
	4m	85

12e SONDAGE.

Rive gauche, limite du territoire d'Elize et de Châtrices.

Terre végétale	1m	55
Argile maigre	1	05
Sables et graviers	»	30
Sables mêlés de coquilles d'eau douce et détritus.	1	10
Sables mêlés de cailloux roulés de gaize reposant sur la gaize compacte . .	1	20
	5m	20

13e SONDAGE.

Proche la route de la Hotte.

Terre végétale argileuse	0m	36
Argile jaune peu compacte	»	84
Argile verte peu consistante	»	76
Terrain argilo-tourbeux	»	14
Argile verte de consistance moyenne .	2	90
Gaize.	»	74
	5m	74

Digitized by Google

14e SONDAGE.

Sur le bief du moulin d'Ante.

Terre végétale	0m 65
Terre rouge argilo-sableuse	» 80
Terre verdâtre argilo-sableuse . . .	» 75
Graviers terreux fermes	» 40
Sables verts mêlés de concrétions sableuses	2 10
Sables verts compacts	» 65
	5m 35

15e SONDAGE.

Dans la vallée proche la Neuville-aux-Bois.

Terre végétale	0m 60
Terre rapportée mêlée de tuileaux et pierrailles.	» 65
Terre jaunâtre argileuse	« 75
Terre noire mêlée de débris de bois .	» 35
Argile verdâtre sableuse mêlée de débris de végétaux	1 03
Sables gris vaseux mêlés de débris divers	» 50
Vase sableuse ferme nuancée de gris .	» 42
Graviers assez purs	« 84
Sables verts	» 70
	5m 84

Digitized by Google

SONDAGES DE L'AUVE.

16e SONDAGE.

Près de l'hospice de Sainte-Ménehould, à son affluent dans l'Aisne.

Rive droite.

Terre végétale argileuse	1m	90
Argile à teintes ferrugineuses . . .	»	90
Sables fins verts et vaseux	»	30
Argile ferrugineuse	»	40
Argile blanche semblable au tuf avec coquilles gastéropodes	»	80
Cailloux roulés de gaize sans cohésion.	»	35
(Forage.) Sables fins argileux . . .	2	65
Sables gris mêlés d'argile plastique .	»	17
Sables gris un peu plus fermes . . .	»	33
id. assez durs	»	25
id. plus durs	»	25
	8m	30

17e SONDAGE.

Rive gauche.

Terre végétale	0m	80
Remblais de moellons, tuileaux provenant de l'incendie de Ste-Ménehould.	1	20
Sables fins limoneux mêlés de détritus.	»	30
Remblais pierres, bois et débris de toutes sortes	»	20
Sables légèrement vaseux	»	90
Sables argileux tendres	1	30
(Forage.) Argile grise mêlée de cailloux roulés de gaize	2	10
Argile blanche ressemblant au tuf . .	»	65
	7m	45

Digitized by Google

SONDAGES DANS LA VALLÉE DE LA TOURBE.

18e SONDAGE.

Sondage près du faîte au-dessus du bois de Ville-sur-Tourbe sur Cernay-en-Dormois.

Rive droite.

Terre végétale légèrement argileuse .	0m	64
Tuf crayeux.	»	87
Sables verts.	1	56
	3m	07

19e SONDAGE.

Rive gauche.

Terre végétale argileuse	1m	01
Tuf crayeux	»	66
Sables verts.	»	70
	2m	37

20e SONDAGE.

Sondages aux abords de la ferme de Bayon à 800m aval.

1° Sables verts légèrement argileux .	0m	51
Sables verts	1	10
Sables verts plus fermes	2	39
	4m	»
2° Sables verts mêls d'argile.	0m	39
Sables verts	1	65
Sables verts plus fermes	1	98
	4m	02

Digitized by Google

3° Terre argileuse mélangée de sables verts	0m 89
Sables verts	1 30
Sables verts plus fermes	1 65
	3m 84

21e SONDAGE.

Sondage aux abords de Sugnon, près du bois de Cernay-en-Dormois.

Terre végétale	0m 28
Gaize mélangée de terre sableuse . .	0 48
Gaize mélangée de sables verts . . .	0 52
Gaize plus ferme	0 25
	1m 53

Digitized by Google

II

Eboulements.

Les collines de notre arrondissement sont des roches tendres qui subissent les influences atmosphériques ; la désagrégation s'effectue lentement, il est vrai, et ces fragments sont entrainés au pied des escarpements où ils s'amoncellent.

Ces agglomérations engendrent des monticules que nous désignons sous le nom d'éboulements.

Ceux-ci sont assez communs au bas des collines de la gaize où les escarpements sont abrupts.

J'ai pu faire cette constatation sur plusieurs contrées, principalement à Passavant, Verrières, Ste-Ménehould, Chaude-Fontaine, la Neuville-au-Pont, Florent, Moiremont, Vienne-la-Ville, Vienne-le-Château, etc. ; quelques-unes de ces collines sont garnies de vignes ; il arrive parfois que terres et ceps glissent à la base de ces montagnes, à la suite d'un grand orage ; ces accidents peuvent être assimilés aux éboulements.

Il est aussi à remarquer que les inondations élargissent souvent le lit des rivières : la rapidité avec laquelle l'eau coule, mine les bords qui à la suite se rompent et forment des éboulements engendrant souvent des barrages naturels dans le fond des rivières.

Toutes ces désagrégations étant entraînées par les eaux pluviales, forment des alluvions nouvelles que nous constatons journellement.

Digitized by Google

III

Tourbes.

La tourbe est malheureusement trop commune dans notre arrondissement, où elle apparaît dans les vallées de l'Auve, de l'Yèvre, de la Bionne, de la Tourbe.

La production de ces tourbes est déterminée principalement par l'amoncellement de détritus de végétaux et autres substances mêlées de sables fins terreux enfouis ou accumulés dans les parties humides et marécageuses.

Sur cette nouvelle formation croissent des végétaux cellulaires constamment submergés, tels que roseaux et plantes aquatiques qui ont la propriété de se multiplier avec rapidité et de former un tissu souterrain sur lequel le pied rebondit; ces parties sont désignées dans nos contrées sous le nom de tourbes et tourbettes.

Ces excroissances végétales se décomposent chaque année; le débordement des eaux qui traversent les vallées tourbeuses, chariant chaque fois d'autres substances végétales, accroît insensiblement le fond des vallées.

En général les tourbes n'ont pas une grande épaisseur; cependant, dans certaines contrées, à Orbéval par exemple, j'ai vu enfoncer des perches qui mesuraient trois et quatre mètres, sans rencontrer aucune résistance; il est vrai que ce sondage s'effectuait aux alentours d'une source dite puisard.

Digitized by Google

La tourbe, d'un noir foncé, résultant de la décomposition des végétaux, pourrait être utilisée pour le chauffage ; il n'en est fait aucun usage dans notre arrondissement.

Le seul moyen d'arriver à détruire ces lacs souterrains alimentés par les sources continuelles des sables verts, de la craie tufeau et de la craie blanche, serait le desséchement ; le défaut de pente s'oppose souvent à ce travail.

Ces formations de l'époque actuelle peuvent cependant subir des modifications, car il n'est pas douteux qu'en y additionnant des carbonates de chaux, on rehausserait d'abord le sol, ensuite ces carbonates agiraient comme puissants stimulants.

J'en ai vu faire l'essai, et les résultats ont été couronnés de succès.

Digitized by Google

IV

Terre de Bruyère.

Nous rencontrons sur plusieurs points, dans les forêts de l'arrondissement de Ste-Ménehould, une terre noire légèrement siliceuse, mélangée de matières organiques; elle provient de la décomposition des végétaux, tels que fougères et bruyères, qui croissent abondamment sur les terrains siliceux dont j'ai fait mention aux atterrissements des terrains diluviens.

Cette couche d'humus, désignée sous le nom de terre de bruyère, est très recherchée des horticulteurs, pour la culture de certaines plantes qui ne peuvent se développer que dans des terres légères.

Digitized by Google

ENGRAIS MINÉRAUX

C'est à la géologie que l'agriculture doit la découverte de ses amendements minéralogiques.

Sans elle, mettrions-nous en usage tous ces puissants engrais?

L'agriculture ignorerait l'existence de ces trésors ; elle est donc devenue tributaire de cette science.

Pour arriver à l'application intelligente des ressources qui lui sont offertes, le cultivateur doit faire l'étude du sol qu'il veut modifier, l'analyse lui indique les sels qui lui font défaut.

Il ne m'appartient pas de traiter cette question (*ex professo*); néanmoins, en recourant à la constitution de notre arrondissement et aux analyses qui en ont été la conséquence, nous sommes amenés à avancer que les craies tufeaux, les craies blanches et les terrains diluviens doivent entrer comme amendement dans la culture du sol.

Les autres étages peuvent également être utilisés, nous en parlerons ultérieurement.

DES CARBONATES DE CHAUX

Les carbonates de chaux sont nombreux et puissants dans l'arrondissement de Ste-Méne-

Digitized by Google

hould; ils apparaissent sous deux formes différentes :

1° Les craies tufeaux et craies blanches, à l'état de roches ;

2° Les dépôts diluviens, carbonates de chaux, à grains ténus.

I

Craie tufeau et craie blanche.

Ces deux étages, qui occupent les deux tiers de l'arrondissement, seraient d'une immense ressource pour plusieurs de nos contrées du Vallage, s'ils étaient à leur proximité

Leurs formations, consistant en carbonates de chaux presque purs, agiraient comme stimulant sur les atterrissements argilo-sableux; ils peuvent aussi être employés d'une façon avantageuse dans les prairies tourbeuses marécageuses.

Plusieurs expériences ont eu lieu qui ont donné de bons résultats.

Il est très difficile d'aborder avec chevaux et voitures les contrées marécageuses ; on profite, il est vrai, de l'action des gelées pour cette opération, mais d'autres inconvénients surgissent.

Dans l'arrondissement, la propriété est trop morcelée, et le cultivateur recule souvent devant le projet d'améliorer sa propriété, en présence des obstacles sans cesse renaissants qui résultent de l'enclave.

———

Digitized by Google

II

Dépôts diluviens.

Les dépôts diluviens sont en majeure partie composés de carbonate de chaux à l'état ténu.

Ces dépôts, qui occupent la vallée de l'Ante et la rive gauche de l'Aisne, apparaissent aussi sur la rive droite, à Chaude-Fontaine, la Neuville-au-Pont, Moiremont, se continuent sur Vienne-la-Ville, Vienne-le-Château, Servon, Binarville.

Plusieurs de ces alluvions, ayant les mêmes propriétés que la craie tufeau et la craie blanche, peuvent à peu de frais être utilisées comme amendements et procurer de grandes ressources à l'agriculture ; celles qui offrent le plus d'avantages sont les marnes carbonates de chaux, abondantes à Servon, Vienne-la-Ville, Vienne-le-Château, Moiremont, la Neuville-au-Pont, Argers, Elize, Daucourt, Antes, le Vieil-Dampierre, Givry-en-Argonne.

Nous pouvons du reste en juger par ce qui va suivre.

Je lisais, il y a quelque temps, un mémoire sur le domaine d'Uthion, adressé par M. Chémery, qui en est le propriétaire, à la commission ministérielle le 27 janvier 1860.

J'extrais de la page 19 de ce mémoire le passage suivant :

« Il y a quelques dizaines d'années, que, « préoccupé par la résistance de mon sol, de sa « compacité, de son inconstance végétale, dois-je

Digitized by Google

« aussi dire, j'ai répandu sur les terres de cette « nature 180 (1) mètres cubes environ par hec- « tare de marnes caillouteuses, et je choisis pour « le bien de cette opération le moment des « semailles. »

« Depuis cette époque (1839) des modifications « sensibles se sont opérées sans que pour cela « il fût utile de revenir dans le même sol au « renouvellement du marnage. »

Les cailloux de marnes, répandus dans les terres argileuses compactes, dans les proportions de 180 mètres cubes, comme l'a fait M. Chémery, ont la propriété de diviser et d'aérer le sol.

Privées qu'elles étaient de lumière, et par raison de chaleur, ces terres se sont raréfiées; les marnes carbonates de chaux se sont réduites en poudre sous les influences atmosphériques et leur ont abandonné les sels qu'elles contenaient.

Ces amendements peuvent donc être répandus sur toutes les terres argilo-sableuses et les atterrissements sujets à se tasser par l'action des vents et des grandes pluies, enfin sur toutes les formations privées de carbonate de chaux.

Les communes de Moiremont, la Neuville-au-Pont, Servon, appliquent aujourd'hui d'une façon générale ce genre d'amendement à leurs terres.

Les marnes de ces contrées ont des propriétés telles, que les habitants de Florent, à 5 kilo-

(1) Cette proportion varie suivant la compacité du sol. Ces marnes ont été répandues jusqu'à 237 mètres cubes par hectare.

Digitized by Google

mètres de Moiremont, ne reculent pas devant les sacrifices de transports, fort coûteux du reste, pour appliquer cet amendement à leur sol.

SABLES VERTS

Les sables verts, à en juger par l'analyse, nous offrent peu de ressources, au point de vue des amendements

Ces sables, à l'état de silice presque pure, ne sont employés que pour le modelage de la fonte et la fabrication du verre à bouteilles ; dans notre arrondissement ils n'ont pas d'autre usage.

Cependant, quelques agriculteurs de la Champagne ont fait l'essai de ces sables sur leurs terres.

Ainsi, les 15 et 16 avril 1875, j'avais l'honneur d'être en relation avec le président du Comice départemental de la Marne, et je m'entretenais avec lui de nos sables verts.

Je savais du reste qu'il les mettait en pratique.

« J'ai (dit M. Ponsart) obtenu des résultats « satisfaisants de l'emploi de vos sables sur mes « terres, malheureusement les frais de transport « absorbent les bénéfices acquis. »

Il serait donc établi que nos sables peuvent être utilement répandus sur le sol brûlant et crayeux de la Champagne.

En effet, quelques jours après, M. Goërg faisait transporter des sables pour la plantation

Digitized by Google

de vignes dans sa propriété de Fontenelle, près Cuperly et obtenait des résultats satisfaisants.

NODULES DE PHOSPHATES DE CHAUX

A la partie supérieure des sables verts, nous rencontrons une couche de nodules compactes dont l'épaisseur varie ; ils servent d'engrais après leur pulvérisation.

En effet, l'analyse de ces concrétions phosphatées nous indique qu'ils recèlent des principes fertilisateurs.

Ces phosphates n'ont jamais été utilisés dans nos contrées; ils y sont simplement pulvérisés, pour être ensuite expédiés dans les Landes, où, paraît-il, les résultats sont fructueux.

C'est encore à la géologie, aidée de la chimie, que l'on doit la découverte de ces amendements.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

AVERTISSEMENT

Je désire ardemment, Messieurs, que le travail qui est sous vos yeux puisse être utile à mon pays ; dans ce but, j'ai cru devoir retracer dans une deuxième partie la situation qui est propre à chaque canton. Bien que cette description soit une répétition de la première, à l'aide de cette division, l'on se rendra facilement compte de la formation que présente la contrée qu'on habite, et du degré d'altitude où l'on se trouve du niveau de la mer.

Le canton de Ste-Ménehould étant à la fois chef-lieu d'arrondissement, cette seule raison m'autorise à lui donner la priorité (1).

L'arrondissement de Ste-Ménehould se com-

(1) Il serait plus régulier de commencer par le canton de Dommartin-sur-Yèvre, en raison de la pente et du cours des vallées, de continuer par celui de Ste-Ménehould et terminer par Ville-sur-Tourbe.

Digitized by Google

pose de quatre-vingts communes et se divise en trois cantons :

1°	Sainte-Ménehould,	renferme	30	communes.
2°	Ville-sur-Tourbe,	id.	24	id.
3°	Dommartin-sur-Yèvre,	id.	26	id.

Les noms figurent sur un tableau propre à chaque canton, avec leurs écarts, rivières et ruisseaux qui les arrosent, *bureaux de poste*, distances kilométriques du chef-lieu d'arrondissement et du canton, télégraphes T.

La première colonne en regard de chaque commune renferme la légende des divers étages.

Digitized by Google

CANTON DE SAINTE-MÉNEHOULD

TOPOGRAPHIE

Le canton de Ste-Ménehould, qui a la forme d'un rectangle irrégulier, situé au centre de l'arrondissement, est sillonné de tous côtés par des montagnes, des collines et des vallées.

(Voir la topographie de l'arrondissement, page 200).

Il est borné :

Au nord, par le canton de Ville-sur-Tourbe ;
Au sud, par le canton de Dommartin-sur-Yèvre ;
A l'est, par le département de la Meuse ;
A l'ouest, par le canton de Suippes.

Il confine à ces cantons par les communes suivantes :

Au nord, Vienne-la-Ville, Berzieux, Wargemoulin et Harlus (canton de Ville-sur-Tourbe) ;

Au sud, Auve, St-Mard-sur-Auve, Rapsecourt, Dampierre-le-Château, Sivry-sur-Ante, Ante et le chemin (canton de Dommartin-sur-Yèvre ;

A l'est, par la forêt de Beaulieue et le canal de Biesme (Meuse), longeant la forêt de Ste-Ménehould et les communes de Cou-

Digitized by Google

rupt, Futeau, les Islettes, le Neuf-Four, le Claon (Meuse) ;

A l'ouest, Suippes, Bussy-le-Château et Saint-Remy-sur-Bussy.

Sa superficie se divise ainsi qu'il suit :

Terres labourables...	27.727	hectares.
Prés	2.101	id.
Bois, forêts.....	8.489	id.
Vignes	229	id.
Etangs	276	id.
Divers.....	1.376	id.
Total.....	40.198	hectares.

RIVIÈRES

Il est arrosé :

Du sud-est au nord-est, par l'Aisne ;

Au sud-sud-est, par l'Ante qui grossit l'Aisne à 1 kilomètre de Verrières ;

Au sud, par l'Auve, grossie de l'Yèvre, qui vient affluer dans l'Aisne à Ste-Ménehould ;

Du centre-ouest au nord, par la Bionne, qui se jette dans l'Aisne à Vienne-la-Ville ;

Du centre-ouest au nord-ouest, par la Tourbe ;

A l'ouest, par la Suippe, prenant sa source à Somme-Suippe et se dirigeant dans le canton de Suippes ;

A l'est, par la Biesme, prenant sa source aux étangs de St-Rouin, dont le cours sépare le canton du département de la Meuse.

RUISSEAUX

Outre les rivières que je viens de citer, de

Digitized by Google

nombreux ruisseaux parcourent aussi le canton; ils prennent en grande partie leur source dans les immenses forêts de l'Argonne, les uns se jetant dans l'Aisne, l'Auve, l'Ante, la Bionne et la Tourbe, les autres servent à alimenter un grand nombre d'étangs.

Je puis citer :

1° Le ruisseau de Maurupt, sur Passavant, se jetant dans l'Aisne en amont du Pont-aux-Vendanges.

2° id. du Paquis, sur Passavant, se jetant dans l'Aisne, près du Pont-aux-Vendanges.

3° id. de la Grande-Rouillie, dans la forêt de Châtrices, se jetant dans l'Aisne, au-dessous des vannes de décharge du moulin de Villers-en-Argonne.

4° id. des Trois-Fontaines, se jetant dans l'Aisne, un peu au-dessous de Châtrices.

5° id. de Porchonrupt, se jetant dans l'Aisne, au-dessous du bois des Chambres, écart et commune de Châtrices.

6° id. de la Gorge-du-Chêne-Brûlé ou de Gobé.

7° id. de la Fontaine Demercie.

8° id. de la Fontaine Dépaire, tous trois se jetant dans l'Aisne, entre le moulin de Haut et celui de Bas, à Verrières.

9° L'étang du Haldron, alimenté par deux

Digitized by Google

petites fontaines se jetant dans l'Aisne près du moulin de Bas en aval.

10° Le ruisseau de la fontaine de Morval, à proximité du moulin de Bas, se jette dans l'Aisne.

11° id. de la fontaine d'Olive, se jetant dans l'Aisne entre Ste-Ménehould et Verrières.

12° id. de la Gorge-aux-Taureaux, se jetant dans l'Aisne, à Alleval, écart de Ste-Ménehould.

13° id. de l'étang Maître-Gérard, id.

14° id. des Grands-Plains, id.

15° id. de la Grelette, se jetant dans l'Aisne entre Ste-Ménehould et Alleval.

16° id. de la Grange-aux-Bois, se jetant dans l'Aisne, au nord de Ste-Ménehould.

17° id. de l'Etang de Souniat, se jetant dans l'Aisne, dans la contrée dite des Aulnais.

18° id. de Moiremont, se jetant dans l'Aisne près du bois de la Coinche, près l'un de l'autre.

19° id. de la Coinche, id.

20° id. du Gros-Pré, grossi par celui de Braux-St-Remy, alimentant l'étang de la Hotte, se jette dans l'Ante, au-dessous du moulin.

21° id. de Daucourt, se jetant dans

Digitized by Google

l'Ante en amont du moulin de Daucourt.

22° Le ruisseau d'Elize, se jetant dans l'Ante, en aval du moulin de Daucourt.

23° id. de Gibermaye, traversant la commune de Verrières, se jette dans l'Aisne en amont du moulin de Bas, aux ponts St-Barthélemy.

24° id. de Valmy, alimentant l'étang Leroy, se jette dans l'Auve à la ferme de la Sous-Préfecture.

25° id. de l'Etang d'Argers, se jetant dans l'Auve au-dessous d'Argers.

26° id. de la Fontaine-aux-Baloces, sur Argers, se jetant dans l'Auve, à 600 mètres de sa source.

27° id. de l'étang de Wachaud, se jetant dans l'Aisne, entre Chaude Fontaine et la Neuville-au-Pont.

28° id. de Ciga, id.

29° id. de Hans, se jetant dans la Bionne à Hans.

30° id. St-Nicolas, faisant tourner le moulin du Moulinet, se jette dans l'Aisne à l'entrée de la Neuville-au-Pont.

31° id. de Craimont, se jetant dans la Bionne, en amont du moulin de Courtémont.

Digitized by Google

32° Le ruisseau de l'Etang, se jetant dans la Bionne à Arraja.
33° id. du Pré-Chiné, se jetant dans la Bionne, au-dessus d'Arraja.
34° id. de la Mare, se jetant dans l'Auve, à la ferme de Maupertuis.

A l'extrémité est du canton, au pied des collines qui regardent la Meuse, existent plusieurs sources qui se jettent dans le canal de Biesme.

35° La fontaine des Germeries.
36° id. de la Contrôlerie.
37° id. du Trou-Mika.
38° id. de la Pierre.
39° id. Blanche.
40° id. du Grand-Cuvier.
41° id. du Petit-Cuvier.

ÉTANGS

Les étangs répartis sur la surface du canton sont au nombre de trente-sept.

Ils se divisent en deux catégories :

Les étangs de forêt.
id. de plaine.

Tous ces étangs contiennent une superficie de 276 hectares.

Les étangs marqués d'un S sont en à sec complet.

ÉTANGS DE FORÊT

1° L'étang de la Grande-Rouillie.
2° id. Neuf.
3° id. de la Grande-Carpière.

Digitized by Google

4° L'étang du Gillet-de-Rhin.
5° id. de la Petite-Carpière.
6° id. des Porcheries.
7° id. Maujean, S.
8° id. des Usages.
9° id. Sec.

Ces neuf étangs, situés dans la forêt de Châtrices, déversent leurs eaux dans la rivière d'Aisne.

10° L'étang Neuf, dans la grande forêt de Ste-Ménehould, nouvellement créé, déversant dans l'Aisne par le ruisseau de Porchonrupt.
11° id. Maître-Gérard, dans la forêt communale de Ste-Ménehould, déversant dans l'Aisne par le ruisseau qui porte son nom.
12° id. du Souniat.
13° id. de Florent, territoire de Ste-Ménehould.
14° id. Dame-Lucie.

Tous trois, situés dans la forêt indivise de Valmy, Braux, Ste-Cohière, Dommartin-la-Planchette et Chaude-Fontaine, déversent dans l'Aisne par un même ruisseau dit du Souniat.

15° L'étang Grisé, S.
16° id. de Noize, S.
17° id. de la Collignogne, S.
18° id. Neuf, S.
19° id. de la Petite-Brumhaie, S.
20° id. de la Grande-Brumhaie, S.
21° id. de la Petite-Redde, S.
22° id. de la Grande-Redde, S.
23° id. Fourchu, S.

Digitized by Google

Ces neuf étangs, situés territoire de Moiremont, dans la forêt indivise de la Neuville au-Pont, Moiremont et Maffrécourt, sont à sec; le ruisseau qui les alimente et qui existe toujours se jette dans l'Aisne.

24° 25° 26° Les trois petits étangs de Daucourt, entourés de bosquets, déversant dans l'Ante, par le ruisseau d'Elize, en aval du moulin de Daucourt.

ÉTANGS DE PLAINE

27° L'étang de la Hotte, territoire de Châtrices, déversant dans l'Ante.

28° id. des Mares, S., territoire de Braux-St-Remy, déversant dans l'Ante.

29° id. d'Elize.

30° id. de Trinval, territoire d'Argers.

31° id. d'Argers, id.

Tous trois déversant dans l'Auve, par un même ruisseau dit de l'Etang-d'Argers.

32° L'étang Leroy, dont moitié est sur le territoire de Dommartin-la-Planchette, l'autre sur Braux-Ste-Cohière, déversant dans l'Auve par le ruisseau de Valmy.

33° id. de Wachaud.

34° id. de Ciga.

Territoire de Chaude-Fontaine, déversant dans l'Aisne entre Chaude-Fontaine et la Neuville-au-Pont.

35° L'étang de la Chapelle.

36° id. de Sonrupt.

37° id. de la Croix.

Territoire de la Chapelle-Felcourt, déversant dans l'Auve.

Digitized by Google

MOULINS A EAU

L'Aisne compte sur son cours, dans le canton de Ste-Ménehould, huit moulins qui sont :

Le moulin de Villers-en-Argonne, sur un canal de dérivation.
id. de Châtrices.
id. de Haut, à Verrières.
id. de Bas, id.
id. des Prés, à Ste-Ménehould.
id. de Chaude-Fontaine.
id. de la Neuville-au-Pont.
id. de Chauvrieulle (territoire de Moiremont)

Dix sur les rivières adjacentes :

Le moulin de la Hotte, sur le ruisseau du Gros-Pré.
id. de Daucourt, sur l'Ante (territoire de Châtrices).
id. de Gizaucourt, sur l'Auve.
id. de Gergeaux, id. (à Sainte-Ménehould).
id. du Moulinet, sur le ruisseau Saint-Nicolas (la Neuville-au Pont).
id. de Hans, sur la Bionne.
id. de Courtémont, id.
id. de la Salle, sur la Tourbe (écart de St-Jean-sur-Tourbe).
id. de St-Jean-sur-Tourbe, sur la Tourbe.
id. des Guérins, sur la Biesme.

MOULINS A VENT

Les deux moulins à vent de St-Jean-sur-Tourbe.
Le moulin à vent de Hans.

Digitized by Google

VIGNOBLES

On cultive la vigne à Passavant, Ste-Ménehould, Chaude-Fontaine et la Neuville-au-Pont.

(Voir la première partie, page 208.)

La contenance totale des vignes est d'environ 230 hectares.

FORÊTS

Du sud-est au nord-est, aux confins de la Meuse, le canton est occupé par une partie des immenses forêts de l'Argonne dont la contenance est d'environ 8,489 hectares.

(Voir la première partie, page 210.)

ROUTES

Le canton de Ste-Ménehould est traversé :

1° Du sud-ouest à l'est, par la grande route nationale de Paris à Metz, passant à Ste-Ménehould, divisant pour ainsi dire la ville en deux parties.

2° Du centre-sud à l'ouest, par la route départementale de Reims à Ste-Ménehould, prenant son embranchement sur la grande route nationale près Orbeval.

3° Du sud-est au nord, par la route départementale N° 10 de Vitry-le-François à Vouziers, traversant la ville de Ste-Ménehould de même que la route nationale avec laquelle elle se confond à la place d'Austerlitz.

4° Du centre-est au sud-est, par le chemin de grande communication N° 15 de Sainte-Ménehould à Belval.

5° Du centre est au nord-est, par le chemin de

Digitized by Google

grande communication N° 2, de Ste-Ménehould à Vouziers.

6° Du sud au sud-est, par le chemin de grande communication N° 16, de Triaucourt, traversant la route de Vitry-le-François à la ferme de Vernaux, s'embranchant à l'entrée de Villers-en-Argonne, au chemin de grande communication de Ste-Ménehould à Belval.

7° Par le chemin d'intérêt commun N° 27, de Somme-Bionne au Four-de-Paris.

Digitized by Google

Tableau des Communes qui composent le Canton de Sainte-Ménehould.

LÉGENDES DES ÉTAGES	NUMÉROS	NOMS DES COMMUNES	ANNEXES ET FERMES.	RIVIÈRES	RUISSEAUX	BUREAUX de POSTE / TÉLÉGRAPHE *T*	DISTANCES kilométriques
g, gz, sv, d, a, t.	1	Sainte-Ménehould *T*....	Crève-Cœur, les Chalaides, les Vertes-Voies, la Grangette, la Grange-aux-Bois, les Germeries, la Vignette, la Vieille-Tuilerie, la Maison-Dieu, Alleval, moulin de Gergeaux, les Marécages, la Camuterie, la Haute-Maison et Briqueterie, le Texas, la Vallée-Coltet, la Hocarderie, maisons de gardes dans la forêt	Aisne.. Auve..	Infinité de ruisseaux	Chef-lieu du bur. de poste	Chef-lieu d'arrond. et de canton
gz, sv, c, ct, d, a, t.	2	Argers	Sous-Préfecture (ferme).....	Auve ..	de l'Etang. ..... Fontaine aux Baloces	Ste-Méneh.	4
sv, c, ct, a, t.	3	Braux-Sainte-Cohière...	Puise (ferme).....	.....	Valmy	....id.....	5
sv, c, ct, a, t.	4	Braux-Saint-Remy.....	Les Mares, Charelu (fermes).....	.....	du Gros-Pré..... de Braux.....	....id.....	9
gz, sv, d, a.	5	Châtrices.....	Bois des Chambres, la ferme et le moulin de la Hotte, Failly, Vernaux (fermes), bascule de la sucrerie, moulin dé Daucourt.....	Aisne.. Ante...	Etangs de Châtrices de Porchourupt ...	....id.....	8
gz, sv, d, a.	6	Chaudefontaine.....	Bignipont (ferme), Vaux, les Aulnais	Aisne..	du Mesnil, du Rupt.	....id.....	2
sv, c, ct, a, t.	7	Courtémont	Saint-Hilairemont, Arraja, Matteline (fermes), bascule de la sucrerie.	Bionne.	de Craimont ..... de l'Etang	....id.....	12
sv, c, ct, a, t.	8	Dampierre-sur-Auve....	.....	Auve ..	.....	....id.....	7
gz, sv, d, a.	9	Daucourt	.....	.....	de Daucourt	....id.....	6
sv, c, ct, a, t.	10	Dommartin-la-Planchette	Les Planches (ferme), deux gardes barrières....	Auve ..	.....	....id.....	5
ct, a, t.	11	Dommartin-sous-Hans ..	.....	Bionne.	.....	....id.....	10
sv, c, ct, d, a.	12	[illegible]	Grigny, Beaulieu (fermes), les trois fermes de Monteeltz..... ..	.....	d'Elize.....	....id.....	6
g, gz, a.	[illegible]	[illegible]t	L'ancien moulin	.....	[illegible] Pierre.	....id....	[illegible]

Digitized by Google

ct, d, a, t..	14	Gizaucourt	Viel-Orbeval (ferme)	Auve..	de la Mare	....id....	13
ct, d, a, t...	15	Hans	Deux maisons importantes à 1 kil	Bionne.	de Hans	Auve	13
ct, cb, d, a, t.	16	La Chapelle-Felcourt		Auve..		Ste-Méneh.	14
cb, d, a.	17	La Croix-en-Champagne.				Auve	19
gz, sb, c, d, a..	18	La Neuville-au-Pont *T*.	Moulin de la Neuville-au-Pont, Moulin du Moulinet, Pont-à-l'Ile, Voyon, Venise, Belvue, Naviaux (fermes), briquet. du Souniat, Maison Mante.	Aisne.. Bionne.	Saint-Nicolas, Wachaud, du Pré-Chiné	Bur. de poste	6
cb, d, a.	19	Laval		Tourbe.		Suippes	19
gz, sv, c, ct, a..	20	Maffrécourt	Effrain (ferme)		Saint-Nicolas	Ste-Méneh.	7
gz, d, a.	21	Moiremont	Uthion (ferme), moulin de Chauvrieule	Aisne..	du Moiremont	....id....	5
g, gz, a.	22	Passavant	Mondésir, le Pont-aux-Vendanges (fermes)	Aisne..	du Maurupt, du Paquis	Bur. de poste	14
cb, d, a.	23	Saint-Jean-sur-Tourbe..	Hameau de la Sale, les Cruzi (ferme)	Tourbe.		Suippes	19
cb, ct, d, a, t.	24	Somme-Bionne	Station du chemin de fer	Bionne.		Auve	15
cb, d, a, t.	25	Somme-Suippe	Tuilerie de Somme-Suippe	Suippe.	Plusieurs ruisseaux dans le village qui grossissent la Suippe.	Suippes	25
cb, d, a.	26	Somme-Tourbe	Station du chemin de fer, une auberge y attenant	Tourbe.		....id....	18
cb, ct, d, a.	27	Valmy	Hameau d'Orbéval, Maigneux, la Garenne (fermes), colonne de Valmy, la Chayonnerie, station du chemin de fer, fours à chaux proches..		de Valmy, qui y prend sa source.	Auve	10
gz, d, a.	28	Verrières	Le moulin de Haut, le moulin de Bas	Aisne.. Ante...	de Gibermaye	Ste-Meneh.	3
gz, d, a.	29	Villers-en-Argonne	La Cence-Brissier (ferme)	Aisne..		Passavant..	9
ct, d, a, t.	30	Voilemont	Maupertuis, Montjouy, une partie de Plagnicourt (fermes)	Yèvre..		Ste-Méneh.	12

LÉGENDE. { g. Gault. gz. Gaize. | sv. Sables verts supérieurs. c. Cénomanien supérieur. | ct. Craie tufeau. cb. Craie blanche. | d. Diluvien. a. Atterrissements. | t. Tourbeux marécageux. *T*. Télégraphe.

Digitized by Google

I

Sainte-Ménehould

CHEF-LIEU D'ARRONDISSEMENT

Ste-Ménehould, chef-lieu d'arrondissement et du canton qui porte son nom, est situé à l'extrémité nord-est du département de la Marne, à l'est de son canton, à 41 kilomètres de Châlons-sur-Marne, et 25 myriamètres de Paris.

Altitude : 137.

Cette petite ville, une des plus riantes du département, bâtie dans la vallée de l'Aisne, est entourée de montagnes qui appartiennent à l'étage de la gaize.

Au milieu de cette vallée, est une montagne appelée le Château, de 32 mètres de hauteur, altitude 172 ; sur le sommet et sur ses versants, une partie de la ville y est construite en amphithéâtre ; il en est de même de la seconde fraction, établie sur le versant gauche de l'Auve, à l'aspect nord ; enfin le reste de la ville repose sur pilotis ; ces trois groupes se réunissent en un seul qui est la ville actuelle.

La ville de Ste-Ménehould est arrosée par la rivière d'Aisne, qui, grossie par l'Auve communiquant par un canal, forme un cercle qui resserre dans une île les deux tiers des habitants.

Ste-Ménehould possède peu d'édifices remarquables ; je puis cependant citer le bel hôtel de ville, construit en 1730, sur pilotis.

Digitized by Google

Les moulins sont au nombre de quatre :

1° Le moulin des Prés, sur l'Aisne;

2° id. de Gergeaux, sur l'Auve ;

3° id. de Breda, sur la Biesme ;

4° id. des Guérins, id.

Elle possède en outre :

Une sucrerie ;

Trois briqueteries, situées à la Vignette, alimentées par les argiles du gault;

Deux à la Haute-Maison : leurs matières premières proviennent des atterrissements argilo-sableux.

Les étangs répartis sur le territoire de Ste-Ménehould sont au nombre de cinq, savoir :

1° L'étang Maître-Gérard, dans la forêt communale de Ste-Ménehould ;

2° L'étang du Souniat, 3° l'étang de Florent, 4° l'étang Dame-Lucie, situés dans la forêt indivise de Valmy, Braux-Ste-Cohière, Dommartin-la-Planchette et Chaude-Fontaine ;

5° L'étang Neuf, dans la grande forêt de Ste-Ménehould.

Les ruisseaux sont au nombre de dix, savoir :

1° Le ruisseau de Porchonrupt;

2° Le ruisseau de la fontaine Demercie ;

3° Le ruisseau de la Gorge-du-Chêne-Brûlé ou de Gobé ;

4° Le ruisseau de la fontaine d'Epaire ,

5° Le ruisseau de la fontaine d'Olive ;

6° Le ruisseau de la fontaine au Taureau ;

7° Le ruisseau de l'étang Maître-Gérard ;

8° Le ruisseau de la Grelette ;

9° Le ruisseau de la Grange-aux-Bois ;

10° Le ruisseau de l'étang du Souniat.

Digitized by Google

Ste-Ménehould a pour écarts :

La Grange-aux-Bois, la Vignette (hameaux), Crèvecœur, les Chalaides, la Grangette, les Vertes-Voies, les Germeries, la Vieille-Tuilerie, le moulin des Guérins, le moulin de Breda, le château du bois d'Epense, la briqueterie de la Cavette, la Maison-Dieu, le moulin de Gergeaux, les Marécages, la Camuterie, la Haute-Maison, les deux briqueteries de la Haute-Maison et de la Grêverie, le Texas, la vallée Coltet, la Hocarderie, plusieurs maisons de garde dans la forêt.

Population : 4,286 habitants.

Elle est bornée :

Au nord, par les territoires de Florent et Moiremont ;

A l'ouest, par le territoire de Chaude-Fontaine ;

Au sud, par le territoire de Verrières ;

Au sud-est, par le territoire de Châtrices ;

A l'est et au nord-est, par le canal de Biesme qui sépare le canton du département de la Meuse.

Etendue du territoire : 5,711 hectares.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La formation géologique du territoire de Ste-Ménehould se compose :

1° De l'argile du gault ;

2° Du cénomanien inférieur qui comprend : la gaize, les sables verts supérieurs, et nodules de phosphates de chaux ;

3° Du terrain diluvien et atterrissements argilo-sableux ;

Digitized by Google

4° Des formations de l'époque actuelle que recèlent les vallées de l'Aisne et de l'Auve

1° Argile du Gault.

A l'extrémité est, à la Vignette, hameau bâti sur le versant gauche de la Biesme, à la limite séparative du département de la Marne de celui de la Meuse, nous rencontrons, au pied de la gaize, de puissants dépôts composés d'argiles très plastiques appartenant à l'argile du gault.

Ce massif argileux, qui occupe la majeure partie du bassin de la Biesme, est utilisé pour la fabrication des tuiles mécaniques, briques, drains; il alimente trois briqueteries importantes :

1° Celle de la Cavette (près la Vignette) exploitée par MM. Simon et Margaine, située sur l'ancienne faïencerie de Madame Bernard ;

2° Celle de M. Savet, à la Vignette ;

3° Celle de M. Davaux, id.

Ces trois usines fabriquent en moyenne :

1.200.000 tuiles mécaniques et 100,000 briques.

On trouve dans cette assise argileuse plusieurs fossiles ; les ammonites sont presque toujours à l'état pyriteux ; il arrive souvent que celles-ci se décomposent sous l'influence des actions atmosphériques.

Les bivalves, au contraire, à l'état calcaire, sont pourvus d'un test mince, friable, d'un blanc mat, pulvérulent.

On y rencontre aussi des fragments de crustacés, des dents de poissons et la *Belemnites minimus*.

Digitized by Google

FOSSILES

Ammonites interruptus.
id. latidorsatus.
id. lyelli.
Hamites sablieri.
Belemnites minimus.
Moule de natica.
Spondylus gibbosus.
Nucula pectinata.
Deutalium decussatum.
Fragment de carapace de crustacé.
Patte de crustacé.
Dent de poisson.
Polypier.

Gaize. (Cénomanien inférieur.)

Zone à ammonites inflatus.

L'étage de la gaize est celui qui domine sur le territoire de Ste-Ménehould.

Cette formation, désignée autrefois sous le nom de grès-verts supérieurs, présente au sud-est, a l'est, au nord et nord-ouest, un massif puissant, où se dévoloppent de vastes collines, dont la majeure partie à pic est couverte d'immenses forêts.

Cette roche apparaît sous diverses nuances :

1° Celle qui occupe la partie supérieure accuse une teinte verdâtre lorsqu'elle est mouillée ou qu'elle vient d'être extraite ; à l'état sec elle est d'un gris jaunâtre et se pulvérise très facilement au moindre choc ; elle demande à être mise à l'abri des intempéries de l'air.

Digitized by Google

2° Aux environs de la Grange-aux-Bois, à la côte de Biesme et dans la forêt de Valmy, nous rencontrons une gaize beaucoup plus siliceuse, désignée dans le pays sous le nom de Verlancier.

Cette gaize jaunâtre résiste beaucoup plus que la précédente à l'action des gelées et des variations atmosphériques ; elle est du reste utilisée pour les constructions : c'est avec ses moëllons que Ste-Ménehould est bâti.

3° A la percée du tunnel, entre Ste-Ménehould et les Islettes, on remarque une gaize d'un noir-ardoise qui ne tarde pas à se pulvériser sous l'influence atmosphérique.

La gaize étant une roche très sujette à se déliter au moindre choc et aux intempéries, il résulte que les fossiles qu'on y découvre sont souvent incomplets.

Je puis cependant en désigner quelques-uns dont la conservation est assez parfaite.

FOSSILES DE LA GAIZE DE SAINTE-MÉNEHOULD

Ammonites inflatus.
id. goupilianus
id. falcatus.
id. varians.
Nautibus triangularis.
id. radiatus.
id. fleurosianus
Hamites simplex.
id. armatus.
Gervilia aviculoïdes.
Pecten orbicularis.
Mouche.
Pina.
Trigonia.
Feuille.

Digitized by Google

2° Sables verts et nodules de phosphates de chaux.

Les sables verts, qui à l'ouest de Ste-Ménehould apparaissent dans la contrée dite la Grêverie, reposent sur le flanc des collines de la gaize; ils se relient avec ceux d'Argers et de Chaude-Fontaine.

Ces sables, recouverts par la couche de nodules de phosphates de chaux, dont l'épaisseur varie de 0m10 à 0m40 centimètres, glissent dans le fond de la vallée de l'Auve.

Cette formation, qui appartient à la zone du *pecten asper* et *ostrea carinata*, est assez fossilifère.

Les sables de cette contrée (dont la pureté est remarquable) sont avantageusement utilisés pour le modelage de la fonte et la fabrication du verre à bouteilles.

La couche de nodules, désignés dans nos contrées sous le nom de coquins, est actuellement fouillée pour être pulvérisée et servir d'engrais.

J'y ai découvert plusieurs fossiles.

FOSSILES

Pecten asper.
Ostrea carinata.
Moule de natica.
Lima pararella.
Iso cardia carantonensis.
Moule de mytylus.
Pecten orbicularis.
Dent de l'otodus appendicatus.
Vertèbre.
Queue de crustacé.
Plusieurs fruits (qui méritent l'attention des géologues).

Digitized by Google

On rencontre également sur le versant d'une colline de la gaize près la Sucrerie, rive gauche de l'Aisne, des sables fins quartzeux, teintés de jaunes chargés de carbonates de chaux laiteux; ils ont été utilisés pour la confection des mortiers de cette usine.

Ils apparaissent également rive gauche de l'Auve, près du moulin de Gergeaux, où ils accusent les mêmes teintes.

Bien que ces sables diffèrent en couleur de ceux dont j'ai précédemment parlé, la position qu'ils occupent me fait dire qu'ils appartiennent à la même époque de formation.

3° Dépôts Diluviens.

Les dépôts diluviens occupent principalement la rive gauche de l'Aisne.

Ainsi que je l'ai déjà mentionné dans la première partie, depuis Passavant jusqu'à Ste-Ménehould, la rive droite en est tout à fait dépourvue ; c'est seulement à 1 kilomètre de Ste-Ménehould, au Texas, sur la route de Moiremont, qu'ils commencent à apparaître.

Ces alluvions sont puissantes à l'ouest, sur les sommets et versants des deux rives de l'Auve, où elles reposent sur la gaize et les sables verts.

Sur le sommet de la Grêverie, ces dépôts ont été extraits par la Compagnie de l'Est pour le ballastage de la ligne de Reims à Ste-Ménehould; la partie caillouteuse peut être employée comme pierres sur les routes, les résidus servent à la confection des mortiers; ils pourraient être

Digitized by Google

aussi utilisés comme marnes sur les terrains argilo-sableux, en raison de la grande quantité de carbonate de chaux qu'ils renferment.

Au sud-est (rive droite de l'Auve), lieudit la Camuterie, ils sont assis sur la gaize ; dans cette contrée, j'ai remarqué une marne carbonate de chaux presque pure dont l'emploi n'a pas encore eu lieu.

Dans ces alluvions on rencontre des débris de mammouth.

En 1878, M. Rouyer, conducteur des ponts et chaussées, m'a offert une dent de ces gigantesques pachydermes, trouvée à la grèverie de Ste-Ménehould.

ATTERRISSEMENTS ARGILO-SABLEUX

Les atterrissements argilo-sableux apparaissent dans toute l'étendue du territoire, occupant généralement le sommet des plateaux et le fond des vallées ; l'épaisseur et les teintes varient suivant la position qu'ils occupent.

Ils sont nombreux et puissants dans la contrée dite de la Haute-Maison où ils reposent sur la gaize et les dépôts diluviens.

Ces atterrissements semi-plastiques, de couleur rouille, contenant 25 0/0 d'oxyde de fer granulé hydraté, alimentent deux briqueteries dont les produits ont la propriété d'être réfractaires ; dans la cuisson ils exhalent une odeur de soufre qui provoque la toux.

Ces briqueteries produisent en moyenne 1,200,000 briques.

A l'est, sur les plateaux de la Grange-aux-

Digitized by Google

Bois, ces atterrissements recouvrent la gaize; bien que plus siliceux, ils peuvent néanmoins être utilisés pour la fabrication de la brique. Nous rencontrons sur les versants et sommets de la Sucrerie des dépôts analogues : ils ont servi pour la construction de cette fabrique.

Entre Ste-Ménehould et Chaude-Fontaine, nous voyons d'autres alluvions; elles diffèrent des précédentes par leur composition beaucoup plus sableuse, additionnées de cailloux roulés de gaize.

C'est dans ces atterrissements sans consistance que l'on trouve des polypiers de la famille du *Cribo spongia*.

GRÈS JAUNES

Dans le fond des vallées, et même sur certains plateaux de la forêt de Ste-Ménehould, nous trouvons, mêlés à divers atterrissements, des grès jaunes roulés de formes et grosseurs différentes.

Voir la première partie du texte (grès jaunes, page 290).

VALLÉE DE L'AISNE

Le bassin de cette vallée est arrosé par une rivière qui porte son nom.

C'est à l'Aisne qui serpente dans cette magnifique vallée que nous devons la fertilisation de nos prairies. Le plafond recèle des agglomérations diverses de sables quartzeux, cailloux roulés de gaize, d'argiles grasses terreuses et détritus amenés par les eaux.

Ces dépôts, qui se succèdent, contribuent

Digitized by Google

chaque années à l'augmentation des alluvions. (Voir les sondages de l'Aisne, page 299).

VALLÉE DE L'AUVE

La vallée de l'Auve, bien qu'étant une ramification de celle de l'Aisne, en diffère par sa formation.

Cet affluent, tourbeux dans toute son étendue, est de plus très marécageux ; son sous-sol tufeau et les dépôts de sables verts qui le circonscrivent, sont une des causes de sa constante humidité.

HISTORIQUE

Un mot sur l'origine de la ville de Sainte-Ménehould.

En remontant à une époque assez reculée, des manuscrits nous indiquent ce qu'était autrefois Ste-Ménehould, et comment cette petite ville prit ce nom.

Le château fut d'abord appelé *Castrum Axonæ*, ou *Castrum Supra Axonam* (Château-sur-Aisne), dénomination primitive que lui donnèrent unanimement les auteurs qui ont fait la description historique et géographique de la France ; quant à la bourgade, des historiens ont pensé qu'elle avait autrefois porté le nom d'Auxuenne (*Auxuenna*), nom tiré du confluent de l'Aisne et de l'Auve; d'autres lui ont donné celui d'Astenay (*Astedinum* ou *Stadonum*).

Digitized by Google

M. Claude Buirette, auteur de l'histoire de la ville de Ste-Ménehould, réfute ces dénominations; il prétend même que cette ville s'est toujours appelée Ste-Ménehould. (Voir l'histoire.)

Le cinquième siècle, dit cet auteur, commence à nous fournir des renseignements plus positifs sur le château et sa bourgade.

En 451, le château et la bourgade servirent de retraite à un grand nombre de blessés et malades, après la sanglante bataille d'Attila; ce qui contribua à l'agrandissement de la ville.

A cette époque, un seigneur du Perthois, nommé Sigmard, avait de son mariage avec Lintrude, sept filles dont la plus jeune se nommait Manecheldis (Manehould).

Manehould, élevée dans la religion chrétienne, vivait saintement avec ses sœurs.

(L'histoire rapporte qu'elles prirent toutes le voile des mains de St-Alpin, évêque de Châlons-sur-Marne.)

La principale occupation de Manehould consistait à administrer des secours aux malades; par des soins intelligents et la connaissance des simples, elle opérait des cures merveilleuses, acquérant ainsi l'affection des habitants qui la considéraient comme un ange tutélaire.

La religion chrétienne commença alors à s'établir dans Auxuenne ou Astenay.

Cette pieuse jeune fille après sa mort fut mise au rang des saintes.

La ville, qui conservait le souvenir de ses vertus, prit peu à peu le nom de Ste-Ménehould.

En 1578, survint un incendie qui détruisit 250

Digitized by Google

maisons ; en 1719, au mois d'août, un nouveau sinistre ravagea la ville entière, à l'exception du couvent des Capucins et de quelques habitations.

Ste-Ménehould fut alors reconstruit sur ses cendres, mais sur un plan plus régulier.

Pendant quelque temps, Ste-Ménehould eut une chambre de monnaie avec la lettre T.

Cette chambre a été transferée à Nantes, lors de la réunion de la Bretagne à la couronne.

Avant la Révolution, cette ville était le siège de plusieurs juridictions, telles que bailliage, prévôté, élection.

On rencontre dans la forêt de Ste-Ménehould (dite des Princes) plusieurs puits dont on ignore la date de création ; on y remarque également des jetées de terre qui ne sont autre chose que des retranchements.

Ste-Ménehould a vu naître :

1° Le père de l'illustre Berryer, avocat et homme politique, membre de l'Académie française, mort en 1868.

2° Châtillon (Louis de), peintre en émail, dessinateur et graveur de l'Académie des sciences.

3° Pérignon, dont le fils a été pendant plusieurs années député de l'arrondissement de Ste-Ménehould.

Dans le courant de mars 1880, des fouilles pratiquées près la gare, dans une contrée dite des Hazelles, ont mit à jour plusieurs tombes, avec ossements humains, dans lesquelles on a recueilli différents objets qui m'ont été donnés.

Digitized by Google

Je me suis empressé de les offrir à M. Auguste Nicaise, de Châlons-sur-Marne.

Ce savant archéologue, dans une de ses lettres de remerciement, me dit les avoir reconnus comme appartenant à l'époque gallo-romaine.

Digitized by Google

II

Argers.

Au sud-ouest, à 4 kilomètres de Ste-Ménehould, est bâti sur un petit mamelon de sables verts que baigne un étang qui porte le nom du pays.

Argers, situé à 900 mètres environ de la rivière d'Auve, a pour écart la ferme de la Sous-Préfecture.

Il possède deux étangs : Trinval, Argers; leurs eaux affluent dans l'Auve à l'aide d'un fossé.

Altitude : 155 mètres.

Population : 183 habitants.

Etendue du territoire : 697 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Chaude-Fontaine;

Au nord-est, par le territoire de Ste-Ménehould ;

Au nord-ouest, par le territoire de Dommartin-la-Planchette ;

Au sud, par le territoire d'Elize ;

A l'est, par le territoire de Verrières ;

A l'ouest, par le territoire de Dampierre-sur-Auve.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Au sud-est, à l'est et au nord, près Argers, on remarque un étage puissant de sables verts glissant dans le fond des vallées de l'Etang et de l'Auve.

Digitized by Google

Ces sables, ainsi que je l'ai constaté sur plusieurs points de cette localité, sont assis sur la gaize.

(Voir la 1re partie : sables verts, page 244, au nord-est d'Argers, etc.)

Les eaux ne pouvant s'infiltrer plus profondément, à cause des obstacles gaizeux qu'elles rencontrent, engendrent, à la base des collines, des sources multipliées qui rendent les prairies avoisinantes très marécageuses.

A la partie supérieure existe une couche de nodules de phosphate de chaux, dont l'extraction met à nu divers fossiles.

Sur le sommet est, dans une tranchée pratiquée à cet effet, j'ai remarqué la formation suivante :

1° Atterrissements mêlés de graviers carbonate de chaux, 0^m20-0^m25.

2° Argile mêlée de sables verts, 0^m80. On y découvre quelques fossiles, le *Deutalium Decussatum*, des moules de *Cardium*.

3° Couche de nodules, 0^m30-0^m40.

Au nord-est, dans les environs de la ferme de la Sous-Préfecture, j'ai constaté la même formation.

Sur le plateau nord-est, ces sables sont recouverts par le terrain diluvien, très puissant dans cette contrée.

La colline qui borde au sud l'étang d'Argers est composée de sables verts d'une pureté remarquable ; ils peuvent être avantageusement utilisés pour le modelage de la fonte et la fabrication du verre à bouteilles.

Au sud et sud-ouest, près le village, les marnes

Digitized by Google

blanches crayeuses (cénomanien supérieur), viennent se superposer à ces sables.

J'ai recueilli dans cette contrée, dite Paradis-des-Chats :

La *Terebratula semi-globosa,* la *Serpulea vermicularia*, un pecten, un spondyle, le *Holaster sub-globosus,* un ammonite que je crois être la *Rhotomagensis.*

A l'est et au sud-est, existent de puissants dépôts d'atterrissements argilo-sableux, pouvant être utilisés pour la fabrication de la brique.

Digitized by Google

III

Braux-Sainte-Cohière.

Au nord-ouest, à 5 kil. de Ste-Ménehould ; est bâti dans le fond d'une vallée, entouré de collines de craie tufeau et marnes crayeuses.

Ce village est arrosé à l'ouest par le ruisseau de Valmy, qui alimente l'étang Leroy, dont moitié est sur le territoire de Braux, l'autre sur celui de Dommartin-la-Planchette.

A proximité de cet étang est la ferme de Puise, écart de Braux.

Altitude : 160 mètres.

Population : 180 habitants.

Etendue du territoire : 617 hectares.

Il est borné :

Au nord et nord-est, par le territoire de Maffrécourt ;

Au sud, par le territoire de Dommartin-la-Planchette ;

A l'est, par le territoire de Chaude-Fontaine;

A l'ouest par le territoire de Valmy ;

Au nord-ouest, il se dirige en pointe sur le territoire de Dommartin-sous-Hans.

FORMATION GÉOLOGIQUE

A l'extrémité est, les sables verts de Chaude-Fontaine viennent se terminer sur Braux-Ste-Cohière où ils sont immédiatement recouverts par les marnes crayeuses.

Au sud, j'ai rencontré dans le tuf cénomanien,

Digitized by Google

estimé pour la chaux hydraulique, le *janira*, où il est commun, un pecten voisin de l'*orbicularis;*

Au nord, une seule *terebratulina campaniensis*, des opercules de *janira*.

J'ai recueilli de MM. Chevalier et Varin, propriétaires à Braux-Ste-Cohière, quelques renseignements concernant le forage d'un puits communal, que l'on remarque à droite à l'entrée du village.

Ce puits, dont la profondeur, il y a quelques années, n'avait que 9 mètres, tarissait facilement en été.

Après un nouveau forage, à une profondeur de 10 mètres, sont apparus les sables verts compacts sur une épaisseur de 3m50 à 4 mètres, reposant sur un tuf gaizeux qui, sous la pioche, se mettait en feuillets. A peine quelques-uns de ces feuillets furent-ils soulevés, que l'eau jaillit avec intensité.

A partir de cette époque, ce puits a toujours fourni une eau saine et abondante.

Les prairies qu'arrose le ruisseau de Valmy sont tourbeuses-marécageuses.

Digitized by Google

IV

Braux-Saint-Remy.

A l'extrémité sud du canton, distant de 9 kil. de Ste-Ménehould, est bâti sur le versant d'une colline de marnes crayeuses.

A 500 mètres du village, le ruisseau du Gros-Pré, grossi par celui de Braux-St-Remy, arrose une prairie tourbeuse-marécageuse.

Il a pour écarts la ferme de Charélu et celle des Mares.

Altitude : 170-180.

Etendue du territoire : 957 hectares.

Population : 155 habitants.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Daucourt ;

A l'est et au sud-est, par le territoire de Châtrices ;

Au sud, par le territoire de Sivry-sur-Ante (canton de Dommartin-sur-Yèvre) ;

Au sud-ouest, par le territoire de Dampierre-le-Château, même canton ;

A l'ouest, par le territoire d'Elize.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Au sud-est, les sables verts, accompagnés de nodules disséminés, apparaissent à nu sur le versant d'une colline qui borde la vallée du Gros-Pré ; ils sont la continuation de ceux d'Ante et de Châtrices.

Digitized by Google

Ces sables sont immédiatement recouverts par les marnes crayeuses qui apparaissent à l'ouest sur ce territoire.

A l'est, dans les contrées de la ferme et le bois des Mares, la gaize est recouverte par les dépôts diluviens et atterrissements argilo-sableux puissants dans cette contrée.

Le versant des collines présente la gaize à nu.

Digitized by Google

V

Châtrices.

A 8 kil. au sud-est de Ste-Ménehould; est bâti sur la rivière d'Aisne, dans une vallée encadrée par des montagnes de gaize, à proximité d'une forêt qui porte son nom.

Cette commune, n'étant composée que de parties disséminées, est, par ce fait, dépourvue d'église et d'école communale.

Elle a pour écarts :

1° Le hameau du Bois-des-Chambres, à 3 kil. au nord de Châtrices;

2° Le moulin de Daucourt, sur l'Ante, à 4 kil. de Châtrices ; ce moulin porte ce nom, probablement parce qu'il confine au territoire de Daucourt;

3° La ferme et le moulin de la Hotte, à l'affluent du ruisseau du Gros-Pré, dans l'Ante, baignés par un étang qui porte le nom du moulin;

4° La ferme de Failly ;

5° La ferme de Verseaux.

Ces deux fermes, situées à l'extrémité sud, sur le sommet en bordure de chacune des collines de la vallée du Gros-Pré, sont à 100 mètres environ de la route départementale de Ste-Ménehould à Vitry-le-François.

6° La bascule de la sucrerie sur la route départementale.

Châtrices fait partie de la paroisse de Villers-en-Argonne.

Digitized by Google

Ce territoire est arrosé par l'Aisne, l'Ante et plusieurs ruisseaux ; il possède trois moulins :

1° Le moulin de Châtrices, sur l'Aisne.

2° Le moulin de Daucourt, sur l'Ante.

3° Le moulin de la Hotte, sur le ruisseau du Gros-Pré.

Dix étangs, dont neuf dans la forêt de Châtrices et un dans la plaine.

(Voir la topographie du canton, étangs, page 326.)

Altitude : 145 mètres.

Population : 129 habitants.

Etendue du territoire : 1.953 hectares.

Il est borné :

Au nord, par la grande forêt de Ste-Ménehould (dite des Princes);

A l'est, par le canal de Biesme, qui sépare la Marne de la Meuse;

Au sud-est, par le territoire de Villers-en-Argonne et la forêt de Baulieue (Meuse);

Au sud, par le territoire de Braux-St-Remy ;

A l'ouest, par le territoire de Daucourt ;

Au nord et nord-ouest, par le territoire de Verrières.

FORMATION GÉOLOGIQUE

A l'extrémité sud, aux fermes de Vernaux et Failly, on rencontre les sables verts, occupant le versant des collines de gaize de la vallée du Gros-Pré, où ils se terminent à peu de distance sur Braux-St-Remy.

Ces sables sont recouverts par le diluvie

Digitized by Google

puissant dans cette contrée, ainsi que dans la vallée de l'Ante, où il est souvent à nu.

Sur les plateaux, on rencontre des atterrissements argilo-sableux qui, d'une part, sont superposés aux dépôts diluviens; ailleurs, ils reposent directement sur la gaize.

Le surplus du territoire, à l'est, au nord et à l'ouest, est occupé par un massif puissant de gaize, recouvert de faibles atterrissements, sur lesquels croît une magnifique forêt.

La teinte de la gaize est quelque peu variable dans cette contrée; j'ai remarqué que les formations qui avoisinent l'Aisne et l'Ante sont jaunâtres-verdâtres, tandis que sur plusieurs points, à 4 kil. dans la forêt de Châtrices, on rencontre une gaize beaucoup plus siliceuse, fortement chargée d'oxyde de fer hydraté. (Contrée dite du Gillet-de-Rhin.)

Les ammonites, hamites et scaphites sont assez communes.

Dans le fond des vallées de la forêt de Châtrices, apparaissent communément, à la surface même du sol, des grès jaunes, mêlés à divers atterrissements composés d'argiles jaunes siliceuses et cailloux roulés de gaize; en maints endroits, ces atterrissements fuient très facilement.

Autrefois ces grès servaient de matière première pour la fabrication du verre à bouteilles; aujourd'hui l'extraction en est abandonnée.

(Voir grès jaunes, page 290).

La terre dite de bruyère est commune dans cette forêt.

Digitized by Google

VI

Chaude-Fontaine.

Au nord-ouest, à 2 kil. de Ste-Ménehould; bâti à peu de distance de l'Aisne, sur le versant d'une colline de gaize; est traversé par la route départementale de Vitry-le-François à Vouziers.

Il est arrosé à l'extrémité sud par l'Auve qui le côtoie, par les ruisseaux du Mesnil et du Ruth, qui sont des affluents de l'Aisne.

Il possède deux étangs : Ciga, Wachaud, en à sec.

Ecarts : la ferme de Bignipont et Vaux.

Altitude : 135, 140, 150.

Population : 412 habitants.

Etendue du territoire : 1.296 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de la Neuville-au-Pont;

Au nord-est, par une faible partie du territoire de Moiremont ;

Au nord-ouest, par le territoire de Maffrécourt;

A l'ouest, par le territoire de Braux-Ste-Cohière ;

Au sud-ouest, par le territoire de Dommartin-la-Planchette ;

Au sud, par le territoire d'Argers ;

A l'est, par le territoire de Ste-Ménehould.

FORMATION GÉOLOGIQUE

A l'ouest, sur le flanc des collines de la gaize, les sables verts occupent une largeur d'environ

Digitized by Google

2 kilomètres ; ils se relient avec ceux de Ste-Ménehould, Argers et Dommartin-la-Planchette.

Les marnes crayeuses recouvrent ces sables dans les environs de Braux-Ste-Cohière.

A la partie supérieure, on rencontre à différents niveaux une couche de nodules très riche de 0^m30 à 0^m40 centimètres activement fouillée pour entrer dans le commerce.

J'ai recueilli dans les phosphates de cette contrée plusieurs fossiles qui figurent dans l'atlas de l'arrondissement de Ste-Ménehould ; ceux qui caractérisent le mieux cette formation sont : le *Pecten asper*, l'*Ostrea carinata*.

J'ai également rencontré diverses espèces de fruits.

FOSSILES

Nautilus clementinus.
Ammonites milletianus.
id. bicurvatus.
Pecten asper.
Ostrea carinata.
Pleurotomaria.
Terebratula dutempleana.
Solarium granosum.
Natica martinii.
Panopœa acutisulcata.
Isocardia carantonensis.
Janira œquicostata.
Plicatula.
Cardium moutonianum.
Inoceramus sulcatus.
Trigonia œliformis.
Moule de crassatelle.

Digitized by Google

Arca fribosa.
Pecten puzosianus.
Dents de l'otodus appendicatus.
id. de migalosaure.
Queue de crustacé.
Dent.
Vertèbres de poissons.
Plusieurs fruits.

Généralement la couche de nodules est recouverte par des atterrissements silico-argileux d'un gris-sale, variant suivant la déclivité du sol de 0m30 à 2 mètres; on remarque aussi à l'ouest dans le fond d'une vallée, qui est une ramification de l'Auve, les nodules à la surface; ailleurs les terrains diluviens leur sont superposés.

Le surplus du territoire, fort accidenté, est occupé par la gaize, qui est la formation principale; elle est recouverte en maints endroits par le diluvien et atterrissements argilo-sableux.

Le versant des collines où la gaize est à nu n'offre d'autres ressources que la plantation de la vigne et du bois.

A l'est, entre Ste-Ménehould et Chaude-Fontaine, on rencontre des atterrissements sans consistance, en majeure partie composés de cailloux roulés de gaize et graviers carbonate de chaux; on y découvre des polypiers appartenant à la famille du *Cribo spongia*.

Digitized by Google

VII

Courtémont.

Au nord-ouest, à 12 kil. de Ste-Ménehould ; bâti sur le versant d'une colline de craie tufeau, à proximité d'une prairie tourbeuse-marécageuse; est arrosé par la Bionne qui fait tourner un moulin, par le ruisseau de Craimont, qui afflue dans la Bionne à Courtémont, et celui du Fossé-de-l'Etang, qui se jette dans la Bionne à Arraja.

Il a pour écarts :

La ferme de St-Hilairmont, Arraja, la Bascule de la Sucrerie et la ferme Mattelin.

Altitude : 135, 140.

Population : 322 habitants.

Etendue du territoire : 1.057 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Berzieux (canton de Ville-sur-Tourbe) ;

A l'ouest, par le territoire de Hans;

Au sud, par le territoire de Dommartin-sous-Hans ;

A l'est, par le territoire de la Neuville-au-Pont.

FORMATION GÉOLOGIQUE

A l'extrémité nord-est, à Arraja, la gaize est parfaitement caractérisée ; elle est recouverte par les sables verts et nodules phosphates de chaux,

Digitized by Google

disséminés à la surface. Ces sables, qui occupent une faible partie du territoire, sont immédiatement recouverts par les marnes crayeuses.

A l'ouest, au sud et à l'est, la craie tufeau occupe ces contrées.

Digitized by Google

VIII

Dampierre-sur-Auve.

Au sud-ouest, à 7 kil. de Ste-Ménehould ; est bâti sur le versant d'une petite colline de craie marneuse à 200 mètres environ de l'Auve, qui arrose une prairie tourbeuse-marécageuse.

Altitude : 150.

Population : 58 habitants.

Etendue du territoire : 496 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Dommartin-la-Planchette et Valmy;

A l'ouest, par le territoire de Gizaucourt ;

Au sud, par le territoire de Voilemont;

Au sud-est, par le territoire d'Elize ;

A l'est, par le territoire d'Argers.

FORMATION GÉOLOGIQUE

A l'extrémité est, les sables verts que nous rencontrons à Argers, se terminent sur une faible partie de Dampierre, où ils sont immédiatement recouverts par les marnes crayeuses qui avec la craie tufeau occupent le surplus du territoire.

Sur plusieurs points, les plateaux et les versants des collines sont recouverts d'atterrissements rouges semi-argileux.

Dans le talus d'un chemin qui conduit de Dampierre à Voilemont, j'ai constaté que le tuf-

Digitized by Google

de cette contrée est très siliceux ; j'ai rencontré des blocs énormes sur lesquels le marteau s'émoussait.

J'y ai recueilli : l'*ammonites peramplus*, la *rhynchonella cuvieri*, la *terebratula semi-globosa*.

Digitized by Google

IX

Daucourt.

Au sud, à 6 kil. de Ste-Ménehould, traversé par la route départementale de Vitry-le-François à Vouziers; est bâti sur le sommet d'une colline de gaize; à 600 mètres environ du village, dans le fond d'une vallée, coule le ruisseau dit de Daucourt, qui prend sa source sur ce territoire et afflue dans l'Ante, à proximité et en amont du moulin de Daucourt.

Altitude : 180.

Population : 128 habitants.

Etendue du territoire : 341 hectares.

Il est borné :

Au nord et à l'ouest, par le territoire d'Elize;
Au sud, par le territoire de Braux-St-Remy;
A l'est, par le territoire de Châtrices.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La gaize est le seul étage qui soit apparent sur ce territoire; le versant sud est recouvert par les sables verts et dépôts diluviens.

Des fouilles pratiquées en cet endroit par l'administration des ponts et chaussées, ont démontré la formation des sables verts supérieurs agglutinés à la gaize.

Au nord, le versant des collines présente la gaize à nu et n'offre aucune ressource, si ce n'est la plantation.

Digitized by Google

La majeure partie des vastes plateaux que présente ce territoire est recouverte par le diluvien et atterrissements argilo-sableux très puissants et estimés.

Digitized by Google

X

Dommartin-la-Planchette.

A l'ouest, à 5 kil. de Ste-Ménehould, traversé par la route nationale de Paris à Metz ; est bâti au pied d'une colline de craie tufeau, à peu de distance de la rive gauche de l'Auve qui arrose une prairie tourbeuse-marécageuse.

Ce territoire possède la moitié de l'étang Leroy ; l'autre, comme nous l'avons vu, appartient à Braux-Ste-Cohière.

Il a pour écarts :

La ferme des Planches, deux maisons de garde-barrières.

Altitude : 150.

Population : 128 habitants.

Etendue du territoire : 327 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Braux-Ste-Cohière;

Au nord-est, par le territoire de Chaude-Fontaine ;

A l'ouest, par le territoire de Valmy ;

Au sud, par le territoire de Dampierre-sur-Auve;

A l'est, par le territoire d'Argers.

FORMATION GÉOLOGIQUE

A l'est, à la ferme de la Sous-Préfecture, nous rencontrons la gaize, recouverte par les sables

Digitized by Google

verts et les nodules de phosphates de chaux, dont la couche, de 0m30 à 0m40 centimètres, est très riche dans cette contrée.

En nous rapprochant de Dommartin-la-Planchette, et en se dirigeant sur Braux-Ste-Cohière, ces dépôts sableux sont immédiatement recouverts par les marnes crayeuses.

J'y ai recueilli :

La *vermicularia imbonata*,

La *terebratula semi-globosa*,

Des opercules de janira,

Un coprolite.

A l'ouest, près des Planches, et le long de la ligne du chemin de fer, nous rencontrons des marnes diluviennes de carbonate de chaux à grains ténus d'une pureté remarquable ; elles ont formé leurs dépôts sur les sables verts de cette contrée.

Le surplus du territoire, au nord et à l'ouest, doit sa formation à la craie tufeau.

A l'ouest, en sortant de Dommartin, on rencontre sur le sommet d'une colline qui borde la route nationale de Paris à Metz :

La *rhynchonella cuvieri* (où elle est commune),

La *terebratulina gracilis*.

Digitized by Google

XI

Dommartin-sous-Hans.

Au nord-ouest, à 10 kil. de Ste-Ménehould ; bâti sur la craie tufeau ; est arrosé par la Bionne qui traverse une faible prairie tourbeuse-marécageuse.

Au sud, on remarque le mont Yvron, le point le plus élevé de ces contrées, à 208 mètres du niveau de la mer. Sur le sommet, on voit encore d'anciennes redoutes.

Altitude : 145.

Population : 106 habitants.

Etendue du territoire : 648 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Courtémont;

Au nord-est, par le territoire de la Neuville-au-Pont ;

A l'ouest et sud-ouest, par le territoire de Hans ;

Au sud, par le territoire de Valmy;

Au sud-est, par le territoire de Braux-Ste-Cohière, sur lequel il se termine en pointe ;

A l'est, par le territoire de Maffrécourt.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Au nord-est, on rencontre dans le fond d'une vallée quelques apparences de sables verts.

A l'extrémité est, sur le talus d'un chemin,

Digitized by Google

entre Courtémont et Maffrécourt, au point indiqué sur la carte cantonale (Orme), j'ai recueilli :

L'*Inoceramus problematicus*, où il est abondant.

Le *Discoïdea minima*, parfaitement conservé.

La *Terebratulina gracilis*, en très petite quantité.

La *Terebratulina campaniensis* id.

Articulations d'astéries.

C'est le seul endroit où j'ai pu jusque-là découvrir le *Discoïdea minima*, muni des plaques qui ferment le périprocte. (Ce sujet est très rare).

(Voir la *Paléontologie française*, Echinides, Cotteau, page 34) :

« Dans un exemplaire que nous avons sous « les yeux, celui-là même qui a servi de type à « M. Agassiz, lorsqu'il a établi cette espèce, les « plaques qui ferment le périprocte sont conser- « vées, etc. »

A l'extrémité est, j'ai rencontré dans les atterrissements qui recouvrent la craie tufeau, un énorme grès, semblable à ceux que l'on découvre dans les forêts de Ste-Ménehould.

Digitized by Google

XII

Elize.

Au sud, à 6 kil. de Ste-Ménehould ; est bâti sur le versant d'une colline de marnes crayeuses recouvrant la gaize et les sables verts supérieurs.

A l'extrémité sud-ouest, existe un mamelon appelé la côte de Châtillon, à 203 mètres du niveau de la mer.

A l'ouest on remarque un étang spacieux qui porte le nom du pays.

Il a pour écarts :

Les fermes de Grigny, de Beaulieu et les trois fermes de Montceltz.

Altitude : 175, 180.

Population : 144 habitants.

Etendue du territoire : 1,191 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire d'Argers ;

Au nord-est, par le territoire de Verrières ;

Au nord-ouest, par le territoire de Dampierre-sur-Auve ;

A l'ouest, par le territoire de Voilemont ;

Au sud-ouest, par le canton de Dommartin-sur-Yèvre ; c'est à cette limite que l'on remarque la côte de Châtillon ;

Au sud, par le territoire de Braux-St-Remy;

Au sud-est, par le territoire de Daucourt ;

A l'est, par le territoire de Châtrices.

Digitized by Google

FORMATION GÉOLOGIQUE

A l'ouest, sur le versant d'une colline de gaize et dans le fond de la vallée de l'étang d'Elize, les sables verts apparaissent à nu, mêlés de nodules très fins; leur puissance est telle que la digue de l'étang a dû être construite en maçonnerie.

En remontant vers le nord, ces sables, qui se continuent sur Argers, sont recouverts d'une couche de nodules très riche, activement fouillée pour servir d'engrais.

J'ai recueilli dans les phosphates de cette contrée :

Le *pecten asper ;*

L'*ostrea carinata*, où ils sont communs;

Plusieurs fruits ;

Des fragments de bois fossiles, me paraissant appartenir à la famille du noyer; quelques-uns sont perforés par les tarets.

A l'est, au nord-ouest, à l'ouest, au sud-ouest et au sud, près d'Elize, les sables verts sont recouverts par les marnes crayeuses.

J'y ai recueilli :

La *terebratula semi-globosa ;*

La *serpulea vermicularia.*

A l'extrémité nord-est, à l'est et sud-est, la gaize est recouverte par le diluvien. Cette contrée, qui présente de vastes plateaux, est en majeure partie occupée par des atterrissements argilo-sableux très puissants et très estimés.

Sur les talus sud-ouest et ouest de la côte de

Digitized by Google

Châtillon, la *terebratulina gracilis* y est très commune.

J'ai également recueilli : un échinoïde (*spataugus*) de mauvaise conservation ; un échinide de petite taille, qui doit appartenir à la famille des *peilates* ou des *salenia*.

Digitized by Google

XIII

Florent.

Au nord-nord-est, à 7 kil. de Ste-Ménehould; est bâti sur le sommet d'une montagne de gaize, entouré de forêts.

Il a pour écart l'ancien moulin.

Altitude : 235.

Population : 758 habitants.

Etendue du territoire : 1,223 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le canton de Ville-sur-Tourbe;

A l'ouest, par le territoire de Moiremont;

Au sud et sud-est par le territoire de Ste-Ménehould ;

A l'est, par le canal de Biesme, à 2 kil., qui sépare le territoire du département de la Meuse.

FORMATION GÉOLOGIQUE

A l'extrémité est de Florent, dans la vallée de la Biesme, au pied de la gaize, apparaissent les argiles du gault, qui sont la continuation de celles de la Vignette.

Au-delà du canal de Biesme (au Claon, Meuse), ces argiles sont utilisés pour la fabrication de la tuile et de la brique.

Le surplus du territoire très accidenté est totalement occupé par le puissant étage de la gaize, qui, en cet endroit, accuse une puissance de 85 mètres.

Digitized by Google

La gaize de cette contrée n'étant recouverte que de faibles atterrissements argilo-sableux, n'offre d'autres ressources que la plantation du bois ; on voit du reste d'immenses forêts qui couvrent ce territoire.

A l'ouest et au sud, existent des carrières très estimées pour les constructions ; elles ont les mêmes propriétés que celles dites verlancier, dont j'ai parlé dans la formation géologique de Ste-Ménehould. (Voir gaize dite verlancier, page 238.)

Digitized by Google

XIV

Gizaucourt.

Au sud-ouest, à 13 kil. de Ste-Ménehould ; est situé dans le fond d'une vallée, entre deux collines de craie tufeau qui dominent le village.

Il est arrosé par l'Auve, qui fait tourner un moulin.

A l'extrémité nord-est, près Orbeval, coule le ruisseau de la Mare, qui prend sa source sur Valmy, traverse une prairie tourbeuse-marécageuse pour affluer dans l'Auve à la ferme de Maupertuis.

Ecart : la ferme du Vieil-Orbeval.

Altitude : 146.

Population : 296 habitants.

Etendue du territoire : 779 hectares.

Il est borné :

Au nord, nord-est et à l'ouest, par le territoire de Valmy ;

Au sud et sud-ouest, par le territoire de la Chapelle-Felcourt ;

Au sud et à l'est, par le territoire de Voilemont.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La craie tufeau est le seul étage que l'on rencontre sur ce territoire.

A mi-chemin, sur le talus rive droite de la route qui conduit d'Orbeval à Gizaucourt, j'ai rencontré : la *terebratulina gracilis* ;

Digitized by Google

Sur la rive gauche, à un niveau moins élevé, le *glyphocyphus radiatus*.

Dans une carrière, au sud près du village, les *inocerames* sont assez communs.

A l'ouest, sur le talus d'un chemin de traverse non loin du village, la *terebratulina gracilis* y est abondante.

Sur le sommet d'une colline à 1 kil. ouest, j'ai rencontré à la surface du sol des fragments de poudingue, composés de calcaires crayeux, agglutinés par une cristallisation de carbonate de chaux.

Ces conglomérations, dont le volume varie, ont une grande ténacité.

Digitized by Google

XV

Hans ou Hans-le-Grand.

A l'ouest, à 13 kil. de Ste-Ménehould ; est bâti à l'extrémité d'une prairie tourbeuse-marécageuse, traversée par le ruisseau de Hans, qui après avoir fait tourner un moulin afflue à peu de distance dans la Bionne.

Il a pour écarts : deux maisons importantes à 1 kil. Proche Hans, au sud-est, on remarque le mont d'Armont, à 188 mètres du niveau de la mer; à l'est le mont Yvron, à 208 mètres.

Altitude : 148.

Population : 383 habitants.

Etendue du territoire : 1,950 hectares.

Il est borné :

Au nord et nord-est, par le territoire de Courtémont ;

Au nord-nord-ouest et à l'ouest, par le territoire de St-Jean-sur-Tourbe ;

Au sud-est, par le territoire de Somme-Tourbe;

Au sud, par le territoire de Somme-Bionne ;

Au sud et sud-est par le territoire de Valmy;

A l'est, par les territoires de Valmy et Dommartin-sous-Hans.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Il est difficile de se procurer des fossiles dans cette contrée, de façon à en déterminer le ter-

Digitized by Google

rain ; j'ai cependant recueilli sur le versant ouest du mont d'Armont, la *terebratulina gracilis*, des radioles d'échinides.

Au nord-ouest et sud-ouest, la craie blanche commence à apparaître sur une faible partie du territoire, on y rencontre des alluvions de limon rouge, de graviers crayeux à grains ténus.

Digitized by Google

XVI

La Chapelle-Felcourt.

A l'extrémité sud-ouest, à 19 kil. de Ste-Ménehould ; est séparé de Felcourt par l'Auve, qui arrose une prairie tourbeuse-marécageuse et entretient trois étangs :

1° Celui de la Chapelle.
2° Celui de Sonrupt.
3° Celui de la Croix.

Altitude :

La Chapelle : 165, 170.
Felcourt : 155.
Ecart : une maison de cantonier.
Population : 128 habitants.
Etendue du territoire : 959 hectares.

Il est borné :

Au nord et nord-ouest, par le territoire de Valmy;

Au sud et sud-ouest, par le canton de Dommartin-sur-Yèvre ;

Au sud-est, par le territoire de Voilemont;

Au nord-est et à l'est par le territoire de Gizaucourt.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Au nord de la Chapelle, proche l'étang de Sonrupt, j'ai recueilli :

L'*echinocyphus difficilis;*
La *terebratula globosa;*
Une dent de *pycnodus?*

Digitized by Google

La *terebratulina gracilis ;*

La *terebratulina campaniensis,* de magnifiques débris de pentacrine.

A l'est de Felcourt, sur la route qui conduit à Gizaucourt :

La *terebratulina gracilis ;*

La *terebratulina campaniensis ;*

Des *inocerames ;*

La *terebratula globosa.*

Au sud, sud-est et à l'ouest, la craie blanche occupe le surplus du territoire.

Digitized by Google

XVII

La Croix-en-Champagne.

A l'ouest, sud-ouest, à l'extrémité du canton, à 19 kil. de Ste-Ménehould; est bâti sur une colline élevée de craie blanche, à environ 55 mètres du niveau de l'Auve.

En cet endroit on domine une plaine d'un aspect presque uniforme.

Altitude : 206, 210.

Population : 144 habitants.

Etendue du territoire : 1,663 hectares.

Il est borné :

Au nord et nord-ouest, par le territoire de Somme-Tourbe;

A l'ouest et au sud, par le canton de Dommartin-sur-Yèvre;

Au sud-est, par le territoire de Valmy;

A l'est, par le territoire de Somme-Bionne.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Je n'ai pu me procurer aucun fossile sur ce territoire, qui est totalement occupé par la craie blanche.

Au sud et à l'ouest, elle est recouverte d'alluvions de limon rouge, de graviers crayeux.

Sur plusieurs points, à l'est, au nord et à l'ouest, cet étage est totalement nu, n'offrant d'autres ressources que la plantation des sapins.

Digitized by Google

XVIII

La Neuville-au-Pont.

Au nord, à 6 kil. de Ste-Ménehould ; est situé sur l'Aisne, dans une vallée encadrée par de vastes collines de gaize ; au sud-ouest près du village, le ruisseau St-Nicolas vient affluer dans l'Aisne.

Il a pour écarts :

Le moulin de la Neuville-au-Pont, les fermes de Pont à l'Ile de Voyon, le moulin du Moulinet sur le ruisseau St-Nicolas, la briqueterie du Souniat, les fermes de Venise, Belvue et Naviaux.

Altitude : 135 ,140, 150.

Population : 1,145 habitants.

Etendue du territoire : 1,511 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le canton de Ville-sur-Tourbe ;

Au nord-ouest, par les territoires de Courtémont et Dommartin-sous-Hans ;

Au sud-ouest, par le territoire de Maffrécourt ;

Au sud et sud-est, par le territoire de Chaude-Fontaine.

A l'est et au nord-est par le territoire de Moiremont.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La majeure partie du territoire de la Neuville-au-Pont, au nord, à l'est et au sud, constitue un vaste massif de gaize, formant de ravissantes

Digitized by Google

collines en plan très incliné, n'offrant d'autres ressources que la plantation de la vigne.

A l'ouest, les sables verts occupent le versant d'une colline de gaize, où les nodules apparaissent à la surface ; ils s'étendent du sud à l'ouest sur Maffrécourt et Dommartin-sous-Hans ; on y rencontre l'*ostrea carinata* et divers fossiles à l'état de moule.

Ces sables sont immédiatement recouverts par les marnes crayeuses, qui, au nord-ouest, sont également superposées à la gaize, à peu de distance de la splendide colline dite Côte-à-Vigne.

Au nord-est, entre la Neuville-au-Pont et Moiremont, on rencontre de puissants dépôts diluviens, composés de cailloux roulés calcaire portlandien, de gaize, de carbonate de chaux et sables quartzeux ; d'autres qui sont à l'état de marne carbonate de chaux presque pur ; ces derniers sont estimés pour le marnage des terres de cette contrée.

Il existe aussi d'autres dépôts totalement siliceux, additionnés, mais en très petite quantité, de cailloux galets portlandiens et de gaize.

Ces sables, très estimés pour les mortiers de constructions, déposés en lits irréguliers, ont des teintes qui varient du gris au jaune, au rouge et blanc sale.

Tous ces dépôts, en majeure partie recouverts d'atterrissements argilo-sableux, apparaissent aussi à nu dans certaines contrées.

Au sud-est, au Souniat, les atterrissements plus puissants reposent sur la gaize ; là leur

Digitized by Google

plasticité permet de les utiliser pour la fabrication de la brique qui a la propriété d'être réfractaire.

Cette usine produit en moyenne 500,000 briques.

J'ai rencontré dans la gaize de la Neuville-au-Pont plusieurs fossiles qui figurent sur l'atlas de l'arrondissement :

Ammonites varians.
Turulite bergeri.
Trigonia srenulata.
Moule de pecten.
Crasatella regularis.
Branches de polypiers.
Polypier.
Solarium ornatum.

Digitized by Google

XIX

Laval.

A l'extrémité nord-ouest, à 19 kil. de Ste-Ménehould ; bâti dans une vallée entre deux collines de craie blanche ; est arrosé par la Tourbe.

Altitude : 145.

Population : 156 habitants.

Etendue du territoire : 1,458 hectares.

Il est borné :

Au nord et nord-est, par le canton de Ville-sur-Tourbe ;

Au nord-ouest, par le territoire de Somme Suippe ;

Au sud, sud-ouest, sud-est et est, par le territoire de St-Jean-sur-Tourbe ;

Au nord-est, par une faible partie du territoire de Courtémont.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La craie blanche est le seul étage qui soit apparent sur ce territoire.

Au nord, près du village, existent des alluvions de limon rouge de graviers crayeux ; elles sont utilisées pour la confection des carreaux de terre.

Digitized by Google

XX

Maffrécourt.

Au nord-ouest, à 7 kil. de Ste-Ménehould ; est bâti sur une petite colline de craie marneuse, où le ruisseau St-Nicolas prend sa source.

Il a pour écart : la ferme d'Effrain.

Altitude : 145, 150, 160.

Population : 138 habitants.

Etendue du territoire : 673 hectares.

Il est borné :

Au nord, par les territoires de la Neuville-au-Pont et Dommartin-sous-Hans ;

Au sud, par les territoires de Braux-Ste-Cohière et Chaude-Fontaine ;

A l'est, par les territoires de Chaude-Fontaine et de la Neuville-au-Pont ;

A l'ouest, par les territoires de Dommartin-sous-Hans et Braux-Ste-Cohière.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Au nord-est, la gaize et les sables verts que nous rencontrons sur la Neuville-au-Pont, diminuent rapidement d'épaisseur dans le fond d'une vallée où ils sont immédiatement recouverts par les marnes crayeuses.

A l'est, entre Chaude-Fontaine et Maffrécourt, la gaize est également apparente.

Le surplus du territoire, à l'ouest, au sud et

Digitized by Google

sud-est, est occupé par le cénomanien supérieur et la craie tufeau.

Au sud, dans une carrière, j'ai recueilli la *terebratulina campaniensis*, où elle me paraît être rare.

Digitized by Google

XXI

Moiremont.

Au nord, à 5 kil. de Ste-Ménehould; bâti au revers de deux côtes escarpées (gaize), à 1500 mètres de l'Aisne; arrosé par le ruisseau du Moiremont; est traversé par le chemin de grande communication de Ste-Ménehould à Vouziers.

Il a pour écarts :

La ferme d'Hution, près du Vallage, et le moulin de Chauvrieulle à 2,500 mètres, sur l'Aisne.

Dans la forêt des Petits-Batis (territoire de Moiremont) existaient autrefois neuf étangs, aujourd'hui en à sec.

Altitude : 155, 160, 170, 175.

Population : 506 habitants.

Etendue du territoire : 1,704 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le canton de Ville-sur-Tourbe;

Au nord-ouest et à l'ouest, par le territoire de la Neuville-au-Pont;

Au sud-ouest, par le territoire de Chaude-Fontaine;

Au sud, par le territoire de Ste-Ménehould;

A l'est et nord-est, par le territoire de Florent.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Ce territoire est occupé par le puissant massif de gaize, se continuant au nord, sur Vienne-la-Ville et Vienne-le-Château (canton de Ville-sur-Tourbe).

Digitized by Google

Ses magnifiques plateaux sont recouverts au sud par le diluvien. Ce sont ces mêmes alluvions de la vallée de l'Aisne qui se relient à celles de la Neuville-au-Pont.

Les unes, essentiellement marneuses (voir engrais minéraux, dépôts diluviens, page 136), sont utilisées pour l'amendement des terres; d'autres, composées de cailloux roulés calcaire portlandien, de gaize et sables fins quartzeux, peuvent être employées comme pierres pour l'entretien des chemins, et comme sables pour la confection des mortiers pour constructions. (Voir la Neuville-au-Pont, page 383.)

On rencontre dans les alluvions de cette contrée quelques polypiers roulés, des fragments d'os de mammouth.

La gaize et le diluvien sont recouverts par de puissants atterrissements argilo-sableux, sauf le versant de quelques collines qui, comme partout ailleurs, présentent la gaize à nu.

Digitized by Google

XXII

Passavant.

A l'extrémité sud-sud-est, à 14 kilomètres de Sainte-Ménehould ; traversé par la route de grande communication de Sainte-Ménehould à Belval ; est bâti en grande partie sur le versant d'une colline de gaize ; le surplus repose sur les argiles du gault.

Il est arrosé au nord par le ruisseau du Pâquis ; au sud, par celui de Maurupt, prenant tous deux leur source au pied des collines de la gaize, et viennent affluer dans l'Aisne, au Pont-aux-Vendanges.

Il a pour écarts : les fermes du Pont-aux-Vendanges et de Mondésir.

Altitude : 150, 263.

Population : 907 habitants.

Etendue du territoire : 708 hectares.

Il est borné :

A l'est, au nord et nord-ouest, par le département de la Meuse ;

A l'ouest, par le territoire de Villers-en-Argonne ;

Au sud-sud-ouest et sud-est, par les territoires de Le Chemin et Eclaires, canton de Dommartin-sur-Yèvre.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Au pied de la gaize, on rencontre dans les vallées du Pâquis et de Maurupt un puissant

Digitized by Google

dépôt d'argiles appartenant au gault, se développant au sud sur le chemin et au sud-est vers Eclaires.

Ces argiles, très-plastiques, dont il est difficile de déterminer l'épaisseur, ont une grande analogie avec celles de la Vignette ; elles en diffèrent cependant par la couleur et la plus grande quantité de carbonate de chaux qu'elles contiennent.

(Voir les dosages, page 217).

J'ai rencontré dans cet étage :

L'*ammonites lautus*,
id. *bicurvatus*,
id. *splendeus*,
Solarium ornatum,
Une turulite,
Un gastéropode,
L'*ostrea carinata*.

Plusieurs bivalves rencontrés dans le gault de la Vignette.

(Voir la première partie, argile du gault. Différence des argiles, page 216).

Dans le fond de la vallée de Maurupt, il m'a été possible d'apprécier ces argiles.

J'ai remarqué que les cristaux de gypse (carbonate de chaux) abondent dans le gault de cette contrée, je les ai trouvés groupés en nodules par une masse jaunâtre, occupant la partie supérieure sur une profondeur de 2 mètres.

Vient ensuite une argile plus foncée, veinée de carbonate de chaux cristallisé dont l'épais-

Digitized by Google

seur varie, reposant sur un banc compact de sables ayant une épaisseur de 0m25 à 0m30 centimètres. Au-dessous le gault se continue.

Ces argiles alimentent treize tuileries.

Les produits du gault de Passavant demandent une cuisson d'un gris-jaunâtre-verdâtre, afin de pouvoir résister aux intempéries ; dans cette circonstance ils perdent souvent leurs formes premières.

Ces usines fabriquent chaque année :

3,600,000 tuiles courbes,

4 à 500,000 briques,

1,000,000 de drains.

Le surplus du territoire, de l'est au nord, présente des collines escarpées qui doivent leur formation à l'étage de la gaize.

Les versants, presque toujours nus, n'offrent d'autres ressources que la plantation du bois et de la vigne.

Les plateaux, recouverts d'atterrissements généralement maigres, fuyant très-facilement, sont occupés par la forêt.

Les briqueteries utilisent la gaize pour la construction de leurs fours.

(Voir la première partie. Utilité de la gaize, page 230).

Les collines en regard de Passavant sont plantées de vignes ; on remarque à la base des éboulements et atterrissements causés par les eaux pluviales.

Digitized by Google

J'ai recueilli dans la gaize à Passavant :

L'*ammonites navicularis*,
id. *varians*,
L'*hamites armatus*,
Le *solarium ornatum*.

Digitized by Google

XXIII

Saint-Jean-sur-Tourbe.

Au nord-ouest, à 19 kilomètres de Sainte-Ménehould ; est bâti sur le versant d'une colline de craie blanche, à proximité de la Tourbe qui arrose une prairie peu importante.

Il possède deux moulins à eau :

Celui de Saint-Jean,

Celui de La Salle (écart) ;

Deux moulins à vent :

Un près du village,

L'autre près de La Salle.

Il a pour écart : le hameau de La Salle.

Altitude :

Saint-Jean-sur-Tourbe : 150, 155, 160.

La Salle : 145.

Population : 282 habitants.

Etendue du territoire : 1,702 hectares.

Il est borné :

Au nord et nord-ouest, par le territoire de Laval ;

A l'ouest, par le territoire de Somme-Suippe ;

Au sud et sud-ouest, par le territoire de Somme-Tourbe ;

A l'est et nord-est, par le territoire de Hans.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La craie blanche est le seul étage que l'on rencontre sur ce territoire.

Digitized by Google

A l'ouest près du village, ainsi qu'à La Salle, on remarque des alluvions de limon rouge, de graviers crayeux ; ils sont utilisés pour la confection des moellons dits carreaux de terre.

Digitized by Google

XXIV

Somme-Bionne.

A l'ouest, à 15 kilomètres de Sainte-Ménehould, traversé par la route départementale de Reims à Sainte-Ménehould ; est situé dans un vallon de craie tufeau et de craie blanche, sur la Bionne, qui prend sa source au sud-ouest à 700 mètres environ du village, au pied d'une colline traversée par la ligne de Reims à Sainte-Ménehould.

Ecart : Station du chemin de fer.

Altitude : 160, 165.

Population : 152 habitants.

Etendue du territoire : 921 hectares.

Il est borné :

Au nord et nord-est, par le territoire de Hans ;

A l'ouest, par le territoire de Somme-Tourbe ;

Au sud et sud-ouest, par le territoire de la Croix-en-Champagne ;

Au sud et sud-est, par le territoire de Valmy.

FORMATION GÉOLOGIQUE

A l'est, j'ai recueilli sur le talus, rive droite de la route départementale de Reims à Sainte-Ménehould, près la rivière de la Bionne :

La *terebratulina gracilis*,

Des articulations d'astéries,

Digitized by Google

Un foraminifère, que je crois être le *flabellaria rugosa*,

Diverses *ostrea*.

Dans une carrière près du village :

Le *micraster breviporus*, caractérisant la craie blanche, qui occupe le surplus du territoire à l'ouest, sud-ouest et nord-ouest.

Digitized by Google

XXV

Somme-Suippe.

A l'extrémité ouest, à 25 kilomètres de Sainte-Ménehould; bâti dans un petit vallon de craie blanche; est traversé par la route départementale de Sainte-Ménehould à Reims.

La Suippe qui prend sa source près de l'église, immédiatement grossie par plusieurs sources provenant du village, arrose une petite prairie tourbeuse-marécageuse; cette rivière afflue dans l'Aisne à Condé-sur-Suippe.

Au sud, à proximité du village, est une briqueterie.

Altitude : 145.

Population : 797 habitants.

Etendue du territoire : 3,151 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le canton de Ville-sur-Tourbe;

Au nord-ouest et à l'ouest, par le canton de Suippes ;

Au sud, par le canton de Dommartin-sur-Yèvre ;

Au sud-est, par le territoire de Somme-Tourbe;

A l'est, par le territoire de Saint-Jean-sur-Tourbe ;

Au nord-est, par le territoire de Laval.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La craie blanche occupe toute l'étendue du territoire. Au sud, sud-ouest et à l'est, elle est

Digitized by Google

recouverte par de puissants dépôts d'alluvions anciennes, de limon rouge, de graviers crayeux, qui par leur composition diffèrent de ceux que nous rencontrons sur la gaize et les sables verts supérieurs.

Ces alluvions sont utilisées pour la fabrication de la brique, la partie graveleuse est employée pour la confection de moellons.

(Voir première partie, terrain diluvien ; alluvions de limon rouge, graviers crayeux, page 288).

Au nord, entre la forêt de Somme-Suippe et le village, on rencontre par filons fractionnés dans les excavations de la craie blanche, des sables fins quartzeux ; bien qu'ils soient additionnés de légers fragments de carbonate de chaux, leur pureté n'en est pas moins remarquable, ils varient du blanc sale au jaune.

En examinant attentivement ces sables, on distingue de petites paillettes brillantes qui ne peuvent être autre chose que du mica.

Ces veines sableuses prennent une direction de l'est à l'ouest.

(Voir la première partie : Sables quartzeux de la craie blanche, page 291).

Sur une grande partie du territoire, la craie apparaît nue ou recouverte d'une légère couche diluvienne, n'offrant d'autres ressources que la plantation du sapin. On remarque du reste au nord une forêt de 636 hectares.

On rencontre également des alluvions semi-argileuses de couleur oxydée ; la couche a peu d'épaisseur.

Digitized by Google

La craie de Somme-Suippe est utilisée pour les constructions, elle sert aussi à la fabrication des mottes dites blanc d'Espagne ; les produits s'élèvent de 40 à 50,000.

Digitized by Google

XXVI

Somme-Tourbe.

A l'ouest, à 18 kilomètres de Sainte-Ménehould ; bâti sur une colline de craie blanche ; est traversé par la route départementale de Reims à Sainte-Ménehould ; c'est au pied de cette colline, dans le village, que la Tourbe prend sa source.

Ecarts : station du chemin de fer, et une auberge.

Altitude : 155, 160.

Population : 241 habitants.

Etendue du territoire : 1,946 hectares.

Il est borné :

Au nord et nord-ouest, par le territoire de Saint-Jean-sur-Tourbe ;

A l'ouest, par le territoire de Somme-Suippe ;

Au sud, par le territoire de la Croix-en-Champagne ;

A l'est, par le territoire de Somme-Bionne.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La craie blanche est le seul étage qui soit apparent sur ce territoire.

Plusieurs carrières ont été ouvertes pour l'extraction de la craie ; c'est dans l'une d'elles, près de la gare, que j'ai rencontré des fossiles qui caractérisent cette formation.

Digitized by Google

Ce sont :

Le *micraster breviporus*,

La *terebratula globosa*.

Ce dernier est souvent à l'état pyriteux.

Cette carrière, de six à sept mètres de profondeur, présente une stratification des plus irrégulières, elle est oblique, perpendiculaire, offrant des blocs concassés.

La partie supérieure est recouverte par des atterrissements rouges ; vient ensuite une agglomération concassée, reposant sur la masse compacte, variant de 0m40 à 0m50 centimètres.

Les nodules pyriteux y sont communément rencontrés ; ils affectent des formes différentes très-curieuses.

La craie est recouverte en plusieurs endroits d'atterrissements argilo-sableux de faible épaisseur ; j'en ai remarqué de plus puissants sur la ligne de Reims à Sainte-Ménehould, entre Somme-Bionne et Somme-Tourbe, ils consistent en diverses ondulations.

(Voir la première partie : Craie blanche, Atterrissements, page 271).

La vallée arrosée par la Tourbe recèle des alluvions amenées des collines voisines par les eaux pluviales. Le sol tourbeux n'apparaît que dans le canton de Ville-sur-Tourbe.

(Voir craie blanche ; alluvions des vallées, page 272).

Digitized by Google

XXVII

Valmy.

A l'ouest, à 10 kilomètres de Sainte-Ménehould; est bâti moitié sur le versant d'une colline de craie tufeau, l'autre dans la vallée; il est traversé par la route départementale de Reims à Sainte-Ménehould.

Le ruisseau de Valmy prend sa source à l'ouest, près du village.

Il a pour écarts :

Le hameau d'Orbeval, les fermes de Maigneux et de la Garenne, la Chayonnerie, la station du chemin de fer et deux fours à chaux à 1 kilom.

Altitude :

Valmy : 165, 170, 175.

Orbeval : 155.

Population : 405 habitants.

Etendue du territoire : 2,440 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Dommartin-sous-Hans, sur lequel il termine en pointe;

Au nord-ouest, par le territoire de Hans;

A l'ouest, par le territoire de Somme-Bionne;

Au sud-ouest, par le canton de Dommartin-sur-Yèvre;

Au sud, par le territoire de La Chapelle;

Au sud-est, par le territoire de Gizaucourt;

Digitized by Google

A l'est, par les territoires de Dampierre-sur-Auve et Dommartin-la-Planchette ;

Au nord-est, par le territoire de Braux-Sainte-Cohière.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Au nord, à l'est et au sud, Valmy doit sa formation à la craie tufeau, le surplus à l'ouest est occupé par la craie blanche.

J'ai recueilli à mi-chemin, sur le talus de la route qui conduit de Valmy à Orbeval : la *rhynchonella cuvieri*, l'*echinocyphus difficilis*, des *terebratules*, un *foraminifère*, des polypiers de la famille du *cariophilia*, des dents et vertèbres de poissons, des *discoïdea minima* et articulations d'astéries.

Puis près de la gare : la *terebratulina gracilis campaniensis*, le *discoïdea minima*.

Non loin de la gare existent deux fours à chaux qui tirent leurs produits d'une colline toute voisine ; on rencontre dans ce calcaire crayeux des *inocerames* en assez grande quantité, qui, je le crois, sont le *problematicus*, et le *cuneiformis*.

La stratification de ce tuf est des plus irrégulières ; elle est quelquefois ondulée, mais plus souvent oblique, perpendiculaire, offrant des blocs concassés.

Au sud, dans les environs de la station du chemin de fer, on rencontre des alluvions de limon rouge de graviers crayeux.

Au nord, près du mont Yvron, j'ai recueilli : la *terebratulina gracilis*, des articulations

Digitized by Google

d'astéries, un fragment de pentacrine, des foraminifères, une dent de poisson.

J'ai remarqué qu'aux alluvions crayeuses de cette contrée sont joints des cailloux roulés (calcaire portlandien) semblables à ceux que nous rencontrons dans le diluvien qui recouvre la gaize; ils existent en moins grande quantité

Digitized by Google

XXVIII

Verrières.

Au sud, à 3 kilomètres de Sainte-Ménehould; bâti sur le versant d'une colline de gaize et dans le fond d'une vallée; est traversé par le ruisseau de Gibermaye, affluent de l'Aisne. La route de grande communication de Sainte-Ménehould à Belval passe à l'ouest dans une faible partie du village.

Il est arrosé au sud-est et au nord-ouest par la rivière d'Aisne, qui serpente dans une magnifique prairie encadrée par des collines abruptes de gaize; au sud, par l'Ante, affluent de l'Aisne, qui sépare le territoire de Verrières de celui de Châtrices.

Verrières possède deux moulins sur l'Aisne:

Le moulin de Haut,

Le moulin de Bas.

Altitude : 145, 150, 155.

Population : 742 habitants.

Etendue du territoire : 580 hectares.

Il est borné :

Au nord et nord-ouest, au nord-est et à l'est, par le territoire de Sainte-Ménehould;

A l'ouest, par les territoires d'Argers et Elize;

Au sud et sud-est, par le territoire de Châtrices.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Le territoire de Verrières est totalement

Digitized by Google

occupé par l'étage de la gaize, qui présente un sol accidenté : les collines qui bordent l'Aisne et l'Ante nous offrent la gaize à nu.

La côte du moulin de Bas, assez fossilifère, m'a permis d'y recueillir plusieurs sujets assez bien conservés :

L'*hamites armatus*, *turulites bergeri*,
L'*ammonites varians*,
De beaux débris de l'*ammonites inflatus*,
Le *pecten orbicularis*, *pholadomya sancti florantini*,
Pleurotomaria.

Les sommets et versants, qui forment la rive gauche de l'Aisne, sont alternativement recouverts d'alluvions anciennes, de cailloux roulés (calcaire portlandien), de gaize et graviers crayeux.

Sur plusieurs points, la gaize et le diluvien sont recouverts d'atterrissements argilo-sableux ; quelques uns peuvent être utilisés pour la fabrication de la brique.

Digitized by Google

XXIX

Villers-en-Argonne.

Au sud-est, à 9 kilomètres de Sainte-Ménehould; bâti sur le sommet d'une colline qui domine la vallée de l'Aisne; est traversé par la route de grande communication n° 15, de Sainte-Ménehould à Belval. Il est arrosé par l'Aisne et une dérivation qui fait tourner un moulin.

A l'ouest, l'Ante côtoie une faible partie du territoire.

Ecart : La cense Brissier (ferme).

Altitude : 165, 170, 180.

Population : 484 habitants.

Etendue du territoire : 889 hectares.

Il est borné :

Du nord au nord-nord-est, par le territoire et la forêt de Châtrices;

A l'ouest et sud-ouest, par le territoire de Châtrices;

Au sud et sud-est, par le canton de Dommartin-sur-Yèvre;

A l'est, par le territoire de Passavant et la forêt de Beaulieu (Meuse).

FORMATION GÉOLOGIQUE

Le territoire de Villers-en-Argonne est totalement occupé par l'étage de la gaize.

Entre la partie supérieure et les gaizes avoisinantes il n'existe aucune différence, tandis

Digitized by Google

qu'à une profondeur de 10 à 12 mètres, on rencontre une gaize noir-ardoise, ainsi que je l'ai constaté dans la côte du moulin de Villers.

Au sud et sud-ouest, sur les sommets et versants de la vallée de l'Ante, le diluvien repose sur la gaize où il est souvent à nu.

On le voit aussi à l'est, rive gauche de l'Aisne, mais moins puissant.

A l'extrémité du territoire, sur les plateaux sud-est, on rencontre de puissants atterrissements argilo-sableux, reposant sur la gaize ; ils ont autrefois servi à la fabrication de la brique ainsi que l'attestent des débris de terre cuite.

Sur le sommet sud-ouest, ils recouvrent le diluvien, et me paraissent assez plastiques pour la fabrication de la brique

Il en est d'autres de chétive apparence, fuyant très-facilement ; et dont la plantation seule peut tirer parti. On y rencontre quelques *armorphozoaires*.

En général, la plupart des versants des collines présentent la gaize nue.

J'y ai recueilli :

L'*ammonites varians*.

Digitized by Google

XXX

Voilemont.

A l'extrémité sud-ouest, à 12 kilomètres de Sainte-Ménehould, bâti sur le versant d'une montagne de craie tufeau, est arrosé par l'Yèvre qui traverse une prairie marécageuse.

Cette rivière grossit l'Auve à la ferme de Maupertuis.

Ecarts : les fermes de Maupertuis, Monjouy et une partie de Plagnicourt.

Altitude : 150, 160, 170.

Population : 150 habitants.

Etendue du territoire : 581 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Gizaucourt ;

Au nord-est, par le territoire de Dampierre-sur-Auve ;

Au sud, par le territoire de Rapsecourt (canton de Dommartin-sur-Yèvre) ;

Au sud-ouest, par le territoire de la Chapelle-Felcourt ;

Au sud-est, par le territoire d'Elize.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La majeure partie du territoire de Voilemont doit sa formation à l'étage turonien.

A l'extrémité ouest, la craie blanche commence à apparaître.

Au sud, sur le talus de la colline en face de la ferme de Monjouy, j'ai recueilli :

La *terebratulina gracilis* et *campaniensis*.

Digitized by Google

Des fragments d'échinides, articulations d'astéries.

Il existe, dans le village, des alluvions de limon rouge assez puissants ; elles sont utilisées pour la fabrication des moellons dits carreaux de terre.

Entre Voilemont et la ferme de Plagnicourt, dans une contrée dite la Chapelle-de-Fer, le terrain y est marécageux ; j'ai rencontré à 0m50 centimètres de profondeur un dépôt de carbonate de chaux à l'état ténu, légèrement siliceux, sans consistance, se dissolvant très-facilement dans l'eau ; à l'état sec, il se pulvérise au toucher.

Digitized by Google

CANTON DE VILLE-SUR-TOURBE

TOPOGRAPHIE

Le canton de Ville-sur-Tourbe, qui occupe le nord de l'arrondissement, est séparé au sud, sud-ouest et sud-est, de celui de Sainte-Ménehould, par une ancienne route militaire des Romains, qui autrefois reliait Reims à Verdun.

Il est formé :

De Champagne à l'ouest,

De Dormois au Nord,

De Vallage et Argonne pour le reste du canton.

Ce canton présente, principalement dans la région est, les mêmes accidents de terrain que ceux que nous rencontrons dans celui de Sainte-Ménehould ; sa configuration est presque celle d'un rectangle régulier.

Il est borné :

Au nord, nord-est et nord-ouest, par le département des Ardennes ;

Au sud, par le canton de Sainte-Ménehould ;

A l'est, par le département de la Meuse ;

A l'ouest, par le canton de Beine ;

Au sud-ouest, par le canton de Suippes.

Il confine à ces départements et à ces cantons par les communes suivantes :

Au nord, Aure, Manre, Ardeuil, Séchault, Bouconville (Ardennes) ;

Digitized by Google

Au nord-est, Autry, Condé-les-Autry, Lançon (Ardennes);

Au sud, Laval, Courtémont, la Neuville-au-Pont (canton de Sainte-Ménehould;

Au sud-ouest, Jonchery-sur-Suippe, Saint-Hilaire-le-Grand (canton de Suippes);

Au sud-est, la Chalade (département de la Meuse);

A l'ouest, Saint-Souplet (canton de Beine).

Sa superficie se divise ainsi qu'il suit :

Terres labourables .	26.989	hectares.
Prés.....	1.553	id.
Bois et forêts.....	7.584	id.
Vignes	14	id.
Etangs	30	id.
Divers.....	2.490	id.
	38.660	hectares.

Il se compose de vingt-quatre communes, dont les noms figurent sur un tableau (pages 418 et 419).

RIVIÈRES

Il est arrosé dans la région est, du sud-est au nord-est, par une rivière principale, l'Aisne, qui a son cours sur Autry (Ardennes), grossie au sud-est par la Biesme à Saint-Thomas et la Bionne à Vienne-la-Ville;

Au centre, par la Tourbe, qui augmente l'Aisne à l'ouest de Servon ;

Au nord, par la Dormoise, qui prend sa source à Tahure, grossissant l'Aisne entre Condé et Autry (Ardennes);

Digitized by Google

Au sud-ouest, par la Ain, qui prend sa source à Souain, se dirige dans le canton de Suippes, pour accroître la rivière de ce canton à Saint-Hilaire-le-Grand ;

A l'ouest, par la Py, qui prend sa source à Somme-Py, se jette dans la Suippe, à Dontrien (canton de Beine).

RUISSEAUX

Outre ces rivières, il existe plusieurs ruisseaux; les uns prennent leur source à l'est dans la forêt de l'Argonne, les autres arrosent différentes contrées de la Champagne et de la Dormoise.

Les principaux sont :

Le ruisseau des Marotines, au sud-est, grossi par les ruisseaux des Eronies et de l'Ermelot, se jette dans l'Aisne à la limite sud-ouest du canton de Sainte-Ménehould ;

Le ruisseau de la Fontaine-aux-Charmes, se jetant dans la Biesme un peu en aval de la Harazée ;

Le ruisseau de la Fontaine-au-Mortier, grossissant la Biesme en aval du four de Paris ;

Le ruisseau de la Noue-Décusson, à l'est de Servon, qui se jette dans l'Aisne au sud-ouest de Servon ;

Le ruisseau de la Vallée-Moreau, au nord-est, se jetant dans l'Aisne à la limite séparative du canton au département des Ardennes;

Le ruisseau des Cinq-Fontaines, à l'extrémité nord-est, sur la bordure, grossi par le

Digitized by Google

ruisseau de la Fontaine-du-Gros-Charme, vient se jeter dans l'Aisne à Condé-les-Autry ;

Les ruisseaux de Poligny, de l'Homme-Mort, de Charlevaux, au nord-est, alimentent quatre étangs, déversent ensuite leurs eaux dans le ruisseau de la Pissote, qui vient se jeter dans l'Aisne, entre Autry et Lançon (Ardennes).

Tous ces ruisseaux prennent leurs sources dans la forêt des Hauts-Batis, bois communaux de Vienne-le-Château, la Gruerie, Binarville, Condé, Autry, etc.

Le ruisseau de Marson, prenant sa source au nord-est de le Mesnil-les-Hurlus, se jette dans la Tourbe entre Minaucourt et Virginy ;

Le ruisseau de la Brouille, prenant sa source à l'ouest de la colline de Montremoy, entre Malmy et Virginy, afflu dans la Tourbe au sud-est près de Ville-sur-Tourbe ;

Le ruisseau du Sugnon (que l'on pourrait désigner comme rivière) prend sa source au nord du bois de Ville, et vient se jeter dans la Dormoise à l'extrémité nord du canton ;

Le ruisseau de la Goutte, qui prend sa source au sud-est du territoire de Tahure, se jette dans la Dormoise à peu de distance de sa source ;

Le ruisseau Alain, qui prend sa source à 3 kilom. 500^{m} au nord-est de Somme-Py, prend sa direction dans le département des Ardennes;

Le ruisseau de Tarègle, qui prend sa source à 1 kilom. au nord de Gratreuil, se dirige dans le département des Ardennes où il grossit le ruisseau Alain, entre Manre et Ardeuil.

Digitized by Google

Le ruisseau de Fontaine, qui prend sa source à l'ouest de Fontaine-en-Dormois, se jette dans la Dormoise, à 1 kilom. de Rouvroy.

ÉTANGS

Etangs de forêt.

1° L'étang de Poligny,
2° — de la Petite-Forge,
3° — de Charlevaux,
4° — de l'Homme-Mort.

Etangs de plaine.

5° L'étang de Ville-sur-Tourbe,
6° Les deux petits étangs de Servon,
7° L'étang des Waques.

MOULINS A EAU

Le moulin de Vienne-la-Ville, alimenté par l'Aisne et la Bionne ;

Le moulin de Virginy, sur une dérivation de la Tourbe ;

Le moulin De Wargemoulin, sur la Tourbe ;

Le moulin de Vienne-le-Château, sur la Biesme ;

Le moulin des Guérins, sur la Biesme ;

Le moulin du Châtelet, sur la Dormoise ;

Le moulin de Cernay-en-Dormois, sur la Dormoise ;

Le moulin des Waques, sur la Ain ;

Le moulin de Somme-Py, sur la Py.

MOULINS A VENT

Le moulin à vent de Perthes,
id. de Souain,
id. de Somme-Py.

Digitized by Google

VIGNOBLES

(Voir la première partie. Vignobles, page 208).

PRAIRIES NATURELLES

A l'exception de la vallée de l'Aisne, toutes les prairies du canton de Ville-sur-Tourbe présentent généralement un sol tourbeux-marécageux.

(Voir la première partie. Prairies naturelles, page 208).

TERRES LABOURABLES

Le canton, comme je l'ai déjà dit, est formé de Champagne à l'ouest, de Dormois au nord, et de Vallage pour le surplus.

En dehors de la Champagne, dont le sol est moins riche, le canton de Ville-sur-Tourbe présente toutes les ressources que réclame l'agriculture. Les nombreux atterrissements argilo-sableux en font la richesse.

FORÊTS

A l'est du canton, aux confins de la Meuse et des Ardennes, on remarque de magnifiques forêts, dites de l'Argonne, occupant une superficie de 7,584 hectares ; elles sont la continuation de celles de Sainte-Ménehould.

(Voir la première partie. Forêts, page 210).

ROUTES

Le canton de Ville-sur-Tourbe est traversé :

Du sud-ouest au nord-ouest, par la grand' route nationale n° 77, de Nevers à Sedan ;

Digitized by Google

Du sud-est au nord, par la route départementale n° 10, de Vitry-le-François à Vouziers;

Du sud au nord-est, par le chemin d'intérêt commun n° 27, ligne principale de Suippes à Vienne-le-Château,

Du sud-ouest au nord, par le chemin d'intérêt commun n° 6 de Tours-sur-Marne à Souain, et le chemin d'intérêt commun n° 35 de Souain à Cernay-en-Dormois;

De l'ouest au nord-ouest, par l'embranchement de Dontrien à Aure, du chemin d'intérêt commun n° 23.

Digitized by Google

Tableau des Communes qui composent le Canton de Ville-sur-Tourbe.

LÉGENDES DES ÉTAGES	NUMÉROS	NOMS DES COMMUNES	ANNEXES ET FERMES	RIVIÈRES	RUISSEAUX	BUREAUX de POSTE / TELEGRAPHE T	DISTANCES KILOMÉTR. de l'Arrondis.	DISTANCES KILOMÉTR. du Canton
ct, c, gz, sv, a, t.	1	Ville-s-Tourbe Chef-lieu de Canton T.	Bois de Ville (ferme) une briqueterie	Tourbe.		bur. de poste	14	
ct, c, gz, sv, a.	2	Berzieux				Ville-s.-T.	12	2
gz, d, a.	3	Binarville			la Pissote, Poligny, l'Homme mort, la Mare aux Bœufs, Cinq Fontaines.	Vienne-le-Chât.	20	10
ct, c, gz, sv, a, t.	4	Cernay-en-Dormois	Bayon, les Maisons de Champagne, Chausson, Bois-Rivière (fermes)		du Sugnon	Ville-s.-T.	20	5
cb, ct, d, a, t.	5	Fontaine-en-Dormois	Bellevue (cabaret)	la Dormoise	de Fontaine	....id.	24	9
cb, d, a.	6	Gratreuil	Deux Maisons au nord à 500 mètres		de la Tarègle	...id.	26	11
cb, d, a.	7	Hurlus				....id.	21	11
cb, d, a.	8	Mesnil-les-Hurlus (le)			de Marson	....id.	21	10
ct, c gz, sv, d, a, t.	9	Malmy	Monplaisir (ferme) à 1,200 au nord			....id.	14	3
ct, a, t.	10	Massiges			de l'Etang	....id.	17	3
cb, ct, d, a, t.	11	Minaucourt	Beauséjour (ferme) à 2 kil. nord-ouest	Tourbe.	de Marson	....id.	17	5
cb, d, a, t.	12	Perthes-les-Hurlus	Moulin à Vent à 1 kil. est			....id.	22	13
ct, d, a, t.	13	Ripont	Le Moulin du Châtelet, Saint-Christophe (fermes)	Dormoise...		....id.	25	10

Digitized by Google

ct, a, t.	14	Rouvroy		la Dormoise		....id....	22	8
cb, d, a.	15	Sainte-Marie-à-Py	Magenta	la Py		Somme-Py.	41	26
gz, d, a.	16	Saint-Thomas		Aisne		Vienne-le-Chât.	12	9
gz, sv, d, a.	17	Servon-Melzicourt	Melzicourt (hameau), Sébastopol, la Chapelle, la Noue, Beaumont (fermes) une briqueterie au nord, proche le village	Aisne. Tourbe.	de la Noue-Décurson, de la Vallée-Moreau	Ville-s.-T.	16	5
cb, d, a.	18	Somme-Py *T*	Médéah (ferme) moulin à eau, moulin à vent, briqueterie à 1 kil. sud-est	la Py		Bur. de poste	41	22
cb, d, a.	19	Souain	La ferme et le moulin des Waques, moulin à vent, Navarin (maison)	la Ain		Somme-Py.	33	19
cb, d, a.	20	Tahure		la Dormoise	de la Goutte	Ville-s.-T.	26	14
gz, d, a.	21	Vienne-la-Ville	Le Moulinet, la Noue (fermes), le Jardinet (hameau), le moulin de Vienne-la-Ville (pavillon de la Joyeuse)	Aisne. Bionne.		Vienne-le-Chât.	10	7
g, gz, d, a.	22	Vienne-le-Château *T*	La Renarde (hameau), le Ronchamp (hameau), le Petit-Ronchamp, la Placardelle (id.), le Four de Paris (id.), la Seigneurerie, Plaisance (fermes), une briqueterie	Biesme.	des Marotines, des Eronies, du Ronchamp, Fontaine au Mortier, Fontaine au Charme, Houyette, Fontaine aux Bâtons, du Ton, Moreau, etc.	Bur. de poste	14	10
ct, d, a, t.	23	Virginy	Moulin	Tourbe.	de la côte Adoye, fossé de la Brouille.	Ville-s.-T.	16	2
cb, d, a.	24	Wargemoulin		Tourbe.	on remarque de magnifiques sources.	....id....	17	7

LÉGENDE DES ÉTAGES

- g. Gault.
- gz. Gaize.
- sv. Sables verts supérieurs.
- c. Cénomanien supérieur.
- ct. Craie tufeau.
- cb. Craie blanche.
- d. Diluvien.
- a. Atterrissements.
- t. Tourbeux marécageux.
- T. Télégraphes.

Digitized by Google

I

Ville-sur-Tourbe.

CHEF-LIEU DE CANTON

Au nord-nord-ouest, à 14 kilomètres de Sainte-Ménehould, situé à l'extrémité sud de son territoire, sur la Tourbe ; est bâti dans le fond d'une vallée de craie marneuse. Il est traversé à l'ouest par la route départementale n° 10 de Vitry-le-François à Vouziers, sur laquelle se bifurque le chemin d'intérêt commun n° 27, ligne principale de Suippes à Vienne-le-Château, traversant le village dans toute sa longueur.

Ecarts : une briqueterie; la ferme du Bois-de-Ville au nord-est. Au centre du territoire est un étang de 20 hectares.

Altitude : 125.

Population : 560 habitants.

Etendue du territoire : 1,113 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Cernay-en-Dormois ;

A l'est, par le territoire de Servon ;

Au sud, par le territoire de Virginy ;

Au sud-est, par le territoire de Malmy ;

A l'ouest, par le territoire de Massiges.

Digitized by Google

FORMATION GÉOLOGIQUE

Au nord-est, à l'extrémité du territoire (contrée dite du Bois-de-Ville), on rencontre de puissants dépôts de sables verts, mêlés de nodules, recouverts d'atterrissements maigres; j'y ai recueilli :

La dent de l'*otodus appendicatus* et fragments de *pecten asper*.

A la ferme du Bois-de-Ville, ces sables recèlent une grande quantité de polypiers de la famille du *cribo spongia* (*amorphozoaires*).

Entre Ville-sur-Tourbe et le bois de Ville, ces sables sont recouverts par les marnes crayeuses, la *serpulea vermicularia*, la *terebratula semi-globosa* y sont communes.

Au nord-ouest, à 2 kilomètres environ, sur le talus rive droite de la route départementale qui conduit à Cernay, entre la borne 64 et 65, j'ai découvert :

La *belemnites plenus* où elle est commune,
Des radioles d'echinides, un *discoïdea*.

A l'ouest, aux confins du territoire, sur Massiges, à 2 kilomètres environ sur le talus d'un chemin de traverse qui conduit à une carrière de craie, j'ai recueilli : la *terebratulina gracilis*, où elle est fort commune.

Au nord, à 1200 mètres de Ville-sur-Tourbe, existent des atterrissements semi-argileux, servant à la fabrication de la brique.

Digitized by Google

II

Berzieux.

Au sud-sud-est, à 2 kilomètres de Ville-sur-Tourbe, 12 kilomètres de Sainte-Ménehould ; bâti dans le fond d'une vallée de marnes crayeuses ; est traversé par la route départementale n° 10 de Sainte-Ménehould à Vouziers.

A l'extrémité nord-ouest, est une montagne isolée nommée Montremoy ; altitude : 180.

Altitude : 145, 150.

Population : 287 habitants.

Etendue du territoire : 1,167 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Malmy ;

Au nord-est, par le territoire de Servon ;

Au sud, par le canton de Sainte-Ménehould ;

A l'est et au sud-est, par le territoire de Vienne-la-Ville ;

Au nord-ouest, à l'ouest et sud-ouest, par le territoire de Virginy.

FORMATION GÉOLOGIQUE

A l'extrémité nord-est, aux confins de Malmy, sur le flanc d'une colline, les sables verts apparaissent à nu, mêlés de nodules de phosphates de chaux.

A l'extrémité nord, aux confins de Ville-sur-Tourbe, j'ai recueilli dans une carrière, rive droite de la route départementale, un *Janira*.

Digitized by Google

Au nord-ouest, sur le versant de la côte dite Montremoy, la *terebratulina gracilis* et la *terebratulina campaniensis* y sont communes.

J'ai recueilli les mêmes fossiles à l'ouest, à la côte Fallot.

Le surplus du territoire à l'ouest est occupé par la craie blanche.

Au sud-est, à 1,500 mètres environ sur le talus de la route départementale entre Berzieux et Arraja, j'ai rencontré :

Des récifs de polypiers de grande taille,
Des serpules,
Radioles d'échinides.

Ces derniers y sont communs.

Sur le sommet d'une colline, dite des Cruzi, au sud-ouest, à 4 kilomètres de Berzieux, on rencontre dans les excavations de la craie blanche, des sables jaunes, légèrement terreux, additionnés de carbonate de chaux.

(Voir la première partie. Sables quartzeux, page 173 et 291.)

Digitized by Google

III

Binarville.

Au nord-est, à 10 kilomètres de Ville-sur-Tourbe, 20 kilomètres de Sainte-Ménehould ; bâti à l'aspect nord, sur le versant d'une colline de gaize ; confine au département des Ardennes et celui de la Meuse.

Il est arrosé au nord, par le ruisseau de la Pissotte, grossi par ceux de Poligny et de l'Homme-Mort, qui prennent leur source à l'est, viennent se jeter dans l'Aisne à Autry (Ardennes).

Sur la bordure nord-ouest, le ruisseau de la Mare-aux-Bœufs, grossi par ceux des Cinq-Fontaines et de la Fontaine-au-Charme, vient affluer dans l'Aisne à Condé-les-Autry (Ardennes).

Il possède quatre étangs :

1° L'étang de l'Homme-Mort,
2° id. de Charlevaux,
3° id. de la Petite-Forge,
4° id. de Poligny.

Il est traversé par la route de grande communication n° 2 de Sainte-Ménehould à Vouziers.

Altitude : 185, 190.

Population : 725 habitants.

Etendue du territoire : 1,661 hectares.

Digitized by Google

Il est borné :

Au nord-nord-est, nord-ouest et à l'ouest, par le département des Ardennes ;

Au sud, par le territoire de Servon ;

Au sud-est, par le territoire de Vienne-le-Château ;

A l'est, par le département de la Meuse.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La gaize est le seul étage que l'on rencontre sur ce territoire, elle est recouverte au sud par de puissants dépôts diluviens et alluvions argilo-sableuses.

Digitized by Google

IV

Cernay-en-Dormois.

Au nord, à 5 kilomètres de Ville-sur-Tourbe, 20 kilomètres de Sainte-Ménehould ; bâti sur le versant d'une colline de craie tufeau ; est arrosé de l'est au nord-est par la Dormoise, du sud-est au nord-est par le ruisseau du Sugnon, qui se jette dans la Dormoise à l'extrémité nord-est du territoire.

Il est traversé à l'ouest, par la route départementale n° 10 de Vitry-le-François à Vouziers, où se bifurque le chemin d'intérêt commun n° 35 de Souain à Cernay-en-Dormois.

Ecarts :

Bayon, les maisons de Champagne, Chausson, Bois-Rivière (fermes).

Altitude : 125.

Population : 816 habitants.

Etendue du territoire : 2,483 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Bouconville (Ardennes) ;

A l'est et nord-est, par le territoire de Servon ;

Au sud et sud-est, par le territoire de Ville-sur-Tourbe ;

Au sud-ouest, par les territoires de Massiges et de le Mesnil-les-Hurlus ;

Digitized by Google

A l'ouest, par le territoire de Ripont ;

Au nord-ouest, par les territoires de Rouvroy et de Fontaine-en-Dormois.

FORMATION GÉOLOGIQUE

A l'ouest, à 500 mètres, à la bifurcation d'un chemin de contrée qui conduit à la ferme de Chausson, on voit sur le versant d'une colline, inclinant dans la vallée de la Dormoise, un dépôt de sables gris-vert assez puissant, veiné çà et là, en lignes brisées, de carbonate de chaux.

(Voir la première partie, page 245).

Au nord-est, à l'extrémité du territoire, apparaissent les sables verts supérieurs, mêlés de nodules de phosphates de chaux, immédiatement recouverts par les marnes cénomaniennes supérieures.

Le surplus du territoire doit sa formation à la craie tufeau.

Digitized by Google

V

Fontaine-en-Dormois.

Au nord, à 9 kilomètres de Ville-sur-Tourbe, 24 kilomètres de Sainte-Ménehould ; bâti au pied d'une colline de craie tufeau, sur le ruisseau de Fontaine.

Ecart : Bellevue (cabaret), à l'extrémité nord.

Altitude : 135, 140.

Population : 147 habitants.

Etendue du territoire : 529 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Séchault (Ardennes) ;

Au nord-est et à l'est, par le territoire de Cernay-en-Dormois ;

Au sud et sud-est, par les territoires de Rouvroy et Cernay-en-Dormois ;

Au sud-ouest, par le territoire de Ripont ;

Au nord-ouest, par le territoire de Gratreuil.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Au nord-ouest, sur les talus de la route qui conduit à Gratreuil, on rencontre quelques *terebratulina gracilis* et radioles d'échinides. Ces fossiles, bien que rares, sont néanmoins suffisants pour reconnaître le turonien supérieur.

A 200 mètres à l'ouest, dans un chemin de traverse, les *terebratulina gracilis* et *campa-*

Digitized by Google

niensis y sont très communes; sur le sommet de cette côte, existent de puissants dépôts diluviens d'alluvions rouges et graviers crayeux.

La craie blanche occupe le surplus du territoire, à l'est et au nord.

Digitized by Google

VI

Gratreuil.

A l'extrémité nord-ouest, aux confins du département des Ardennes, à 11 kilomètres de Ville-sur-Tourbe, 26 kilomètres de Sainte-Ménehould, sur le ruisseau de la Tarègle ; est bâti sur le sommet d'une colline de craie blanche.

Ecart : deux maisons, à 500 mètres au nord.

Altitude : 175, 180.

Population : 121 habitants.

Etendue du territoire : 476 hectares.

Il est borné :

Au nord et nord-ouest, par les territoires de Ardeuil et Manre (Ardennes) ;

Au nord-est et sud-est, par le territoire de Fontaine-en-Dormois ;

Au sud, par le territoire de Ripont ;

Au sud-ouest, par le territoire de Tahure.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La craie tufeau apparait au sud-est entre Gratreuil et Fontaine-en-Dormois ; le surplus du territoire est occupé par la craie blanche.

J'ai recueilli dans la craie de cette contrée des débris agglomérés d'écailles et dents de poissons, en assez grande quantité.

Digitized by Google

VII

Hurlus.

Au sud-ouest, à 11 kilomètres de Ville-sur-Tourbe, 21 kilomètres de Sainte-Ménehould ; est bâti sur le sommet d'une colline de craie blanche.

A l'extrémité sud, l'ancienne voie romaine longe ce territoire.

Altitude : 172.

Population : 121 habitants.

Etendue du territoire : 882 hectares.

Il est borné :

Au nord, par les territoires de Mesnil-les-Hurlus et Perthes-les-Hurlus ;

Au nord-est, par le territoire de Mesnil-les-Hurlus ;

Au sud, par le canton de Sainte-Ménehould ;

Au sud-est, par le territoire de Wargemoulins ;

Au sud-ouest, par le territoire de Perthes-les-Hurlus.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La craie blanche est la seule formation qui soit apparente sur ce territoire.

Au nord, on remarque quelques dépôts diluviens composés d'alluvions de limons rouges, graviers crayeux, recouvrant la craie en cet endroit.

Digitized by Google

VIII

Mesnil-les-Hurlus (le).

Au sud-ouest, à 10 kilomètres de Ville-sur-Tourbe, 21 kilomètres de Sainte-Ménehould ; bâti à la naissance d'une vallée de craie blanche ; est arrosé à l'est par le ruiseau de Marson, qui prend sa source sur ce territoire.

A l'extrémité nord, est une montagne dite Butte-du-Mesnil ; altitude : 200.

Altitude : 160.

Population : 88 habitants.

Etendue du territoire : 1,137 hectares.

Il est borné :

Au nord, par les territoires de Tahure, Ripont et Cernay-en-Dormois ;

Au nord-est, par le territoire de Massiges ;

A l'est, par le territoire de Minaucourt ;

Au sud, par les territoires de Wargemoulin et Hurlus ;

Au sud-ouest, par le territoire de Hurlus ;

A l'ouest, par le territoire de Perthes-les-Hurlus ;

Au nord-ouest, par le territoire de Tahure.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Ce territoire présente la même formation que celui d'Hurlus.

Les mêmes dépôts diluviens apparaissent au sud et au sud-est.

Digitized by Google

IX

Malmy.

Au sud-est, à 3 kil. de Ville-sur-Tourbe, 14 kil. de Ste-Ménehould, sur le bord occidental du bois d'Aulzy; est bâti au pied d'une colline de craie marneuse et craie tufeau.

Ecart : Monplaisir (ferme), à 1,200 mètres au nord.

Altitude : 137, 140.

Population : 99 habitants.

Etendue du territoire : 489 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Ville-sur-Tourbe;

Au nord-est et à l'est, par le territoire de Servon ;

Au sud et sud-est, par le territoire de Berzieux ;

Au sud-ouest et à l'ouest, par le territoire de Virginy ;

A nord-ouest, par les territoires de Virginy et Ville-sur-Tourbe.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La colline qui borde Malmy, de l'ouest à l'est (altitude : 174), est la continuation du mamelon de Montremoy que nous voyons sur Berzieux ; elle présente un rempart à la vallée de la Tourbe, se dirige à l'est sur Vienne-la-Ville, où elle perd presque subitement son altitude. Dans la contrée

Digitized by Google

dite des Marotines, proche le bois d'Aulzy, la gaize apparaît pour ainsi dire à la surface.

Au sud-ouest, les sables verts occupent le versant d'une colline qui incline sur la vallée de la Tourbe.

A l'est et au sud-est, ils sont également apparents, mêlés de nodules de phosphates de chaux.

Ces sables sont immédiatement recouverts par les marnes crayeuses, ainsi que je l'ai constaté sur plusieurs points du territoire.

Au sud, dans une tranchée qui borde Malmy, j'ai recueilli un *janira* où il est commun, des fragments de spondyle, un pecten que je crois être l'*obliquus*, la *terebratula semi-globosa*, la *vermicularia imbonata*, un coprolite parfaitement caractérisé.

A un niveau plus élevé :

Un nautile (son mauvais état de conservation ne permet pas de le déterminer).

A l'ouest, sur le talus de la route qui conduit à Ville-sur-Tourbe :

La *vermicularia imbonata*, des fragments de *holaster*, des cyclolites, des radioles d'échinides, des fragments de pecten.

Au nord-ouest, dans le fond de la vallée, on rencontre quelques vestiges de sables verts qui recèlent divers amorphozoaires de la famille du *cribo spongia*.

L'assainissement de rigoles m'a permis de constater que, dans le fond de cette vallée existe une couche diluvienne de marnes crayeuses ; son épaisseur est d'environ 25 à 30 centimètres.

Digitized by Google

A l'extrémité nord existe un lit de poudingue ayant une largeur d'environ 150 mètres et une épaisseur de 0m15 à 25 centimètres, on le voit mélangé aux marnes qui occupent la direction sud.

Les prairies de cette contrée sont tourbeuses-marécageuses.

Digitized by Google

X

Massiges.

A l'ouest, à 3 kil. de Ville-sur-Tourbe, 17 kil. de Ste-Ménehould ; est bâti dans le fond d'une vallée, au pied d'une colline de craie tufeau et craie blanche.

Il est arrosé par le ruisseau de l'Etang, qui prend sa source à l'extrémité nord du territoire.

Altitude : 140.

Population : 177 habitants.

Etendue du territoire : 819 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Cernay-en-Dormois ;

A l'est, par le territoire de Ville-sur-Tourbe ;

Au sud, par le territoire de Virginy ;

Au sud-ouest, par le territoire de Minaucour;t

A l'ouest par les territoires de Minaucourt et Mesnil-les-Hurlus.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Au nord, dans une carrière, sur le sommet d'une colline, j'ai recueilli :

La *terebratula globosa.*

Plusieurs échinides ; leur mauvais état de conservation s'oppose à leur classification.

La craie blanche est la formation la plus répandue sur ce territoire.

Digitized by Google

XI

Minaucourt.

Au sud-ouest, à 5 kil. de Ville-sur-Tourbe, 17 kil. de Ste-Ménehould ; arrosé du sud à l'est par la Tourbe, du nord-ouest au nord-est par le ruisseau de Marson ; est bâti dans le fond d'une vallée encadrée par des collines de craie blanche.

Ecart : la ferme de Beau-Séjour, à 2 kil. nord-ouest.

Altitude : 135, 140.

Population : 245 habitants.

Etendue du territoire : 1,174 hectares.

Il est borné :

Au nord, par les territoires de Massiges et Mesnil-les-Hurlus ;

Au nord-est, par le territoire de Massiges ;

A l'est et sud-est, par le territoire de Virginy ;

Au sud, par le canton de Ste-Ménehould ;

Au sud-ouest, par le territoire de Wargemoulin ;

A l'ouest et nord-ouest, par le territoire de Mesnil-les-Hurlus.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Au sud, à 80 mètres environ de la Tourbe, on rencontre la *terebratulina gracilis*, des plaques inter ambulacraires et radioles d'échinides, des foraminifères.

Le surplus du territoire, au nord et à l'ouest, doit sa formation à la craie blanche.

Digitized by Google

XII

Perthes-les-Hurlus.

Au sud-ouest, à 13 kil. de Ville-sur-Tourbe, 22 kil. de Ste-Ménehould; est bâti sur le versant d'une colline de craie blanche.

Ecart : un moulin à vent à 1 kil. est.

Altitude : 165, 170, 180.

Population : 208 habitants.

Etendue du territoire : 1.297 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Tahure;

A l'est, par le territoire de Mesnil-les-Hurlus;

Au sud-est, par le territoire de Hurlus;

Au sud, par le canton de Ste-Ménehould et celui de Suippes;

A l'ouest, par le territoire de Souain.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Le territoire de Perthes-les-Hurlus ne présente d'autre formation que celle de la craie blanche.

Au nord, on rencontre ces mêmes alluvions de graviers crayeux qui sont propres à la Champagne.

Digitized by Google

XIII

Ripont.

Au nord-ouest, à 10 kil. de Ville-sur-Tourbe, 25 kil. de Ste-Ménehould; arrosé de l'est à l'ouest par la Dormoise, est bâti dans le fond d'une vallée, encadré par deux collines de craie tufeau. Il est traversé par le chemin d'intérêt commun n° 35 de Souain à Cernay-en-Dormois.

Ecarts : le moulin du Châtelet à 1,200 mètres ouest, Saint-Christophe (ferme) à 500 mètres.

Altitude : 130.

Population : 144 habitants.

Etendue du territoire : 733 hectares.

Il est borné :

Au nord, par les territoires de Gratreuil et Fontaine-en-Dormois ;

A l'est, par le territoire de Rouvroy ;

Au sud, par le territoire de Mesnil-les-Hurlus ;

Au sud-est, par le territoire de Cernay-en-Dormois ;

A l'ouest et sud-ouest, par le territoire de Tahure.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Au nord-est, à 200 mètres du village, sur le talus de la route (rive gauche) qui conduit à Rouvroy, on rencontre la *terebratulina gracilis*.

Digitized by Google

Les dépôts diluviens, alluvions de limon rouge, graviers crayeux, sont abondants au nord-est où ils recouvrent le turonien supérieur de cette contrée.

La craie blanche apparaît à l'ouest et au sud-ouest.

La vallée arrosée par la Dormoise est tourbeuse-marécageuse.

Digitized by Google

XIV

Rouvroy.

Au nord, à 8 kil. de Ville-sur-Tourbe, 22 kil. de Ste-Ménehould; bâti dans le fond d'une vallée de craie tufeau; est arrosé par la Dormoise qui traverse le territoire de l'ouest au nord-est.

Il est traversé par le chemin d'intérêt commun n° 35 de Souain à Cernay-en-Dormois.

Altitude : 125, 130.

Population : 139 habitants.

Etendue du territoire : 444 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Fontaine-en-Dormois;

A l'est et au sud, par le territoire de Cernay-en-Dormois;

A l'ouest, par le territoire de Ripont.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Le turonien est la formation qui domine sur ce territoire.

A l'extrémité sud, la craie blanche commence à apparaître.

Les prairies de cette contrée sont tourbeuses-marécageuses

Digitized by Google

XV

Sainte-Marie-à-Py.

A l'ouest, à 26 kilomètres de Ville-sur-Tourbe, 41 kilomètres de Sainte-Ménehould, à l'extrémité occidentale, aux confins du canton de Beine bâti dans le fond d'une vallée ; encadrée par des collines de craie blanche ; est arrosé par la Py ; il est traversé par le chemin d'intérêt commun n° 23, embranchement de Dontrien à Aure.

Ecart : Magenta à 500 mètres est.

Altitude : 120.

Population : 565 habitants.

Etendue du territoire : 2,693 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le département des Ardennes ;
A l'est, par le territoire de Somme-Py ;
Au sud, par le canton de Suippes ;
A l'ouest, par le canton de Beine

FORMATION GÉOLOGIQUE

Ce spacieux territoire est totalement occupé par la craie blanche. Au sud, existent des dépôts d'alluvions de limon rouge, graviers crayeux, qui recouvrent la craie.

Digitized by Google

XVI

Saint-Thomas.

A l'est, à 9 kilomètres de Ville-sur-Tourbe, 12 kilomètres de Sainte-Ménehould ; bâti sur le versant d'une colline de gaize à pic ; au pied de cette montagne, l'Aisne arrose une magnifique prairie.

Altitude : 130, 170.

Population : 184 habitants.

Etendue du territoire : 143 hectares.

Il est borné :

Au nord-nord-ouest et à l'ouest, par le territoire de Servon ;

A l'est, sud-est et au sud, par le territoire de Vienne-le-Château ;

Au sud-ouest, par le territoire de Vienne-la-Ville.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Ce petit territoire est totalement occupé par la gaize.

A l'est on rencontre quelques dépôts diluviens, identiques à ceux que nous voyons sur Servon et Vienne-le-Château.

(Voir Vienne-la-Ville, en ce qui concerne les atterrissements sableux qui occupent le flanc des collines en regard de Saint-Thomas.)

Digitized by Google

XVII

Servon-Melzicourt.

Au nord-est, à 5 kilomètres de Ville-sur-Tourbe, 16 kilomètres de Sainte-Ménehould ; arrosé du sud-est au nord par l'Aisne, au sud-ouest par la Tourbe qui se jette dans l'Aisne à 1 kilomètre en aval de Servon (1) ; est bâti sur le versant sud-ouest d'une colline de gaize.

Sur ce territoire on remarque plusieurs ruisseaux :

Le ruisseau de la Rouvrelle, au sud-est ;
id. Noue-d'Ecusson, à l'est;
id. Vallée-Moreau, au nord-est.

Ecarts : le hameau de Melzicourt, à 1,500 mètres sud ; la ferme de Sébastopol, à 3 kilomètres sud ; la ferme de la Chapelle, à 1 kilomètre sud-ouest ; écurie de la Rouvrelle au sud-est ; une briqueterie au nord près de Servon ; la ferme de la Noue-Beaumont, à 2 kilomètres nord-est.

A l'est près du village, deux petits étangs.

Altitude : 130, 140.

Population : 695 habitants.

Etendue du territoire : 2,578 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le département des Ardennes ;
Au nord-est, par le territoire de Binarville ;

(1) L'ancien cours de la Tourbe afflue dans l'Aisne entre Melzicourt et la ferme de la Chapelle.

Digitized by Google

A l'est, par le territoire de Vienne-le-Château ;

Au sud, par les territoires de Malmy et de Vienne-la-Ville ;

Au sud-est, par les territoires de Vienne-la-Ville et de Saint-Thomas ;

Au sud-ouest, par le territoire de Malmy ;

A l'ouest, par les territoires de Malmy et de Ville-sur-Tourbe ;

Au nord-ouest, par le territoire de Cernay-en-Dormois.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La gaize apparaît dans toute l'étendue de ce spacieux territoire, elle a son inclinaison vers le sud-ouest et le nord-ouest, où elle diminue rapidement d'épaisseur sur les territoires limitrophes de Malmy, Ville-sur-Tourbe et Cernay-en-Dormois ; là elle disparaît avec les sables verts supérieurs, sous les marnes crayeuses du cénomanien supérieur.

Au nord, sur le versant d'une colline en regard du village, les sables verts apparaissent à nu.

A l'est, sur le sommet d'une colline traversée par la route qui conduit à Vienne-le-Château, à 2 kilomètres de Servon, on remarque un dépôt de sables vert-grisâtre, mêlés de rognons siliceux, roulés, assez volumineux, ayant une grande dureté.

Cet amas sableux, dont la puissance est d'environ 8 à 9 mètres, exploité pour la fabrication

Digitized by Google

du verre à bouteilles, est recouvert par les dépôts diluviens; on y rencontre quelques *amorphozoaires*.

Au nord-est, entre Servon et la ferme de la Noue-Beaumont, la gaize contient des rognons siliceux en assez grande quantité; dans cette contrée ainsi qu'à l'est la gaize est recouverte par le diluvien.

Ces dépôts sont stratifiés en lignes ondulées et brisées, noires, rouges et jaunes.

Dans ces carrières, on remarque des poches de sables gris très-fins, ils sont analogues à ceux que j'ai signalés sur la Neuville-au-Pont.

Au nord, près du village, les atterrissements argilo-sableux assez puissants, mêlés çà et là de cailloux roulés de gaize, sont exploités pour la fabrication de la brique, dont les produits sont d'environ 100,000.

Digitized by Google

XVIII

Somme-Py.

Au nord-ouest, à 22 kilomètres de Ville-sur-Tourbe, 41 kilomètres de Sainte-Ménehould, à la source de la Py; bâti dans le fond d'une vallée de craie blanche; est traversé au sud-est par la route nationale n° 77 de Nevers à Sedan, sur laquelle se bifurque le chemin d'intérêt commun n° 23, embranchement de Dontrien à Aure.

Ecarts :

Médéah (ferme), à 5 kilomètres à l'extrémité nord;
Moulin à eau, à 1 kilomètre ouest;
Moulin à vent, à 500 mètres sud;
Briqueterie, à 1 kilomètre sud-est.
Altitude : 135, 140.
Population : 926 habitants.
Etendue du territoire : 4,503 hectares.

Il est borné :

Au nord et nord-est, par le département des Ardennes;
Au sud, par le territoire de Souain ;
Au sud-est, par le territore de Tahure ;
A l'ouest, par le territoire de Sainte-Marie-à-Py.

Digitized by Google

FORMATION GÉOLOGIQUE

Cet immense territoire ne présente d'autre étage que la craie blanche. Au nord existent de puissants dépôts d'alluvions crayeuses qui recouvrent la craie; cette région est en majeure partie plantée de sapins. Aux alentours du village, ainsi qu'à l'extrémité sud, ces mêmes alluvions apparaissent.

Digitized by Google

XIX

Souain.

Au sud-ouest, à 19 kilomètres de Ville-sur-Tourbe, 33 kilomètres de Sainte-Ménehould ; bâti dans le fond d'une vallée de craie blanche à la source de la Ain (affluent de la Suippe) ; est traversé par la route nationale n° 77 de Nevers à Sedan, sur laquelle se bifurque le chemin d'intérêt commun n° 6 de Tours-sur-Marne à Souain ; à l'est, le chemin d'intérêt commun n° 35 de Souain à Cernay-en-Dormois.

Ecarts :

La ferme et le moulin des Waques, à 1,500 mètres sud ;

Un moulin à vent, à 1 kilomètre ouest ;

Navarin (maison isolée), à 3 kilomètres 800 mètres nord.

Au sud-est, un étang de quatre hectares.

Altitude : 135, 140.

Population : 723 habitants.

Etendue du territoire : 4,015 hectares.

Il est borné :

Au nord, par les territoires de Somme-Py et Sainte-Marie-à-Py ;

Au nord-est, par le territoire de Tahure ;

A l'est, par le territoire de Perthes-les-Hurlus ;

Au sud et à l'ouest, par le canton de Suippes ;

Au nord-ouest, par le territoire de Sainte-Marie-à-Py.

Digitized by Google

FORMATION GÉOLOGIQUE

Ce vaste territoire est totalement occupé par la craie blanche.

Au nord et au nord-est, on rencontre de puissantes alluvions crayeuses qui recouvrent la craie.

Au nord-est, à l'est, au sud-est et au sud, on remarque d'immenses forêts de sapins, qui croissent sur un sol aride.

Digitized by Google

XX

Tahure.

Au nord-ouest, à 14 kilomètres de Ville-sur-Tourbe, 26 kilomètres de Sainte-Ménehould ; bâti à la naissance d'une vallée de craie blanche, à la source de la Dormoise, grossie par le ruisseau de la Goutte, qui prend sa source à 2 kilomètres sud, sur ce territoire. Il est traversé par le chemin d'intérêt commun n° 35 de Souain à Cernay-en-Dormois.

Au nord, on remarque une montagne de craie blanche dite la butte de Tahure ; altitude : 195.

Altitude : 145, 150.

Population : 218 habitants.

Etendue du territoire : 2,312 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Manre (Ardennes) ;

Au nord-est, par le territoire de Gratreuil ;

A l'est, par le territoire de Ripont ;

Au sud, par les territoires de Mesnil-les-Hurlus et Perthes-les-Hurlus ;

A l'ouest, par le territoire de Souain ;

Au nord-ouest, par le territoire de Somme-Py.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Ce territoire présente la même formation que celle de Souain (craie blanche).

Digitized by Google

XXI

Vienne-la-Ville.

Au sud-est, à 7 kilomètres de Ville-sur-Tourbe, 10 kilomètres de Sainte-Ménehould ; bâti sur le versant nord-nord-est d'une colline de gaize et dans le fond d'une vallée sur l'Aisne; il est de plus arrosé du sud-ouest à l'est par la Bionne, qui se jette dans l'Aisne en amont près du village.

Il est traversé par le chemin d'intérêt commun n° 27, embranchement de Somme-Bionne au Four-de-Paris.

Ecarts :

Le Jardinet (hameau), à proximité ; le moulin de Vienne-la-Ville, à proximité au nord-est ; le Pavillon-de-la-Joyeuse, au nord, à 1 kilomètre ; le Moulinet (ferme), à 1 kilomètre sud ; la Noue (ferme), à 1,600 mètres sud.

Altitude : 135, 140, 150, 160.

Population : 476 habitants.

Etendue du territoire : 748 hectares.

Il est borné :

Au nord, par les territoires de Saint-Thomas et de Servon ;

A l'est, par le territoire de Vienne-le-Château;

Au sud, par le canton de Sainte-Ménehould ;

A l'ouest, par le territoire de Berzieux ;

Au nord-ouest, par le territoire de Servon.

Digitized by Google

FORMATION GÉOLOGIQUE

Le territoire de Vienne-la-Ville est totalement occupé par la gaize.

Au nord-est, à mi-chemin de Vienne-le-Château, dans une carrière, rive droite, j'ai recueilli :

L'*ammonites varians*,
L'*hamites armatus*,
Le *scaphites æqualis*,
Le *janira quinquecostata*,
Plusieurs bivalves.

A l'extrémité nord, sur le versant d'une colline, en regard de Saint-Thomas, on remarque de puissants atterrissements de sables gris (additionnés de légers fragments de carbonate de chaux) déposés par lits interrompus. Il est facile de constater que ces dépôts sont dus à des agglomérations alternatives ; les couches de graviers (calcaire portlandien de gaize), en lignes plus ou moins inclinées ou brisées, en sont une preuve évidente.

Pour mon propre compte, j'attribue leurs formations aux remous occasionnés par l'affluent de la Biesme.

Toute la vallée en regard de Saint-Thomas est de même formation, reposant sur la gaize.

Au nord-ouest à 100 mètres du village et à l'est dans la contrée du Jardinet, la gaize est recouverte par le diluvien et des marnes carbonate de chaux.

Dans le courant d'avril 1881, on a découvert dans une tranchée pour la création de la ligne de Vouziers à Revigny, proche le village, à

Digitized by Google

4 mètres 50 de profondeur, à la base du diluvien qui recouvre la gaize, une gigantesque défense de mammouth : a un niveau plus élevé, dans ces mêmes alluvions, on a rencontré une dent de ces mêmes pachydermes, ainsi que deux autres qui devaient appartenir à l'ours des cavernes. Tous ces beaux débris, qui m'ont été offerts par M. Craste, entrepreneur des chemins de fer de l'Est, tiennent leur place dans mon cabinet, où ils ont été reçus avec le plus sympathique accueil.

Digitized by Google

XXII

Vienne-le-Château.

A l'est, à 10 kilomètres de Ville-sur-Tourbe, 14 kilomètres de Sainte-Ménehould ; bâti sur le versant d'une colline de gaize, dans le fond de la vallée sur la Biesme ; est traversé par le chemin de grande communication de Sainte-Ménehould à Vouziers, sur lequel s'embranche la route du Four-de-Paris.

Altitude : 130, 160.

Ecarts :

La Renarde (hameau), à 1,600 mètres au sud-ouest ; le Rouchamp et le Petit-Rouchamp, à 1,600 mètres au sud ; la Placardelle (hameau), à 1,500 mètres au sud-est ; la Harazée (hameau), à 1,800 mètres à l'est ; le Four-de-Paris (hameau), à 3 kilomètres 800 mètres à l'extrémité est ; la Seigneurie (ferme), à 2 kilomètres sud-est ; Plaisance, à 1,800 mètres sud-est ; une briqueterie.

Population : 1,816 habitants.

Etendue du territoire : 5,132 hectares.

Il existe sur ce territoire plusieurs ruisseaux qui prennent leurs sources au pied des montagnes de la gaize :

Les ruisseaux des Marotines et des Eronies, au sud, affluents de l'Aisne, le ruisseau du Rouchamp, affluent de la Biesme ;

Les ruisseaux de la Fontaine-au-Mortier, de la

Digitized by Google

Fontaine-au-Charme, à l'est ; de la Fontaine-Houyette, au nord-est, affluents de la Biesme ;

Les ruisseaux de la Fontaine-aux-Bâtons, du Fou, et de Moreau, au nord.

La fontaine Pette-Loup, près du village,
id. la Miette,
id. de la Noue-des-Morts,
id. du Four-l'Abbé,
id. Brisetout,
id. des Emerlots,
id. Madame,
id. des Meurissons,
id. de la Cristallerie,
id. de la Barricade,
id. des Artichauts.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Binarville ;

Au nord-est, à l'est et au sud-est, par le département de la Meuse ;

Au sud, par le canton de Sainte-Ménehould ;

Au sud-ouest, par le territoire de Vienne-la-Ville ;

Au nord-ouest, par le territoire de Saint-Thomas.

FORMATION GÉOLOGIQUE

A l'extrémité est, au Four-de-Paris, aux abords de la Biesme, on rencontre les mêmes argiles du gault, qui sont la continuation de celles de la Vignette ; là elles disparaissent subitement sous les collines abruptes de la gaize, qui est la formation principale du territoire de Vienne-le-Château.

Digitized by Google

Au nord-est, à 1 kilomètre, sur le sommet de la route qui conduit à Binarville, la gaize est recouverte par de puissants dépôts diluviens, composés de cailloux roulés de calcaire portlandien et de gaize, puis succèdent des atterrissements argilo-sableux semi-plastiques, chargés d'oxyde de fer granulé, entremêlés çà et là d'argiles blanches beaucoup plus grasses.

Ces dépôts, qui occupent la majeure partie du plateau, sont utilisés pour la fabrication de la brique.

La gaize de cette contrée est assez fossilifère, j'y ai recueilli plusieurs fossiles :

L'*ammonites varians*, des fragments d'*hamites*, des bivalves.

Digitized by Google

XXIII

Virginy.

Au sud, à 2 kilomètres de Ville-sur-Tourbe, 16 kilomètres de Sainte-Ménehould; bâti dans le fond d'une vallée de craie tufeau; est arrosé aux confins nord-ouest, nord et nord-est par la Tourbe, à l'ouest par le ruisseau de la côte Adoye, au nord-est par le ruisseau de la Brouille, tous deux affluents de la Tourbe.

Il est traversé par le chemin d'intérêt commun n° 27, ligne principale de Suippes à Vienne-le-Château.

Au sud, on remarque une colline élevée dite la côte Adoye; altitude : 202.

Ecart : un moulin sur une dérivation de la Tourbe, à 300 mètres nord-ouest.

Une carpière au nord-est, en bordure de la route départementale près Ville-sur-Tourbe.

Altitude : 125, 130.

Population : 368 habitants.

Etendue du territoire : 1,218 hectares.

Il est borné :

Au nord, par les territoires de Ville-sur-Tourbe et Massiges;

A l'est, par les territoires de Malmy et Berzieux ;

Au sud, par le canton de Sainte-Ménehould ;

A l'ouest et nord-ouest, par le territoire de Minaucourt.

Digitized by Google

FORMATION GÉOLOGIQUE

Au sud-est, à 1 kilomètre sur les talus d'un chemin de traverse, on rencontre des fragments de spondyles, la *terebratula semi-globosa*.

A l'ouest, à mi-côte d'un chemin qui conduit à une carrière située sur le sommet de la colline, la *terebratulina gracilis* est commune.

Cette carrière de craie blanche présente quelques caractères tufiers. J'y ai rencontré un *spatangus*.

Les prairies de ces contrées sont tourbeuses-marécageuses.

Digitized by Google

XXIV

Wargemoulin.

Au sud-ouest, à 7 kilomètres de Ville-sur-Tourbe, 17 kilomètres de Sainte-Ménehould; bâti dans une vallée de craie blanche sur la Tourbe; est traversé par le chemin d'intérêt commun n° 27, ligne principale de Suippes à Vienne-le-Château.

Au centre du village existent des sources très-puissantes d'une limpidité remarquable, qui méritent l'attention des touristes.

Altitude : 140, 150.

Population : 79 habitants.

Etendue du territoire : 629 hectares.

Il est borné :

Au nord, à l'est et au sud-est, par le territoire de Minaucourt ;

Au sud, par le canton de Sainte-Ménehould;

Au sud-ouest et à l'ouest, par le territoire de Hurlus ;

Au nord-ouest, par le territoire de Mesnil-les-Hurlus.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La craie blanche est le seul étage que l'on rencontre sur ce territoire, j'y ai recueilli :

Le *spondylus spinosus*,

Le *micraster cor anguinum*.

La Tourbe coule au pied d'une colline à pic et aride qui borde une faible prairie du sud au sud-est.

Digitized by Google

Le bassin de cette vallée recèle des alluvions modernes amenées des collines voisines par les eaux pluviales.

Au sud, on rencontre quelques dépôts d'alluvions anciennes, de limon rouge, graviers crayeux.

Digitized by Google

CANTON DE DOMMARTIN-SUR-YÈVRE

TOPOGRAPHIE

Le canton de Dommartin-sur-Yèvre, qui occupe le sud de l'arrondissement, a un aspect irrégulier, et présente un relief beaucoup moins accentué que les autres contrées déjà décrites.

Toute la région sud-est, est et nord-est, présente une surface plane légèrement mouvementée.

Du sud au nord, nous remarquons de magnifiques collines de craie tufeau et craie blanche, qui encadrent la vallée de l'Yèvre, affluent de l'Auve.

A l'ouest, le sol se déprime à nouveau, néanmoins il offre un relief plus accentué qu'à l'est.

Ce canton est formé de Champagne à l'ouest : le Vallage a ses limites au sud-est et nord-est au pied des collines de la Serre.

Il est borné :

Au nord, par le canton de Ste-Ménehould ;

A l'ouest, par les cantons de Suippes et de Marson (arrondissement de Châlons-sur-Marne) ;

Au sud, par le canton d'Heiltz-le-Maurupt (arrondissement de Vitry-le-François) ;

A l'est, par le département de la Meuse.

Digitized by Google

Il confine à ces départements, arrondissements et cantons par les communes suivantes :

Au nord, Gizaucourt, Voilemont, Braux-St-Remy, canton de Ste-Ménehould ;

Au nord-est, Villers-en-Argonne, Passavant canton de Ste-Ménehould ;

Au nord-ouest, la Croix-en-Champagne, canton de Sainte-Ménehould ;

Au sud, Bussy-le-Repos, Possesse (canton d'Heiltz-le-Maurupt, arrondissement de Vitry-le-François) ;

Au sud-est, Sommeilles (département de la Meuse) ;

Au sud-ouest, Moivre, Poix, Somme-Vesle, Courtisols (canton de Marson, arrondissement de Châlons-sur-Marne) ;

A l'ouest, Bussy-le-Château (canton de Suippes, arrondissement de Châlons-sur-Marne) ;

A l'est, Triaucourt, Senart, Aubercy, Brizeaux (département de la Meuse).

Il se compose de 26 communes dont les noms figurent sur un tableau, pages 471 et 472.

Sa superficie se divise ainsi qu'il suit :

Terres labourables.....	25.336	hectares.
Prés.....	1.513	id.
Bois, forêts.....	5.399	id.
Vignes.....	9	id.
Etangs.....	893	id.
Divers.....	1.246	id.
Total.....	34.396	hectares.

Digitized by Google

RIVIÈRES

Il est arrosé :

De l'est au nord-est, par la rivière d'Aisne;

Au nord-est, par le Hardillon (affluent de l'Aisne);

Du sud-est au nord-est, par l'Ante, id.,

A l'extrémité sud-est, par la Vière;

Du sud au nord, par l'Yèvre (affluent de l'Auve);

Au nord-ouest, par l'Auve (affluent de l'Aisne);

A l'ouest, par la Noblette.

RUISSEAUX

Outre ces rivières, plusieurs ruisseaux arrosent différents points du canton :

Les ruisseaux de Ribeaux et de la Vallée-d'Orlan, se réunissant tous deux à 200 mètres de l'Aisne où ils affluent.

Les ruisseaux de Tabas et de l'Evre qui réunis forment le cours du Hardillon.

Le ruisseau du Rouillat, affluent de l'Yèvre à Dampierre-le-Château.

Les ruisseaux de Puisieux, de Chérifontaine, d'Epensival et le ruisseau principal de Bord, dans leur réunion donnent naissance au ruisseau de Bord, grossi par ceux d'Epensival et de Vadanrupt, affluant dans l'Ante à la Neuville-au-Bois.

Le ruisseau de Parfondval, qui grossit la Vière à Heiltz-le-Maurupt.

Le ruisseau de l'Etang-de-Noirlieu, qui alimente l'étang de Givry-en-Argonne.

Digitized by Google

Le ruisseau d'Huges, grossissant l'Yèvre à Varimont.

Le ruisseau de Prest, qui se jette dans l'Auve en aval de St-Mard-sur-Auve.

ÉTANGS

Les étangs répartis sur le canton de Dommartin-sur-Yèvre sont au nombre de 59.

Ils se divisent en deux catégories :

Ceux de forêt.

Ceux de plaine.

Voir la première partie, topographie de l'arrondissement de Ste-Ménehould, étangs, page 204.

Ils ont une superficie de 867 hectares.

ÉTANGS DE FORÊT

1 Les étangs de Requigny.
2 Les trois petits étangs de Sivry.
3 L'étang de Milet.
4 id. du Petit-Pierre.
5 id. du Chevreteau.
6 id. des Verriers.
7 id. des Franches-Saules.
8 id. des Petites-Franches-Saules.
9 Trois carpières y attenant.
10 L'étang d'Igny.
11 id. du Grand-Rû.
12 Une carpière.
13 L'étang la Dame.
14 id. Neuf.
15 id. du Grand-Saustaque.
16 Deux étangs y attenant.

Digitized by Google

17 L'étang de Tinette.
18 id. du Petit-Fauque.
19 id. du Grand-Fauque.
20 id. de Saule.
21 id. la Croix.
22 id. de la Grognette.
23 id. Flamain.
24 id. de la Grande-Rouillie.
25 id. Bâtard.
26 id. Nicole.
27 id. Neuf.
28 id. de Braux-Forêt.
29 id. de la Laie-Renaud.
30 Les deux étangs de Courgain.
31 L'étang de la Tiloire.
32 Les deux étangs de la Petite-Rouillie.
33 L'étang Gérard-Jacquot.
34 id. de Bras-de-Fer.

ÉTANGS DE PLAINE

35 L'étang de Belval.
36 id. d'Etoge.
37 id. de la Patefin.
38 id. de Perceval.
39 id. des Nonnes.
40 id. Lami.
41 id. de Haut.
42 id. de Champ-Moulin, dont moitié sur le Vieil-Dampierre, l'autre sur la Neuville-au-Bois.
43 id. de Roussi-Pré.
44 id. des Fosses.
45 id. de Saule.

Digitized by Google

46 L'étang du Pré-au-Vin.
47 id. de la Chaie-Noire.
48 id. d'Oie.
49 id. des Etanchettes.
50 id. de Givry.
51 id. de la Lieue.
52 id. de Noirlieu.
53 id. de Dampierre.
54 id. de la Goutte.
55 id. de la Petite-Goutte.
56 id de l'Etang.
57 id. du Mouton.
58 id. du Grand-Chignon.
59 id. du Petit-Chignon.

MOULINS

MOULINS A EAU

1 Le moulin de Charmontois, sur l'Aisne.
2 id. d'Eclaires, sur le Hardillon.
3 id. de Givry-en-Argonne, à la source de l'Ante.
4 id. d'Ante, sur l'Ante.
5 id. de St-Mard-sur-le-Mont, sur la Vière.
6 id. de Dampierre-le-Château, sur l'Yèvre.
7 id. de Varimont, sur l'Yèvre.
8 id. de St-Mard-sur-Auve, sur l'Auve.

MOULINS A VENT

1 Le moulin à vent de St-Mard-sur-le-Mont.
2 id. de Varimont.

Digitized by Google

3 Le moulin à vent d'Herpont.
4 id. de Somme-Yèvre.
5 id. de St-Remy-sur-Bussy.

PRAIRIES NATURELLES

Les prairies que recèlent les vallées du canton de Dommartin-sur-Yèvre, présentent généralement un sol tourbeux-marécageux.

Elles offrent une superficie d'environ 1.513 hectares.

TERRES LABOURABLES

Le canton de Dommartin-sur-Yèvre, présentant à l'est une contrée dite Vallage, est recouvert par de nombreux et puissants atterrissements argilo-sableux que l'agriculture sait mettre à profit.

La Champagne, beaucoup moins riche en alluvions, ne reste pas en arrière, en raison des soins intelligents dont elle est l'objet.

FORÊTS

La région du sud-est au nord-est est couverte par une forêt d'environ 5,399 hectares qui croît sur la gaize et atterrissements maigres sans consistance, fuyant très facilement ; cette contrée très humide recèle une infinité d'étangs, qui viennent d'être énumérés.

Cette forêt isolée fait partie de l'Argonne, elle forme une lisière qui sépare à l'est, le Chemin, Eclaires, les Charmontois et Belval du canton. Elle a une longueur de 9 kil. et une largeur moyenne de 4 kil.

Digitized by Google

ROUTES

Le canton de Dommartin-sur-Yèvre est traversé :

1° De l'ouest au nord-ouest, par la grande route nationale de Paris à Metz ;

2° Du sud au sud-ouest, par la route départementale n° 5, de Reims à Bar-le-Duc ;

3° Du sud au nord, par la route départementale n° 10, de Vitry-le-François à Vouziers ;

4° Du sud-ouest au centre-est, par le chemin d'intérêt commun n° 14, de la Neuville-au-Bois à l'Epine, et un embranchement d'intérêt commun d'Auve à Herpont ;

5° Au sud-est, par le chemin d'intérêt commun n° 36, de Givry-en-Argonne à Sommeilles.

6° Au centre sud-est, par le chemin d'intérêt commun n° 28, de Givry-en-Argonne à Charmontois-Leroy ;

7° Du nord-est au sud-est, par le chemin de grande communication n° 15, de Ste-Ménehould à Belval ;

8° Du nord-est à l'est, par le chemin de Triaucourt, n° 3.

Digitized by Google

Tableau des Communes qui composent le Canton de Dommartin-sur-Yèvre

LÉGENDE DES ÉTAGES	NUMÉROS	NOMS DES COMMUNES	ANNEXES ET FERMES	RIVIÈRES	RUISSEAUX	BUREAUX de POSTE / TÉLÉGRAPHE *T*	DISTANCES KILOMÉ de l'Arrondis.	DISTANCES KILOMÉ du Cant
cb, ct, d, a.	1	Dommar.-s-Yèvre Chef-lieu de Canton	.....	l'Yèvre	.....	bur.de poste	20	
gz, sv, c, d, a, t.	2	Ante	Milet (ferme)	Aisne.. l'Ante	.....	Givry-en-Argonne	13	11
cb, d, a.	3	Auve	.....	Auve..	.....	bur.de poste	17	10
g, gz, a.	4	Belval	.....	.....	de Ribeaux	Givry-en-Argonne	19	20
g, a.	5	Charmontois-l'Abbé	.....	Aisne..	de la vallée d'Orlan	....id.....	17	18
g, gz, a.	6	Charmontois-Leroy.....	.....	Aisne..	.....	....id.....	17	18
gz, mb, d, a.	7	Châtelier (le).....	.....	.....	.....	....id.....	20	12
g, gz, a.	8	Chemin (le)	.....	Aisne.. Hardillon..	.....	Passavant..	13	23
cb, ct, d, a.	9	Contault-le-Maupas.....	.....	.....	de Parfondval	Givry-en-Argonne	26	10
cb, ct, a, t.	10	Dampierre-le-Château ..	Sommerecourt (hameau) séparé par l'Yèvre.....	Yèvre..	Rouillat	Dommar.-s.-Yèvre	16	3
g, gz, a.	11	Eclaires.....	Grigny, Gumont (hameaux).....	Hardillon..	de Tabas, de l'Evre	Passavant..	15	18
cb, ct, a.	12	Epense.....	Epensival (ferme).....	.....	Puisieux, Chérifontaine, Bord, d'Epensival.	Givry-en-Argonne	16	4
gz, mb, d, a.	13	Givry-en-Argonne *T*...	.....	Ante...	.....	bur.de poste	17	9

Digitized by Google

cb, d, a, t.	14	**Herpont**	Herponval (ferme), Moulin à vent, Herpine (hameau)	.....	Rouillat	Auve	18	[illegible]
gz, sv, mb, c, d, a.	15	**Neuville-aux-Bois (la)**	Belvue (ferme), une partie de Bournonville (hameau)	Ante...	.....	Givry-en-Argonne	14	[illegible]
cb, ct, a.	16	**Noirlieu**	La Chenoie (ferme), le Paquis (ferme), les fermes d'Outrivière, la Maison-Rouge, la ferme de Bouët	.....	de l'Etang	....id....	21	[illegible]
cb, ct, a, t.	17	**Rapsecourt**	Une partie de la ferme de Plagnicourt	Yèvre..	.....	Dommar.-s.-Yèvre	14 1/2	[illegible]
mb, c, d, a.	18	**Remicourt**	La Lieue, Bélaire (fermes)	.. ....	l'Etang de Noirlieu.	Givry-en-Argonne	18	[illegible]
cb, d, a, t.	19	**Saint-Mard-sur-Auve**	.....	Auve ..	de Preste	Auve	21	12
ct, c, mb, d, a.	20	**Saint-Mard-sur-le-Mont**	La Charognerie, Moulin à vent, Moulin à eau	.....	de la Vière	Givry-en-Argonne	21	[illegible]
cb, d, a.	21	**Saint-Remy-sur-Bussy**	.....	Noblette...	.....	Auve	23	2[illegible]
sv, c, ct, d, t.	22	**Sivry-sur-Ante**	La Basse (ferme), les fermes de la Lichère, la Maringoth	.....	plusieurs sources qui forment le ruisseau du Gros-Pré.	Givry-en-Argonne	11	10
cb, ct, d, a, t.	23	**Somme-Yèvre**	Moulin à vent au sud, id. au nord	Yèvre.	de la Presle	Dommar.-s.-Yèvre	24	[illegible]
cb.	24	**Tilloy-Bellay**	Le Neuf-Bellay, la Bernarderie (ferme), le Vieux-Bellay	.....	.....	Auve	25	10
cb, ct, d, a, t.	25	**Varimont**	Moulin à eau, Moulin à vent	Yèvre..	l'Huges	Dommar.-s.-Yèvre	22	[illegible]
gz, sv, c, d, a.	26	**Vieil-Dampierre (le)**	La Chayère (ferme), une partie de Bournonville (hameau)	Ante...	.....	Givry-en-Argonne	13	1[illegible]

LÉGENDE DES ÉTAGES

- g. Gault.
- gz. Gaize.
- sv. Sables verts supérieurs.
- mb. Marnes bleues.
- c. Cénomanien supérieur.
- ct. Craie tufeau.
- t. Tourbeux marécageux.
- cb. Craie blanche.
- d. Diluvien.
- a. Atterrissements.

NOTA. — A partir du 16 Avril 1881, un Bureau de Poste est créé dans la commune de Dommartin-sur-Yèvre; il dessert : Dommartin-sur-Yèvre, Somme-Yè Varimont, Dampierre-le-Château et Rapsecourt.

Digitized by Google

I

Dommartin-sur-Yèvre

CHEF-LIEU DE CANTON.

Au centre du canton qui porte son nom, à 20 kil. de Ste-Menehould ; bâti sur le versant d'une colline de craie tufeau et dans le fond de la vallée de l'Yèvre, qui arrose le territoire du sud au nord.

A l'extrémité nord-est, sont l'étang de la Petite-Goutte et celui de la Goutte, dont moitié est sur le territoire d'Herpont.

Il est traversé par le chemin d'intérêt commun n° 14, de la Neuville-au-Bois à l'Epine.

Altitude : 165, 170, 180, 185.

Population : 202 habitants.

Etendue du territoire : 1,343 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Dampierre-le-Château ;

A l'est, par le territoire d'Epense ;

Au sud, par le territoire de Varimont ;

A l'ouest, par le territoire d'Herpont.

FORMATION GÉOLOGIQUE

A 1 kil. est, sur le versant de la colline dite la Cère qui borde la vallée de l'Yèvre, la *terebratulina gracilis* y est commune ; j'ai également recueilli :

La *terebratulina campaniensis*,

Digitized by Google

Des articulations d'astéries,
L'*ostrea pectinata*,
Des foraminifères.

A un niveau plus élevé, c'est-à-dire aux 2/3 de la colline, j'ai fait la même remarque qu'à Varimont : la craie tufeau est nettement tranchée de la craie blanche où j'ai rencontré la *terebratula globosa*.

A l'ouest, proche du village, sur le talus de la route de la Neuville-au-Bois à l'Epine, on rencontre la *terebratulina gracilis*. Sur le sommet de cette colline la craie blanche recouvre le turonien.

A l'ouest, les alluvions crayeuses recouvrent la craie blanche.

J'ai, au hasard, brisé plusieurs nodules pyriteux de cette contrée ; dans l'un d'eux était renfermé un *spatangue* à l'état complet de sulfure de fer.

Digitized by Google

II

Ante.

Au nord-est, à 11 kil. de Dommartin-sur-Yèvre, 13 kil. de Ste-Ménehould; bâti sur le versant d'une colline de gaize et sables verts, à l'aspect ouest, sur l'Ante qui arrose le territoire aux confins du sud au nord.

Il possède plusieurs étangs :

L'étang de Requigny au sud-est ;
Les trois petits étangs de Sivry, à l'est ;
L'étang de Milet, id ;
id. du Petit-Pierre, au nord-est ;
id. de Chevreteau, id.
Ecart : la ferme de Milet.
Altitude : 165, 170, 180.
Population : 180 habitants.
Etendue du territoire : 965 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Villers-en-Argonne (canton de Ste-Ménehould) ;

Au nord-est, à l'est et sud-est, par le territoire du Chemin ;

Au sud et sud-ouest, par le territoire du Vieil-Dampierre ;

A l'ouest et nord-ouest, par le territoire de Sivry-sur-Ante.

FORMATION CÉOLOGIQUE

Ante doit sa formation à la gaize, où elle apparait au nord, à l'est et au sud ; le flanc des

Digitized by Google

collines du nord à l'est et au sud est recouvert de puissants dépôts de sables verts et de diluviens; dans ces derniers, on y découvre communément des débris de mammouth. En 1874, j'ai recueilli un fragment de défense de ces grands animaux.

A l'ouest, aux confins de Sivry-sur-Ante, les sables verts sont recouverts par les marnes crayeuses.

(Voir Sivry-sur-Ante, page 515).

Digitized by Google

III

Auve.

A l'ouest, nord-ouest, à 10 kil. de Dommartin-sur-Yèvre, 17 kil. de Ste-Ménehould ; bâti à la naissance d'une vallée sur l'Auve, qui prend sa source à 1 kil. ouest du village ; est traversé par la grande route nationale n° 3, de Paris à Metz.

Altitude : 165, 170.

Population : 408 habitants.

Etendue du territoire : 2,329 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le canton de Ste-Ménehould;

Au nord-est et à l'est, par les territoires de St-Mard-sur-Auve et Herpont ;

Au sud-est, par le territoire d'Herpont ;

Au sud, par le canton de Marson ;

Au sud-ouest, à l'ouest et nord-ouest, par le territoire de Tilloy-Bellay.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La craie blanche occupe toute l'étendue de ce spacieux territoire.

Au nord, des dépôts diluviens, composés d'alluvions de limons rouges et graviers crayeux, recouvrent la craie.

Aux extrémités nord et sud-ouest, le sol est d'une aridité telle, qu'il n'offre d'autres ressources que la plantation du sapin.

Digitized by Google

Il m'a été impossible de me procurer le moindre fossile dans cette contrée.

A 1 kil. sud, sur les talus de la route en côte d'Auve à Herpont, on rencontre de puissants dépôts diluviens, composés d'alluvions rouges et graviers crayeux. A ces alluvions sont additionnés çà et là des calcaires très durs, qui ont une analogie au portlandien.

A un niveau plus élevé, c'est-à-dire au sommet de la colline, on remarque qu'à ces alluvions sont joints des fragments de poudingue d'une grande ténacité, un entre autre présente un volume colossal.

Digitized by Google

IV

Belval.

A l'extrémité sud-est, à 20 kil. de Dommartin-sur-Yèvre, 19 kil. de Ste-Ménehould; situé aux confins de l'arrondissement avec le département de la Meuse; bâti sur les argiles du gault; est arrosé du sud-ouest au nord-est par le ruisseau de Ribeaux, affluent de l'Aisne.

On remarque sur ce territoire plusieurs étangs:

L'étang de Belval.
id. de la Patefin.
id. d'Etoge.
id. l'Apôtre.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 15, de Ste-Ménehould à Belval.

Altitude : 165.

Population : 248 habitants.

Etendue du territoire : 1,217 hectares.

Il est borné :

Au nord et nord-ouest, par le territoire de Charmontois-Leroy ;

Au nord-est et à l'est, par le territoire de Charmontois-l'Abbé ;

Au sud, par le département de la Meuse;

Au sud-ouest et à l'ouest, par le territoire du Châtelier.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Le territoire de Belval est en majeure partie occupé par le gault.

Digitized by Google

Les habitants, souvent privés d'eau en été, il fut décidé à la création d'un puits communal ; c'est de ce forage que j'énumère la formation suivante :

Terre végétale.....		0m50	
Couche de gravier roulé de gaize.		0 50—0m60	
Gault.	Argile rougeâtre.....	2 »	
	Argile noire.....	28 »	(Epaisseur du gault : 30m)
Lit de grès vert très-dur....		0 15	
Sables verts compacts.....		1 50	
		32m65	

Cette couche de sables verts compacts étant traversée, les sables deviennent plus tendres.

Il y a quelques années, des travaux ont été commencés dans le but de créer un puits artésien. Cette tentative a dû être abandonnée en raison des obstacles qui se sont présentés ; de ce forage on a constaté que les sables verts inférieurs ont une puissance de 58 mètres environ.

Au sud, sud-ouest et à l'ouest, la gaize occupe le surplus du territoire où elle est recouverte d'atterrissements maigres fuyant très facilement, n'offrant d'autres ressources que la plantation.

Digitized by Google

V

Charmontois-l'Abbé.

A l'extrémité sud-est, à 18 kil. 500 mètres de Dommartin-sur-Yèvre, 17 kil. de Ste-Ménehould; bâti sur le versant d'une petite colline appartenant à l'étage du gault, est arrosé par l'Aisne, qui contourne le territoire de l'est à l'ouest.

Il confine à l'est au département de la Meuse.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 15, de Ste-Ménehould à Belval.

Altitude : 165, 168.

Population : 240 habitants.

Etendue du territoire : 743 hectares.

Il est borné :

Au nord-est, par le département de la Meuse;
A l'est et sud-est, id.
Du sud à l'ouest, par le territoire de Belval.
De l'ouest au nord, par le territoire de Charmontois-Leroy.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Ce territoire est totalement occupé par les argiles du gault.

Digitized by Google

VI

Charmontois-le-Roy.

A l'extrémité sud-est, à 18 kil. de Dommartin-sur-Yèvre, 17 kil. de Ste-Ménehould; bâti sur le versant et dans le fond d'une vallée de l'étage du gault, est arrosé par l'Aisne qui sépare les deux Charmontois.

Ce territoire, qui a une forme très allongée, aboutit au nord-est, au département de la Meuse; il est traversé par le chemin d'intérêt commun de Givry à Charmontois-Leroy, se bifurquant sur le chemin de grande communication de Ste-Ménehould à Belval.

Il possède plusieurs étangs :

L'étang des Epinettes.
id la Dame, situé dans la forêt de Charmontois.
id. Marcel, id.
id. Fourchu.

Altitude : 165, 168.
Population : 253 habitants.
Etendue du territoire : 721 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire d'Eclaires;

Au nord-est, par le territoire de Senart, département de la Meuse;

A l'est et sud-est, par le territoire de Charmontois-l'Abbé ;

Digitized by Google

Au sud et sud-ouest, par le territoire de Belval et du Châtelier ;

A l'ouest, par le territoire du Châtelier et la Neuville-aux-Bois ;

Au nord-ouest, par le territoire du Vieil-Dampierre.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Cette contrée est totalement occupée par les argiles du gault. Sur plusieurs points, notamment le sommet des collines au nord, on remarque de puissants atterrissements rouges très plastiques, recouvrant des lambeaux de gaize tout à fait isolés.

Digitized by Google

VII

Châtelier (Le).

Au sud-est, à 12 kil. 500 m. de Dommartin-sur-Yèvre, 20 kil. de Ste-Ménehould ; bâti sur un plateau de gaize ; est situé à l'extrémité ouest de son territoire. Au sud, à 500 mètres, passe le chemin d'intérêt commun n° 36, de Givry à Sommeilles.

On remarque plusieurs étangs :

L'étang Nicole,
id. Neuf,
id. de Braux-Forêt,
id. de la Laie-Renaud,
Les deux étangs de Courgain,
L'étang de la Tiloire,
Les deux étangs de la Petite-Rouillie,
L'étang Gérard-Jacquot,
id. de Bras-de-Fer,
id. Bâtard (en plaine).

Altitude : 186.
Population : 282 habitants.
Etendue du territoire : 1,070 hectares.

Il est borné :

Au nord, par les territoires de Givry-en-Argonne, la Neuville-au-Bois et Charmontois-le-Roy ;

Au nord-est, par le territoire de Charmontois-le-Roy ;

A l'est, par le territoire de Belval ;

Digitized by Google

Au sud-est, par le département de la Meuse;

Au sud, par le canton d'Heiltz-le-Maurupt;

A l'ouest, par le territoire de St-Mard-sur-le-Mont;

Au nord-ouest, par le territoire de Givry-en-Argonne.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La gaize est la formation principale de cette contrée, sur cet étage on rencontre plusieurs dépôts.

A l'extrémité sud-ouest, aux confins du territoire avec celui de St-Mard-sur-le-Mont, on remarque des marnes bleues qui occupent le sommet et le versant sud d'une colline, où elles reposent sur les sables verts; la partie supérieure est recouverte par le diluvien et atterrissements argilo-sableux.

Ces argiles semi-plastiques sont exploitées pour la fabrication de la brique et tuiles. (Les produits sont d'environ 300.000.)

Voir marnes bleues (page 257).

On y rencontre quelques fossiles, mais en très petite quantité.

Du nord au nord-est, les plateaux sont recouverts de puissants dépôts diluviens et atterrissements argilo-sableux qui servent aussi à la confection de la brique.

Digitized by Google

VIII

Chemin (Le).

Au nord-est, à 23 kil. 500 m. de Dommartin-sur-Yèvre, 13 kil. de Ste-Ménehould; bâti sur le versant d'une colline de gaize et sur les argiles du gault; est arrosé du sud au nord par l'Aisne, de l'est au nord-ouest par le Hardillon, affluent de l'Aisne. Il est traversé par le chemin de grande communication n° 15, de Ste-Ménehould à Belval.

Altitude : 165, 170.

Population : 225 habitants.

Etendue du territoire : 623 hectares.

Il est borné :

Au nord, par les territoires de Villers-en-Argonne et Passavant (canton de Ste-Ménehould);

A l'est, par le territoire d'Eclaires;

Au sud-est, par le territoire de Charmontois-Leroy et le département de la Meuse;

Au sud et sud-ouest, par le territoire de Charmontois-le-Roy;

A l'ouest, par le territoire du Vieil-Dampierre;

Au nord-ouest, par le territoire d'Ante.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Le territoire du Chemin est, je puis le dire, totalement occupé par le gault; cependant, au nord-ouest, aux confins du territoire de Villers-en-Argonne, on remarque des débris de gaize qui modifient le gault dans cette contrée.

Digitized by Google

IX

Contault-le-Maupas.

A l'extrémité sud, à 10 kil. de Dommartin-sur-Yèvre, 26 kil. de Ste-Ménehould ; bâti dans le fond d'une vallée encadrée de montagnes de craie tufeau et de craie blanche.

Il est arrosé de l'ouest au sud par le ruisseau de Parfondval, grossi par une fontaine qui traverse le village, vient se jeter dans la Vière à Possesse.

Altitude : 160, 170, 180.

Population : 176 habitants.

Etendue du territoire : 962 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Noirlieu, separé par la route départementale n° 5, de Reims à Bar-le-Duc ;

A l'est, par le territoire de St-Mard-sur-le-Mont ;

Au sud, sud-est et sud-ouest, par le canton d'Heiltz-le-Maurupt ;

A l'ouest, par le territoire de Somme-Yèvre.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Dans les talus est, j'ai recueilli :

La *terebratulina gracilis ;*

La *terebratulina campaniensis ;*

La *terebratula semi-globosa ;*

Radioles d'échinides ;

Des discoïdea ;

Digitized by Google

L'*inoceramus labiatus* ;
Diverses *ostrea;*
Articulations d'astéries;
Une pentacrine.

Le surplus du territoire à l'ouest doit sa formation à la craie blanche.

A 200 mètres environ de la route départementale, sur le talus d'un chemin qui conduit à St-Mard-sur-le-Mont, on rencontre : la *rhynchonella cuvieri*, où elle est assez commune.

Digitized by Google

X

Dampierre-le-Château.

Au nord, à 3 kil. 500 m. de Dommartin-sur-Yèvre, 16 kil. de Ste-Ménehould; bâti au revers d'une petite colline de craie tufeau ; est arrosé par l'Yèvre, qui traverse le territoire du sud au nord ; au sud-ouest, par le ruisseau du Rouillat, qui se jette dans l'Yèvre à 200 mètres en amont de Sommerecourt.

Au sud, à 500 mètres, est un étang.

Ecart : Sommerecourt (hameau), séparé de Dampierre par l'Yèvre.

Altitude : 155, 160.

On remarque une butte élevée attenant au village.

Population : 267 habitants.

Etendue du territoire : 1.113 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Rapsecourt;

A l'est, par le territoire de Sivry-sur-Ante;

Au sud, par le territoire de Dommartin-sur-Yèvre;

A l'ouest, par le territoire d'Herpont;

Au nord-ouest, par le territoire de Rapsecourt.

FORMATION GÉOLOGIQUE

A 1.200 mètres nord-est, sur le versant d'une colline en regard de Dampierre-le-Château, on rencontre quelques *rhynchonella cuvieri*.

A un niveau plus élevé, la *terebratulina gracilis* est abondante.

Digitized by Google

J'y ai également recueilli :

La *terebratula semi globosa ;*

Des articulations d'astéries ;

Des débris de pecten ;

Des radioles d'échinides ;

A l'est, près du village, sur les talus de la route qui conduit à Dommartin-sur-Yèvre, la *terebratulina gracilis ;* un peu plus loin, au cimetière, l'*inoceramus labiatus*, la *terebratulina campaniensis*, deux fragments de pentacrine et plaques inter ambulacraires d'échinides;

A l'ouest, tout proche le village et l'étang, la *discoïdea minima*.

A l'ouest et nord-ouest, la craie blanche occupe le surplus du territoire.

Dans le village, existe une butte féodale.

Les prairies de cette contrée, arrosées par l'Yèvre et le Rouillat, sont excessivement tourbeuses et marécageuses.

———

Digitized by Google

XI

Eclaires.

A l'extrémité nord-est, à 18 kil. de Dommartin-sur-Yèvre, 15 kil. 500 m. de Ste-Ménehould; bâti sur les argiles du gault; est arrosé à l'est par le ruisseau de Tabas, au sud-est, par celui de l'Evre, qui se réunissent au sud d'Eclaires et forment le cours du Hardillon, qui après avoir fait tourner un moulin à 500 mètres du village, prend une direction nord-nord-ouest, pour venir grossir l'Aisne à 1,500 mètres environ en amont du Pont-aux-Vendanges.

Altitude : 158, 160.

Ecarts :

Grigny (hameau), à 500 mètres est ; altitude : 160.

Gumont (hameau), à 500 mètres sud; altitude: 165, 170.

Vernaux-Failly (ferme), à 5 kil.

Population : 329 habitants.

Etendue du territoire : 1,096 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Passavant;

Au nord-est, à l'est, au sud et sud-est, par le département de la Meuse;

Au sud-ouest, à l'ouest et nord-ouest, par le territoire du Chemin.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Le gault occupe la majeure partie de ce territoire au nord, nord-est, sud et sud-est. Le forage

Digitized by Google

d'un puits pratiqué par M. Drouet-Conte, accuse au gault une puissance de 29 mètres.

Sur un chemin de traverse qui conduit d'Eclaires à Charmontois-le-Roy, j'ai rencontré sur les talus la couche de graviers roulés de gaize qui m'a été signalée à Belval.

Les sommets sud-ouest et ouest sont occupés par la gaize, recouverte d'atterrissements rouges très platiques.

Digitized by Google

XII

Epense.

A l'est, à 4 kilomètres de Dommartin-sur-Yèvre, 16 kilomètres de Sainte-Ménehould; bâti dans le fond d'une vallée de craie tufeau; arrosé à l'ouest par les ruisseaux de Puisieux et de Chérifontaine, qui, réunis à 500 mètres en aval du village, forment le ruisseau de Bord, arrosant le territoire à l'est.

Au nord-ouest, le fossé d'Epensival, qui se jette dans celui de Bord à 1 kilomètre en aval d'Epense, est traversé par le chemin d'intérêt commun n° 14, de la Neuville-aux-Bois à l'Epine.

Au sud-est est un étang dit de Roussipré.

Altitude : 175, 180.

Ecart : Epensival (ferme) à 1 kilomètre nord.

Population : 321 habitants.

Etendue du territoire : 1,132 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Sivry-sur-Ante;

Au nord-est, par le territoire du Vieil-Dampierre;

A l'est, par le territoire de la Neuville-aux-Bois;

Au sud, par le territoire de Noirlieu et Remicourt;

Au sud-ouest, par le territoire de Varimont;

A l'ouest, par le territoire de Dommartin-sur-Yèvre.

Digitized by Google

FORMATION GÉOLOGIQUE

A 1,500 mètres au sud-ouest, sur la route qui conduit à Noirlieu, on rencontre :

La *terebratulina gracilis ;*

Des foraminifères (en petite quantité).

A l'extrémité nord, dans les environs d'une carrière de craie blanche située sur les côtes de la Cerre, j'ai recueilli : la *terebratulina gracilis*, où elle est abondante. Au nord et au sud existent des alluvions de limon rouge, de graviers crayeux.

Au sud-ouest proche le village, sur les talus de la route d'Epense à Dommartin-sur-Yèvre : la *rynchonella cuvieri*.

A un niveau plus élevé : la *terebratulina gracilis*. (Ces fossiles sont peu nombreux).

A l'ouest, la craie blanche occupe le sommet des collines dites de la Cerre.

Digitized by Google

XIII

Givry-en-Argonne.

Au sud-est, à 9 kilomètres de Dommartin-sur-Yèvre, 17 kilomètres de Sainte-Ménehould ; bâti sur un plateau et sur le versant d'une colline de gaize ; est traversé par la route départementale n° 10 de Vitry-le-François à Vouziers, sur laquelle s'embranchent :

1° Le chemin d'intérêt commun n° 28, de Givry à Charmontois-le-Roy ;

2° Le chemin d'intérêt commun n° 36, de Givry à Sommeilles.

Il est arrosé par l'Ante, qui prend sa source dans les étangs près du village, où elle fait tourner un moulin.

On remarque sur ce territoire plusieurs étangs :

1° L'étang de Givry ;
2° id. des Etanchettes ;
3° id. Flamain ;
4° id. de la Grande-Rouillie ;
5° id. Bâtard ;
6° id.

Altitude : 165, 170.
Ecart : Château-Renaud.
Population : 598 habitants.
Etendue du territoire : 772 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de la Neuville-aux-Bois ;

Digitized by Google

A l'est, par le territoire du Châtelier ;

Au sud, par les territoires du Châtelier et Saint-Mard-sur-le-Mont ;

A l'ouest, par le territoire de Remicourt.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La gaize est la formation principale de cette contrée. A l'extrémité sud, aux confins avec Saint-Mard-sur-le-Mont et le Châtelier, on rencontre de puissants dépôts de marnes bleues, recouvertes par le diluvien.

J'ai constaté que ces marnes reposent sur les sables verts.

A l'ouest, entre Givry et Remicourt, ces mêmes marnes apparaissent recouvertes par le diluvien et les marnes crayeuses du cénomanien supérieur.

(Nota). — Dans un talus près du moulin de Givry, j'ai rencontré une *rhynchonella cuvieri*.

Digitized by Google

XIV

Herpont.

A l'ouest, à 4 kilomètres de Dommartin-sur-Yèvre, 18 kilomètres de Sainte-Ménehould, sur le ruisseau du Rouillat qui prend sa source à l'ouest près du village ; bâti sur la craie blanche ; est traversé par le chemin d'intérêt commun n° 14, de la Neuville-aux-Bois à l'Epine.

A l'extrémité est, est un étang dit la Goutte, dont moitié est sur Herpont, l'autre sur Dommartin-sur-Yèvre.

Ecarts :

La ferme d'Herponval à 3 kilomètres 500 mètres au sud-ouest ;

Un moulin à vent à 400 mètres du village ;

Herpine, hameau à 2 kilomètres à l'extrémité est.

Altitude : 165, 170.

Population : 367 habitants.

Etendue du territoire : 2,309 hectares.

Il est borné :

Au nord, par les territoires de Saint-Mard-sur-Auve et Rapsecourt ;

Au nord-est, par le territoire de Dampierre-le-Château ;

A l'est, par les territoires de Dommartin-sur-Yèvre et Varimont ;

Au sud-est, par le territoire de Somme-Yèvre ;

Au sud, par le canton de Marson ;

Digitized by Google

A l'ouest, par le territoire d'Auve ;

Au nord-ouest, par le territoire de Saint-Mard-sur-Auve.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La craie blanche est le seul étage, je crois, qui occupe ce territoire.

En 1874, je dus faire exécuter des travaux de terrassements dans une contrée dite Courgain, et ai découvert plusieurs *micraster cor anguinum* et *terebratula globosa*. (Ces fossiles caractérisent généralement la craie blanche).

En janvier 1881, des fouilles ou déblais pratiqués au centre du village, sur une profondeur d'environ 2 mètres 50, ont mis à jour plusieurs fossiles incomplets, mais entre autres un *inocerame*.

D'après plusieurs renseignements qui m'ont été fournis ; on rencontre par filon, à une profondeur de $0^{m}40$ à $0^{m}50$, une cristallisation de carbonate de chaux d'une régularité parfaite ; il commence à l'extrémité ouest du territoire et prend une direction ouest-nord, sur une largeur d'environ quatre mètres et trois kilomètres de long.

Au nord-ouest, à 1 kilomètre du village, sur le plateau rive droite de la route de l'Epine, existe un lit de poudingue offrant des difficultés à l'agriculture ; le socle de la charrue ramène de temps à autres des débris à la surface. Il est identique à celui que j'ai signalé sur Gizaucourt.

Digitized by Google

(Voir Gizaucourt, page 376).

La vallée arrosée par le Rouillat présente un sol tourbeux-marécageux; cette défectuosité n'est apparente qu'à 1 kilomètre en aval de la contrée dite Etang de Courgain.

Au nord et nord-ouest, les alluvions de limons rouges, graviers crayeux, recouvrent la craie blanche.

Digitized by Google

XV

Neuville-aux-Bois (La).

A l'est, à 8 kilomètres de Dommartin-sur-Yèvre, 14 kilomètres de Sainte-Ménehould; bâti sur le versant d'une colline et dans le fond d'une vallée de gaize et sables verts, à proximité de l'Ante qui arrose le territoire du sud au nord; est traversé par la route départementale n° 10, de Vitry-le-François à Vouziers, sur laquelle s'embranche le chemin d'intérêt commun n° 14, de la Neuville-aux-Bois à l'Epine.

Altitude : 160, 170, 179.

Ecarts : Bellevue (ferme); une partie du hameau de Bournonville au nord-est, à 2 kilomètres 500 mètres.

Population : 433 habitants.

Etendue du territoire : 1,448 hectares.

Ce territoire est parsemé d'étangs :

L'étang Tinette ;
id. du Petit-Fauque ;
id. de Saule ;
id. du Grand-Fauque ;
id. la Croix ;
id. la Grognette ;
id. de Perceval, à l'est, proche du village ;
id. des Nonnes, id.
id. l'Ami, id.
id. de Haut, id.
id. de la Chaire-Noire, au sud, id.
id. du Pré-au-Vin ;

Digitized by Google

L'étang de Saule ;
id. d'Oie ;
id. des Fosses ;
id. de Champmoulin, dont moitié est sur le Vieil-Dampierre.

Il est borné :

Au nord, par le territoire du Vieil-Dampierre ;

A l'est, par les territoires du Vieil-Dampierre, Charmontois-le-Roy et le Châtelier ;

Au sud-est, par le territoire de Givry-en-Argonne ;

Au sud et sud-ouest, par le territoire de Remicourt ;

A l'ouest et nord-ouest, par le territoire d'Epense.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Au nord, au nord-ouest, à l'est et au sud, le versant des collines de la gaize est recouvert par les sables verts qui apparaissent le plus souvent à nu ; à la partie supérieure des plateaux, on rencontre de nombreux dépôts diluviens et atterrissements argilo-sableux.

Les marnes crayeuses qui commencent à apparaître à l'extrémité ouest, sont dans quelques contrées recouvertes par le diluvien.

Au sud, dans une tranchée pratiquée par la Compagnie de l'Est, on remarque des marnes bleues que j'ai déjà signalées sur Givry-en-Argonne.

Digitized by Google

Renseignements recueillis sur une tranchée pratiquée par la Compagnie de l'Est sur la route départementale, entre la Neuville et Givry :

Terre végétale argileuse	0 m 25
Terrain argilo-sableux, gris verdâtre .	1 40
Même terrain avec rognons de gaize .	0 80
Gaize tendre, grise, sur	1 02
	3 m 47

Digitized by Google

XVI

Noirlieu.

Au sud-est, à 5 kilomètres de Dommartin-sur-Yèvre, 21 kilomètres de Sainte-Ménehould; bâti dans le fond d'une vallée de craie tufeau, à proximité d'un étang de 48 hectares; est arrosé par le ruisseau dit de l'Etang.

Au nord, on remarque une montagne de craie tufeau et de craie blanche, dite la côte de Fraimont, qui domine le village ; altitude : 227 mètres.

Altitude : 185.

Ecarts :

La ferme de la Chenaie, à 1,400 mètres au nord-ouest ;

La ferme de Pâquis, à proximité du village ;

Les fermes d'Outrivière, à 1,500 mètres au sud ;

(C'est dans cette contrée à l'ouest que la Vière prend sa source.)

La Maison-Rouge, à 2 kilomètres 600 mètres sud ;

La ferme de Bouët, à 2 kilomètres sud-ouest.

Population : 199 habitants.

Etendue du territoire : 1,373 hectares.

Il est borné :

Au nord, par les territoires d'Epense et de Varimont ;

A l'est, par les territoires de Remicourt et de Saint-Mard-sur-le-Mont ;

Digitized by Google

Au sud, par le territoire de Contault-le-Maupas;

Au sud-ouest et à l'ouest, par le territoire de Somme-Yèvre.

FORMATION GÉOLOGIQUE

A l'extrémité sud-ouest, à la bifurcation de la route de Contault, sur la route départementale de Reims, j'ai recueilli :

La *terebratulina gracilis* ;
id. *campaniensis* ;
Une section de pentacrine.

Au nord et à l'ouest, le sommet des montagnes présente une formation de craie blanche,

Digitized by Google

XVII

Rapsecourt

Au nord, à 6 kilomètres de Dommartin-sur-Yèvre, 14 kilomètres 500 mètres de Sainte-Ménehould, sur l'Yèvre, qui arrose le territoire du sud au nord; est bâti sur le versant d'une petite colline de craie tufeau.

Ecart : une partie de la ferme de Plagnicourt à l'extrémité nord.

Altitude : 160, 170.

Population : 131 habitants.

Etendue du territoire : 719 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Voilemont (canton de Sainte-Ménehould) ;

A l'est, par le territoire de Braux-Saint-Remy (canton de Sainte-Ménehould) ;

Au sud, par le territoire de Dampierre-le-Château ;

Au sud-ouest, par le territoire d'Herpont ;

A l'ouest, par les territoires d'Herpont et Saint-Mard-sur-Auve ;

Au nord-ouest, par le territoire de Saint-Mard-sur-Auve.

FORMATION GÉOLOGIQUE

A 1 kilomètre nord, sur les talus de la route qui conduit à Voilemont, j'ai recueilli : la *terebratulina gracilis*.

Digitized by Google

A 1 kilomètre nord-est, ce même fossile est rencontré sur le talus d'un chemin de traverse qui conduit aux fermes de Montceltz

Le surplus du territoire à l'ouest est occupé par la craie blanche.

Les prairies de cette contrée sont tourbeuses-marécageuses.

Digitized by Google

XVIII

Remicourt.

Au sud-est, à 9 kilomètres de Dommartin-sur-Yèvre, 18 kilomètres de Sainte-Ménehould ; situé à l'extrémité est de son territoire ; bâti dans une vallée de craie marneuse ; est arrosé à l'extrémité sud par le ruisseau de l'étang de Noirlieu, qui vient se jeter dans l'étang de Givry.

Ecarts :

Les fermes de la Lieue, à 2 kilomètres 700 mètres au sud-ouest ;

Belaire (ferme), à 2 kilomètres 600 mètres à l'ouest ;

Au sud est un étang dit de la Lieue ;

Au centre on remarque plusieurs mares.

Altitude : 170.

Population : 193 habitants.

Etendue du territoire : 937 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de la Neuville-aux-Bois ;

A l'est, par le territoire de Givry-en-Argonne ;

Au sud, par le territoire de Saint-Mard-sur-le-Mont ;

A l'ouest, par le territoire de Noirlieu ;

Au sud-ouest, par le territoire d'Epense.

Digitized by Google

FORMATION GÉOLOGIQUE

Au nord-ouest, aux confins de Remicourt avec la Neuville-aux-Bois, sur le talus de l'étang d'Oie, j'ai recueilli :

La *serpulea imbonata ;*

La *terebratula semi-globosa.*

Le cénomanien supérieur de cette contrée est recouvert par de puissants dépôts diluviens et atterrissements argilo-sableux.

A l'est, dans les environs de Givry, les marnes bleues recouvrent les sables verts.

Digitized by Google

XIX

Saint-Mard-sur-Auve.

Au nord-ouest, à 12 kilomètres de Dommartin-sur-Yèvre, 21 kilomètres de Sainte-Ménehould : bâti dans le fond d'une vallée de craie blanche; est arrosé par l'Auve qui traverse le village ; au nord par le ruisseau de Preste, qui se jette dans l'Auve près du village.

On remarque plusieurs étangs :

L'étang l'Etang, à l'extrémité ouest ;
id. Mouton, à l'ouest près du village ;
id. du Petit-Chignon, au sud ;
id. du Grand-Chignon, id.

Altitude : 150, 160.
Population : 152 habitants.
Etendue du territoire : 1,010 hectares.

Il est borné :

Au nord et nord-est, par le territoire de la Chapelle (canton de Sainte-Ménehould) ;
A l'est, par le territoire de Rapsecourt ;
Au sud, par le territoire d'Herpont ;
Au sud-ouest, à l'ouest et nord-ouest, par le territoire d'Auve.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La craie blanche est le seul étage que l'on rencontre sur ce territoire ; il m'a été impossible de me procurer des fossiles dans cette contrée, mais les formations que présentent Auve

Digitized by Google

et Herpont, ainsi qu'une partie de la Chapelle, confirment l'étage de la craie blanche dans cette localité.

La vallée arrosée par l'Auve est tourbeuse-marécageuse.

Digitized by Google

XX

Saint-Mard-sur-le-Mont.

Au sud-est, à 9 kilomètres de Dommartin-sur-Yèvre, 21 kilomètres de Sainte-Ménehould ; bâti sur le versant d'une colline de craie tufeau et craie marneuse, à proximité de la Vière qui arrose le territoire du nord-ouest au sud-est.

Il est traversé par la route départementale n° 10, de Vitry-le-François à Vouziers.

Aaltitude : 150, 160, 170, 180 mètres.

Ecarts :

La Charognerie à l'est, près du village ;
Un moulin à vent à l'est, à 400 mètres ;
Un moulin à eau au sud-est, à 300 mètres.
Population : 520 habitants.
Etendue du territoire : 1,363 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Remicourt ;
Au nord-est, par le territoire de Givry-en-Argonne ;
A l'est, par le territoire du Châtelier ;
Au sud, par le canton d'Heiltz-le-Maurupt ;
Au sud-ouest, par le territoire de Contault ;
A l'ouest et nord-ouest, par le territoire de Noirlieu.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Au sud-ouest, près du village, les marnes crayeuses sont caractérisées par la *serpulea imbonata*.

Digitized by Google

J'y ai également recueilli une dent de poisson, qui je crois appartient à la famille des *pycnodus*.

A l'extrémité ouest, sur la route départementale de Reims à Bar-le-Duc, au kilomètre 49, on rencontre la *rhynchonella cuvieri* où elle est abondante.

Au nord-est, aux confins des territoires de Givry-en-Argonne et le Châtelier, on remarque des marnes bleues, reposant sur les sables verts supérieurs, recouvertes par de puissants dépôts diluviens.

Digitized by Google

XXI

Saint-Remy-sur-Bussy.

A l'extrémité nord-ouest, à 21 kilomètres de Dommartin-sur-Yèvre, 23 kilomètres 800 mètres de Sainte-Ménehould ; bâti dans le fond d'une vallée de craie blanche, sur la Noblette, qui prend sa source à 1 kilomètre est du village, se dirige dans le canton de Suippes et va se jeter dans la Vesle.

Altitude : 150, 160.

Population : 432 habitants.

Etendue du territoire : 3,465 hectares.

Il est borné :

Au nord et nord-est, par le canton de Sainte-Ménehould ;

A l'est et sud-est, par le territoire de Tilloy-Bellay ;

Au sud, par le canton de Marson ;

Au sud-ouest, à l'ouest et nord-ouest, par le canton de Suippes.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Ce vaste territoire est totalement occupé par la craie blanche.

Au sud-sud-est et sud-ouest, proche le village, on rencontre des dépôts diluviens de graviers crayeux qui recouvrent la craie.

Au nord-nord-est et nord-ouest, ainsi qu'au sud, le sol n'offre d'autres ressources que la plantation du sapin.

Digitized by Google

XXII

Sivry-sur-Ante.

Au nord-est, à 10 kilomètres de Dommartin-sur-Yèvre, 11 kilomètres de Sainte-Ménchould; bâti dans le fond d'une vallée de craie marneuse, à proximité d'une plaine tourbeuse-marécageuse; arrosée par deux petits ruisseaux qui se réunissent aux confins de Braux-Saint-Remy et forment le ruisseau du Gros-Pré.

Ecarts :

La ferme de la Basse, à 2 kilomètres nord-ouest

La ferme de la Lichère, à 700 mètres à l'ouest;

La ferme de la Maringoth, à 400 mètres à l'est, sur la route départementale de Vitry-le-François.

Altitude : 165, 170, 175.

Population : 333 habitants.

Etendue du territoire : 1,195 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Braux-Saint-Remy (canton de Sainte-Ménehould);

Au nord-est et à l'est, par le territoire d'Ante;

Au sud, par le territoire du Vieil-Dampierre;

Au sud-ouest, par le territoire d'Epense;

A l'ouest, par le territoire de Dampierre-le-Château.

Digitized by Google

FORMATION GÉOLOGIQUE

A l'est, sur le versant de la côte, à 300 mètres d'Ante, les sables verts apparaissent à nu, recouverts par le cénomanien supérieur. J'ai recueilli dans ces marnes : la *vermicularia imbonata;*

A l'est, entre le village et la route départementale :

La *terebratula semi-globosa ;*
La *vermicularia imbonata ;*
L'*ostrea lateralis ;*
Un coprolite.

Au nord, sur le versant d'une colline qui encadre la vallée du Gros-Pré, on rencontre des sables verts, qui sont la continuation de ceux d'Ante, Châtrices et Braux-Saint-Remy.

Les plateaux au nord et à l'est sont recouverts par de puissants dépôts diluviens et atterrissements argilo-sableux.

Digitized by Google

XXIII

Somme-Yèvre.

Au sud, à 3 kilom. de Dommartin-sur-Yèvre, 24 kilom. de Sainte-Ménehould ; sur l'Yèvre, qui prend sa source au nord près du village et le ruisseau de la Presle qui grossit l'Yèvre ; est bâti au revers d'une colline de craie tufeau.

Ecarts :

Un moulin à vent, à 200 mètres sud ;

Un moulin à vent, à 900 mèt. à l'extrémité nord;

Un moulin à eau, à 1 kil. à l'extrémité nord.

Altitude : 160, 170, 180.

Population : 322 habitants.

Etendue du territoire : 2,158 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Varimont ;

Au nord-est et à l'est, par le territoire de Noirlieu ;

Au sud-est, par le territoire de Contault ;

Au sud, par le canton d'Heiltz-le-Maurupt ;

A l'ouest, par le canton de Marson ;

Au nord-ouest, par le territoire d'Herpont.

FORMATION GÉOLOGIQUE

(Voir Varimont, page 520, en ce qui concerne la formation de la craie tufeau existant aux confins de ces deux localités.)

La craie blanche occupe le surplus du territoire à l'est, au sud et à l'ouest.

Au sud elle est recouverte par des alluvions de limons rouges, de graviers crayeux, puissants dans cette contrée.

Digitized by Google

XXIV

Tilloy-Bellay.

Au nord-ouest, à 16 kilomètres de Dommartin-sur-Yèvre, 25 kilomètres de Sainte-Ménehould, à l'extrémité sud de son territoire ; bâti sur le versant ouest d'une colline de craie blanche; est traversé par la route nationale n° 3, de Paris à Metz.

Ecarts :

Le Neuf-Bellay, à l'est, sur la route nationale ;

Le Vieux-Bellay, au nord, à 2 kilomètres 700 mètres ;

La Bernarderie (ferme), au nord, à 1 kilomètre 300 mètres.

Altitude : 165, 170.

Population : 228 habitants.

Etendue du territoire : 1,941 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de la Croix-en-Champagne (canton de Sainte-Ménehould) ;

A l'est, par le territoire d'Auve ;

Au sud, par le canton de Marson ;

A l'ouest et nord-ouest, par le territoire de Saint-Remy-sur-Bussy.

FORMATION GÉOLOGIQUE

La craie blanche est le seul étage que l'on rencontre sur ce territoire.

Digitized by Google

Dans cette contrée, la craie est extraite en puits et en galerie, où elle est employée pour les constructions.

Une grande partie du territoire, au sud-est, au nord et à l'ouest, est occupée par des forêts de sapins.

Digitized by Google

XXV

Varimont.

Au sud, à 1 kilomètre de Dommartin-sur-Yèvre, 22 kilomètres de Sainte-Ménehould ; est bâti sur le versant est d'une colline de craie tufeau, sur l'Yèvre, qui est grossie au sud par le ruisseau de l'Hayes.

Ecarts :

Un moulin à eau, à 200 mètres sud ;
Un moulin à vent, à 600 mètres est ;
Altitude : 165, 170, 180.
Population : 106 habitants.
Etendue du territoire : 1,014 hectares.

Il est borné :

Au nord, par le territoire de Dommartin-sur-Yèvre ;
A l'est, par le territoire d'Epense ;
Au sud-est, par le territoire de Noirlieu :
Au sud, par le territoire de Somme-Yèvre ;
A l'ouest, par le territoire d'Herpont.

FORMATION GÉOLOGIQUE

A l'extrémité sud, aux confins du territoire avec celui de Somme-Yèvre, la *terebratulina gracilis* et l'*ostrea pectinata*, caractérisent la craie tufeau de cette contrée immédiatement recouverte par la craie blanche. Il m'a été très

Digitized by Google

facile, dans une carrière où je me suis livré à des recherches, de constater les rapports de superposition qui existent entre ces deux formations.

Le surplus du territoire à l'ouest est occupé par la craie blanche, recouverte par de vastes dépôts diluviens, composés d'alluvions de limons rouges et graviers crayeux.

Digitized by Google

XXVI

Vieil-Dampierre (Le).

A l'est, à 10 kilomètres de Dommartin-sur-Yèvre, 13 kilomètres de Sainte-Ménehould ; bâti sur un plateau et versant est d'une colline de gaize, à proximité de l'Ante, qui arrose le territoire du sud au nord ; est traversé par la route départementale n° 10, de Vitry-le-François à Vouziers.

Au nord, près le village, on remarque deux mottes féodales.

Ecarts :

La Chayère (ferme), à 2 kilomètres est ;

Une partie du hameau de Bournonville, à 2 kilomètres 500 mètres sud-est.

Altitude : 160, 170, 180.

Population : 239 habitants.

Etendue du territoire : 1,378 hectares.

Ce territoire est parsemé d'étangs :

L'étang des Franches-Saules ;
id. de la Petite-Franche-Saule.
Trois carpières.
L'étang d'Igny ;
id. de Grand-Rû ;
id. de la Carpière ;
id. la Dame ;
id. Neuf ;

Digitized by Google

L'étang du Grand-saus-Lac ;
id. du Petit-saus-Lac.

Deux petits étangs y attenant :

L'étang des Verriers;
id. de Champmoulin, dont moitié appartient à la Neuville-aux-Bois.

Il est borné :

Au nord, par les territoires d'Ante et Sivry-sur-Ante ;

A l'est, par le territoire du Chemin ;

Au sud-est, par le territoire de Charmontois-le-Roy ;

Au sud, par le territoire de la Neuville-aux-Bois ;

A l'ouest, par le territoire d'Epense ;

Au nord-ouest, par le territoire de Sivry-sur-Ante.

FORMATION GÉOLOGIQUE

Du sud-ouest au nord, la vallée est encadrée par des collines de gaize ; sur chaque versant on remarque de puissants dépôts de sables verts qui se relient à ceux d'Ante; au sud-est ils sont également apparents sur les plateaux et sur le versant d'une colline dans les environs de Bournonville; ainsi qu'au sud sur le versant d'une colline en regard de la Neuville-aux-Bois. La gaize et les sables verts de ces contrées sont recouverts par de puissants dépôts diluviens de cailloux roulés, calcaire portlandien, gaize et sables mêlés de carbonate de chaux.

Digitized by Google

A l'extrémité ouest et sud-ouest, le versant des collines est occupé par le cénomanien supérieur, caractérisé par la *serpulea imbonata*, la *terebratula semi-globosa* et diverses *ostrea* (*lateralis*).

Sur le sommet sud-ouest de la colline qui borde l'étang de Champmoulin, existe un lit de poudingue de 0,20 centimètres d'épaisseur.

FIN

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

SÉANCE PUBLIQUE

Pages.

Discours d'ouverture, prononcé par M. V. TOURNEUR, président annuel, *Jean Bardou*..... 1

Compte-rendu des Travaux de l'année 1880-1881, par M. Ch. LORIQUET, secrétaire général..... 27

Rapport de la Commission des sciences, présenté par M. L. DEMAISON, membre titulaire..... 59

Rapport sur le Concours d'histoire et d'archéologie, par M. Henri JADART, membre titulaire..... 61

Rapport sur le Concours de poésie, par M. P. DOUCE, membre titulaire..... 72

Le Lis et la Rose, poésie, par M. P. SOULLIÉ, membre titulaire..... 89

Concours de l'année 1881, *Prix et Médailles*..... 92

Programme des Concours ouverts pour les années 1882 *et* 1883..... 95

Tableau des membres composant l'Académie au 15 *Juillet* 1881..... 100

Liste des ouvrages adressés à l'Académie pendant l'année 1880-1881..... 104

PHILOSOPHIE

Sur la destinée naturelle de l'homme, par M. P. SOULLIÉ, membre titulaire..... 115

Digitized by Google

SCIENCES

Observations sommaires sur la construction hygiénique des logements collectifs tels que les casernes, par M. Alph. Gosset, membre titulaire..... 165

Recherches géologiques sur l'arrondissement de Sainte-Ménehould, par M. P. Collet, membre correspondant..... 195

FIN DU TOME LXIX.

Imprimerie coopérative de Reims, rue Pluche 24 N. Monce, dél.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06442 1319

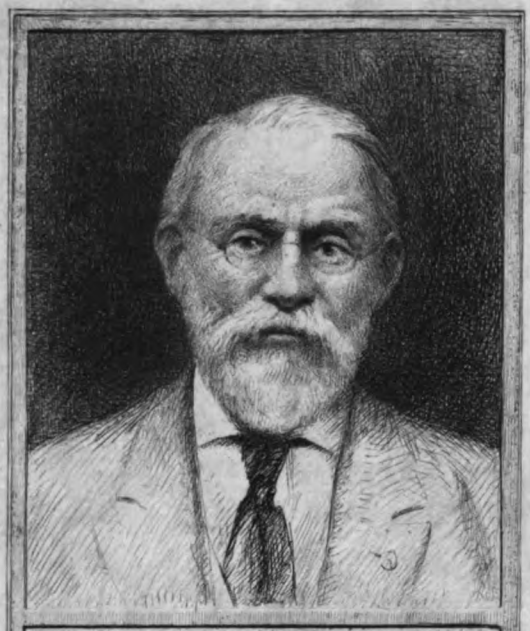

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google